
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1980-81
I^e PARTIE (1980)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1981

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Pays Membres (au 1^{er} avril 1981)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal, URSS.

Président de la Commission

Dr. L. KOFFI, Côte d'Ivoire
(à partir du 20 novembre 1979)

Premier Vice-Président de la Commission

M. H. ROSA, Brésil
(à partir du 20 novembre 1979)

Second Vice-Président de la Commission

M. T. ISOGAI, Japon
(à partir du 20 novembre 1979)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} avril 1981)

Sous-Commission	Pays membres	Président
1	Angola, Brésil, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal, URSS.	Ghana
2	Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal.	Maroc
3	Afrique du Sud, Brésil, Corée, Etats-Unis, Japon.	Japon
4	Angola, Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Japon, Portugal, URSS.	Espagne

Composition du Conseil

Aucune élection n'a eu lieu pour la période biennale 1980-81.

Comités permanents

Comité

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

M. C. J. BLONDIN, Etats-Unis
(à partir du 22 novembre 1977)

M. A. FONTENEAU, France
(à partir du 22 novembre 1977)

Secrétariat

Adresse : Príncipe de Vergara, 17, 28001 Madrid (Espagne)

Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Gouvernements membres de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Observateurs qui représentent ces Gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période Biennale 1980-1981, 1^{re} partie (1980)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la première moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Deuxième Réunion Extraordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1980, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et des Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays concernant les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

L. Koffi
Président de la Commission

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I - Rapports du Secrétariat

Rapport Administratif	5
Rapport Financier	13
Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche	29

CHAPITRE II - Comptes Rendus de Réunions

Comptes rendus de la Deuxième Réunion Extraordinaire de la Commission . .	35
Liste des participants	48
Discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et des Pêches d'Espagne . . .	57
Discours d'ouverture du Président de la Commission	60
Tableau résumé de la situation actuelle des mesures de réglementation adoptées par les pays membres	63
Rapports des Sous-Commissions 1 à 4 et de la réunion commune des Sous-Commissions 1 et 4	64
Déclaration du Canada concernant le thon rouge	77
Déclaration du Japon concernant le thon rouge	79
Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)	81
Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)	88
AYF - Albacore	96
ABE - Thon obèse	100
ASJ - Listao	104
B - Germon	106
C - Thon rouge	109
DBL - Istiophoridés	114
DSW - Espadon	117
DSB - Thon rouge du sud	119
E - Petits thonidés	120
F - Interactions plurispécifiques	121
Tableaux SCRS	131

Figures SCRS	150
Liste de documents	171
Rapport du Sous-Comité du Listao	175
Rapport du Sous-Comité des Statistiques	186
Rapport du Groupe de Travail sur les Thonidés Tropicaux Juvéniles	197
Rapport du Groupe de Travail sur l'Organisation du SCRS	199
Liste des tâches à réaliser par le SCRS	201
Réunion intérimaire de l'ICCAT sur les poissons porte-épée	205

CHAPITRE III - Rapports nationaux

Afrique du Sud	207
Brésil	208
Canada	219
Cap-Vert	222
Corée	223
Côte d'Ivoire	227
Cuba	229
Espagne	231
Etats-Unis	235
France	241
Ghana	245
Japon	248
Sénégal	255
URSS	260

PRINTED IN SPAIN

Depósito legal: B. 21231-1981

Imprenta Juvenil, S. A. - Maracaibo, 11. Barcelona-30

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF 1980

COM/80/9 (Révisé)*

1. Pays membres de la Commission

Il semble que certains pays envisagent sérieusement de s'incorporer à la Commission, mais aucun nouveau membre ne s'est joint à l'ICCAT depuis la réunion de 1979. La Commission regroupe actuellement dix-neuf pays membres.

2. Réunions de l'ICCAT

Trois réunions ont eu lieu du 29 mai au 7 juin 1980, celle du Sous-comité du listao, celle du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles et celle des responsables SCRS. Le Centre océanologique de Bretagne, à Brest, a bien voulu accueillir ces réunions, qui rassemblaient vingt-deux scientifiques, représentant douze pays et organismes.

2.1 *Sous-comité du listao (COM-SCRS/80/16)*

Le sous-comité a examiné le déroulement du programme, en soulignant en particulier la nouvelle pêcherie du Brésil, la croisière de marquage menée à bien par les Etats-Unis et la première d'une série de campagnes de marquage au Sénégal. Le sous-comité a passé les activités en revue, en précisant, le cas échéant, le nombre d'échantillons à prélever et les laboratoires qui les analyseront. On a également abordé la question de la gestion des données. Le Secrétariat était représenté par le Secrétaire exécutif adjoint, le Coordinateur listao et deux secrétaires.

2.2 *Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (COM-SCRS/80/17)*

Les débats du groupe (président: J.B. Kothias Amon) se sont centrés sur la base de données et l'amélioration du système statistique. Le groupe a pu disposer des services d'ordinateur du COB, ce qui lui a permis d'effectuer l'analyse immédiate des données. Les analyses ont porté sur les répercussions de mesures éventuelles de fermeture de saisons ou de zones de pêche, en supposant que les caractéristiques actuelles de la pêche se maintiennent. On a donc effectué l'analyse de la production par recrue, et débattu des avantages qu'entraînerait pour les prises d'albacore et de thon obèse la protection

* Texte révisé du Rapport administratif présenté lors de la réunion de la Commission.

des poissons de petite taille, par rapport aux pertes de listao que ces mêmes mesures causeraient.

Le COPACE a assumé les frais de déplacement de scientifiques de certains de ses pays membres qui ont pris part à la réunion.

2.3 Réunion des responsables SCRS (SCRS/80/26)

Participants: le président du SCRS (A. Fonteneau), le président du Sous-comité des statistiques (S. Kume), le président du Sous-comité du listao (G.T. Sakagawa), le président du Groupe de travail sur la gestion des données (R.H. Pianet), le président du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (J.B. Kothias Amon), le représentant de la FAO (G.D. Sharp) et les représentants du Secrétariat.

La nouvelle organisation de la réunion du SCRS et les recommandations présentées par le Groupe de travail sur l'organisation du SCRS ont été traitées en détail. Le président du SCRS a dissous le Groupe de travail sur la gestion des données, dont le travail avait été mené à bien. Les responsables ont également examiné le déroulement du Programme listao, le travail bio-statistique et les publications de l'ICCAT.

2.4 Réunion de travail sur le thon rouge (SCRS/80/28)

Cette rencontre, tenue à Palerme début juillet, réunissait les scientifiques suivants: P. Arena, R. Sara, C. Piccinetti, H. Farrugio, M.L. Parrack et P.M. Miyake. Les statistiques thon rouge de la Méditerranée ont été examinées, et les données de capture corrigées et mises au point. De nombreuses données sur les prises italiennes ont été présentées, et on a mentionné la possibilité d'instaurer, pour l'échantillonnage biologique, un système d'échantillonnage au port du genre de celui de l'ICCAT.

2.5 Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche de l'Atlantique (CWP) (SCRS/80/27)

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une réunion ICCAT, cette dernière et la CIPASE se sont chargés des préparatifs et ont fourni les secrétaires. Les sessions, qui se sont tenues à Madrid les 22-29 juillet, réunissaient vingt-quatre personnes de douze pays, y compris des représentants des organismes suivants: COPACE, Eurostat, FAO, CIPSP, ICCAT, CIPASE, NAFO, OCDE et WECAFC.

L'objectif de cette réunion était d'harmoniser les critères et méthodes de recueil de statistiques, afin de mieux coordonner l'action des divers organismes régionaux de pêche du secteur atlantique.

3. Réunions auxquelles L'ICCAT a été représentée

3.1 COPACE

Le Secrétaire exécutif a assisté en qualité d'observateur aux réunions du Comité des pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE) les 11-14 décembre 1979 à Agadir (Maroc). Il fit allusion dans son exposé à l'étroite collaboration entre le COPACE et l'ICCAT,

mise en évidence à l'occasion du cours de formation sur les statistiques à Tenerife en 1978 et de la réunion sur les thonidés tropicaux juvéniles à Abidjan en 1979.

Le Secrétaire exécutif a maintenu des réunions de travail avec diverses délégations, en particulier avec M. A. Bayone, Directeur de la Marine marchande du Congo, et MM. A. Aderounmo, T.O. Ajayi et M. Okpanefe, délégués du Nigéria. Le délégué du Congo et ceux du Nigéria ont tenu à connaître en détail les activités de l'ICCAT et à se renseigner sur les démarches à effectuer pour s'incorporer à la Commission en tant que pays membres.

3.2 *Dialogue CIEM*

Le Conseil international pour l'exploration de la mer a tenu à Copenhague les 20-21 mai une réunion visant à promouvoir le dialogue entre la partie scientifique et l'administration des divers pays en ce qui concerne l'évaluation des stocks de poissons dans l'Atlantique nord-est. Le Conseil avait invité les entités qui sollicitent ses avis scientifiques dans le domaine de la gestion des pêcheries, NEAFC, CIPSP et Marché commun (CEE), ainsi que des observateurs, FAO, NAFO, ICCAT et COI. Le Secrétaire exécutif représentait l'ICCAT.

Cette réunion a permis d'observer qu'il était absolument nécessaire d'instaurer une communication étroite et continue entre la partie scientifique et l'administration, en vue d'une meilleure compréhension des problèmes et d'une collaboration visant à les résoudre. Ce sujet est à plusieurs égards très intéressant pour l'ICCAT; le Secrétaire exécutif a donc présenté les comptes rendus de cette réunion en version originale en tant que document COM/80/Inf.1.

3.3 *Conseil général des pêches de la Méditerranée (CGPM)*

Le Secrétaire exécutif a assisté à la XV^{ème} réunion du Conseil général des pêches de la Méditerranée (de la FAO) les 22-26 septembre à Palma de Mallorca. Il a fait un exposé sur les activités de l'ICCAT concernant la réglementation des thonidés, en particulier en ce qui concerne le thon rouge (COM/80/27).

Cette réunion lui a permis de tenir des sessions de travail avec des personnes de la FAO ainsi qu'avec diverses délégations, dont l'Italie, la Yougoslavie, l'Algérie et la Libye.

3.4 *Commission internationale des pêches de l'Atlantique sud-est (CIPASE)*

Le Secrétaire exécutif a représenté l'ICCAT à la réunion de la CIPASE qui a eu lieu à Palma de Mallorca du 2 au 16 décembre 1980.

4. **Collaboration avec d'autres organismes**

4.1 *FAO*

Les relations avec le Service des pêches de la FAO se sont poursuivies comme les années précédentes sous forme d'une collaboration des plus actives quant au recueil de statistiques et autres informations utiles. Cette collaboration s'est étendue à divers orga-

nismes qui en dépendent, tels que le Comité des pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE), le Comité des pêches de l'Atlantique centre-ouest (WECAFC), le Conseil général des pêches de la Méditerranée (CGPM), et bien entendu le Comité FAO des pêches (COFI).

4.2 *Autres organismes*

L'ICCAT a également maintenu d'étroites relations de travail avec les organismes suivants:

- Commission internationale des pêches de l'Atlantique sud-est (CIPASE),
- Commission inter-américaine des thonidés tropicaux (IATTC),
- Organisme de pêche de l'Atlantique nord (NAFO),
- Conseil des pêches de l'Indo-Pacifique (IPFC),
- Commission des pêches de l'océan Indien (IOFC),
- Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM),
- Commission océanographique inter-gouvernementale (COI).

5. *Coordination de la recherche*

Le travail du Secrétariat à cet égard en 1980 est récapitulé dans le "Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche", chapitre I du présent Rapport biennal); d'autres documents détaillent certains points (voir ci-dessous).

5.1 *Statistiques et échantillonnage*

La transmission des statistiques a souffert cette année un sérieux retard, mais les données ont néanmoins pu être compilées à temps pour être incorporées dans le Bulletin statistique provisoire (COM-SCRS/80/14).

La couverture des prises par les échantillonneurs recrutés par le Secrétariat dans les ports a fortement baissé en 1979, du fait que de nombreux bateaux des flottilles coréenne, panaméenne et taiwanaise ont déplacé le centre de leurs opérations de débarquement et transbordement des îles Canaries au Vénézuéla, à l'Uruguay, ou même hors de l'Atlantique. Le Secrétariat a donc tenté de recruter des échantillonneurs à mi-temps au Vénézuéla et en Uruguay. Jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu de réponse affirmative.

5.2 *Traitement des données*

Le traitement des données s'est de nouveau accru en 1980; le système Infonet a atteint le point de saturation à plusieurs reprises. Les coûts ont été contrôlés en exécutant le travail par lots en priorité secondaire, mais tout travail urgent entraînera désormais des frais qui s'ajouteront au taux standard qui était cette année de 15^o/o.

5.3 *Travail bio-statistique général*

Suite à une recommandation du SCRS, le Secrétariat a tenté d'estimer les statistiques Tâche I de façon aussi réaliste que possible, au lieu de se limiter à utiliser les données

officielles. Les prises de thon obèse, qui ont fait l'objet d'un nouvel examen, sont indiquées selon les méthodes décrites dans le document SCRS/80/30; celles d'albacore ont été séparées entre est et ouest à 30°W. Ces deux méthodes devraient aider à évaluer les hypothèses du stock.

Etant donné que les données antérieures provenant de deux différentes sources sur la flottille taiwanaise ne concordaient pas, une étude spéciale a été entreprise pour calculer les statistiques de débarquement par port pour cette flottille. Les résultats sont exposés dans le document SCRS/80/67.

Le travail d'amélioration des statistiques thon rouge, entrepris en 1979 par le biostatisticien de l'ICCAT, s'est poursuivi. M.H. Farrugio a été chargé par l'ICCAT de réunir des données sur la pêche tunisienne à la madrague (SCRS/80/29). M. M.L. Parrack a mis au point un fichier sur les données de taille du thon rouge, et a visité le Secrétariat pour procéder à la vérification de ce fichier et d'autres données en cours de compilation; il s'est ensuite rendu à Palerme, Sicile, pour assister à une réunion avec MM. Farrugio (France), Piccinetti, Arenà et Sara (Italie) et Miyake (Secrétariat). Le rapport de cette réunion figure en tant que document COM-SCRS/80/28.

Un programme visant à étudier les problèmes d'identification des espèces et d'échantillonnage de taille dans les ports africains a dû être repoussé à 1981 du fait de difficultés administratives.

5.4 Travail bio-statistique pour le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles

Le Secrétariat a préparé des fichiers de données pour la réunion de ce groupe à Brest, où quelques analyses ont pu être effectuées. Le rapport de la réunion figure en tant que document COM-SCRS/80/17.

5.5 Travail bio-statistique pour le programme de l'Année internationale du listao

La marche du travail de planification et d'exécution des activités du Programme listao a été satisfaisante dans l'ensemble, et est expliquée en détail dans les documents COM-SCRS/80/16, 18 et 19. L'attention des délégués a été tout spécialement attirée sur le document COM-SCRS/80/18 qui concerne les autorisations pour navires et avions.

6. Publications

Rapport Biennal	1978-79, II	Oct. 1980	
Bulletin Statistique	9 (1978) définitif	Fév. 1980	
" "	10 (1979) prov.	Sept. 1980	
Bulletin Statistique			
Historique	projet	Sept. 1980	
Recueil de Documents			
Scientifiques	IX (1-2-3)	Avril 1980	Documents 1979 du SCRS
" "	X	Fév. 1980	Rapport du groupe de travail COPACE/ICCAT sur les thonidés tropicaux juvéniles (Abidjan, 1979)

Recueil de Documents Scientifiques (suite)	XI	Sept. 1980	Rapport du groupe de travail sur le thon rouge (Santander, 1979)
" "	XII	Mars 1980	Rapport du Sous-comité du listao (Las Palmas, 1979)
" "	XIII	Oct. 1980	Rapport du groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (Brest, 1980)
Recueil de Données	15	Mars 1980	Données reçues nov. 1979- fév. 1980
" "	16	Oct. 1980	Données reçues mars-sept. 1980
Séries Statistiques	9	Juil. 1980	Echantillonnage ICCAT au port, 1979
Bulletins d'Information	3 numéros		

7. Secrétariat et administration

7.1 Personnel

Les personnes suivantes ont quitté le Secrétariat pour raisons personnelles: M. Laurent, bio-statisticien, J.M. Manning, auxiliaire en statistiques, A.P. Rick, secrétaire auxiliaire, M.J. Trapero, secrétaire. Les personnes suivantes se sont incorporées à l'équipe du Secrétariat: D. Da Rodda, auxiliaire en statistiques, O.M. Rodriguez, auxiliaire en statistiques (à mi-temps), G. Messeri, secrétaire, D. Magermans, secrétaire-assistante du Programme listao, et B. Fernandez de Bobadilla, secrétaire Programme listao (à mi-temps).

7.2 Voyages

Outre les déplacements réalisés par divers membres du personnel du Secrétariat pour assister à des réunions (voir le paragraphe 3 du présent rapport), les voyages suivants ont été effectués:

a) Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif s'est rendu en mission officielle dans les deux pays africains récemment devenus membres de la Commission, Gabon et Bénin. Le but de cette visite était d'établir des relations de travail à niveau personnel avec les autorités, plus spécialement dans le domaine des pêches, ainsi qu'avec les scientifiques et laboratoires concernés, afin d'intensifier la collaboration aux programmes de la Commission. Le Secrétaire exécutif a rédigé un document informatif sur ce sujet, et l'a présenté à la réunion de 1980 de la Commission en tant que document COM/80/23.

Le Secrétaire exécutif a tenu à faire escale à Abidjan lors de son voyage de retour pour s'entretenir avec le Dr. L. Koffi, président de l'ICCAT, ce qui leur a permis d'échanger des points de vue sur les questions relevant de la Commission. Il a également pris part

à des réunions de travail avec MM. F.X. Bard et J.B. Kothias Arnon, qui lui ont exposé les activités du CRO dans le cadre du Programme listao. Il a visité deux thoniers qui déchargeaient dans le port d'Abidjan, l'un français, le "Rospico", l'autre espagnol, le "Txori-Urdin". Il a également visité les installations et l'équipement dont le CRO dispose dans la zone portuaire pour le recueil de données et le travail d'échantillonnage.

b) Secrétaire exécutif adjoint

Le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu au mois de mars dans divers pays d'Amérique du sud et d'Amérique centrale, où il a effectué le travail suivant :

i) St. Maarten -- Examen de l'échantillonnage au port récemment effectué, promotion du recueil de statistiques, en particulier les données sur les captures et l'effort.

ii) Vénézuéla (Caracas et Cumana) -- Contacts avec les autorités, personnel des laboratoires et représentants de l'industrie dans le but d'obtenir des données antérieures sur les débarquements effectués par les bateaux navigant sous pavillon étranger, afin de pouvoir séparer les prises des bateaux vénézuéliens de celles des bateaux étrangers, et établir un système d'échantillonnage au port si les débarquements des bateaux étrangers se multiplient.

iii) Brésil (Rio de Janeiro, Brasilia et Sao Paulo) -- Contacts avec l'administration, des scientifiques et des représentants de l'industrie, pour traiter du développement d'une nouvelle pêcherie de surface et établir un nouveau système d'échantillonnage à cet égard.

iv) Uruguay (Montévidéo) -- Contacts avec les autorités, des agences maritimes, des entrepôts frigorifiques, etc., et recrutement d'une personne pour travailler pour l'ICCAT à l'échantillonnage au port. De plus, rassemblement de quelques données sur les années antérieures pour les débarquements de palangriers.

v) Argentine (Buenos Aires) -- Contacts avec diverses agences qui se consacrent au transit de thonidés à Montévidéo, et expliquer notre nouveau système d'échantillonnage au port en sollicitant la collaboration à cet égard, tous les courriers en thonidés étant localisés à Buenos Aires.

c) Coordinateur listao

Entre le 20 avril et le 3 mai 1980, le Coordinateur du Programme listao s'est rendu à Cuba, au Vénézuéla et au Brésil, afin d'examiner le déroulement de la planification, et autres sujets intéressant plus particulièrement chaque pays.

i) Cuba -- Divers projets de participation aux activités Marquage, Prospection larvaire, Pêcherie-océanographie et Maturité-fécondité ont été étudiés. Les problèmes que présente l'obtention de statistiques sur les petites pêcheries artisanales ont également été soulevés. Divers accords ont été établis concernant la transmission de l'information et du matériel nécessaire aux activités sur le terrain.

ii) Panama (WECAFC) -- Le Dr. P.E.K. Symons a profité d'une escale de cinq heures à l'aéroport de Panama pour s'entretenir avec M. L. Villegas, de la WECAFC, qui lui a signalé diverses sources d'aide pour le Programme listao. La WECAFC a depuis lors collaboré activement à la diffusion d'affiches et de dépliants sur l'activité Marquage.

iii) Vénézuéla -- Des renseignements généraux ont été obtenus sur la petite pêche locale de listao, et les problèmes de recueil de statistiques et de récupération de marques ont été étudiés.

iv) Brésil -- Il a été question de la nouvelle pêche qui s'est développée au large de Rio de Janeiro, ainsi que de la possibilité de recueillir des données et échantillons pour les activités Maturité-fécondité et Identification bio-chimique des stocks.

7.3 Nouveaux locaux pour le siège (Secrétariat) de la Commission

Ainsi que nous l'avions déjà indiqué à la réunion de 1979, des locaux sont demeurés vacants au troisième étage de l'immeuble où est sis le Secrétariat, ce qui nous a permis d'y transférer le service de statistiques et le programme listao. Les autorités espagnoles ont pris en charge les frais de location correspondants, comme elles le faisaient déjà pour le septième étage. Il se peut que l'accroissement des activités du Secrétariat justifie ultérieurement une autre expansion des locaux.

O. Rodriguez-Martin
Secrétaire Exécutif

RAPPORT FINANCIER 1980

COM/80/10 (Révisé)*

I. BUDGET ORDINAIRE**1. Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 1979**

Le Commissaire aux comptes a examiné les comptes et le bilan de la Commission au 31 décembre 1979. Conformément aux articles 9-3 et 12-7 du Règlement financier, et en application de la recommandation formulée par le Conseil lors de sa Deuxième réunion ordinaire, le Secrétariat a envoyé un exemplaire du rapport du Commissaire aux comptes au gouvernement de tous les pays membres au mois de juillet 1980. Un extrait de ce rapport figure à la II^e partie du Rapport biennal 1978-79 (tableau 10).

2. Budget 1980

Le budget ordinaire a été approuvé par la Commission lors de sa Sixième réunion ordinaire (Madrid, novembre 1979). Il s'élève à US\$ 625.000 (voir l'Appendice 3 à l'Annexe 6 des comptes rendus de 1979).

Il nous faut mentionner les faits suivants qui se sont produits en 1980 et ont eu une influence sur le budget:

(a) Depuis l'approbation du budget, la peseta s'est dévaluée par rapport au dollar, comme suit: octobre 1979-US\$ 1 - Ptas 65, octobre 1980-US\$ 1 - 73,5. En conséquence, il s'est créé une situation à l'inverse de celle de l'exercice de 1979, puisque, comme le budget est exprimé en dollars, le pouvoir d'achat a augmenté. Le dollar a continué à monter par rapport à la peseta, et en fin d'année atteignait Ptas 80.

(b) Le budget prévoyait un bio-statisticien, mais celui-ci a quitté la Commission de sa propre initiative, et jusqu'à présent n'a pas été remplacé.

Comme résultat logique de ces deux faits, l'exercice s'achève sur un solde nettement positif. Toutefois, il s'est produit un autre fait, celui-ci de caractère négatif:

(c) Le retard dans le paiement des contributions a provoqué une situation vraiment critique, qui a entravé le déroulement normal des activités confiées au Secrétariat par la Commission, et qui a en outre risqué de nuire à la continuité du Programme listao, faute de fonds disponibles sur les comptes en banque de la Commission.

* Mis à jour à la fin de l'exercice de 1980, en y incorporant les modifications apportées par la Commission.

3. Etat actuel des comptes de la Commission

Au *tableau 1* figure la situation de trésorerie à la fin de l'exercice de 1979. L'état des comptes présentait alors un solde de US\$ 32.890,42. Le total des contributions en instance de recouvrement s'élève à US\$ 40.392,94. L'année fiscale s'est terminée avec un solde négatif de US\$ 23.211,53 qui a été couvert à charge du Fonds de roulement (*tableau 7*).

Le *tableau 2* fait état des contributions des pays membres. Il reste à percevoir les contributions au budget de 1980 du Bénin et du Sénégal, ainsi que le reste des versements partiels du Ghana et de l'Espagne. Le total des contributions en instance de recouvrement pour couvrir le budget de 1980 et ceux d'années antérieures s'élève donc en tout à US\$ 72.964,93.

Au *tableau 3* figurent le budget et les frais encourus et réglés à la fin de l'année fiscale, qui se termine avec un solde positif de US\$ 121.780,66. La Commission a décidé d'affecter ce montant au Fonds de roulement.

4. Observations générales par chapitre

Chapitre 1: Salaires

L'absence temporaire du Secrétaire exécutif adjoint, la limitation au maximum du recours à du personnel intérimaire et les circonstances générales mentionnées ci-dessus nous donnent un solde positif très important.

Chapitre 2: Voyages

Le Rapport administratif (COM/80/9) énumère les voyages réalisés par le personnel du Secrétariat. En outre, ce chapitre comprend les frais de déplacement du Secrétaire exécutif adjoint et de sa famille pour cause de congé au pays.

Chapitre 3: Réunions

Les dépenses réelles de ce chapitre sont proches de la somme consignée au budget, comme le démontre l'état des dépenses dans le tableau ci-dessous.

i)	Interprétation simultanée	US\$ 10.264,56
ii)	Personnel supplémentaire	8.490,59
	(a) 2 traductrices multilingues	
	(b) 1 hôtesse	
	(c) 1 hôtesse auxiliaire	
	(d) 1 opérateur (machine photocopie)	
	(e) 1 opérateur auxiliaire	
iii)	Secrétariat	
	(a) heures supplémentaires (catégorie G)	6.492,00

(b)	transports et repas pendant la réunion et déménagement du matériel des bureaux à l'hôtel et vice-versa	4.278,06
iv)	Hôtel: salles de conférence et cafétéria (pause café)	11.081,82
v)	Société Cymen (équipement électronique)	4.509,47
vi)	3 machines Rank Xerox modèles 7000-4500-3100 en location	5.319,47
vii)	Matériel de bureau et location de machines à écrire	6.100,78
	<i>Total</i>	<i>US\$ 56.536,75</i>

Chapitre 4: Publications

La préparation des publications suivantes a été imputée à ce chapitre.

- Rapport biennal 1978-79, II^e partie (anglais, français, espagnol)
- Bulletin statistique, Vol. 9 (1978) - version définitive
- Bulletin statistique, Vol. 10 (1979) - version préliminaire
- Bulletin statistique, données historiques - projet
- Recueil de documents scientifiques, Vol. IX (1-2-3) - documents SCRS 1979
- Recueil de documents scientifiques, Vol. X - Thonidés tropicaux juvéniles, 1979
- Recueil de documents scientifiques, Vol. XI - Journées d'étude sur le thon rouge, 1979
- Recueil de documents scientifiques, Vol. XII - Sous-comité du listao, 1979
- Recueil de documents scientifiques, Vol. XIII - Thonidés tropicaux juvéniles, 1980
- Recueil de données statistiques, Vol. 15
- Recueil de données statistiques, Vol. 16
- Séries statistiques, Vol. 9
- Bulletin d'information (3 numéros)

Comme on pourra le constater, cette année le nombre des publications, dont certaines sont très volumineuses, a considérablement augmenté. L'emploi de la machine IBM Composer a permis la composition du rapport biennal dans les bureaux même du Secrétariat (dans les trois langues officielles de la Commission), ce qui a nettement réduit les frais correspondants.

Chapitre 5: Matériel de bureau

Le crédit est nettement dépassé à cause de l'installation de la climatisation dans les locaux supplémentaires du Secrétariat, l'achat de meubles et de machines à écrire.

Chapitre 6: Frais de bureau

Ce chapitre englobe les dépenses en fournitures de bureau, reproduction de documents (Rank Xerox), frais de port, télégraphe, télex, téléphone, électricité, nettoyage des bureaux, ainsi que le cautionnement et les honoraires du commissaire aux comptes, etc. Le détail de ces dépenses est le suivant.

RAPPORT CICTA 1980-81 (I)

Téléphone	US\$ 4.294,19	Fournitures de bureau	US\$ 4.589,34
Télégraphe	1.818,83	Crédit et caution	1.697,91
Télex	1.640,31	Commissaire aux comptes	1.000,00
Correspondance	15.608,29	Loyer 3ème étage	
Nettoyage bureaux	2.206,29	(versement anticipé)	2.500,00
Electricité	4.773,62	Peinture 3ème étage	2.000,00
Photocopie (Rank Xerox)	6.474,67	Divers	5.772,93
		<i>Total</i>	<i>US\$ 54.376,42</i>
		Remboursement gouvernement espagnol pour paiement loyer et autres	6.818,18
		<i>Total</i>	<i>US\$ 47.558,24</i>

Chapitre 7: Divers

Ce chapitre comprend les frais mineurs, tels que réparations (plomberie, réparation de mobilier, contrats d'entretien du matériel, etc.) et transports locaux pour les besoins du bureau, ainsi qu'en général toutes les dépenses qui ne sont pas imputables aux autres chapitres.

Chapitre 8: Coordination de la recherche

(a) Personnel

Le personnel se compose des personnes suivantes: V. Nordström (analyste de systèmes, D. DaRodda et O.M. Rodriguez (assistantes statisticiennes) et R. Moreno (auxiliaire administratif). Ce poste du chapitre 8 englobe de plus les dépenses entraînées par le maintien d'observateurs à Tenerife, Las Palmas, St. Maarten et Le Cap.

Indépendamment des circonstances générales, le solde positif élevé s'explique par l'absence d'un bio-statisticien à temps plein.

(b) Voyages

Ceci comprend les voyages du Secrétaire exécutif adjoint en Amérique du sud pour la mission relative aux statistiques, et de M. H. Farrugio en Tunisie en tant que représentant de la Commission, pour les statistiques sur le thon rouge.

(c) Matériel de bureau

Les dépenses concernent l'acquisition d'équipement et de matériel nécessaire, en particulier pour la section de statistique (meubles, télex, machines à écrire, machine à photocopier, etc.)

(d) Traitement des données

Nous sommes restés en-dessous des limites du budget, bien que la quantité de travail ait considérablement augmenté.

(e) Réunions en cours d'année

Ce poste a couvert les frais entraînés par les réunions ci-après:

- i) Responsables SCRS (Brest)
- ii) Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (Brest)
- iii) Sous-comité du listao (Brest)
- iv) Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche de l'Atlantique (CWP) (Madrid)
- v) Journées d'étude sur le thon rouge (Palerme)

Il nous faut relever les services et l'assistance prêtés par le laboratoire de Brest, qui ont facilité le déroulement des réunions et ont nettement réduit les frais encourus.

(f) Divers

Ont été imputés à ce poste les prix du tirage au sort des marques récupérées et, dans une certaine mesure, la compilation des données statistiques, et une partie des dépenses correspondant à l'achat de matériel.

II. BUDGET SPECIAL LISTAO

1. Situation des contributions

L'année fiscale 1979 s'est terminée avec un solde négatif de US\$ 3.068,17 qui a été compensé par un montant provenant du Fonds de roulement du Budget ordinaire (tableau 6). Le budget spécial listao de 1980 s'élève à US\$ 185.840 (voir l'Appendice 6 à l'Annexe 6 des comptes rendus de 1979).

Le *tableau 4* fait état de la situation des contributions des pays membres. Les contributions listao de plusieurs pays sont encore en instance de recouvrement; le montant total est de US\$ 44.686,69.

2. Examen des comptes du budget spécial

Le *tableau 5* présente l'état du budget et des dépenses encourues à la fin de l'année fiscale, laquelle se termine avec un solde positif de US\$ 66.472,92.

A l'époque où fut approuvé le budget, on avait ménagé un solde positif qui permette de poursuivre les activités du programme sans que leur déroulement normal puisse être affecté, au début de 1981, par les éventuels retards dans le versement des contributions.

Un Fonds de roulement spécial est donc créé, auquel est affecté ce solde positif, destiné exclusivement aux besoins du programme.

Activités du programme

(a) Marquage

Comprend surtout l'acquisition, la diffusion et l'expédition du matériel de marquage (marques, aiguilles, etc.) et de 2.500 tee-shirts destinées aux récompenses pour retour de marque.

(b) Statistiques

Comprend le matériel d'échantillonnage, les pavillons destinés aux navires de recherche et une aide financière aux programmes d'échantillonnage.

Services de coordination

(a) Salaires

Comprend: P.E.K. Symons (Coordinateur du programme), B. Fernandez de Bobadilla (secrétaire à mi-temps) et, depuis novembre, D. Magermans (secrétaire-assistante du programme).

(b) Equipement et matériel

Comprend: ichtyomètres, machines à écrire, meubles et appareils d'air conditionné.

(c) Déplacements

Comprend les voyages du Coordinateur du programme, le Dr. Symons, à Cuba, au Vénézuéla et au Brésil pour rassembler des données statistiques (listao); à Brest pour assister à la réunion du Sous-comité du listao; à La Jolla (Etats-Unis) dans le cadre de la préparation des manuels du programme.

(d) Frais de fonctionnement et contrats

Comprend: publications, dépliants et brochures du programme, matériel divers de secrétariat, reproduction de documents et frais de port.

III. AUTRES TABLEAUX DU BUDGET

1. Ventilation du Fonds de roulement

Le *tableau 6* présente la situation des Fonds de roulement correspondant aux deux

budgets, séparément, à la fin de l'année fiscale. Budget ordinaire: US\$ 180.054,62; budget listao: US\$ 66.472,92.

2. Revenus et dépenses

Le *tableau 7* fait état du total des revenus et dépenses au cours de l'exercice de 1980, correspondant au budget ordinaire comme au budget spécial.

3. Situation de trésorerie des deux budgets

Le *tableau 8* présente la situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale. Le total, qui comprend les deux budgets, s'élève à US\$ 147.921,01.

4. Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année fiscale 1980

Le bilan à la fin de l'année fiscale 1980, extrait du rapport du Commissaire aux comptes, figure ci-joint en tant que *tableau 9*.

TABLEAU I

Situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1979
(comprend le budget ordinaire et le budget spécial listao)

<i>Actif</i>	<i>US\$</i>	<i>Passif</i>	<i>US\$</i>
1. Banco Exterior de España		1. Fonds de Roulement	77,561.96
(a) Compte courant	30,125.69		
(b) Compte pesetas intérieures	114,217.89	2. Fonds programme de marquage (BF)	1,998.46
(c) Compte pesetas convertibles	17,395.69		
2. En caisse	<u>50,859.00</u>	3. En faveur de:	
(US\$ = 66 ptas) = 182,472.58	<u>2,764.73</u>	- Brésil	813.00
	32,890.42	- Espagne (1978)	2,781.64
		- Etats-Unis (budget spécial listao, 1980)	18,272.00
3. Contributions en instance de recouvrement			
(a) Budget ordinaire	40,392.94		
(b) Budget spécial listao	1,863.00		
4. Solde négatif			
(a) Budget ordinaire	23,211.53		
(b) Budget spécial listao	3,068.17		
(c) Pour arrondir le total des contributions	<u>1.00</u>		
TOTAL	101,427.06	TOTAL	101,427.06

TABLEAU 2

Situation des contributions des pays membres en 1980 - Budget ordinaire de la Commission (US \$)

<i>Pays</i>	<i>Solde 1979</i>	<i>Contributions au budget de 1980 approuvées par la Commission</i>	<i>Contributions régliées au budget de 1980</i>	<i>Autres contributions</i>	<i>Solde</i>
Angola	--	20,912	20,912.00 (15/ X/80)	--	--
Bénin	--	4,387	--	--	- 4,387.00
Brésil	+ 813.00	15,365	15,365.00 (10/VI/80)	--	+ 813.00
Canada	--	14,157	14,157.00 (2/II/80)	--	--
Cap-Vert	--	9,699	9,699.00 (15/IX/80)	--	--
Cuba	- 17.99	21,197	21,197.00 (10/IX/80)	687.58	+ 669.59
France	--	98,216	98,216.00 (1/IX/80)	--	--
Gabon	- 6,178.00	4,387	4,387.00 (20/ I/81)	6,178.00	--
Ghana	- 15,184.57	23,922	23,922.00 (15/ X/80) (23/XII/80)	--	- 15,184.57
Côte d'Ivoire	- 7,826.38	31,744	31,744.00 (15/IX/80)	18,046.52	+ 10,220.14
Japon	--	52,372	52,372.00 (10/IV/80)	--	--
Corée	--	54,008	54,008.00 (15/XII/80)	--	--
Maroc	--	19,277	19,277.00 (15/IX/80)	--	--
Portugal	--	30,206	30,206.00 (29/IV/80)	--	--
Sénégal	- 11,186.00	13,254	--	--	- 24,440.00
Afrique du Sud	--	9,058	9,058.00 (15/II/80)	--	--
Espagne	+ 2,781.64	117,038	85,303.00 (1/IV/80)	--	- 28,953.36
Etats-Unis	--	58,488	58,488.00 (29/IX/80)	--	--
U.R.S.S.	--	27,313	27,313.00 (10/II/80)	--	--
TOTAL	- 40,392.94	625,000	575,624.00	24,912.10	- 72,964.93
	+ 3,594.64				+ 11,702.73

TABLEAU 3

Exercice 1980
Budget, dépenses et solde du Budget ordinaire de la Commission
(US\$)

<i>Chapitre</i>	<i>I</i> <i>Budget</i> <i>1980</i>	<i>II</i> <i>Dépenses</i> <i>réelles</i>	<i>III</i> <i>Solde</i>
1. Salaires	260.000	213.676,24	+ 46.323,76
2. Voyages	16.000	16.049,33	- 49,33
3. Réunions	58.000	56.536,75	+ 1.463,25
4. Publications	30.000	31.806,25	- 1.806,59
5. Matériel de bureau	4.000	8.394,35	- 4.394,35
6. Frais de bureau	48.000	47.558,24	+ 441,76
7. Divers	5.000	5.040,83	- 40,83
	<u>421.000</u>	<u>379.062,33</u>	+ 48.228,77
Total partiel			- 6.291,10
			+ 41.937,67
8. Coordination de la recherche			
(a) Personnel	130.000	71.703,88	+ 58.296,12
(b) Voyages	14.000	7.364,48	+ 6.635,52
(c) Matériel de bureau	7.000	8.871,53	- 1.871,53
(d) Traitement des données	28.000	23.139,12	+ 4.860,88
(e) Réunions intérimaires (sous-comités, groupes de travail, etc.)*	20.000	8.178,00	+ 11.822,00
(f) Divers	5.000	4.900,00	+ 100,00
	<u>204.000</u>	<u>124.157,01</u>	+ 81.714,52
9. Imprévus	0		- 1.871,53
Total partiel			+ 79.842,99
TOTAL	<u>625.000</u>	<u>503.219,34</u>	+ 121.780,66

* Nouveau poste.

TABLEAU 4

Situation des contributions des pays membres en 1980 - Budget spécial listao (US \$)

<i>Pays</i>	<i>Solde 1979</i>	<i>Contributions au budget de 1980 approuvées par la Commission</i>	<i>Contributions régliées budget de 1980</i>	<i>Autres contributions</i>	<i>Solde</i>
Angola	---	3,762	3,762.00 (15/ X/80)	---	---
Bénin	- 246	1,087	---	---	- 1,333.00
Brésil	---	3,629	3,629.00 (10/ VI/80)	3,629.00	+ 3,629.00
Canada	---	4,585	4,585.00 (2/ II/80)	---	---
Cuba	---	6,383	6,383.00 (10/ IX/80)	194.41	+ 194.41
France	---	30,214	30,214.00 (20/ IX/80)	---	---
Gabon	- 246	1,087	1,087.00 (20/ I/80)	246.00	---
Ghana	- 1,371	6,068	5,089.31 (23/XII/80)	---	- 2,349.69
Côte d'Ivoire	---	6,143	6,143.00 (15/ IX/80)	1,521.49	+ 1,521.49
Japon	---	17,628	17,628.00 (10/ IV/80)	---	---
Corée	---	18,919	18,919.00 (15/XII/80)	---	---
Maroc	---	4,938	4,938.00 (15/ IX/80)	---	---
Portugal	---	8,532	8,532.00 (29/ IV/80)	---	---
Sénégal	---	4,666	---	---	- 4,666.00
Afrique du Sud	---	2,258	2,258.00 (15/ II/80)	---	---
Espagne	---	36,338	---	---	- 36,338.00
Etats-Unis	+ 18,272*	21,223	2,951.00 (1/ X/80)	---	---
U.R.S.S.	---	8,379	8,379.00 (10/ II/80)	---	---
TOTAL	- 1,863	185,839	124,497.31	5,590.90	- 44,686.69
	+ 18,272				+ 5,344.90

* Paiement effectué en 1979.

TABLEAU 5

Exercice 1980
Budget, dépenses et solde du Budget spécial listao
(US\$)

	<i>I</i>	<i>II</i>	<i>III</i>
	<i>Budget 1980</i>	<i>Dépenses réelles</i>	<i>Solde</i>
Activités			
Marquage avec marques à dard	60.000	28.297,50	+ 31.702,50
Amélioration des statistiques (échantillonnage intensif et dans les ports)	35.000	8.805,34	+ 26.194,66
Identification biochimique des stocks (génétique)	8.000	-	+ 8.000,00
Total partiel	103.000	37.102,84	+ 65.897,16
Services de coordination ICCAT			
Salaires	58.440	56.425,20	+ 2.014,80
Matériel et fournitures de bureau	3.400	5.977,73	- 2.577,73
Frais de voyage	8.000	7.319,99	+ 680,01
Frais de fonctionnement et contrats	13.000	12.541,32	+ 458,68
			+ 3.153,49
			- 2.577,73
Total partiel	82.840	82.264,24	+ 575,76
TOTAL	185.840	119.367,08	+ 66.472,92

TABLEAU 6

I. Ventilation du fonds de roulement -- Budget ordinaire (US \$)

A la fin de l'année fiscale 1978		63,441.59
Contribution Bénin 1978 non prévue au budget		3,103.48
Contribution Bénin 1979 non prévue au budget		3,220.00
Intérêts bancaires		7,698.22
Différences taux de change		<u>98.67</u>
TOTAL		77,561.96
Ce fonds a servi à compenser le solde négatif du:		
(a) Budget ordinaire	23,211.53	
(b) Budget spécial listao	3,068.17	
(c) pour arrondir total des contributions	<u>1.00</u>	
	26,280.70	<u>26,280.70</u>
A la fin de l'année fiscale 1979		51,281.26
Intérêts bancaires en 1980		6,036.54
Vente des publications de l'ICCAT en 1980		<u>450.00</u>
		57,767.80
Solde 1980		121,780.66
Différence taux de change		<u>506.16</u>
TOTAL		180,054.62

II. Ventilation du fonds de roulement -- Budget spécial listao (US \$)

Solde budget 1980	66,472.92
-------------------	-----------

TABLEAU 7

Etat des Recettes et Dépenses
Budget ordinaire de la Commission et Budget spécial Listao

<i>Recettes</i>	<i>US\$</i>	<i>Dépenses</i>	<i>US\$</i>
Caisse et banque à la fin de l'exercice de 1979	32.890,42	Du budget ordinaire de 1980	503.219,34
Recettes relevant du budget ordinaire 1980	575.624,00	Du budget spécial listao de 1980	<u>119.367,08</u>
Recettes relevant du budget spécial listao 1980	124.497,31	Total des dépenses	622.586,42
Autres contributions au budget ordinaire	24.912,10	En caisse et banque	147.921,01
Autres contributions au budget spécial listao	5.590,90		
Intérêts bancaires	6.036,54		
Vente des publications de l'ICCAT	450,00		
Différences taux de change	<u>506,16</u>		
TOTAL	770.507,43	TOTAL	770.507,43

TABLEAU 8

Balance des budgets Ordinaire et Spécial listao

<i>Actif (US\$)</i>		<i>Passif (US\$)</i>	
En caisse et banque	147.921,01	Fonds de roulement	
		a) budget ordinaire	180.054,62
Contributions en instance de règlement		b) b. spécial listao	66.472,92
a) budget ordinaire	72.964,93	Fonds programme	
b) b. spécial listao	44.686,69	marquage thon rouge	1.998,46
	117.651,62	117.651,62	
Pour arrondir	1,00	Trop-perçu	
		Brésil	
		- budget ordinaire	813,00
		- budget spécial listao	3.629,00
		Cuba	
		- budget ordinaire	669,59
		- budget spécial listao	194,41
		Côte d'Ivoire	
		- budget ordinaire	10.220,14
		- budget spécial listao	1.521,49
TOTAL	265.573,63	TOTAL	265.573,63

Tableau 9. Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique - Bilan à la fin de l'exercice de 1980.

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
<i>Disponible</i>		<i>Patrimoine acquis</i>	
Banco Exterior de España		D'exercices antérieurs	\$ 66.357,58
Compte dépôt	\$ 106.583,39	En 1980	<u>\$ 29.582,37</u>
C/c 82-31279	\$ 34.982,37		\$ 95.939,95
C/c 30-17632A	Pts 525.248,33		
C/c 30-17329F	Pts - 11.794,31		
Caisse	<u>Pts 45.809,00</u>	<i>Fonds de Roulement</i>	
A Pts 88 - US\$ 1	Pts 559.263,02	Selon le détail ci-joint	\$ 180.054,62
Total	<u>\$ 147.921,01</u>		
<i>Exigible</i>			
De budgets antérieurs:		<i>Excédent listao</i>	\$ 66.471,92
Ghana	\$ 16.555,57		
Sénégal	\$ 11.186,00		
Bénin	<u>\$ 246,00</u>		
	\$ 27.987,57	<i>Excédent marquage</i>	\$ 1.998,46
Budget ordinaire:			
Bénin	\$ 4.387,00		
Espagne	\$ 28.953,36		
Sénégal	<u>\$ 13.254,00</u>		
	\$ 46.594,36		
Listao 1980:		<i>Revenus anticipés,</i>	
Bénin	\$ 1.087,00	<i>pays membres</i>	
Ghana	\$ 978,69	Brésil	\$ 4.442,00
Espagne	\$ 36.338,00	Côte d'Ivoire	\$ 11.741,63
Sénégal	<u>\$ 4.666,00</u>	Cuba	<u>\$ 864,00</u>
	\$ 43.069,69		\$ 17.047,63
<i>Immobilisations</i>			
Avant 1980	\$ 66.083,38		
En 1980	<u>\$ 29.582,37</u>		
	\$ 95.670,75		
<i>Cautions</i>			
	<u>\$ 269,20</u>		
TOTAL ACTIF	\$ 361.512,58	TOTAL PASSIF	\$ 361.512,58
Mobilier cédé par le Sous-secrétariat de la Marine marchande espagnole	\$ 3.365,38	Sous-secrétariat de la Marine marchande espagnole, pour mobilier cédé	\$ 3.365,38

Madrid, le 5 mai 1981

Le Secrétaire exécutif:
O. Rodriguez-Martin

Certifié conforme:
A. Oliver y Trujillo

RAPPORT DU SECRETARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

COM-SCRS/80/15 (Révisé)

I. Statistiques et échantillonnage

1. Recueil de statistiques de 1979 par l'intermédiaire des administrations nationales

On a procédé de la même façon que les années précédentes. Des rappels, lettres, appels téléphoniques et télégrammes ont été envoyés aux pays qui n'avaient pas soumis leurs statistiques à la Commission. Le tableau 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 8 fait état des progrès réalisés par les administrations nationales et le Secrétariat.

En 1980, la transmission des données de la Tâche I (statistiques de capture nominale annuelle), Tâche II (statistiques de prise et effort) et Tâche III (données biologiques) a souffert un retard considérable. La plupart des pays nous ont toutefois signalé leurs chiffres de capture avant la compilation du Bulletin statistique (voir le tableau 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 8).

2. Echantillonnage dans les ports par le Secrétariat

Le Secrétariat a poursuivi en 1980 son travail de collecte de registres de pêche et de fréquences de taille sur les palangriers dans les ports de transbordement de l'Atlantique. Une personne a été recrutée sur place à Las Palmas, Tenerife, St. Maarten et Le Cap pour travailler à mi-temps à la coordination de ce travail.

En 1979, des navires coréens et panaméens qui étaient basés à Las Palmas et Tenerife ont quitté l'Atlantique. D'autres navires se sont déplacés de Tenerife à Cumana, Vénézuéla. Ceci fait que le transbordement aux îles Canaries a nettement baissé, alors que près de 7.000 TM de thonidés ont été débarqués au Vénézuéla. De même, de nombreux navires taiwanais qui auparavant débarquaient leurs prises à Las Palmas se sont déplacés à Montévidéo, Uruguay.

Malheureusement, le budget assez restreint de 1979 n'a pas permis au Secrétariat de réajuster son programme d'échantillonnage au port et d'étendre la couverture de données à ces deux ports. Le taux d'échantillonnage dans les ports a par conséquent diminué d'une façon accusée, entraînant une augmentation des biais dans la couverture des registres de bord.

Au début de l'année 1980, le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu en Amérique du Sud et a rassemblé le plus grand nombre d'informations possible dans le but de corriger ces données biaisées d'échantillonnage. Il a également envoyé un échantillonneur à titre temporaire dans les ports de Cumana (Vénézuéla) et de Montévidéo (Uruguay). Nous espérons que cette mesure nous permettra d'obtenir pour ces flottilles une couverture de données plus complète.

II. Traitement des données (banque ICCAT)

1. Services

Un contrat a de nouveau été signé avec Infomet en 1980 pour la gestion des données ICCAT. Le prix de l'unité a augmenté d'environ 15 % par suite de l'inflation. Cette année, le système est arrivé à un point de saturation, ce qui a présenté de nouvelles difficultés. A l'avenir, tout traitement de données assez urgent entraînera une augmentation des coûts. A l'heure actuelle, tout le travail est traité par lots sans caractère d'urgence, afin de réduire les frais d'exploitation.

2. Traitement des données

En 1980, le volume de traitement des données a de nouveau nettement augmenté. Ci-après la liste des principales tâches accomplies dans le courant de l'année:

- a) Mise à jour de toutes les bases (Tâche I, prise et effort et données biologiques.
- b) Introduction et traitement des statistiques sur l'échantillonnage au port (Séries statistiques 9).
- c) Compilation des données historiques du Bulletin statistique (provisoire) et mise à jour de la base des données historiques.
- d) Répartition des données de prise de la Tâche I dans les zones les plus importantes, en utilisant les données de la Tâche II et biologiques (SCRS/80/30).
- e) Préparation de fichiers de données pour la réunion du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles.
- f) Diffusion du Bulletin statistique.
- g) Diffusion des toutes dernières données reçues (Recueil de données, Vols. 15 et 16).
- h) Préparation de tableaux de prises par espèces pour le rapport du SCRS (rapports de 1979 et de 1980).
- i) Mise au point de la base de données de prise et effort sur le thon rouge.
- j) Progrès réalisés dans la compilation de la base de données biologiques sur le thon rouge.
- k) Mise à jour du fichier de marquage et diffusion d'une récapitulation annuelle des retours de marquages.
- l) Exécution et distribution de bandes magnétiques, à la demande des pays membres.

3. Diffusion de l'information et publications

a) *Estimations précoces*

Avril 1980 -- estimations pour tout 1979.

Octobre 1980 -- estimations premier semestre 1980.

b) Bulletin statistique

Février 1980 -- Vol. 9 (définitif).
 Septembre 1980 -- Vol. 10 (provisoire).

c) Bulletin statistique historique

Septembre 1980 -- Publication (limitée) du Vol. 1 (provisoire).

d) Recueil de données

Vol. 15	Mars 1980	Novembre 1979-février 1980
Vol. 16	Octobre 1980	Mars 1980-septembre 1980

Suite à une recommandation formulée par le SCRS, le Recueil de données fournit maintenant le "taux de couverture" dans le tableau 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 8 sur les prises et l'effort.

e) Recueil de documents scientifiques

Vol. IX (1-2-3)	Avril 1980	Documents SCRS 1979
Vol. X	Février 1980	Rapport du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (Abidjan, 1979)
Vol. XI	Septembre 1980	Rapport des Journées d'étude sur le thon rouge (Santander, 1979)
Vol. XII	Mars 1980	Rapport du Sous-comité du listao (Las Palmas, 1979)
Vol. XIII	Octobre 1980	Rapport du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (Brest, 1980)

f) Séries statistiques

Vol. 9	Juillet 1980	Résumé de l'échantillonnage au port
--------	--------------	-------------------------------------

III. Bio-statistique

M. M. Laurent, bio-statisticien, a quitté FICCAT à la fin de l'année 1979 pour raisons personnelles. Suite aux recommandations formulées par le SCRS, le Secrétariat n'a pas engagé de bio-statisticien à titre permanent en 1980; cependant, des programmes ont été réalisés sous contrat, et certains travaux ont été effectués par le personnel du Secrétariat.

1. Recompilation de la base de données Tâche I

Une des recommandations du SCRS en 1979 était d'estimer les statistiques de la Tâche I d'une façon aussi réaliste que possible, au lieu d'utiliser les statistiques officielles. Suite à cette décision, le Secrétariat a introduit les changements suivants dans la base Tâche I (et par conséquent, dans le Bulletin statistique).

a) *Estimations des prises de thon obèse-albacore pour toutes les flottilles tropicales*

Toutes les prises combinées d'albacore et de thon obèse qui avaient été signalées auparavant comme étant de l'albacore ont été étudiées de nouveau, et enregistrées selon les procédures adoptées par le SCRS à sa dernière réunion (voir SCRS/80/30 pour plus amples détails).

b) *Séparation nord-sud des prises de thon obèse*

Lors de la réunion de 1979 du SCRS, les stocks de thon obèse avaient été analysés selon deux hypothèses: un stock unique pour tout l'Atlantique, et deux stocks séparés, l'un dans l'Atlantique nord et l'autre dans l'Atlantique sud (5°N étant la ligne de séparation). Pour faciliter le travail, toutes les prises de thon obèse signalées antérieurement, ainsi que les estimations révisées des prises de cette espèce par les flottilles tropicales, ont été séparées entre nord et sud. On a utilisé pour cela les données de prise et effort Tâche II (voir SCRS/80/30).

c) *Séparation est-ouest des prises d'albacore*

En utilisant les données Tâche II, pratiquement toutes les prises d'albacore ont été séparées entre est et ouest atlantique (à 30°W). Nous espérons que cette amélioration facilitera les études d'évaluation des stocks.

2. Séparation nord-sud des prises de germon

La distribution géographique des prises et de l'effort de la flottille palangrière taiwanaise a toujours fait l'objet de discussions; en effet, les deux jeux Tâche II, l'un fourni par l'Université de Taiwan et l'autre par l'ICCAT, ne concordaient pas. Pour régler ce problème, le Secrétariat a signé un contrat avec une compagnie japonaise qui a ensuite engagé les services de l'Université de Taiwan pour le calcul des statistiques de débarquement par port de la flottille taiwanaise (voir SCRS/80/67).

3. Statistiques sur le thon rouge de la Méditerranée

En 1979, un programme visant à améliorer les statistiques sur le thon rouge de la Méditerranée a été mis sur pied par le bio-statisticien de l'ICCAT. Ce travail a été poursuivi en 1980 par le Secrétariat et par des bio-statisticiens sous contrat. Début juin, l'ICCAT a chargé M. H. Farrugio (France) de recueillir les données des madragues tuni-

siennes. M. Farrugio s'est donc rendu en Tunisie, où il a rassemblé les données de prise et de taille des madragues pour 1980 et les années antérieures. Le rapport de sa mission figure en tant que document SCRS/80/29.

Lors des Journées d'étude sur le thon rouge, tenues à Santander en 1979, il était entendu que M. M.L. Parrack (Etats-Unis) serait chargé de rassembler toutes les données de taille disponibles sur le thon rouge et de créer et mettre au point un fichier pour ces données. De son côté, le Secrétariat rassemblerait toutes les données de prise et effort et préparerait le fichier correspondant. Vers la mi-juin, le travail étant presque achevé des deux côtés, M. Parrack a visité le Secrétariat; toutes les bases de données ont été contre-vérifiées et épurées le plus possible.

Le Secrétariat a profité de cette occasion pour réunir les scientifiques de la Méditerranée. Cette rencontre a eu lieu à Palerme les 7 et 8 juillet 1980. MM. Piccinetti, Arena et Sara (Italie) s'étaient chargés des préparatifs de la réunion, à laquelle assistaient également MM. Farrugio, Parrack et Miyake. Pour plus amples détails sur ce sujet, voir le document SCRS/80/28.

4. Examen de l'échantillonnage des thonidés tropicaux capturés en surface

Le Secrétariat a l'intention d'envoyer sous peu un bio-statisticien dans les ports de débarquement de la côte africaine pour étudier l'identification des espèces et les problèmes d'échantillonnage de taille. Ce programme a malheureusement été remis à 1981, faute d'autorisation de la part du SCRS et des pays membres quant aux endroits où cette personne pouvait travailler.

IV. Programme de marquage

Aucune campagne n'a été organisée cette année par le Secrétariat. Néanmoins, une grande quantité de marques et de matériel a été fournie à plusieurs pays pour faciliter leur travail. Ces opérations de marquage ont été attribuées au Programme listao; néanmoins, bon nombre de ces marques ont pu être utilisées pour des thonidés autres que le listao, à charge du budget ordinaire de la Commission.

Le tirage au sort a eu lieu cette année à Brest, France, à l'occasion de la séance d'ouverture de la réunion du Sous-comité du listao, le 2 juin 1980. Deux prix, chacun de US\$ 300, ont été décernés respectivement à un patron américain et à un pêcheur sénégalais.

V. Programme de l'Année internationale du listao

Le Marquage et l'Amélioration des statistiques de pêche sont les deux plus importantes activités du programme listao. Les préparatifs du Marquage ont comporté l'acquisition et la diffusion de matériel, une publicité concernant le programme et les récompenses, et la commande d'aiguilles de marquage, de tee-shirts destinés aux récompenses et des marques proprement dites. L'IATTC et le "Southwest Fisheries Marine Center", tous deux de La Jolla, nous ont beaucoup aidé à acquérir ce matériel; les Etats-Unis nous ont également fourni des marques destinées à d'autres pays.

Des centres de récupération de marques ont été établis dans plusieurs ports pour permettre d'obtenir des renseignements sur le marquage et de réunir des échantillons prélevés sur des poissons marqués. Ces centres sont également chargés de distribuer les récompenses. Tout le matériel et les instructions sont prêts pour l'Année internationale du listao.

Des manuels d'opération, ainsi que les formulaires correspondants, ont été préparés pour l'amélioration des statistiques. La première ébauche fut élaborée au printemps 1980 par le Secrétariat, puis remaniée par le "Southwest Fisheries Marine Center" au cours de l'été. Un projet définitif du manuel de croisière a été diffusé en juillet pour commentaires. Le projet du deuxième manuel, destiné aux observateurs et techniciens à bord des navires, a été testé sur le terrain au mois de septembre par M. A. Fonteneau. Les versions définitives de ces deux manuels et leurs traductions, ainsi qu'un troisième "Manuel de laboratoire", seront diffusés au printemps de 1981.

CHAPITRE II

Comptes Rendus des Réunions

COMPTES RENDUS DE LA DEUXIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

Madrid (Espagne), 12-18 novembre 1980

Sommaire

Comptes rendus des Séances Plénières

- Annexe 1 - Ordre du jour
- Annexe 2 - Liste des participants
- Annexe 3 - Discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et des Pêches d'Espagne
- Annexe 4 - Discours d'ouverture du Président de la Commission
- Annexe 5 - Tableau résumé de la situation actuelle des mesures de réglementation prises par les gouvernements des pays membres
- Annexe 6 - Rapports des sous-commissions
- Annexe 7 - Rapport du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD)
- Annexe 8 - Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

Première séance plénière - Ouverture - 12 novembre 1980

Point 1 - OUVERTURE

1.1 La Commission a tenu sa Deuxième réunion extraordinaire à l'hôtel Castellana, à Madrid, sous la présidence du Dr. L. Koffi (Côte d'Ivoire). Le Dr. Koffi a rappelé que cette réunion avait été décidée à la réunion ordinaire de 1979 de la Commission, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur, dans le but d'évaluer le déroulement du travail scientifique, se prononcer sur des mesures de gestion si celles-ci s'avèrent nécessaires, et examiner de nouveau le budget de la deuxième partie de la période biennale 1980-81 et le budget spécial de l'Année internationale du listao. Le président a présenté M. J. Lamo de Espinosa, Ministre de l'Agriculture et des Pêches d'Espagne.

1.2 M. Lamo de Espinosa a souhaité la bienvenue à tous les délégués, scientifiques et observateurs qui assistaient à la réunion (son discours figure à l'Annexe 3). Il a indiqué que l'Espagne avait récemment procédé à une refonte administrative, et que les services

des pêches et de l'agriculture formaient maintenant un même ministère. M. Lamo de Espinosa estime que le fait que l'ICCAT ait son siège en Espagne est un privilège pour son pays, étant donné l'avenir réservé à la Commission. Il a observé que les scientifiques, les délégués et le Secrétariat avaient réalisé d'excellents progrès vers une meilleure compréhension des ressources en thonidés. Certaines difficultés statistiques ont été résolues par les administrations nationales et les scientifiques, dont les espagnols. Il a indiqué que les modifications récentes du régime international de pêche a obligé son pays à procéder à une restructuration à long terme de l'industrie de la pêche, mais que, du fait de la crise énergétique, la tendance actuelle est vers une action à moyen terme. Il espère que la nouvelle organisation permettra de gérer et exploiter de façon efficace les ressources en poisson.

1.3 Le président, Dr. L. Koffi, a officiellement ouvert les débats en accueillant tous les délégués et observateurs à la réunion de la Commission (son discours figure à l'Annexe 4).

1.4 Le président s'est référé aux progrès remarquables réalisés en ce qui concerne les connaissances scientifiques et l'information statistique sur les thonidés, ainsi que le Programme listao actuellement en cours. Il a félicité le président du SCRS, les scientifiques et le Secrétariat de leur travail.

1.5 Le président a ensuite fait remarquer que des progrès avaient été faits dans la gestion des thonidés. Il a souligné l'importance de l'inspection dans les ports qui fournit les moyens d'appliquer ces schémas de gestion, et l'importance d'un esprit de collaboration pour leur mise en vigueur à échelle nationale. Il espère qu'il sera également possible de veiller à une formation plus poussée des biologistes et techniciens.

1.6 Les délégations des pays membres ont été présentées (voir Annexe 2).

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ORGANISATION DE LA REUNION ET CREATION D'ORGANES SUBSIDIAIRES

2.1 La Commission a examiné l'ordre du jour qui avait été diffusé 90 jours avant la réunion.

2.2 Le délégué de l'URSS a proposé de supprimer le point 8 de l'ordre du jour, "demande d'adhésion à la Commission de la Communauté économique européenne (CEE)". Sa proposition se fonde sur le fait que ce sujet n'est pas du ressort de la Commission et ne devrait, de toutes façons, être traité qu'une fois instaurée la procédure d'adoption d'amendements à la Convention ICCAT, selon les termes de l'article XIII de ladite Convention.

2.3 Le délégué de l'URSS a également observé que le document COM/80/24 n'avait pas été reçu par le Parti soviétique avant le départ pour Madrid de la délégation. Des débats ont eu lieu à cet égard, et plusieurs pays ont signalé ne pas avoir reçu ce document. La lettre (note explicative) de la CEE qui y était jointe, datée du 7 octobre,

était parvenue au Secrétariat le 15. Le document et sa traduction furent diffusés le 19.

2.4 Au cours de la discussion, il a été signalé que l'incorporation de ce point à l'ordre du jour avait été proposée à la réunion de 1979 de la Commission, et que par la suite toutes les procédures légales avaient dûment été respectées. Toutefois, cette note explicative a été diffusée très tardivement, alors qu'il avait été recommandé que ceci soit fait en juin. La plupart des délégués ont signalé qu'il était utile que ce point soit inclus à l'ordre du jour, du fait que son maintien ne préjuge en aucune façon de la tendance des décisions à prendre. La Commission pourrait ainsi échanger des points de vue sur cette question, qui ferait l'objet de discussions plus approfondies ultérieurement.

2.5 Suite à la proposition de l'URSS, il a été demandé à chaque délégation de se prononcer sur la suppression du point 8 de l'ordre du jour. L'URSS a voté en faveur de sa suppression, alors que 15 pays (Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc et Portugal) ont voté contre. Cuba a indiqué qu'elle ferait sienne l'opinion de la majorité en ce qui concerne les débats sur ce point, tant que ceci n'impliquera aucune prise de décision de sa part. N'ayant pas reçu la notice explicative et n'étant donc pas en mesure de présenter les critères officiels.

2.6 La Commission a décidé que ce point resterait à l'ordre du jour, étant bien entendu qu'aucune décision à cet égard ne pouvait être prise à l'heure actuelle. Il a été décidé, à la demande de l'Espagne, que les débats sur ce point 8 reprendraient en séance plénière de la Commission, et non du STACFAD.

2.7 L'ordre du jour a été adopté sans modification (Annexe 1).

2.8 La Commission a décidé que les points 4-7, 9-15 et 25 de l'ordre du jour seraient traités par le STACFAD.

Point 3 - ADMISSION D'OBSERVATEURS

3.1 Tous les observateurs (pays et organismes internationaux) qui assistaient à la réunion ont été admis et chaleureusement accueillis (voir Annexe 2).

3.2 L'observateur de la Communauté économique européenne (CEE) a demandé à s'asseoir à côté de la délégation française, étant donné que la France est le seul pays membre de PICCAT faisant partie de la CEE.

Deuxième séance plénière - 13 novembre 1980

Point 16 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

16.1 M. A. Fonteneau (France), président du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS), a présenté le rapport du comité (Annexe 8) et a résumé les

conclusions des scientifiques. Il a tout d'abord fait un exposé sur les modèles utilisés par les experts pour l'évaluation des stocks.

16.2 Le président du SCRS a résumé les sections du rapport dans lesquelles sont présentés les résultats d'études sur la structure et l'état des stocks de chaque espèce. Il a attiré l'attention de la Commission et des sous-commissions sur les sections "Recommandations" portant sur chaque espèce.

16.3 M. Fonteneau a également signalé que le SCRS avait formulé plusieurs recommandations, et a tout particulièrement attiré l'attention de la Commission sur les recommandations suivantes:

(a) Il faut établir un dialogue plus suivi entre les scientifiques du SCRS et les délégués de la Commission. Le SCRS demande de nouveau à la Commission de formuler de façon précise les instructions et les questions qu'elle lui adresse.

(b) Les réponses à la question posée à la Commission, à savoir si le thon obèse doit être considéré comme espèce tropicale ou tempérée, figurent dans le document COM/80/25.

(c) Le SCRS a sondé l'opinion de la Commission sur la présentation adoptée cette année par le SCRS pour son rapport.

(d) Le SCRS a demandé à la Commission si les attributions du comité comprenaient l'étude des aspects économiques.

16.4 La Commission a félicité le SCRS, les scientifiques et le Secrétariat du bon travail effectué concernant les études scientifiques sur les thonidés. La Commission a fait l'éloge du président du SCRS pour son exposé précis sur les conclusions auxquelles est arrivé le comité.

16.5 La Commission a constaté que la nouvelle présentation du rapport SCRS, plus concise, rendait son contenu plus facile à appréhender, et que cette formule devrait être reprise en 1981.

16.6 Les "attributions du SCRS" figurant dans la Convention et le Règlement de FICCAT ont été réexaminées. Il est évident que ses attributions ne permettent pas au comité de s'occuper de l'aspect économique. D'autre part, les membres de la Commission pensent que cette question est très complexe et relève des normes de base de la Commission. Faute de préparation, ils ont estimé qu'ils n'étaient pas à même de traiter ce sujet au cours de la présente réunion. La Commission a décidé que cette question serait étudiée ultérieurement, et traitée au cours de prochaines sessions. Il a ensuite été noté que les attributions actuelles du SCRS (qui excluent tout aspect économique) seraient maintenues telles quelles jusqu'à nouvel ordre.

16.7 La Commission a adopté le rapport du SCRS (Annexe 8) après en avoir éclairci quelques passages.

Point 8 - DEMANDE D'ADHESION A LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

8.1 Pour la discussion de ce point de l'ordre du jour, le Secrétaire exécutif a signalé l'existence d'un document de base et de son annexe (COM/80/12 et COM/80/24-Annexe 1).

8.2 Le délégué du Japon a posé plusieurs questions à l'observateur de la Communauté économique européenne (CEE). Il s'agissait des questions ci-après:

(a) La proposition présentée par la France pour modifier la Convention serait-elle affectée par les changements introduits par la troisième Conférence sur le droit de la mer?

(b) Le Conseil des Communautés européennes détermine-t-il la compétence ou l'autorité incombant à la CEE pour ce qui a trait à la Convention de l'ICCAT?

(c) L'adhésion de la CEE à la Convention affectera considérablement les Etats membres de la Communauté autres que la France (spécialement l'Italie). Y a-t-il eu des consultations approfondies aboutissant à une coordination en la matière? En d'autres termes, les dispositions de la Convention et les recommandations adoptées dans son cadre seront-elles rendues applicables dans ces pays après l'adhésion de la CEE à la Convention?

(d) Selon l'article I de la Convention, celle-ci s'applique à toutes les eaux de l'Océan Atlantique, y compris les eaux territoriales et les zones de pêche et, par conséquent, les mesures de réglementations mises en oeuvre dans le cadre de la Convention s'y appliquent également. La compétence de la CEE dans le domaine des pêcheries s'étend-elle aux zones de pêche et aux eaux territoriales de ses Etats membres?

(e) Après l'adhésion à la Convention de l'ICCAT, la contribution à verser par la CEE sera déterminée comme le prévoient les dispositions afférentes de ladite Convention. La CEE est-elle en mesure de fournir immédiatement à l'ICCAT les statistiques de capture et de fabrication de conserve de ses Etats membres devant servir de base pour le calcul de la contribution?

La Convention de l'ICCAT comporte diverses exigences en matière statistique. La CEE en tiendra-t-elle compte même s'il existe des différences entre les méthodes statistiques utilisées par ses Etats membres?

8.3 L'observateur de la CEE a répondu comme suit:

(a) Compte tenu de l'évolution des travaux au sein de la troisième Conférence sur le droit de la mer, et notamment du stade actuel de la participation de la Communauté économique européenne, la proposition d'amendement présentée en 1979 par la France reste d'actualité et convient parfaitement, mais la Communauté serait prête à reconsidérer ce texte, si cela était jugé nécessaire, à la lumière de l'avancement des travaux susvisés.

Par ailleurs, l'observateur de la CEE a remarqué qu'au stade actuel des discussions sur les conséquences de l'adhésion de la CEE à l'ICCAT, il conviendrait d'envisager la

convocation d'une conférence de plénipotentiaires permettant d'adopter les amendements proposés. Une telle conférence devrait être convoquée par l'une des Parties contractantes et pourrait avoir lieu lors de la prochaine réunion ordinaire de la Commission.

(b) Les compétences résultent directement du traité CEE. Le Conseil des Communautés européennes a décidé en novembre 1976 que la CEE doit exercer ces compétences, notamment en ce qui concerne les conventions internationales en matière de pêche, mention spéciale étant faite de l'ICCAT. L'exercice de ces compétences incombe à l'organe exécutif de la CEE qu'est la Commission des Communautés européennes, toutefois assistée par les États membres dans les négociations.

(c) Il ressort de la réponse à cette dernière question (b) que tous les États membres ont donné, au sein du Conseil des Communautés européennes, leur accord sur les actions à entreprendre. Par ailleurs, la poursuite de ces actions fait l'objet d'un échange de vues régulier avec les États membres de la CEE, et la décision finale est prise par le Conseil.

Comme dans le cas précédent de la Convention NAFO, la Communauté adoptera la Convention ICCAT ainsi que les recommandations par la voie de règlements qui constituent le droit de la CEE et qui, en vertu de l'article 189 du traité CEE, sont directement applicables dans tous les États membres, tout comme une législation nationale. Il n'y a par conséquent ni nécessité ni possibilité de transposer ces règlements dans le droit national des États membres, et les pêcheurs de tous ces États y sont directement soumis.

(d) Comme il a été dit en réponse à la troisième question (c), la réglementation communautaire s'applique à tout le territoire de la CEE, y compris les zones de pêche exclusive et les eaux territoriales.

(e) Il n'y a nullement lieu de croire que la CEE serait moins en mesure de livrer ces statistiques que la France jusqu'à présent. De même, il n'y a aucune raison de penser que la collecte d'autres statistiques puisse être un plus grand problème pour la CEE qu'actuellement pour les autres Parties contractantes.

8.4 D'autres questions ont été posées par les délégations du Brésil, de la Côte d'Ivoire et du Canada.

(a) Sur la question posée par les délégations du Brésil et de la Côte d'Ivoire sur la portée du point D-1 du document COM/80/24, l'observateur de la CEE a remarqué qu'il ne pouvait que constater que la CEE n'entendait nullement revendiquer un nombre de voix égal au nombre de ses États membres. Par ailleurs, cette question ne présente actuellement aucun intérêt particulier, étant donné que seule la France est à la fois État membre de la CEE et Partie contractante de l'ICCAT. Il conviendrait de ne pas préjuger dès maintenant d'un éventuel changement de cette situation dans l'avenir, notamment avec l'adhésion de Parties contractantes de l'ICCAT à la CEE. Ce à quoi les délégations ci-dessus mentionnées ont objecté, en demandant que toutes les hypothèses de travail

soient fournies par la CEE afin de permettre à la Commission de se prononcer en toute connaissance de cause.

Evoquant le droit de vote unique de la CEE dans la NAFO, le délégué canadien posa la question de savoir si la CEE envisagerait le maintien des voix des Parties contractantes de l'ICCAT lors de l'adhésion de celles-ci à la CEE. L'observateur de la CEE a clairement répondu par la négative, en ce sens qu'une double participation de la CEE et de ses Etats membres est inconcevable dans le cas d'une convention internationale dont les objectifs relèvent de la seule compétence de la CEE.

(b) En réponse à la deuxième question posée par le Brésil, l'observateur de la CEE a fait remarquer que les travaux scientifiques, notamment au sein du SCRS, ne seront nullement affectés par l'adhésion de la CEE. Pour la NAFO, par exemple, la CEE a recours aux scientifiques qui continuent comme auparavant de coopérer de façon indépendante, à cette seule différence près qu'il font partie de la délégation de la CEE et sont payés pour leur mission par cette dernière.

8.5 La Commission a décidé que cet échange de vues devrait être reproduit dans les comptes rendus officiels, et qu'en temps opportun dans l'avenir la question devrait faire l'objet de nouvelles discussions.

Troisième séance plénière - 17 novembre 1980

La délégation du Gabon a présenté ses excuses pour son arrivée tardive, due à des complications administratives, et a mentionné le vif intérêt de son pays pour les études sur les thonidés et le développement de ses pêcheries. Le Gabon tentera de collaborer à toutes les activités de l'ICCAT, y compris les autorisations à accorder aux navires de recherche dans ses eaux territoriales. La Commission a accueilli avec plaisir la participation du Gabon aux débats.

Point 20 - SITUATION DES PROPOSITIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION CONCERNANT: ALBACORE, THON ROUGE ET THON OBESE

20.1 Le Secrétaire exécutif s'est référé au document COM/80/21, et au tableau récapitulatif indiquant la situation des mesures adoptées par les divers pays membres.

20.2 Le Gabon a signalé qu'en l'absence de toute pêche ou débarquement de thonidés jusqu'à maintenant de la part de flottilles étrangères, il n'avait pas mis en vigueur les mesures de réglementation de l'ICCAT. Son gouvernement a néanmoins l'intention de les appliquer dès qu'il sera nécessaire.

20.3 D'autres pays en ont profité pour préciser la date d'entrée en vigueur des réglementations sur leur territoire. Néanmoins, le Secrétaire exécutif a demandé à ce que cette information soit communiquée officiellement par écrit à la Commission. Le tableau révisé figure ci-joint en tant qu'Annexe 5.

20.4 En ce qui concerne la création d'un "comité d'infractions", les Etats-Unis ont fait remarquer qu'il existait des domaines qui demandaient une attention particulière, tels que la prise de thonidés tropicaux hors-taille, et qu'il convenait de créer un organe chargé de veiller à l'observance des réglementations ICCAT.

20.5 Cuba a signalé qu'il fallait apporter quelques éclaircissements concernant la situation du schéma d'inspection dans les ports, avant de traiter de la création d'un comité d'infractions, ces deux sujets étant étroitement liés.

20.6 Le président de la Commission a signalé que ce sujet serait traité au point 22 de l'ordre du jour.

Point 21 - AUTRES REGLEMENTATIONS EVENTUELLES A CONSIDERER

21.1 Le président du SCRS a parlé d'autres mesures de réglementation, telles que la fermeture de saisons ou de zones, qui sont actuellement sous étude au SCRS concernant la protection des thonidés tropicaux juvéniles.

Point 22 - SITUATION DU SCHEMA D'INSPECTION AU PORT

22.1 Le document COM/80/22 a été examiné. Il a été signalé que les pays suivants avaient accepté les schéma d'inspection au port: Afrique du Sud, Brésil, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon et Portugal.

22.2 Le délégué de l'URSS a fait savoir que son gouvernement s'abstenait d'accepter le schéma d'inspection au port; il a signalé qu'une inspection internationale en haute mer était plus efficace, et qu'en ce qui concerne l'URSS ce contrôle serait unilatéral en cas d'acceptation du schéma d'inspection au port. Le délégué de l'URSS a souligné que son pays avait adopté toutes les réglementations de l'ICCAT.

22.3 La Corée a reconnu la valeur des objectifs visés par l'inspection au port, mais a ajouté que le succès d'un tel schéma dépendait de la collaboration des pêcheurs, tel qu'il est mentionné dans l'article 3 du schéma d'inspection au port. Le délégué de la Corée a ajouté que ce schéma pouvait entraîner des interférences considérables et une dégradation de la qualité du poisson, et a demandé à ce que chaque pays membre informe et notifie les équipages et inspecteurs.

22.4 Le délégué de Cuba a signalé que son pays collaborerait avec tous les pays qui auraient accepté le schéma d'inspection au port, et respecterait les réglementations adoptées par l'ICCAT, celles-ci étant nécessaires pour la conservation des stocks. Le Portugal a informé officiellement la Commission de son acceptation du schéma. Le Secrétaire exécutif a relevé qu'avec le Portugal, huit pays avaient accepté le schéma d'inspection au port, et que dix pays en tout étaient nécessaires (une majorité simple) pour l'entrée en vigueur du schéma.

22.5 Il a été décidé de porter la question du "comité d'infractions" à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission.

Point 23 - PROGRAMME D'ANNEE INTERNATIONALE DU LISTAO

23.1 Le président du Sous-comité du listao, le Dr. G.T. Sakagawa (Etats-Unis) a présenté le document COM-SCRS/80/16 (rapport de la réunion du sous-comité à Brest), et a prié les délégués de se référer au rapport de la réunion tenue par le sous-comité pendant la réunion du SCRS. Le Dr. Sakagawa a insisté sur les objectifs visés par le programme, et a signalé que six campagnes de marquage avaient été effectuées et 10.700 poissons marqués. Il a mentionné que trois croisières de marquage intensif avaient eu lieu, et que les préparatifs de l'Année internationale du listao (1981) allaient bon train avec l'élaboration de manuels pour la coordination des activités. En citant les quatre objectifs du programme, le président a fait remarquer que: les prises ont déjà augmenté du fait du développement d'une nouvelle zone de pêche au large du Brésil et dans d'autres secteurs de l'Atlantique ouest; une pêcherie qui se développe actuellement au large de l'île d'Ascension prend du listao de grande taille; les répercussions de toute action sur les pêcheries en existence seront examinées en se fondant sur les données rassemblées pendant le déroulement du programme; une meilleure évaluation des pêcheries de listao sera possible avec l'analyse des données du programme l'an prochain.

23.2 Le Dr. P.E.K. Symons, Coordinateur listao de PICCAT, a fait un bref exposé sur la marche du programme, en se référant au document COM-SCRS/80/19. Il a fait remarquer que le Secrétariat avait commencé à acquérir et diffuser le matériel nécessaire pour le programme, et a expliqué le processus de versement des récompenses. Le Dr. Symons s'est également référé au document COM-SCRS/80/18 qui traite des autorisations pour les navires. Il a signalé que les Etats-Unis, l'Espagne, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Japon et la Corée ont exprimé leur intérêt pour les activités de marquage et ont déjà apposé quelques marques.

23.3 Le délégué du Cap Vert a fait part du grand intérêt de son pays pour le Programme listao; il a ajouté que le Cap Vert était très intéressé par les activités de marquage, et prendra une part active au programme dès que les difficultés administratives actuelles auront été résolues.

23.4 Le Dr. L. Koffi, président de la Commission, a tenu à souligner le profond intérêt de la Commission pour le Programme listao, et a félicité le président du Sous-comité du listao, ainsi que le coordinateur du programme et tous les scientifiques concernés, pour l'excellent travail accompli jusqu'à maintenant.

Point 24 - AUTRES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUE

24.1 Le président du SCRS a signalé que toutes les activités prévues par le comité permanent figuraient dans son rapport, et a prié la Commission de s'y référer. La Commission a fait siennes toutes les recommandations du SCRS.

Quatrième séance plénière - Clôture - 18 novembre 1980

Point 18 - RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

18.1 Le rapport de réunion des Sous-Commissions 1 à 4, ainsi que celui de la réunion commune des Sous-Commissions 1 et 4, ont été présentés par les présidents respectifs. Tous ces rapports, ainsi que les recommandations formulées, ont été adoptés par la Commission après examen (Annexe 6 ci-jointe).

Point 19 - RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DESIGNES PAR LA COMMISSION POUR LA DUREE DE LA REUNION

19.1 Aucun organe subsidiaire n'a été désigné par la Commission.

Point 17 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

17.1 Le rapport du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD) a été présenté par son président. La Commission l'a examiné en prêtant tout particulièrement attention aux points suivants de l'ordre du jour:

- Point 4 - Sous-Commissions*
 - 4.1 Révision de la répartition des espèces*
 - 4.2 Révision des membres des sous-commissions*
- Point 5 - Rapport administratif*
- Point 6 - Relations avec d'autres organismes*
- Point 7 - Publications de la Commission*
- Point 9 - Rapport 1979 du Commissaire aux comptes*
- Point 10 - Situation financière du budget ordinaire, 1980*
- Point 11 - Fonds de roulement*
- Point 12 - Révision de la seconde moitié du budget biennal, 1981*
- Point 13 - Situation financière du budget spécial listao*
- Point 14 - Révision du budget spécial listao, 1981-1982*
- Point 25 - Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission*

17.2 Une question a été soulevée, lors de l'adoption du rapport, concernant la façon dont le comité d'experts chargé de réviser les salaires et émoluments (voir le point 16 du rapport du STACFAD) allait mener à bien cette tâche. Le président du STACFAD a précisé qu'une fois le groupe formé il convoquerait une réunion pour réaliser le travail. Les conclusions seront présentées suffisamment longtemps avant la prochaine réunion de la Commission, et seront diffusées à tous les autres membres de la Commission.

Point 26 - AUTRES QUESTIONS

26.1 Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 27 - ADOPTION DU RAPPORT

27.1 Les comptes rendus des première, deuxième et troisième séances plénières, ainsi que les pièces qui y étaient jointes, ont été examinés et adoptés par la Commission.

27.2 La Commission a décidé que les comptes rendus de la quatrième séance plénière seraient approuvés par correspondance aussitôt que possible après la réunion.

Point 28 - CLOTURE

28.1 Le président de la Commission a remercié les présidents des sous-commissions, le président du SCRS et les scientifiques de leur excellente collaboration au cours des délibérations. Il a également tenu à féliciter le Secrétariat et les interprètes pour leur travail efficace.

28.2 Les débats ont été clos.

ORDRE DU JOUR

ORGANISATION DE LA REUNION

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour, organisation des réunions et création d'organes subsidiaires
3. Admission d'observateurs

ADMINISTRATION

4. Sous-commissions
 - 4.1 Révision de la répartition des espèces
 - 4.2 Révision des membres des sous-commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission
8. Demande d'adhésion à la Commission de la Communauté économique européenne (CEE)

FINANCES

(a) Budget ordinaire

9. Rapport 1979 du Commissaire aux comptes
10. Situation financière du budget ordinaire 1980
11. Fonds de roulement
12. Révision de la seconde moitié du budget biennal, 1981

(b) Budget spécial listao

13. Situation financière du budget spécial listao
14. Révision du budget spécial listao, 1981-1982
15. Révision des contributions au budget spécial listao, 1981-1982

RAPPORTS PRESENTES A LA COMMISSION

16. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)
17. Rapport du Comité permanent pour les finances et l'administration (STAC-FAD)
18. Rapports des Sous-commissions 1-4
19. Rapports des organes subsidiaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion

MESURES DE CONSERVATION DES STOCKS

20. Situation des propositions adoptées par la Commission concernant:
 - (a) Albacore
 - (b) Thon rouge
 - (c) Thon obèse
21. Autres réglementations éventuelles à considérer
22. Situation du schéma d'inspection au port

RECHERCHE

23. Programme d'Année internationale du listao
24. Autres activités de recherche et de statistique

AUTRES QUESTIONS

25. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
26. Autres questions
27. Adoption du rapport

CLOTURE

28. Clôture

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays membres

CANADA

ANGOLA

PINA FERNANDES, F.**
Chefe de Sector Estadístico
Centro de Investigação Pesqueira
cx Postal 677
Lobito

PRIMO, H.L.**
Director Nacional
Industria Pesqueira
Ministerio das Pescas
cx Postal 83
Luanda
(Chef de délégation)

BRESIL

ROSA, H.
SUDEPE
Avda. W-3, Norte Quadra 506, Bloco "C"
Edifício da Pesca
Brasília, D.F. 70.000
(Chef de délégation)

VELASCO, P.A.**
Agregado Comercial
Embajada del Brasil
c/Jacometrezo, 4
Madrid-13 (Espagne)

BECKETT, J.S.
Fisheries Research Branch
Department of Fisheries & Oceans
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
(Chef de délégation)

FRASER, W.J.**
Elmira, P.O., North Lake
Prince Edward Island

HUNTER, M.**
International Directorate
Department of Fisheries & Oceans
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6

HURLEY, P.C.F.
Biological Station
Department of Fisheries & Oceans
St. Andrews, N.B. EOG 2X0

ROCHON, R.J.**
Legal Operations Division
Department of External Affairs
Ottawa, Ontario K1A 0G2

TRUDEAU, R.**
Area Manager
Biological Station
Department of Fisheries & Oceans
St. Andrews, N. B. EOG 2X0

* A assisté au SCRS mais non à la réunion de la Commission

** A assisté à la réunion de la Commission mais non au SCRS

CAP VERT

BETTENCOURT, H.**
 Directeur Général des Pêches
 Ministère de l'Economie
 B.P. 30
 Praia
 (Chef de délégation)

FARIA, A.**
 Director Geral da Pesca Industrial
 C.P. 59
 Praia

SANTA RITA VIEIRA, H.
 Direcção Geral das Pescas
 B.P. 30
 Praia

CUBA

GARCÉS VELASCO, R.**
 Sub-Director
 Flota Atunera de Cuba
 C.P. 1
 Oficios 110
 La Habana
 (Chef de délégation)

GARCIA MORENO, B.
 Dirección de Relaciones Internacionales
 Ministerio de la Industria Pesquera
 Ensenada de Potes y Atares
 Luyanó, La Habana

PEDROSA PINTO, E.**
 Jefe Depto. Dirección Jurídica
 Ministerio de la Industria Pesquera
 Oficios y Acosto
 La Habana

FRANCE

ANTOINE, L.
 CNEXO/COB
 B.P. 337
 29273 - Brest Cédex

ARANAZ, R.**
 Syndicat des Marins
 64500 - St. Jean de Luz

BERROUET, J.**
 Syndicat des Marins
 64500 - St. Jean de Luz

CHEVALIER, M.*
 G.S.G.
 COB
 B.P. 337
 29273 - Brest Cédex

CUEFF, J.C.**
 Comité du Thon
 11, rue Anatole de la Forge
 75017 - Paris

DION, M.**
 Criée, Bureau N° 19
 B.P. 127
 29181 - Concarneau Cédex

FARRUGIO, H.*
 ISTPM
 1, rue Jean Vilar
 34200 - Sète

FONTENEAU, A.
 Centre de Recherches Océanographiques
 B.P. 2241
 Dakar (Sénégal)

GARACHE, S.**
 Direction des Pêches Maritimes
 3, place de Fontenoy
 75007 - Paris
 (Chef de délégation)

GUERALT, D.*

ISTPM

B.P. 1049

44037 - Nantes Cédex

LETACONNOUX, R.

Directeur Adjoint

ISTPM

B.P. 1049

44037 - Nantes Cédex

PIANET, R.H.

G.S.G.

COB

B.P. 337

29273 - Brest Cédex

POLO, B.**

Compagnie Saupiquet

128 Bd. Jules Verne

B.P. 949

44075 - Nantes Cédex

GABON

MA-BILUMBU, M**

Premier Conseiller

Ambassade du Gabon

Dr. Fleming, 31

Madrid-16 (Espagne)

MVE MEYE, C.**

Chef de la Division de l'Europe de l'Est

au Ministère des Affaires Etrangères

Libreville

NDJIBI, A.**

Ambassade du Gabon

Dr. Fleming, 31

Madrid-16 (Espagne)

N'DONG, M.**

Chef du Service des Pêches

B.P. 1128

Libreville

50

GHANA

KWEI, E.A. (Dr.)

Starkist International

P.O. Box 40

Tema

COTE D'IVOIRE

AMON, J.B.K.

Centre de Recherches Océanographiques

B.P. V-18

Abidjan

BARD, F.X.*

Centre de Recherches Océanographiques

B.P. V-18

Abidjan

KOFFI, L. (Dr.)

Directeur des Pêches Maritimes

et Lagunaires

Ministère Production Animale

B.P. V-19

Abidjan

(Chef de délégation)

MOUSTAPHA, M.**

Directeur SCODI

B.P. 677

Abidjan

JAPON

GOTO, S.

Far Seas Fisheries Division

Fisheries Agency

1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku

Tokyo

ISOGAI, T.**

Director, Fishery Division

Economic Affairs Bureau

Ministry of Foreign Affairs

1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku

Tokyo

(Chef de délégation)

ITO, M.**

First Secretary
Embassy of Japan
c/Joaquín Costa, 29
Madrid-6 (Espagne)

KUME, S. (Dr.)

Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency
1000 Orido
424 Shimizu, Shizuoka Pref.

NAGAMINE, A.

Federation of Japan Tuna Fish.
Co-Op Associations
22-3-2 Chome, Kundankita, Chiyoda-Ku
Tokyo

SHINGU, C. (Dr.)

Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency
1000 Orido
424 Shimizu, Shizuoka Pref.

COREE

KIM, H.C.**

National Fisheries Administration
286 Yang Dong, Chung-Ku
Seoul 100

KIM, J.K.**

National Fisheries Administration
286 Yang Dong, Chung-Ku
Seoul 100

KIM, J.S.**

National Fisheries Administration
286 Yang Dong, Chung-Ku
Seoul 100
(Chef de délégation)

KIM, S.S.

Consul, Consulate General
of the Republic of Korea
c/Luis Doreste Silva, 60
Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)

LEE, J.H.**

National Fisheries Administration
286 Yang Dong, Chung-Ku
Seoul 100

LEE, J.K.

National Fisheries Research
& Development Agency
16, 2-Ga, Namhang Dong, Yeongdo-Gu
Pusan 606

MAROC

TAZI-SADEK, M.**

Directeur Général de la
Société THONAPECHE
10, rue Bendahan
Casablanca

PORTUGAL

GASPAR, A.S.**

Secretaria de Estado das Pescas
Av. 24 de Julho, 80
1200 - Lisboa

GIL PEREIRA, J.A.*

Universidade dos Açores
9500 - Ponta Delgada
Açores

GOMES HENRIQUES, J.C.G.**

Sec. Regional de Agricultura e Pescas
Governo Regional de Madeira
Av. Zarco-Funchal
Ilha da Madeira

NUNES GOMES, D.*

R. Levada de Santa Luzia, 136-c
Ilha da Madeira

MIRANDA MENDES, J.**

Director Geral de D.C. das Pescas
Av. 24 de Julho, 80
1200 - Lisboa
(Chef de délégation)

MOURA, O*
Instituto Nacional Investigaçao das Pescas
Algés - Praia
1400 - Lisboa

PEREIRA PONTES, A.F.**
Secretario Geral de Adapla
Praça Duque da Terceira, 24
1200 - Lisboa

VELHO DA SILVA DIAS, J.M.**
Direçao Geral dos Serviços
de Fomento Marítimo
Ministerio da Marinha
Lisboa

SENEGAL

CAYRE, P.*
Centre de Recherches Océanographiques
B.P. 2241
Dakar

DIOH, B.C. (Dr.)**
Direction de l'Océanographie
et des Pêches Maritimes
B.P. 289
Dakar
(Chef de délégation)

AFRIQUE DU SUD

CONROY, E.A.**
Commercial Counsellor
Embassy of South Africa
c/Claudio Coello, 91
Madrid-6 (Espagne)
(Chef de délégation)

JOUBERT, L.K.**
Counsellor
Embassy of South Africa
c/Claudio Coello, 91
Madrid-6 (Espagne)

ESPAGNE

ALVAREZ-CASTELLANOS, G.**
Secretario General, Federación Española
de Armadores de Buques de Pesca
Montera, 48
Madrid-14

ANGULO ERRAZQUIN, J.A.**
Asociación Nacional de Armadores
de Buques Atuneros Congeladores
Capitán Zubiaur, 18
Bermeo, Vizcaya

CENDRERO UCEDA, O*
Director del Laboratorio
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

CORT, J.L.*
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

CRUZ FERNANDEZ, M.**
Jefe de Prensa
Subsecretaría de Pesca
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid-14

EGAÑA ZULUETA, J.R.**
Asociación Nacional de Armadores
de Buques Atuneros Congeladores
Capitán Zubiaur, 18
Bermeo, Vizcaya

FERNANDEZ-GONZALEZ, A.M.*
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

GARCIA MAMOLAR, J.M.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

PARTICIPANTS

GONZALEZ-GARCES, A.
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 130
 La Coruña

MAIZA ESNAOLA, M.**
 Presidente, Empresas Pesqueras Conjuntas
 Montera, 48
 Madrid-14

MESEGUER, J.L.**
 Consejero Legal
 Dirección General de Pesca
 Ruíz de Alarcón, 1
 Madrid-14

OLIVER, M.**
 Director
 Instituto Español de Oceanografía
 Alcalá, 27
 Madrid-14

PRAT COLL, J.**
 Subdirector General
 Relaciones Pesqueras Internacionales
 Ruíz de Alarcón, 1
 Madrid-14
 (Chef de délégation)

REY SALGADO, J.C.*
 Laboratorio Oceanográfico
 Paseo de la Farola, 27
 Málaga

SALAS, E.
 Dirección General de Pesca
 Ruíz de Alarcón, 1
 Madrid-14

SANTOS GUERRA, A.I.*
 Laboratorio Oceanográfico de Canarias
 José Antonio, 3
 Santa Cruz de Tenerife

ETATS-UNIS

BARTOO, W. (Dr.)*
 Southwest Fisheries Center
 NMFS
 P.O. Box 271
 La Jolla, California 92038

BLONDIN, C.J. **
 National Marine Fisheries Service, NOAA
 Department of Commerce
 Washington, D.C. 20235
 (Chef de délégation)

BROADHEAD, G.C.
 Living Marine Resources
 7169 Construction Court
 San Diego, California 92121

CRESTIN, D.S.
 National Marine Fisheries Service
 14 Elm Street
 Gloucester, Mass. 01938

EVANS, R.H.*
 Southwest Fisheries Center
 NMFS
 P.O. Box 271
 La Jolla, California 92038

FARBER, M.I.*
 Southeast Fisheries Center
 NMFS
 75 Virginia Beach Drive
 Miami, Florida 33149

FELANDO, A.**
 President
 American Tunaboat Association
 1 Tuna Lane
 San Diego, California 92101

FIDELL, E.**
 Suite 1100
 1333 New Hampshire Ave. N.W.
 Washington, D.C. 20036

HALLMAN, B.S.**

OES/OFA
Room 5806
Department of State
Washington, D.C. 20520

NICHOLS, S. (Dr.)*

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

NIZETICH, A.

Star-Kist Foods, Inc.
582 Tuna Street
Terminal Island, California 90731

PARKS, W.W. (Dr.)

Southwest Fisheries Center
NMFS
P.O. Box 271
La Jolla, California 92038

PARRACK, M.L.

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

PUTNAN, B.J.**

G.M.F.M.C.
Suite 881
5400 W. Kennedy Blvd.
Tampa, Florida

RICHARDS, W.J.*

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

ROTHSCHILD, B. KEITH**

National Marine Fisheries Service
Office of International Fisheries
Washington, D.C. 20235

SAKAGAWA, G.T. (Dr.)

Southwest Fisheries Center
NMFS
P.O. Box 271
La Jolla, California 92038

SILVA, M.A.**

American Tunaboat Association
1 Tuna Lane
San Diego, California 92101

STONE, R.B.**

NMFS
3300 Whitehaven Street, N.W.
Room 430
Washington, D.C. 20235

ZUANICH, J.**

Star-Kist Foods, Inc.
582 Tuna Street
Terminal Island, California 90731

URSS

KALIOUJNYI, A.

v/o Azcherryba
Pavlichenko Str. 1
Sevastopol
(Chef de délégation)

SALUN, A.

Ministry of Fisheries
Rojedestvensky Boulevard, 12
Moscow

F.A.O.

SHARP, G.D. (Dr.)

Fisheries Resources Officer
FAO Fisheries Department
Via delle Terme di Caracalla
00100 - Rome, Italie

Observateurs**ARGENTINE**

URIBURU, J.C.**

Consejero
 Embajada Argentina
 Paseo de la Castellana, 63
 Madrid -1 (Espagne)

CAMEROUN

MEDOU, M.J.

Ambassade du Cameroun
 c/ General Moscardó, 3
 Madrid-30 (Espagne)

CHINE (TAIWAN)

YANG, R.T. (Dr.)

Director, Institute of Oceanography
 National Taiwan University
 Taipei, Taiwan

YUAN, P.W.

Chief, Fishery Division
 Council for Agricultural Planning
 and Development
 37 Nan-Hai Road
 Taipei, Taiwan 107

COLOMBIE

BRICEÑO MORENO, P.

Ministro Consejero
 Embajada de Colombia
 c/Martínez Campos, 48
 Madrid-10 (Espagne)

GUINEE EQUATORIALE

EBALE AYINGONO, A.

Consul General
 Embajada de Guinea Ecuatorial
 c/Claudio Coello, 91
 Madrid-6 (Espagne)

NGUEMA ESONO, F.

Primer Secretario
 Embajada de Guinea Ecuatorial
 c/Claudio Coello, 91
 Madrid-6 (Espagne)

ITALIE

ANGELONI, L.**

Agregado Comercial
 Embajada de Italia
 c/Lagasca, 98
 Madrid-6 (Espagne)

PICCINETTI, C. (Dr.)*

Laboratorio di Biologia Marina e di Pesca
 Dell'Universita di Bologna in Fano
 Viale Adriatico, 52
 Fano, 61032

NIGERIA

ADEROUNMU, A.

Federal Department of Fisheries
 P.M.B. 12729
 Lagos

AJAYI, T.O. (Dr.)

Nigerian Institute for
 Oceanography and Marine Research
 Victoria Island
 P.M.B. 12729
 Lagos

PANAMA

DE LA ROSA, J.R.**

Tercer Secretario
 Embajada de Panamá
 c/Ortega y Gasset, 29
 Madrid-6 (Espagne)

ROUMANIE

CHIVU, G.
Second Secretary
Embassy of Rumania
c/Alfonso XIII, 157
Madrid-16 (Espagne)

URUGUAY

MAZZUELLA ELENA, A.
División Pesca Experimental I.N.A.P.E.
Constituyente, 1497
Montevideo

SALVADOR, J.
División Biología
Jaquarón, 1645/9
Montevideo

SOUTO MARQUEZ, M.
Bolonía 1620
Montevideo

CEE

ROGGERI, A. **
Commission des Communautés Européennes
200, rue de la Loi
B-1049, Bruxelles (Belgique)

WEISS, G. **
Administrateur Principal
Commission des Communautés Européennes
200, rue de la Loi
B-1049, Bruxelles (Belgique)

CIEM

LETACONNOUX, R.

ICSEAF

LAGARDE, R. **
Secrétaire Exécutif
ICSEAF
Paseo de la Habana, 65
Madrid-16

IWC

SAKAGAWA, G.T. (Dr.)

SECRETARIAT DE L'ICCAT

O. Rodríguez Martín
P. M. Miyake
P.E.K. Symons
V. Nordström

M.E. Carel
D. Da Rodda
B. Fernández de Bobadilla
M. A. Fernández de Bobadilla
D. Magermans
G. Messeri
J. Moreno

R. Moreno
O. Rodríguez Muñoz
P. M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau

C. García Peña
G. Goffin
F. Martínez
A. Mateo
A. Moreno
M. J. Trapero

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. J. LAMO DE ESPINOSA
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES PECHES D'ESPAGNE**

Monsieur le président, messieurs les délégués, mesdames et messieurs,

C'est pour moi un très grand plaisir que de vous souhaiter à tous, au nom du gouvernement espagnol, la bienvenue à la Deuxième réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, organisme grâce auquel nous nous retrouvons chaque année ici à Madrid.

A cette époque où tant de difficultés assiègent les organismes internationaux de pêche, nous avons la chance, ici en Espagne, d'être les hôtes d'une des commissions dont l'avenir se dessine avec le plus de netteté, et ceci du fait qu'elle s'occupe des thonidés, espèces essentiellement migratoires dont la conservation et la gestion rationnelle exigent le concours de tous les pays. J'ajouterais à ceci deux autres raisons qui font augurer de la bonne marche de cette organisation.

En premier lieu, l'ICCAT dispose d'un Comité permanent pour la recherche et les statistiques composé d'experts hautement qualifiés en provenance de toutes les latitudes, qui travaillent infatigablement à la recherche sur ces espèces, dont la dynamique ne cesse d'être mieux appréhendée, permettant ainsi d'améliorer les avis transmis aux administrations nationales en vue de les orienter vers une gestion plus rationnelle et productive de cette ressource marine riche en protéines.

L'ICCAT dispose également d'un Secrétariat qui réalise un excellent travail de coordination des programmes de recherche, et agit en outre de la façon la plus efficace et rapide qui soit en ce qui concerne les relations avec les administrations des pays membres, les autres organismes internationaux et les personnes qui collaborent avec l'ICCAT.

Il en découle une excellente image de marque, ainsi que le démontre le fait d'être passés de 7 à 19 pays membres, sans compter les pays qui envisagent actuellement, selon l'information dont je dispose, de se joindre à la Commission.

Nous devons cependant garder la mesure et éviter de nous endormir sur nos lauriers; la Commission doit faire face à de grandes difficultés dont nous devons définir le degré de gravité, et auxquelles il faut accorder une attention toute particulière.

Il s'agit en premier lieu de la zone de compétence de l'ICCAT. Comme vous le savez, cette zone comprend tout l'Atlantique et ses mers adjacentes, telles que la Méditerranée. Or, d'autres organismes internationaux de pêche s'occupent également de secteurs déterminés de ce même océan. Il s'agit entre autres de:

- *L'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (NAFO-ancien. ICNAF),*
- *La Commission internationale des pêches de l'Atlantique nord-est (NEAFC),*
- *La Commission internationale des pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF),*
- *Le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM),*
- *Le Comité des pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE),*
- *Le Comité des pêches de l'Atlantique centre-ouest (WECAF),*
- *Le Conseil général des pêches de la Méditerranée (CGPM).*

(les trois derniers organismes cités appartiennent à la FAO).

De même, il existe de par le monde d'autres organisations qui s'occupent, dans d'autres océans, des espèces qui nous intéressent. Il s'agit par exemple de:

- *La Commission inter-américaine du Thon tropical (IATTC)*,
- *Le Conseil des pêches de l'Indo-Pacifique (IPFC)*,
- *La Commission des pêches de l'océan Indien (IOFC)*

Au vu de ce qui précède, il est évident qu'il faut une grande habileté pour maintenir des relations de travail harmonieuses avec tous ces organismes, et réaliser avec eux un travail efficace en collaboration, en évitant la répétition du travail qui découle d'efforts parallèles. J'estime qu'il convient de poursuivre cette collaboration, et même l'accroître, pour le bien de tous et, en définitive, dans le but de mieux appréhender l'état des ressources, base sur laquelle doit essentiellement s'appuyer tout type de gestion.

Je voudrais maintenant aborder la question des statistiques. Je ne peux que constater la ténacité avec laquelle le Secrétariat et les scientifiques des divers pays s'efforcent, dans le cadre du programme ICCAT, de recueillir des statistiques toujours plus abondantes et précises, malgré les difficultés auxquelles ils ne peuvent manquer de se heurter, du fait des imperfections des services statistiques nationaux. Nous devons reconnaître, cependant, qu'une gestion de la pêche est impensable, à niveau national ou international, en l'absence de services statistiques qui nous fournissent des données complètes et fiables.

Je ne prétends pas citer l'Espagne comme exemple, car je sais bien que nous sommes encore loin de disposer, dans le domaine de la pêche, de services adéquats de statistique; par contre, nous réalisons actuellement à cet égard de grands efforts que nous aimerions voir partagés avec les pays qui se trouvent dans la même situation. Je mentionne ceci simplement pour souligner qu'en tant que premier responsable de la pêche en Espagne, je vois la portée globale de ce problème; j'ai l'intention de promouvoir et améliorer ces services dans mon pays, car je suis convaincu de prêter ainsi une aide fondamentale à l'économie de la pêche en Espagne, ainsi qu'à l'ensemble des pays pêcheurs.

De même, le secteur de la pêche doit s'imposer des règles de conduite et accepter pleinement les mesures établies et admises à niveau international, et montrer, étant donné les circonstances actuelles, une plus grande rigueur administrative visant essentiellement à la gestion d'une activité fondamentale, source de nombreux emplois.

En effet, le secteur de la pêche a subi ces dernières années d'importantes mutations causées par les changements du droit d'exploitation des lieux de pêche, du fait de la nécessité de conserver les ressources halieutiques et d'assurer leur viabilité pour les générations à venir.

L'Espagne, pays pêcheur par tradition, s'est vue profondément affectée par ces changements, et nous nous trouvons actuellement devant la nécessité impérieuse de définir une politique de la pêche à court et à moyen terme capable d'assurer l'avenir de ce secteur. L'élaboration de ce programme doit se faire à partir d'une vision claire de la situation, ce qui sera possible après les négociations avec le Maroc, le Portugal et la Communauté européenne.

Il ne faut pas que nous (société, secteur, et administration) perdions de vue le fait que les caractéristiques actuelles de la pêche, en tant qu'élément de l'activité économique, ont beaucoup varié, et qu'une politique d'immobilisme est peu réaliste et ne peut donner aucun résultat valable.

L'état actuel des choses nous oblige à adopter une série de mesures visant à améliorer et mettre au point nos structures, car ceci est la seule façon d'avoir un secteur sain, compétitif et capable de faire face aux nouveaux concepts mondiaux de la pêche.

Ceci n'est réalisable que si le secteur est responsable et conscient du fait que l'ensemble du schéma économique s'est trouvé profondément altéré par la crise énergétique, laquelle doit être acceptée comme dénominateur commun au moment d'envisager toute gestion à moyen terme, sans oublier que ceci implique un nouvel examen de sa compétitivité par des voies non artificielles et toujours dans le cadre des nouvelles structures.

Enfin, je vais me référer aux réglementations établies par l'ICCAT pour certaines espèces telles que le thon rouge, l'albacore et le thon obèse.

Ces recommandations existent parce que les preuves scientifiques en signalaient le besoin. C'est aux administrations des pêches, néanmoins, qu'il incombe de les faire respecter. Dans le cas contraire, le travail des scientifiques, que nous prions de nous soumettre leurs avis et suggestions, serait vain. Ceci représenterait un gaspillage de notre argent (celui des contribuables) destiné à la recherche et entraînerait un sentiment de frustration chez ceux que nous avons chargés de consacrer leur temps et leurs efforts à un travail qu'ils croyaient utile.

Nous devons, non seulement mettre les réglementations en vigueur en les publiant dans nos Bulletins officiels, mais aussi utiliser pour les faire respecter les moyens de contrôle dont nous disposons. J'estime qu'à cet égard, en l'absence de raisons contraires, il conviendrait de mettre rapidement en vigueur le schéma d'inspection dans les ports adopté par la Commission.

Je ne voudrais pas passer sous silence une circonstance dont nous devons toujours tenir compte au moment de prendre des décisions. Il s'agit concrètement des différences accusées du niveau de développement en matière de pêche des divers pays membres de la Commission, et de la disponibilité inégale des ressources.

Il s'agit d'une réalité que nul ne peut ignorer, car nous avons tous -surtout ceux d'entre nous qui ont une plus grande expérience en ce domaine- le devoir de porter aide aux pays jeunes qui se joignent à l'ICCAT dans le but fort honorable de développer leurs pêcheries de thonidés dans le cadre des activités de la Commission.

Ces pays approchent l'ICCAT dans un esprit de respect des normes et exigences définies dans le texte de la Convention. Je crois qu'ils viennent aussi -et ils ont parfaitement raison de le faire- à la recherche d'un appui, d'une assistance, que nous nous devons moralement de leur prêter.

Pour conclure, je vous souhaite à tous un bon séjour à Madrid, ville qui est déjà familière à la plupart d'entre vous, en espérant que cette réunion, comme les précédentes, vous permettra d'établir des contacts productifs au sujet de ces remarquables espèces marines de l'Atlantique qui, loin de nous séparer, contribuent à notre unité.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION,
DR. L. KOFFI**

Honorables délégués,

Il y a onze ans s'ouvraient, toutes neuves comme celles d'un cahier d'écolier plein de ferveur et d'espoir au moment de la rentrée, les pages de l'histoire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, encore mal assurée de son avenir, mais fermement décidée à assumer son rôle, qui vise à obtenir des connaissances plus approfondies sur les ressources thonières de l'Atlantique, en vue de définir les réglementations les plus adéquates destinées à être appliquées par tous les pays, au profit d'une exploitation rationnelle, contribuant à maintenir ces populations thonières à des niveaux permettant un rendement maximal soutenu à des fins alimentaires et autres.

Même si nous considérons que l'année 1980 n'est pas une date charnière, cette deuxième réunion extraordinaire de notre Commission se situe en un moment où il importe de faire le point et de dresser le bilan de nos activités, d'en relever les aspects positifs, sans méconnaître les lacunes que nous devons corriger sans tarder si nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir de notre Commission.

Je ne voudrais pas aller plus avant dans mon propos sans réitérer mes souhaits de bienvenue à tous les délégués scientifiques et observateurs présents, et tout particulièrement les observateurs du Nigéria et de l'Uruguay, qui nous font l'amitié de s'intéresser à nos travaux et dont on espère que leurs pays adhéreront bientôt à la Convention. Si certains parmi ces observateurs veulent profiter de cette occasion pour connaître davantage notre Commission, le Secrétaire exécutif et moi-même nous ferons un véritable plaisir de leur fournir tous renseignements disponibles.

Il y a onze ans, seuls les Etats-Unis et le Japon fournissaient des statistiques thonières; aujourd'hui, tous les pays membres qui pêchent le thon ont des statistiques couvrant cinquante à cent pour cent des prises. L'échantillonnage des tailles, très réduit en 1970, couvre désormais toutes les espèces, et plusieurs centaines de milliers de thons sont mesurés chaque année.

En matière de recherche thonière, en 1970 nos connaissances de l'état des différents stocks de thonidés étaient rudimentaires, voire nulles; en 1980, les diverses méthodes, globale et analytique, ont permis d'obtenir une évaluation, sans doute encore approximative, mais meilleure, de l'état des stocks, en même temps que s'affinaient nos connaissances de la biologie de la plupart des espèces grâce aux dizaines de milliers de marques apposées.

Le programme pluriannuel sur le listao, mis en place en 1979, et qui est l'un des plus vastes, sinon le plus vaste programme international de pêche portant sur la biologie d'une espèce, devrait compléter utilement les informations partielles et insuffisantes dont nous disposons à l'heure actuelle sur cette espèce.

La finalité de la collecte et de l'analyse de toutes ces données statistiques et biologiques étant l'exploitation rationnelle de ce capital biologique qu'est le thon, notre Commission a adopté à ce jour:

pour l'albacore, une réglementation de poids ou de taille minimum de 3,2 kg ou de 55 cm, avec une marge de tolérance de 15 % en nombre de poissons par débarquement; cette réglementation a pris effet le 1^{er} juillet 1973;

pour le thon rouge, une limitation de taille de 6,4 kg a été adoptée en 1975;

pour le thon obèse, une réglementation de poids minimum de 3,2 kg est entrée en vigueur depuis le mois de septembre dernier.

Ces progrès réalisés par notre Commission ne se mesurent pas seulement en termes de données statistiques et biologiques, mais aussi en termes de formation du personnel scientifique. C'est ainsi que notre Commission a assuré en 1978 la formation de techniciens en statistiques et échantillonnage, a organisé des stages à Nantes et à La Coruña. Cette formation dispensée a permis à la plupart des pays membres de bénéficier des services de chercheurs et de techniciens compétents dans le domaine des thons et de l'évaluation des stocks.

Bien qu'il semble prématuré de mesurer l'application et les effets de ces réglementations, il est juste cependant ici de rendre hommage aux artisans de ce progrès accompli par notre Commission en si peu d'années.

Je voudrais ici rendre un hommage, ô combien mérité, au Comité de recherche et à son président, ces scientifiques de toutes nationalités, prêts à apporter à la Commission, chacun dans sa spécialité, mais réunis dans un idéal commun, le capital inappréciable de leur intelligence, de leur expérience et de leur travail.

Permettez-moi également de saluer l'effort inlassable déployé dans un esprit d'abnégation et d'efficacité qui anime tout le personnel du Secrétariat de la Commission, avec à sa tête M. Rodriguez Martín, dont la disponibilité et le sens du contact sont reconnus de tous.

Malgré les progrès évidents de notre Commission, nous ne devons pas nous voiler la face, mais reconnaître nos tares, carences et difficultés. Prendre de bons textes de réglementation sans avoir les moyens de les faire appliquer, c'est un peu établir un diagnostic sérieux sans fournir les médicaments nécessaires au malade. Or, si nous pouvons nous féliciter d'avoir mis au point un schéma d'inspection au port, si nous envisageons de mettre sur pied un comité d'infractions, force est de constater que des susceptibilités propres à chacun de nous et des intérêts nationaux égoïstes nous paralysent et nous empêchent de nous élever au-dessus des contingences immédiates.

Ce manque notoire de bonne volonté nationale aura des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre Commission, si nous ne prenons garde.

Prendre connaissance de ces insuffisances et y remédier autant que faire se peut est, à mes yeux, un devoir dont les retombées seront aussi bénéfiques à la fois pour le pays concerné et pour la communauté internationale intéressée par cette pêcherie thonnière.

Je ne saurais quitter le domaine de nos lacunes sans marquer ma détermination de donner l'importance qu'ils méritent aux problèmes de transmission rapide des données statistiques et biologiques fiables sur lesquelles doit s'appuyer toute politique de gestion rationnelle des stocks de thonidés.

Enfin, pour en terminer avec l'examen des zones d'ombre, je dois dire que la formation des chercheurs et techniciens ressortissants des pays africains riverains de l'Atlantique devrait être pour nous une préoccupation majeure; bien que notre Commission ne devrait pas être la seule à prendre des initiatives dans ce sens, elle a ses propres efforts à faire.

Honorables délégués, l'honnêteté que je vous dois m'a obligé de retenir trop longtemps votre attention; vous voudrez bien m'en excuser.

Il me reste cependant à insister sur l'importance des travaux qui vont s'ouvrir, ces travaux qui seront largement dominés par les préparatifs de l'Année internationale du listao prévue pour 1981.

J'ai eu, pendant la semaine écoulée, le grand privilège d'assister aux travaux des scientifiques qui, je peux vous l'affirmer, ont fait un excellent et intéressant travail, et malgré certaines incertitudes et la prudence de leurs conclusions, une fois de plus méritent votre totale confiance.

C'est par ces mots que j'ouvre officiellement les travaux de la Deuxième réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Je vous remercie.

Situation actuelle des mesures de réglementation adoptées par les pays membres (date d'entrée en vigueur) (au 1^{er} mai 1981)

Pays	ALBACORE		THON ROUGE				THON OBESE
	(3,2 kg)	<i>1^{ère} Regl.</i> (6,4 kg)	<i>2^{ème} Regl.</i> (mortalité pêche)				(3,2 kg)
			(a)	(b)	(c)	(d)	
	En vigueur le 1 juil. 73 à titre permanent	En vigueur le 10 août 75 à titre permanent	En vigueur du 10 août 75 au 10 août 76	Prolongée jusqu'au 10 août 78	Prolongée jusqu'au 10 août 80	Prolongée jusqu'au 10 août 82	En vigueur depuis le 7 sept. 80
Angola	17 juin 79		pas de pêche				
Bénin							
Brésil	23 fév. 73	18 août 77	10 août 77	18 août 77	2 mars 79	17 nov. 80*	17 nov. 80*
Canada	4 sept. 73	17 fév. 76	17 fév. 76	17 fév. 76	15 fév. 79	15 fév. 79	pas de pêche
Cap-Vert							
Cuba	1 juil. 73		(trois ans sans pêche au thon rouge)				
France	29 juin 73	8 août 75	27 dec. 74	27 dec. 74	27 dec. 74	27 dec. 74	3 mars 81
Gabon			pas de pêche ni de débarquements				sous étude
Ghana	19 juin 76						
Côte d'Ivoire	mars 70						
Japon	14 juin 73	16 avril 75	16 avril 75	16 avril 75	16 avril 75	16 avril 75	7 sept. 80
Corée	21 jan. 73	17 dec. 75	17 dec. 75	17 dec. 75	14 oct. 78	15 sept. 80	15 sept. 80
Maroc	(pas de pêche)						
Portugal	26 juin 73	26 juin 73					
Sénégal	2 juil. 73						22 oct 80*
Afrique du Sud	mai 73	27 juin 75	27 juin 75	19 oct. 76	9 fév. 79	11 jan. 80	10 sept. 80*
Espagne	29 mai 74	3 mars 75	19 fév. 76	19 fév. 76	19 fév. 76	24 jan. 80	
Etats-Unis	5 nov. 75	13 août 75	13 août 75	18 mai 76	15 juin 79	13 juin 80	30 mars 81
URSS	28 sept. 78	28 sept. 78	28 sept. 78	28 sept. 78			4 nov. 80

* En cours d'adoption

**RAPPORT DES SOUS-COMMISSIONS 1 A 4
ET DE LA REUNION COMMUNE DES SOUS-COMMISSIONS 1 ET 4**

Sous-Commission 1

Madrid, novembre 1980

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, Dr. E.A. Kwei (Ghana).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. ELECTION DU RAPPORTEUR

Mr. R.B. Stone (Etats-Unis) a été nommé rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il n'y a pas eu de changements dans la composition de la sous-commission, dont tous les membres étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le Dr. Kwei a demandé au président du SCRS, M. A. Fonteneau, de résumer le rapport du comité sur l'albacore et le listao.

5.a Albacore

M. Fonteneau a noté que cette année un certain nombre de nouveaux documents avaient été présentés sur cette espèce. Un de ces documents décrit une nouvelle pêcherie au large du Cap Agulhas (Afrique du Sud), qui a capturé 9.000 TM en 1979. Il y a des doutes quant à savoir si ces poissons proviennent de la population de l'Atlantique ou de celle de l'océan Indien. Le SCRS a utilisé le modèle de production pour évaluer l'état des stocks selon deux hypothèses de structure: un stock pour l'ensemble de l'Atlantique, et deux stocks séparés est et ouest.

En se basant sur l'hypothèse d'un stock unique pour l'ensemble de l'Atlantique, la CPUE a régulièrement diminué depuis 1969 pour la pêcherie de senneurs. La PME se situe entre 119.000 et 144.000 TM. Les prises actuelles (1979) se trouvent dans la gamme

de la PME estimée; cependant, les niveaux de l'effort de 1979 et de 1980 dépassent de 20 à 25 % les niveaux correspondants à la PME pour les modèles de $m = 1$ et $m = 2$.

Le comité a noté que l'hypothèse de ce que la CPUE côtière est un indice fiable de l'abondance de l'albacore dans l'ensemble de l'Atlantique n'a pas été vérifiée.

L'analyse du modèle de production pour le stock de l'Atlantique est indiquée que l'abondance a baissé. La PME est estimée entre 108.000 et 133.000 TM. Les prises actuelles se trouvent dans cette gamme, bien que l'effort soit de 14 à 24 % plus élevé que l'effort correspondant à la PME pour $m = 1$ ou $m = 2$.

Aucun nouveau modèle de production n'a été présenté pour le stock de l'Atlantique ouest. Sur la base du rapport de l'an dernier, la PME se situe entre 16.000 et 22.000 TM, et l'effort est environ le double de l'effort optimum.

5.b *Listao*

M. Fonteneau a fait remarquer que de nombreux travaux de recherche avaient été réalisés dans le cadre du programme de l'Année internationale du listao. Il a félicité plusieurs participants pour les efforts remarquables qu'ils ont fournis à cet égard. Les pêcheries de listao se trouvent dans l'Atlantique est et ouest, et les données signalent un faible degré de mélange; toutefois, jusqu'à ce que les données permettent de démontrer le contraire, le stock est considéré comme unique et s'étendant d'un bord à l'autre de l'Atlantique.

Vu les données limitées, aucun bon indice de l'abondance n'est disponible. L'évaluation des conditions du stock est la même que l'année dernière. La production potentielle réelle n'est pas connue; les informations disponibles suggèrent cependant qu'elle dépasserait le niveau actuel des prises et qu'il existerait dans l'Atlantique de grands poissons non disponibles à l'heure actuelle dans la pêcherie.

Le délégué de l'Espagne a mis en question la ligne qui sépare à 30°O, pour les besoins des statistiques, les prises de l'Atlantique est de l'Atlantique ouest, cette ligne donnant l'impression de deux stocks séparés.

Le délégué de la France a demandé si l'on disposait d'informations sur les concentrations de listao au large, ainsi que sur la composition par espèces de ces poissons. M. Fonteneau a répondu que peu d'informations étaient disponibles sur les concentrations, mais qu'il semblait s'agir de gros poissons.

6. EXAMEN DES MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a *Albacore*

M. Fonteneau a noté que l'abondance des poissons hors-taille débarqués et rejetés demeurait un problème à résoudre par le SCRS, et a recommandé que cette question soit suivie de près.

Les Etats-Unis ont remercié M. Fonteneau pour son intéressant exposé, et ont noté les chiffres de capture de poisson hors-taille. M. Blondin a exprimé l'espoir que les pays membres prendront les mesures nécessaires pour faire en sorte que les limites de taille soient respectées.

6.b Listao

Le SCRS ne recommande actuellement aucune mesure de protection pour l'espèce.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a Albacore

Le SCRS a indiqué que des informations supplémentaires étaient nécessaires pour estimer la croissance des juvéniles. De même, il faut des informations plus complètes pour évaluer quels pourraient être les avantages à escompter d'un relèvement de l'âge à la première capture. Une amélioration des rapports statistiques est souhaitable.

7.b Listao

M. Fonteneau a souligné que le programme de l'Année internationale du listao se poursuivait avec succès, et que d'autres paramètres, tels que le degré de mélange est/ouest, les influences du milieu sur l'espèce, la mortalité naturelle et la mortalité par pêche, devraient être considérés dans ce programme.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-Commission a décidé de tenir sa prochaine réunion aux mêmes lieu et date que celle de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été traitée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Lors de l'adoption du rapport, le Gabon a exprimé le désir de se joindre à la sous-commission, qui l'a accueilli avec plaisir. Le rapport fut ensuite adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

Sous-Commission 2

Madrid, novembre 1980

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, M. M. Tazi-Sadek (Maroc).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire (Appendice 1) a été adopté.

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. R.H. Pianet (France) a été nommé rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DES SOUS-COMMISSIONS

Il n'y a pas eu de changements dans la composition de la sous-commission, dont tous les membres étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

5.a *Thon rouge*

Le président du SCRS, M. A. Fonteneau, a présenté le rapport des Journées d'étude sur le thon rouge (SCRS/80/24), et a passé en revue les points les plus importants du rapport des délibérations du comité (Annexe 8), ainsi que ses conclusions concernant les stocks de thon rouge du nord dans l'Atlantique.

La structure des stocks est encore incertaine, et aucune nouvelle information n'a été apportée à ce sujet: le comité incline à penser que l'hypothèse de deux stocks, est et ouest, avec un degré de mélange modéré et variable entre eux est la plus plausible. Ces preuves ne sont cependant pas suffisantes pour rejeter l'hypothèse d'un stock unique.

Dans l'Atlantique est, le stock adulte s'est accru lentement, grâce à l'arrivée de la forte cohorte de 1974; entre 1976 et 1978, l'abondance des juvéniles est restée stable, et le recrutement moyen.

Suite aux réglementations mises en oeuvre dans le cadre de l'ICCAT, le taux d'exploitation, tant sur les juvéniles que les adultes ou le stock dans son ensemble, n'a pas augmenté depuis 1976; les prises de juvéniles ont diminué de 38 % depuis l'entrée en vigueur de la réglementation de taille de 6,4 kg.

Dans l'Atlantique ouest, l'arrivée dans la pêcherie de la forte cohorte de 1973 a entraîné une augmentation du stock adulte; l'abondance des juvéniles était plutôt faible en 1979, et le recrutement s'est situé en 1977-79 à des niveaux au-dessous de la moyenne.

Le taux d'exploitation de toutes les fractions du stock n'a pas augmenté par suite de la mise en oeuvre des réglementations, et les prises de juvéniles ont diminué de 90 % depuis l'application de la taille limite.

Si l'on considère l'ensemble de l'Atlantique, l'abondance des juvéniles est en diminution depuis 1975, tandis que celle des adultes a augmenté grâce aux fortes cohortes de 1973-74. L'abondance des très gros poissons reste cependant faible, et continuera à baisser jusqu'à l'arrivée des classes de 1973 et 1974; celles-ci constituent apparemment la seule chance de renflouement de cette fraction importante du stock de géniteurs.

La production par recrue des pêcheries de petits poissons semble proche de son

maximum; par contre, une baisse du taux de mortalité de ces petits spécimens entraînerait probablement une hausse sensible de la production par recrue des gros poissons.

Le taux d'exploitation n'a augmenté pour aucune des fractions du stock depuis la mise en oeuvre des réglementations, et les prises de juvéniles ont diminué de 50 %.

5.b Germon

La division traditionnelle du germon atlantique en deux stocks, nord et sud, est bien acceptée par tous les experts et n'a pas été remise en cause.

Pour le stock nord, les prises se situent depuis 1971 à un niveau relativement stable (environ 50.000 TM), proche de la PME qui est estimée à 60-65.000 TM; l'effort exercé est inférieur d'environ 40 % à l'effort optimal. Les analyses du rendement par recrue indiquent que le stock est fortement exploité, mais que la production serait encore susceptible d'augmenter, l'effort se déplaçant plutôt vers les gros poissons. Le recrutement est très variable, et la probabilité d'en observer un très faible est loin d'être négligeable. Globalement, le stock nord semble subir une exploitation relativement forte tout en restant assez bien portant.

Les inquiétudes formulées ces dernières années par le SCRS en ce qui concerne le stock nord ont diminué, et il n'y a pas de recommandations spécifiques à faire pour aucun des stocks.

6. EXAMEN DES MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a Thon rouge

Le président du sous-comité a attiré l'attention des délégués sur deux documents concernant les mesures de conservation de cette espèce. Dans le premier (document COM/80/26), les Etats-Unis commentent les mesures de réglementation actuelles et se réservent la possibilité de proposer de nouvelles mesures. Le second (document COM/80/27) provient des autorités italiennes et concerne les mesures de conservation du thon rouge en Méditerranée.

Après avoir félicité le président du SCRS pour son exposé, les Etats-Unis ont exprimé leurs inquiétudes au sujet des prises importantes de poisson hors-taille dans l'Atlantique est, ayant noté dans cette zone, Méditerranée comprise, une baisse de 38 % de la prise annuelle moyenne de poissons des âges 0 et 1 suite à la réglementation, alors qu'une baisse de 90 % a été observée dans l'Atlantique ouest.

En outre, les Etats-Unis ont distingué l'état du stock de thon rouge comme étant la question la plus critique en matière de conservation et de gestion à laquelle la Commission ait actuellement à faire face. A cet égard, les Etats-Unis ont insisté sur les tendances de l'importance du stock qui, exception faite du groupe des tailles intermédiaires, lequel comprend à l'heure actuelle les classes annuelles de 1973 et 1974, montrent clairement une baisse accusée.

Les Etats-Unis ont fait remarquer que les classes annuelles de 1973-1974 sont de plus en plus vulnérables, car elles viennent maintenant se joindre aux groupes d'âge disponibles à la pêche palangrière. En outre, les stocks de grands thons rouges (âges 6 et

plus) pourraient baisser considérablement d'ici 1985 si le niveau actuel de capture en poids se maintenait. Cette baisse peut encore se produire, bien que de façon moins accusée, même si le taux actuel de mortalité se maintient.

Les Etats-Unis ont insisté sur le fait que des mesures extrêmement strictes ont été mises en vigueur pour les pêcheurs américains, et recommandent avec insistance que les mesures actuelles limitant la mortalité restent du moins en vigueur. Les Etats-Unis suggèrent également que, dans le but de conserver un stock géniteur pour les années à venir, les pays qui prennent part à la pêcherie devraient appliquer la limitation de la mortalité par pêche aux niveaux récents par fractions de la pêcherie.

Le délégué du Canada a approuvé celui des Etats-Unis et reconnu que la Commission devait relever le défi posé par l'avenir du thon rouge. Il a également fait une déclaration qui figure en Appendice 2 aux rapports des sous-commissions; il y réitère sa conviction que de nouvelles mesures de conservation doivent être prises pour le stock de l'ouest, en tenant compte des intérêts de toutes les parties qui exploitent celui-ci.

Au cours des débats qui s'ensuivirent, le délégué du Brésil tint à exprimer son accord avec la déclaration du Canada, laquelle admet les droits des pays qui commencent à développer leurs pêcheries de thonidés, ce dont l'ICCAT doit tenir compte au moment d'appliquer des mesures de conservation. Le délégué du Portugal a également appuyé la déclaration canadienne, ainsi que les commentaires faits par le Brésil.

Le délégué du Japon a également fait une déclaration au sujet de l'attitude de son pays concernant la conservation du thon rouge dans l'Atlantique; elle figure en Appendice 3 aux rapports des sous-commissions. Il y rappelle que son pays applique strictement les mesures mises en oeuvre par l'ICCAT, et qu'il serait nécessaire qu'elles le soient également par tous les pays membres. Il réitère également son opinion au sujet de la protection du stock reproducteur.

Le délégué du Portugal a proposé qu'au vu des travaux présentés l'hypothèse des deux stocks soit retenue, et que des mesures de conservation dans ce sens soient envisagées par le SCRS. Cette proposition fut appuyée par le Brésil et le Canada, puis transmise au président du SCRS qui en prit note en assurant que le SCRS travaillerait également dans cette optique.

6.b Germon

La situation de cette espèce semblant satisfaisante, selon l'exposé du président, aucune délégation n'est intervenue.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

Le président du SCRS a demandé à la sous-commission de se référer aux recommandations sur la recherche qui figurent dans le rapport du SCRS, tant pour le thon rouge que pour le germon. Il n'a pas été fait de commentaires à ce sujet.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a décidé de se réunir aux mêmes lieu et date que la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

Sous-Commission 3

Madrid, novembre 1980

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, M. T. Isogai (Japon).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il n'y a pas eu de changements dans la composition de la sous-commission, dont tous les membres étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. A. Fonteneau a passé en revue les parties du rapport du comité intéressant la sous-commission.

5.a Thon rouge du sud (Thunnus maccoyii)

L'espèce constitue un stock unique réparti dans l'hémisphère sud dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien. elle est exploitée par le Japon et l'Australie. La CPUE a baissé ces dernières années et se maintient actuellement à un niveau faible. L'effort palan-grier japonais s'est récemment déplacé de l'océan Indien à l'Atlantique. Le Japon et l'Australie collaborent à l'étude des ressources et à l'adoption des mesures de gestion.

5.b *Germon du sud*

La CPUE a en partie baissé. L'analyse du modèle de production montre que les prises actuelles sont inférieures à la PME à un niveau de l'effort inférieur à celui qui correspond à la PME. La production par recrue est atteinte à un niveau élevé, du fait que la palangre ne capture que des poissons de taille moyenne et de grande taille.

6. EXAMEN DES MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a *Thon rouge du sud*

Aucune observation n'a été faite au sujet de cette espèce.

6.b *Germon du sud*

Aucune observation n'a été faite au sujet de cette espèce.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

La sous-commission a repris à son compte toutes les recommandations formulées par le SCRS à propos de recherches nécessaires sur les stocks en question.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission se réunira aux mêmes lieu et date que la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

Sous-Commission 4

Madrid, novembre 1980

1. OUVERTURE

Les débats sont ouverts par M. J.L. Meseguer (Espagne), en sa qualité de président.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modification.

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. B. García Moreno (Cuba) a été désigné rapporteur.

4. EXAMEN DE LA COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION

Il n'y a pas eu de changements dans la composition de la sous-commission, dont tous les membres étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

5.a *Thon obèse*

Cette espèce est pêchée dans tout l'Atlantique avec des engins de surface et de palangre, cette dernière modalité étant la plus courante. Les principales pêcheries de surface capturant le thon obèse se développent dans des zones locales face aux côtes de Madère, des Açores, des Canaries, de Dakar et du golfe de Guinée. En 1979, les prises de thon obèse se sont élevées à 42.000 TM; les estimations pour 1980 donnent un chiffre légèrement inférieur, 35.000 TM. La structure du stock de thon obèse n'est pas encore bien définie. Le SCRS a pourtant employé deux hypothèses en vue de l'évaluation du stock: un stock unique pour tout l'Atlantique, ou deux stock indépendants (nord et sud) séparés par le parallèle 5° N. Compte tenu du fait que les captures palangrières se composent entièrement d'adultes, leur CPUE devrait indiquer l'abondance relative des stocks reproducteurs.

Selon l'hypothèse d'un seul stock dans tout l'océan, l'analyse du modèle de production permet d'observer que les résultats sont très similaires à ceux de 1979, à savoir qu'actuellement le niveau d'exploitation du stock est élevé.

L'effort de pêche actuel se situe probablement en-dessous du niveau correspondant à la PME estimée. Aussi estime-t-on qu'une nouvelle augmentation de l'effort n'aboutirait qu'à une hausse marginale de la production, compte tenu des caractéristiques actuelles de la pêche.

Il a été indiqué que le relèvement de l'âge à la première capture contribuerait à augmenter la production par recrue, encore qu'il y ait lieu de signaler que ce rendement serait affecté de façon négative par un accroissement persistant des prises de petit thon obèse.

Si l'on part de l'hypothèse de deux stocks séparés et qu'on analyse le stock nord, on constate qu'apparemment, la pêcherie fonctionne à un niveau légèrement inférieur à celui de la PME. On en déduit que, si les caractéristiques de la pêche se maintiennent, une augmentation de l'effort ne déboucherait que sur une légère augmentation de la production. Quant au stock sud, il ressort des analyses du modèle de production que les niveaux de pêche sont élevés, mais dans les limites de la PME. On constate en outre que si la pêcherie de surface capturait de plus grandes quantités de petit thon obèse, les répercussions sur les

prises pourraient être néfastes.

Actuellement, les statistiques de capture sont insuffisantes et, parfois, assez peu satisfaisantes. Il est donc proposé d'intensifier les échantillonnages afin de connaître la quantité réelle de thon obèse débarqué, d'autant que dans certains cas, les arrivages et les prises déclarées comportent un mélange de thon obèse et de petit albacore.

Quant à la recherche, il est recommandé de faire des études pour mieux connaître les paramètres de croissance de l'espèce, ainsi que des études relatives aux activités de marquage. Les effets de la réglementation fixant la taille minimum du thon obèse n'ont pas encore pu être évalués, sa mise en application n'ayant commencé qu'en septembre 1980.

5.b *Istiophoridés*

Les espèces rassemblées sous cette appellation sont essentiellement prises à l'aide d'engins de pêche comme la palangre, ainsi que par les pêches sportive et artisanale. Les statistiques de capture sont déficientes, faute d'une répartition satisfaisante des prises par espèces.

Par rapport aux années précédentes, il a été constaté une diminution des prises et de la CPUE du makaire bleu. Une comparaison des CPUE a également permis d'observer une baisse pour les palangriers taiwanais et japonais.

Malgré la baisse de l'effort de pêche japonais, la CPUE du makaire blanc a diminué. On pense que cette diminution doit mettre en garde le SCRS en ce qui concerne les répercussions qui pourraient découler de nouvelles augmentations de l'effort.

5.c *Voilier*

L'analyse de la CPUE de la pêcherie sportive sénégalaise et de la CPUE de la pêcherie palangrière japonaise semble indiquer que la baisse de cet indice d'abondance n'est pas aussi prononcée que pour les espèces susmentionnées. Il y a cependant lieu de suivre de près le développement des pêcheries sportives, artisanales et industrielles le long des côtes de l'Afrique occidentale.

5.d *Espadon*

Cette espèce est pêchée au moyen de la palangre et d'engins de surface. Entre 1970 et 1978, les captures d'espadon dans l'Atlantique et en Méditerranée ont nettement baissé, à cause des problèmes suscités par le teneur en mercure de cette espèce.

Puis à partir de 1978, les prises ont sensiblement augmenté à la suite du relèvement de l'effort, et non à cause d'un accroissement de l'abondance. Selon l'analyse des tendances de la CPUE palangrière japonaise, la variation n'est pas due à une hausse de l'abondance, mais à un changement de la stratégie de pêche. Lors de la reprise des activités, la CPUE canadienne ne dépassait que légèrement le niveau de 1970.

On juge utile de déterminer les paramètres de croissance de l'espèce, ainsi que les indices d'abondance.

5.e *Autres espèces*

Quant aux pêcheries exploitant la thonine et à leurs statistiques de capture, le SCRS a signalé la nécessité d'en améliorer les données car souvent, les prises ne sont pas déclarées. Vu le peu de connaissances existant pour l'ensemble de ces espèces, il est nécessaire d'en approfondir l'étude.

6. EXAMEN DES MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Le délégué des Etats-Unis a insisté sur le fait que la CPUE des makaires bleus et blancs avait brusquement diminué ces dernières années. Il s'est à nouveau dit préoccupé par cette évolution et a envisagé la possibilité d'adoption d'une recommandation relative à des mesures de protection des espèces en question. Les Etats-Unis envisageraient alors une réduction de 20⁰/o des prises de leurs pêcheurs, ce qui a été établi par leurs autorités.

Intervenant ensuite, la délégation canadienne a signalé que la situation actuelle des pêcheries d'espadon préoccupe son pays, ajoutant qu'au Canada les mesures sont appliquées pour réglementer les captures, et que la Commission doit sérieusement envisager quelque mesure possible de conservation.

Tant les Etats-Unis que le Canada et d'autres pays accordent une extrême importance à la révision des statistiques et de la recherche qui se fera à la réunion prévue en 1981 à Miami sur les marlins et l'espadon, à laquelle participeront des spécialistes de nombreux pays.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a *Thon obèse*

On a recommandé d'effectuer des recherches sur la croissance, ainsi que des études de marquage, en intensifiant l'échantillonnage.

7.b *Istiophoridés*

Il faut améliorer les statistiques de capture, entreprendre des études sur la croissance et l'identification des espèces, et améliorer les connaissances sur la structure du stock.

7.c *Espadon*

Il serait utile de définir les paramètres de croissance de l'espèce, ainsi que les indices de l'abondance.

7.d *Autres espèces*

Il faut approfondir les recherches sur ces espèces qui, dans l'ensemble, ont été assez peu étudiées.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission se réunira aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Le délégué du Ghana a proposé qu'une réunion commune des Sous-commission 1 et 4 ait lieu, au vu de certains points concernant l'albacore, le listao et le thon obèse qui n'avaient pas pu être analysés de façon détaillés lors de la réunion de la Sous-commission 1, par suite du transfert du thon obèse à la Sous-commission 4.

Le président du SCRS s'est référé aux problèmes qui sont communs aux Sous-commissions 1 et 4, en signalant les avantages que supposerait une réunion commune de ces deux Sous-commissions.

La suggestion du Ghana a été reprise par la Côte d'Ivoire, Cuba, les États-Unis, la France et le Portugal. Les membres de la sous-commission ont tous donné leur accord pour qu'ait lieu une réunion commune des Sous-commissions 1 et 4.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

11. CLOTURE

La séance a été levée.

Réunion Commune des Sous-commissions 1 et 4

Madrid, novembre 1980

Le président de la Commission a chargé le président de la Sous-commission 1, M. E. A. Kwei (Ghana), de présider la réunion commune des sous-commissions 1 et 4. L'Espagne a appuyé cette nomination du fait qu'en tant que présidente de la sous-commission 4 elle avait présidé en 1979 la réunion commune des deux sous-commissions. M. D.S. Crestin (États-Unis) était le rapporteur.

Le président de la réunion commune des sous-commissions 1 et 4 a passé en revue les antécédents. Il a signalé l'importance primordiale de l'albacore dans l'Atlantique, aussi bien du point de vue du tonnage pêché que de sa valeur commerciale, et le fait que les mesures de réglementation en vigueur n'avaient pas réduit les prises de poissons hors-taille. Lorsqu'il fut question d'inclure le thon obèse dans la réglementation de taille limite, du fait qu'il était difficile de le distinguer de l'albacore, il s'avéra que le listao faisait également partie de la pêcherie plurispécifique et devait donc être inclus dans les études.

Le président a insisté sur l'importance de conserver les thons obèses juvéniles, du point de vue de sa pêche dans l'ensemble de l'Atlantique, l'origine du recrutement de cette espèce n'ayant pas encore été déterminée. Il a ensuite prié le président du SCRS de

décrire dans les grandes lignes les questions biologiques et statistiques relatives à la pêche plurispécifique.

Le président du SCRS a fait un exposé détaillé des caractéristiques de la pêche telles qu'elles sont connues du SCRS, en insistant sur le chevauchement des concentrations de juvéniles des espèces de référence, le manque de statistiques adéquates sur les captures comme sur les rejets et les difficultés qui en découlent pour le SCRS au moment de tirer des conclusions concernant la pêche plurispécifique. Le président a souligné les incertitudes inhérentes à la définition de divers schémas de réglementation, y compris la fermeture de zones ou de saison, destinés à réduire la capture de juvéniles, incertitudes qui découlent du fait qu'il n'existe pas de mécanisme permettant de définir quelles seraient les répercussions de ces schémas sur la pêche de listao.

Etant donné les incertitudes au sujet de la pêche et du comportement de la flottille, le président du SCRS a de nouveau insisté sur l'impossibilité de prévoir les effets probables d'autres mesures de réglementation, telles que la fermeture temporaire de zones de pêche. Ces mesures présenteront vraisemblablement des avantages pour les prises d'albacore et de thon obèse en réduisant la mortalité par pêche des juvéniles. Elles présenteront probablement des inconvénients pour les prises de listao, du fait que l'on ignore si cette espèce serait disponible à la pêche dans d'autres secteurs ou à d'autres époques. Le président a pu prévoir des répercussions globales plus importantes pour les canneurs dont les activités sont locales, que pour les senneurs qui peuvent couvrir de plus grandes étendues.

Le président a terminé son exposé en disant que le programme de recherche sur le listao faciliterait le travail du SCRS, en lui fournissant des statistiques plus précises. Il a de nouveau souligné le fait que le Comité était dans l'impossibilité de formuler des recommandations concrètes à la Commission, hormis le besoin de recherches et de travaux plus poussés.

La Côte d'Ivoire, au vu des travaux du SCRS, a suggéré qu'il semblait nécessaire d'aborder les questions de gestion dans l'optique de la plurispécificité. Elle estime qu'il est révélateur que l'on pêche encore de nombreux albacores hors-taille, mais que le SCRS ne recommande pas d'autres mesures de réglementation. Elle en a conclu en suggérant qu'il fallait envisager d'autres mesures de réglementation.

Les Etats-Unis s'attendaient à des débats plus prolongés de la part des pays concernés par les pêcheries en question. Il est évident que les données sont insuffisantes pour qu'une décision rationnelle soit prise concernant le listao, et que les données rassemblées dans le cadre du Programme listao fourniront une base plus solide. On ne tire pas tous les avantages possibles pour la production par recrue dans les pêcheries de thon obèse et d'albacore, cependant, du fait de la pêche continue de poisson hors-taille. Des cantonnements léseraient la flottille de canneurs, du fait de son peu de mobilité. Bien que la Commission appréhende bien mieux le problème, elle n'est cependant pas encore en mesure de préconiser une taille limite du listao.

La Côte d'Ivoire a prié la Commission de demander au SCRS d'étudier la question de façon plus approfondie, et d'être prêt à présenter un rapport sur ce sujet en 1981.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la réunion commune des Sous-commissions 1 et 4 a été levée.

Appendice 1 à l'Annexe 6

Ordre du jour:

- Sous-Commission 1 - Thonidés tropicaux**
- Sous-Commission 2 - Thonidés de la zone tempérée - nord**
- Sous-Commission 3 - Thonidés de la zone tempérée - sud**
- Sous-Commission 4 - Autres espèces**

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Révision des membres de la Sous-commission
5. Examen du rapport du Comité permanent pour la recherche et les Statistiques (SCRS)
6. Examen des mesures pour la conservation des ressources:

<i>Sous-Commission 1</i>	<i>Sous-Commission 2</i>	<i>Sous-Commission 3</i>	<i>Sous-Commission 4</i>
(a) Albacore	(a) Thon rouge	(a) Thon rouge	(a) Thon obèse
(b) Listao	(b) Germon	(b) Germon	(b) Bonite à dos rayé
			(c) Marlins et voiliers
			(d) Autres espèces

7. Recherche nécessaire
8. Date et lieu de la prochaine réunion
9. Autres questions
10. Adoption du rapport
11. Clôture

Appendice 2 à l'Annexe 6

Déclaration du Canada concernant le thon rouge
(pièce jointe au rapport de la Sous-commission 2)

Monsieur le président,

La délégation du Canada appuie les commentaires de la délégation des Etats-Unis en ce qui concerne le véritable test auquel PICCAT doit faire face en ce qui concerne la conservation du thon rouge. Les membres de la sous-commission se souviennent certainement que la délégation du Canada avait, au cours des années précédentes, soulevé devant cette assemblée la question de la conservation du thon rouge du nord. La délégation du Canada a secondé l'adoption de la première réglementation, actuellement en vigueur pour les pêcheries de thon rouge. Elle a secondé, à la Cinquième réunion ordinaire de la Commission en 1977, une proposition des Etats-Unis visant à amender la réglementation actuelle et a présenté, à la Première réunion extraordinaire de la Commission en 1978, une proposition portant sur la gestion en deux stocks du thon rouge du nord. Nous n'avons pas présenté

de proposition à la Sixième réunion ordinaire de la Commission en 1979, car il était évident que nous ne serions pas appuyés par d'autres délégations.

Je tiens à mentionner ces faits antérieurs pour rappeler à nos collègues que la question de la conservation du thon rouge est d'importance primordiale pour le Canada. Notre intérêt a deux orientations, que je tiens à expliquer, car je crains que nos raisons n'aient été mécomprises jusqu'à présent.

Du point de vue de la conservation, l'un des éléments qui suscite notre intérêt, est justement la préoccupation fondamentale de la Convention sur laquelle est fondée notre Commission. Je reviendrai sur ce point dans un moment.

Le point de vue économique revêt la même importance pour le Canada. Le thon rouge qui migre au large de la côte atlantique du Canada contribue à des activités de pêche importantes au niveau régional dans les provinces maritimes de ce pays. Ces provinces sont composées en très grande partie de petites communautés, un grand nombre d'entre elles côtières et dont les revenus découlent de la pêche et d'une saison touristique de deux mois, ces revenus étant complétés par des subventions provenant d'autres régions du pays par l'intermédiaire de programmes et institutions du gouvernement fédéral. La pêche au thon rouge est donc un élément important de la base économique de la région, élément que nous avons le devoir de protéger, ce que la Commission doit reconnaître, tout comme elle reconnaît et tend à promouvoir les intérêts économiques d'autres pays membres à travers ses programmes de recherche et de gestion dans d'autres zones de l'Atlantique.

Je fais ces observations, monsieur le président, pour présenter sous un angle économique nos préoccupations concernant la conservation du thon rouge. Nos scientifiques ont de nouveau cette année passé leurs données au crible et ont analysé l'état des stocks en se fondant sur deux hypothèses, l'une de l'existence de stocks séparés est et ouest, l'autre d'un stock unique pour l'ensemble de l'Atlantique. Quelle que soit l'hypothèse retenue, il est évident que nous avons une situation difficile dans l'Atlantique ouest.

Le président du SCRS et le délégué des Etats-Unis nous ont tous deux montré des graphiques qui illustrent une baisse générale du nombre de thons rouges dans l'Atlantique, tendance qui se trouve temporairement renversée par le passage des classes annuelles de 1973 et 1974 dans la population. Cependant, en dépit de ces deux classes importantes, et de quelques classes ultérieures d'importance moyenne, surtout à l'est, le SCRS a conclu que le stock adulte pourrait considérablement baisser d'ici 1985 si les niveaux actuels de la prise sont maintenus.

Le recrutement en provenance de la zone occidentale de ponte ne semble pas aussi important que dans l'est, ce qui donne une signification bien plus grande aux conclusions exposées par le SCRS quant à l'existence possible d'un stock unique pour l'ensemble de l'Atlantique. L'examen des graphiques sur le nombre de thons rouges nous permet d'observer qu'à l'ouest le groupe d'âge 6 et plus a augmenté de façon significative en 1979 lors de l'arrivée de la classe de 1973, mais que celle-ci n'a pas été suivie d'un nombre significatif de poissons. Le nombre de poissons plus âgés va donc décroître. Nous avons des connaissances sur des classes annuelles récentes, même celle de 1979 qui n'arrivera dans la pêcherie qu'en 1985. D'ici là, il est probable que le nombre de grands poissons aura atteint un niveau semblable à celui de ces dernières années. Ce niveau nous a causé de grandes inquiétudes, du fait d'un risque éventuel d'échec du recrutement. Nos préoccupations se sont trouvées cependant quelque peu allégées par la présence de cette classe annuelle im-

portante née quelques années plus tôt. Nous pourrions nous considérer sauvés par cette classe annuelle, mais ce serait de notre part montrer peu de sens des responsabilités que de continuer à compter sur la présence occasionnelle et fortuite de classes annuelles importantes pour maintenir les ressources en thon rouge dans l'Atlantique ouest.

Je souhaiterais donner quelques exemples de ce que signifie pour nous la baisse actuelle de la population de poissons géants. En 1975, nos petits bateaux pêchaient en moyenne 3 poissons par 10 jours passés sur les lieux de pêche. En 1979, ce chiffre n'était plus que légèrement supérieur à 1.

Monsieur le président, je crois que ces remarques reflètent bien nos inquiétudes. Nous estimons que l'heure est venue pour la Commission de prendre des mesures pour protéger les stocks de thon rouge dans l'Atlantique ouest. Nous sommes arrivés à cette conclusion après avoir examiné nos réglementations nationales, ainsi que celles qui ont été adoptées par le Japon et les Etats-Unis dans le cadre des réglementations actuelles de l'ICCAT. Je voudrais réitérer que nous sommes convaincus que toute mesure ultérieure de réglementation devrait être prise par la Commission. Ceci faisant, nous estimons qu'il nous faut appréhender les intérêts de toutes les parties dont les pêcheurs exploitent les stocks de l'ouest, ce qui comprend le Brésil, le Japon, les Etats-Unis et le Canada. Nous ne recherchons pas un système de réglementation qui désavantage injustement quelques-uns, mais nous estimons en même temps que si personne ne se décide à agir, nous serons tous lésés en fin de compte.

Appendice 3 à l'Annexe 6

Déclaration du Japon sur les mesures de conservation du thon rouge de l'Atlantique

(Pièce jointe au rapport de la Sous-commission 2)

Dans le cadre du sujet qui nous intéresse, je voudrais présenter les points de vue fondamentaux du Japon sur la conservation du thon rouge de l'Océan Atlantique.

1) Il est évident que le Japon considère que la gestion des espèces hautement migratoires telles que les thonidés, dont bien entendu le thon rouge, doit être du ressort des organismes internationaux. Il est également important que l'étude de mesures de gestion se fonde sur l'évidence scientifique. En ce qui concerne le thon rouge, le Japon accorde une grande valeur aux résultats obtenus par le SCRS sur la condition des stocks ainsi qu'aux recommandations qui viennent d'être présentées par le président du comité. Ses évaluations, ainsi que les recommandations concernant les stocks, sont le fruit d'études approfondies et de l'amélioration des statistiques réalisées par les experts ces dernières années, ainsi que du travail intense de nos scientifiques qualifiés la semaine passée.

2) Le Japon est l'un des pays à avoir strictement suivi les réglementations portant sur le thon rouge en vigueur depuis 1975. A cet égard, nous aimerions insister sur le fait que, tant que toutes les parties contractantes ne respecteront pas ces réglementations, la conservation du stock ne pourra pas être assurée. Les prises japonaises de thon rouge ont été limitées à un quota maximum de 4.500 TM dans l'Atlantique; en fait, ces prises n'ont

pas du tout augmenté, et celles de 1978-80 étaient même inférieures de 30^o/o à celles des années antérieures.

3) Le Japon prête une attention toute particulière à la protection du stock reproducteur. Par conséquent, je voudrais insister sur deux points:

a) Depuis 1975, le Japon a imposé volontairement à ses pêcheurs des normes additionnelles de réglementation à échelle nationale, au-delà de ce qui est recommandé par l'ICCAT. Ces normes comprennent l'interruption de la pêche au thon rouge en Méditerranée durant la saison de ponte (21 mai-30 juin), là où il y a abondance de thon rouge adulte.

b) Le Japon a limité l'effort de pêche dans l'Atlantique ouest et le golfe du Mexique. En outre, il a limité la prise annuelle de thon rouge adulte à 8.000 individus dans le golfe du Mexique au cours de cette saison de pêche. En 1981, ce chiffre sera réduit à 7.000 individus.

Comme nous l'avons déjà formulé, le Japon souhaite réitérer avec véhémence ses inquiétudes concernant la protection du stock reproducteur.

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES
ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)**

Madrid, novembre 1980

Point 1 - OUVERTURE

1.1 En l'absence de M. C.J. Blondin (Etats-Unis), président du STACFAD, le Dr. L. Koffi (Côte d'Ivoire), président de la Commission, a ouvert les débats. Il a proposé que M. A. Felando (Etats-Unis) remplace M. Blondin pendant la première séance du comité. M. Felando a remercié le comité de lui confiance qui lui était accordée, et a annoncé que M. Blondin arriverait plus tard dans la journée et serait présent à la deuxième séance.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Après avoir passé en revue les points de l'ordre du jour de la Commission dont l'étude est confiée au STACFAD, le comité a légèrement modifié le programme de travail établi par le Secrétariat et l'a adopté (Appendice 1).

Point 3 - ELECTION DU RAPPORTEUR

3.1 Le Secrétariat a été chargé de la rédaction du rapport.

Point 4 - SOUS-COMMISSIONS

4.1 Réexamen de la répartition des espèces entre les sous-commissions

Pour entamer la discussion sur cette question, le Secrétaire exécutif a présenté le document COM/80/25, qui expose diverses hypothèses théoriques concernant les répercussions financières de l'incorporation du thon obèse dans la Sous-commission 1. Le président du SCRS a présenté l'annexe 1 du document COM/80/25, qui traite des questions posées à son comité en la matière. En soi, la gestion du thon obèse est étroitement liée à celle du listao et de l'albacore. Son étude peut donc passer à la Sous-commission 1 ou être confiée, comme par le passé, à une réunion conjointe des Sous-commissions 1 et 4. Après ample discussion, il a été convenu de maintenir le thon obèse parmi les espèces relevant de la compétence de la Sous-commission 4 et d'organiser systématiquement une réunion conjointe des Sous-commissions 1 et 4.

4.2 Examen de la composition des sous-commissions

Le comité s'est penché sur la question de la composition des sous-commissions à laquelle est consacré le document COM/80/20. Il a été confirmé que comme il s'agit

cette année d'une réunion extraordinaire de la Commission et comme, selon le Règlement intérieur, les pays membres qui souhaitent faire partie d'une nouvelle sous-commission doivent le signaler au président, le retrait d'un pays d'une sous-commission ne peut prendre effet que lors d'une réunion ordinaire. Le comité a constaté que le Gabon faisait maintenant partie de la Sous-commission 1. La composition des sous-commissions est reproduite dans le tableau ci-joint (Appendice 2).

Point 5 - RAPPORT ADMINISTRATIF

5.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le rapport administratif (COM/80/9) et a donné à son sujet des explications détaillées. Il a rappelé dans les grandes lignes toutes les activités du Secrétariat et de la Commission, notamment les diverses réunions de l'ICCAT dans le courant de l'année, les réunions où la Commission a été représentée, la coopération avec d'autres organisations, le travail informatique de l'ICCAT, ses publications, les progrès réalisés dans le cadre du programme de l'Année internationale du listao et les déplacements du personnel du Secrétariat. Les voyages du Secrétaire exécutif dans des pays africains et le vif intérêt de ceux-ci à l'égard des activités de l'ICCAT ont fait l'objet d'une mention spéciale.

5.2 Le Secrétaire exécutif a également fait part au comité de l'intérêt manifesté par les pays de la WECAFC pour devenir en bloc membres de l'ICCAT. Il a précisé qu'il vaudrait mieux, selon les termes de la Convention, qu'ils le fassent à titre individuel.

5.3 Le problème de l'exiguïté des bureaux a été résolu, des locaux supplémentaires ayant été mis à la disposition de la Commission par le gouvernement hôte (espagnol).

5.4 La France a félicité la Commission pour les progrès qu'elle et le Secrétariat ont réalisés.

5.5 Le Rapport administratif (COM/80/9) a été étudié et adopté, et son approbation par la Commission a été recommandée.

Point 6 - RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES

6.1 Le comité a étudié les relations entretenues par la Commission avec plusieurs organisations internationales (COM/80/9) et les a jugées satisfaisantes. La question des rapports de l'ICCAT avec le Conseil des pêcheries indo-pacifiques (IPFS) et avec la Commission des pêcheries de l'Océan Indien (IOFC) a été explicitement abordée, et le comité a été informé de la coopération étroite de l'ICCAT avec ces deux organismes en ce qui concerne la recherche sur les thonidés et l'établissement de systèmes statistiques.

Point 7 - PUBLICATIONS DE LA COMMISSION

7.1 Le comité a étudié les points du Rapport administratif (COM/80/9) qui ont trait aux publications de la Commission, et il a recommandé que le système actuellement

mis en oeuvre soit maintenu dans l'avenir. Par ailleurs, le comité a constaté qu'en 1980 le nombre des publications du Secrétariat avait augmenté, à l'instar du volume de travail.

Point 8 - RAPPORT 1979 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

8.1 Il a été rappelé que le rapport du Commissaire aux comptes (original en espagnol) et ses synthèses en anglais et en français avaient été adressés aux chefs de délégation au début de l'année 1980. Ce rapport a été adopté par le comité qui en a recommandé l'approbation par la Commission.

Point 9 - SITUATION FINANCIERE 1980 - BUDGET ORDINAIRE

9.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le Rapport financier (COM/80/10) et l'a expliqué en détail. Il a précisé qu'en 1980 le taux de change entre le dollar des Etats-Unis, devise dans laquelle le budget est établi, et la peseta, devise dans laquelle de nombreuses dépenses sont effectuées, s'est modifié en faveur de la première de ces monnaies. En conséquence, la situation financière de la Commission s'est améliorée, et pour la fin de l'exercice en cours, on escompte un solde positif de US\$ 103.820. Il a proposé que ce solde soit transféré au fonds de roulement. Le comité a donné son accord et a recommandé à la Commission d'accepter cette proposition.

9.2 Le Secrétaire exécutif a également exposé la situation en ce qui concerne les contributions des pays et déclaré que le Secrétariat avait éprouvé de grandes difficultés en 1980 pour la réalisation de ses tâches, du fait d'un manque de fonds causé par des retards dans le versement des contributions des pays membres. A ce jour, 23 % du budget ordinaire restent à payer.

9.3 Plusieurs délégations ont fait des observations au sujet de ces retards, et ont insisté pour que tous les délégués s'efforcent d'obtenir de leur gouvernement le paiement en temps voulu de la contribution. On a fait remarquer que l'article 9.9 du Règlement intérieur stipulait que "le droit de vote de tout Membre de la Commission peut être suspendu par celle-ci si l'arriéré des contributions dudit Etat membre est égal ou supérieur aux contributions dues par lui pour les deux années précédentes". Plusieurs gouvernements ont fait savoir que leur contribution devrait parvenir très prochainement, leur versement effectif ayant été entravé par la procédure bureaucratique.

Point 10 - FONDS DE ROULEMENT

10.1 Le comité a examiné le tableau 10 du Rapport financier (COM/80/10) et l'a jugé satisfaisant. Il a recommandé que toutes les recettes non prévues et le solde non employé du budget de 1980 soient versés au fonds de roulement.

Point 11 - REVISION DE LA SECONDE MOITIE DU BUDGET BIENNAL (1981)

11.1 Le Secrétaire exécutif a cité le Rapport financier (COM/80/10) et s'est

référé au tableau 1 dudit rapport qui fait état du budget de la période biennale 1980-81, adopté à la réunion de 1979. Il a proposé de ne pas apporter de modification à ce budget pour la deuxième partie de la période biennale, en se fondant sur le fait que ce budget ne contenait aucune prévision qui n'ait déjà été envisagé lors de son adoption en 1979.

11.2 Le comité a donné son accord à cette suggestion, et a recommandé à la Commission de ne pas apporter de modification au budget pour la deuxième moitié de la période biennale 1980-81.

Point 12 - SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME LISTAO

12.1 La situation financière du Programme listao, estimée jusqu'à la fin de l'année 1980, est traitée dans le document COM/80/10. Il a été relevé qu'on s'attendait à un solde positif de quelque US\$ 69.000 à la fin de l'exercice. Il a été expliqué que ce solde positif avait été prévu lors de l'établissement original du budget de quatre ans en vue du financement des principales activités du programme prévues pour début 1981, avant la perception des nouvelles contributions. Le Secrétaire exécutif a proposé que ce solde serve à la création d'un fonds de roulement spécial pour le listao, et soit reporté à 1981 pour être utilisé selon les besoins du programme. Le comité a recommandé l'adoption de cette proposition.

12.2 Le comité a néanmoins noté le caractère purement théorique de ce solde positif, étant donné que de nombreuses contributions (54 %) n'ont pas encore été versées. Au stade actuel, les dépenses du programme pour l'année 1980 excèdent le montant perçu, situation qui crée de graves problèmes pour la mise en oeuvre du programme. L'importance de ce programme a été rappelée à tous les pays membres, qui ont été encouragés à obtenir de leurs gouvernements le paiement en temps voulu des contributions.

Point 13 - REVISION DU BUDGET SPECIAL LISTAO, 1981-82

13.1 Le Secrétaire exécutif s'est référé au budget du programme de l'Année internationale du listao adopté en 1978 pour une période de quatre ans, 1979-82, et révisé en 1979 pour la période 1980-82 (appendice 5 à l'annexe 6 des comptes rendus de 1979). Il a expliqué que ce budget avait été accepté en 1978, puis révisé en 1979, sous réserve d'une révision annuelle du budget de chaque année.

13.2 Le président du SCRS a commenté que le budget révisé en 1979 était encore valable et répond aux besoins du programme.

13.3 Le comité a approuvé le budget listao révisé pour l'année 1981, et a recommandé que la Commission l'approuve sans modifications.

Point 14 - REVISION DES CONTRIBUTIONS (BUDGET SPECIAL LISTAO) 1981-82

14.1 Les contributions des pays membres au Programme listao pour l'année 1981,

telles qu'elles avaient été ajustées en 1979, ont été révisées (Appendice 5 au rapport de 1979 du STACFAD). Ce tableau ne comprenait pas de contribution de la part du Cap Vert, ce pays n'étant devenu membre de la Commission qu'après l'adoption du budget.

14.2 Le comité a accepté les contributions des pays pour 1981 telles qu'elles avaient été révisées en 1979.

Point 15 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION

15.1 Suite à une suggestion du Cap-Vert, reprise par la majorité des délégations, il a été décidé de changer le lieu de la prochaine réunion de PICCAT (1981). Plusieurs endroits ont été mentionnés, entre autres Malaga et les îles Canaries. La délégation espagnole a fait savoir que l'Espagne accueillerait de nouveau avec plaisir la réunion l'an prochain, quel que soit l'endroit retenu.

15.2 Le Portugal a demandé si un changement du lieu de réunion posait quelque problème financier. Le Secrétaire exécutif a signalé que les frais de réunion augmenteraient, mais que le solde non utilisé du budget 1980, transféré au fonds de roulement, pourrait être utilisé avec l'autorisation de la Commission en cas de nécessité. Le comité a décidé que le Secrétariat devait étudier avec soin toutes les implications financières et autres éléments de décision.

15.3 Suite à la demande du délégué du Canada, chaque pays membre a été prié de formuler ses préférences quant au prochain lieu de réunion, afin d'aider le Secrétariat à choisir le lieu idoine, Malaga ou îles Canaries. La plupart des pays se prononcèrent en faveur des Canaries, bien que nombre d'entre eux aient indiqué une préférence pour Malaga.

15.4 Le comité a recommandé que le Secrétariat, après en avoir consulté avec le gouvernement espagnol, prenne une décision quant à l'endroit où sera tenue la réunion, compte tenu de la préférence exprimée par les délégués. Il a également recommandé que les dates soient les 11-17 novembre 1981.

Point 16 - AUTRES QUESTIONS

16.1 La France a proposé que soient étudiées les répercussions budgétaires d'un financement des déplacements du président de la Commission, du président du STACFAD et du président du SCRS pour se rendre aux réunions de la Commission. Le comité a décidé à la majorité que le Secrétaire exécutif devait être prié d'étudier (a) les implications financières d'une telle innovation, (2) la procédure à suivre pour l'instaurer et (3) la façon de procéder à cet égard d'autres organismes internationaux. Les conclusions devront être présentées à la Commission à sa prochaine réunion, peut-être accompagnées d'une recommandation pertinente.

16.2 Le délégué du Gabon a exprimé son espoir que PICCAT organise un pro-

gramme de formation en matière de pêche et de recherche thonière, en particulier pour les pays en voie de développement. Cette idée a été reprise par la Côte d'Ivoire. Le comité a chargé le Secrétaire exécutif d'étudier les implications financières et les possibilités de réalisation d'un tel programme. Les conclusions seront présentées à la prochaine réunion de la Commission.

16.3 Le comité a soulevé la question des salaires et émoluments du personnel du Secrétariat. Le Brésil a proposé qu'un comité soit créé, réunissant des experts d'au moins trois pays membres, ainsi que de la FAO, pour étudier les salaires et émoluments du personnel du Secrétariat, le schéma en vigueur ayant été élaboré il y a onze ans à partir du schéma FAO, qu'il n'a pas suivi avec régularité. La plupart des délégations se sont montrées intéressées par ce sujet; il a été décidé qu'une lettre circulaire serait diffusée à toutes les délégations et à la FAO pour les inviter à se joindre à ce comité. Les conclusions de leurs études seront présentées à la prochaine réunion de la Commission.

Point 17 - ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

Point 18 - CLOTURE

Les débats ont été clos.

Appendice 1 à l'Annexe 7

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du rapporteur
4. Sous-commissions
 - 4.1 Réexamen de la répartition des espèces
 - 4.2 Examen de la composition des sous-commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission
8. Rapport 1979 du Commissaire aux comptes
9. Situation financière 1980 - Budget ordinaire
10. Fonds de roulement
11. Révision de la seconde moitié du budget biennal (1981)
12. Situation financière du Programme listao
13. Révision du budget spécial listao, 1981-82
14. Révision des contributions (Budget spécial listao) 1981-82
15. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission

16. Autres questions
 17. Adoption du rapport
 18. Clôture

Appendice 2 à l'Annexe 7

Composition des Sous-commissions

<i>Pays</i>	<i>Sous-Commission 1</i>	<i>Sous-Commission 2</i>	<i>Sous-Commission 3</i>	<i>Sous-Commission 4</i>	<i>Total</i>
ANGOLA	x	-	-	x	2
BENIN	-	-	-	-	0
BRESIL	x	-	x	-	2
CANADA	-	x	-	x	2
CAP-VERT	x	-	-	-	1
CUBA	x	-	-	x	2
FRANCE	x	x	-	-	2
GABON**	x	-	-	-	1
GHANA	x*	-	-	-	1
COTE D'IVOIRE	x	-	-	-	1
JAPON	x	x	x*	x	4
COREE	x	x	x	x	4
MAROC	x	x*	-	-	2
PORTUGAL	x	x	-	x	3
SENEGAL	x	-	-	-	1
AFRIQUE DU SUD	-	-	x	-	1
ESPAGNE	x	x	-	x*	3
ETATS-UNIS	x	x	x	x	4
URSS	x	-	-	x	2
Total	16	8	5	9	38

* Président de la sous-commission.

** Devenu membre de la sous-commission 1 au cours de la réunion de ladite sous-commission.

RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Madrid, 6-11 novembre 1980

Sommaire

Texte du rapport

Tableaux et figures

Appendice 1 - Ordre du jour

Appendice 2 - Liste de documents

Appendice 3 - Rapport du Sous-comité du listao

Appendice 4 - Rapport du Sous-comité des statistiques

Appendice 5 - Rapport du Groupe de travail sur l'organisation du SCRS

Appendice 6 - Liste des tâches à réaliser par le SCRS

Appendice 7 - Réunion intérimaire de l'ICCAT sur les poissons porte-épée

Point 1 - Ouverture

Le président, M. A. Fonteneau (France), a ouvert les débats de la Onzième réunion ordinaire du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS).

M. Fonteneau a souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné le fait que la Commission inaugurerait sa deuxième décennie d'existence, et a félicité les scientifiques et le Secrétariat pour les progrès considérables réalisés dans la recherche thonière. Il a insisté sur l'importance d'une nouvelle optique pour l'analyse de l'ensemble des résultats obtenus au cours des dix années d'étude déjà écoulées (par exemple les études du modèle de production, etc.). Il a également signalé la complexité de la coordination des recherches du fait du nombre croissant des pays membres, et a sollicité la collaboration étroite de tous les scientifiques.

Le Secrétaire exécutif de la Commission a également souhaité la bienvenue aux assistants. Il a parlé des changements survenus dans le personnel du Secrétariat depuis la réunion de 1979 (en précisant bien que les personnes qui ont abandonné le Secrétariat l'ont fait pour raisons personnelles), et a présenté les nouveaux membres du Secrétariat.

Le Secrétaire exécutif a fait part de ses inquiétudes concernant le manque de fonds de la Commission du fait de retards dans le versement des contributions des pays membres. Il a commenté sa visite au Gabon, au Bénin et en Côte d'Ivoire, puis au Maroc pour assister à la réunion du COPACE. Il a également noté qu'il avait assisté à la réunion du CGPM, lequel a fait mention dans son rapport de la collaboration avec l'ICCAT. Il a mentionné en outre les difficultés du Secrétariat pour réunir les données, et les problèmes de réception de communications importantes dus aux retards du courrier.

Chaque délégation a présenté ses ressortissants (la liste des participants figure en tant qu'Annexe 2 aux comptes rendus de réunion de la Commission).

Point 2 - Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour diffusé avant la réunion (Appendice 1) a été adopté. Les experts suivants ont été désignés rapporteurs pour le point 6 du rapport SCRS, "Examen de l'état des stocks":

- 6-A *Thonidés tropicaux* (AYF Albacore, ABE Thon obèse, ASJ Listao):
G.T. Sakagawa*, F.X. Bard, S. Kume, W.W. Parks, R.E. Evans, G.D. Sharp
- 6-B *Germon*:
L. Antoine*, N.W. Bartoo, A.Gonzalez-Garcés
- 6-C *Thon rouge*:
M.L. Parrack*, H. Farrugio, J.L. Cort
- 6-D *Poissons porte-épée* (DBL Istiophoridés, DSW Espadon, DSB Thon rouge du sud):
M.I. Farber*, J.C. Rey, S. Goto, P.C.F. Hurley
- 6-E *Petits thonidés*:
W.J. Richards*, P.M. Miyake
- 6-F *Interactions plurispécifiques*:
 - Espèces tropicales
 - Espèces tempérées

* rapporteur principal.

Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a été désigné rapporteur pour les autres points de l'ordre du jour, et le Dr. G.D. Sharp (FAO) a été prié d'harmoniser les rapports rédigés dans le cadre du point 6.

Point 3 - Admission d'observateurs

Tous les observateurs (voir la liste des participants) ont été présentés, et cordialement invités à assister aux débats.

Point 4 - Admission de travaux scientifiques

Il a été noté que tous les documents remis avaient été présentés avant la date limite fixée par le comité, et avaient donc tous été admis (voir la liste des documents, Appendice 2). Les rapports nationaux présentés durant la réunion ont tous été admis, la date limite de présentation ne concernant que les travaux scientifiques.

Point 5 - Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche

- 5.1 AFRIQUE DU SUD (rapport non présenté)
- 5.2 ANGOLA (rapport non présenté)
- 5.3 BENIN (rapport non présenté)

5.4 BRESIL

La flotte thonière du Brésil se développe depuis 1976. Son essor n'a pas été aussi rapide qu'on l'escomptait, mais on peut le juger satisfaisant, surtout depuis 1979. A l'heure actuelle, il existe deux flottilles palangrières au large des côtes du Brésil: l'une se composant de cinq petits bateaux brésiliens, et l'autre de cinq bateaux japonais. Il y a également 30 bateaux pour la pêche à l'appât vivant. Les flottilles palangrières ont déjà été mentionnées dans les rapports précédents. La flottille de canneurs a commencé à opérer en 1979, et se développe rapidement. La plupart des bateaux proviennent d'autres pêcheries et leur longueur varie entre 12 et 25 mètres. Les thonidés et espèces voisines sont également capturés par la flottille artisanale opérant au nord-est du Brésil avec des lignes traînantes et des filets maillants. Les captures sont en hausse. Alors qu'en 1976, la capture totale avait été de quelque 3.300 TM, elle a été d'environ 8.000 TM en 1979. L'augmentation s'explique principalement par le développement de la pêcherie à l'appât vivant.

Le Brésil tient ses statistiques de pêche, rassemble des données biologiques et fait des études océanographiques. La pêche d'exploration a repris, et des opérations de marquage ont été effectuées à Rio Grande do Norte et à Rio de Janeiro à bord de canneurs. La plupart des activités sont rattachées au programme de l'Année internationale du listao.

5.5 CANADA

Les prises de thonidés de 1979 se sont élevées à 245 TM, composées entièrement de gros thons rouges capturés dans les eaux canadiennes. Les prises des madragues représentent 86 % de moins que celles de 1978, alors que la pêcherie à la canne et au moulinet s'est maintenue, malgré les changements de réglementation permettant un accroissement de l'effort. En 1979, les senneurs canadiens n'ont pas pêché dans l'Atlantique. Des données préliminaires indiquent que les prises de 1980 s'élèvent à environ 340 TM de gros thons rouges. Les prises de la pêcherie à la canne et au moulinet se sont améliorées, tandis que la pêcherie de madrague est restée faible. Les senneurs n'ont pas pêché en 1980. Les prises d'espadon se sont élevées à 2.970 TM en 1979 à cause du changement des réglementations sur la teneur en mercure cette même année. Les données préliminaires indiquent que les prises d'espadon de 1980 s'élèvent à environ 3.000 TM.

L'échantillonnage des tailles et les prélèvements d'otolithes de gros thons rouges ont été poursuivis, et les analyses sur l'âge nous ont conduit à une estimation des paramètres de croissance. Le recueil des carnets de pêche de la pêcherie à la canne et au moulinet s'est poursuivi, et les analyses indiquent une bonne relation entre la CPUE ajustée et les estimations actuelles de l'abondance du stock. De même, le recueil des carnets de pêche a été poursuivi pour l'espadon, et les analyses ne suggèrent qu'un redressement partiel du stock exploité. Une prospection intensive de 50 jours sur l'espadon a été menée dans le but de recueillir des données de base biologiques. Les efforts de marquage se sont poursuivis: 13 thons rouges et 45 espadons ont été marqués et relâchés, et 4 thons rouges ont été repris.

5.6 CAP-VERT

La pêche industrielle est tournée vers la pêche aux thonidés, activité saisonnière pratiquée pendant les mois de mai à novembre. Les principales espèces capturées sont, par ordre de tonnage, le *Katsuwonus pelamis*, le *Thunnus albacares*, et le *Thunnus obesus*, pêchés à la canne et à l'appât vivant. En gros, 70 % de la capture est exportée en congelé et 30 % mis en boîte dans de petites conserveries semi-artisanales. Un tonnage négligeable de thonidés capturés artisanalement vient grossir l'exportation, à condition que la demande interne soit satisfaite.

Années	Captures	Congelé	P/conserve	Conserve
1979	1.702 TM	1.297 TM	495 TM	165 TM
1980	1.223 TM	768 TM	455 TM	143 TM

(au mois de septembre 1980)

5.7 COREE

La capture commerciale coréenne de thonidés et d'espèces voisines a baissé en 1979 puisqu'elle n'a été que de 38.000 TM contre 39.500 en 1978 et 45.000 en 1977. La répartition de la capture totale par type d'engin indique qu'en tout 66 palangriers ont pris part à la pêche aux thonidés dans l'Atlantique en 1979; ces bateaux ont pris 20.700 TM, ce qui constitue 28,6 % de moins qu'en 1978 et 46,6 % de moins qu'en 1977. Dix-huit canneurs coréens ont pêché 17.000 TM de thonidés tropicaux dans l'Atlantique est, à savoir 65,8 % de plus que les années précédentes.

Les données de capture et d'effort des thoniers coréens ont été rassemblées et analysées de façon continue. Pour le programme de l'Année internationale du listao, des marques à dard ont été préparées et envoyées aux 18 canneurs coréens pour des expériences de marquage dans l'Atlantique tropical oriental.

5.8 COTE D'IVOIRE

En 1979, la flottille ivoirienne, composée de 8 senneurs, a mis à terre 13.018 TM de thons, dont 70 % d'albacore et 29 % de listao. Les conserves représentent 6.310 TM en poids net, soit 48-47 % du tonnage des captures.

Les débarquements de 1979 au port d'Abidjan (54.029 TM) ont été couverts à 98 % pour les tâches I et II et à 30 % pour la tâche III, et un effort spécial d'échantillonnage des listaos débarqués a été déployé par le CRO dans le cadre du Programme listao.

5.9 CUBA

Les prises cubaines de thonidés en 1979 se sont élevées à 9.500 TM, les palangriers ayant réalisé la majeure partie des captures, soit 6.100 TM. L'unique senneur a contribué pour 800 TM à la capture totale. Les pêcheries de canneurs, à faible rayon d'action, ont

capturé 2.000 TM de listao. Des petits palangriers et des canneurs ont pêché approximativement 600 TM d'espadon et de maquereau espagnol dans les eaux cubaines.

Les recherches sur le listao comprenaient des échantillonnages de taille, la prospection de nouvelles zones de pêche, le contrôle de la pêcherie et des expériences sur la survie de l'appât.

5.10 ESPAGNE

En 1979, la prise globale de thonidés et espèces voisines s'est élevée à 99.304 TM, 7.000 TM de moins qu'en 1978. Les captures d'albacore de la flottille tropicale de senneurs ont légèrement augmenté, alors que celles de listao ont diminué considérablement. Les prises de la flottille locale canarienne ont aussi légèrement diminué. Les captures des flottilles péninsulaires ont augmenté du fait de l'accroissement des prises de germon.

Les travaux se sont centrés sur l'augmentation de la couverture de la Tâche II, et sur les échantillonnages biologiques de la flottille tropicale, ainsi que sur les préparatifs de l'Année internationale du listao. Pour ce qui est des autres pêcheries, on a réalisé des travaux de marquage, une estimation de paramètres et une évaluation de l'état des stocks.

5.11 ETATS-UNIS

Les prises américaines de thonidés et espèces voisines dans l'océan Atlantique sont passées de 29.572 TM en 1978 à 17.864 en 1979, soit une baisse de 40 0/0. Les prises de thonidés tropicaux sont passées de 18.487 à 6.496 TM, soit une baisse de 65 0/0. Les prises de thon rouge ont augmenté de 19 0/0, étant passées de 1.852 à 2.297 TM. Les prises d'espadon se sont accrues de 11 0/0, de 3.039 à 3.405 TM. Les flottilles des Etats-Unis, de thon rouge comme de thonidés tropicaux, ont été réglementées. La flottille de thonidés tropicaux a respecté la limitation de taille ICCAT de 3,2 kg pour l'albacore, et la flottille au thon rouge a été soumise à des limitations strictes de taille, de contingentement et de saison.

En 1979-80, les études scientifiques ont porté sur l'évaluation des stocks, l'âge, la croissance et l'identification des stocks. On a également étudié les rapports entre les variables de milieu et la présence des thonidés. Les données de base nécessaires pour effectuer une évaluation économique des pêcheries de l'Atlantique tropical oriental ont été révisées. Les Etats-Unis ont effectué en 1980 une campagne de recherche de 74 jours pour marquer du listao dans les Caraïbes et l'Atlantique ouest. Ce travail, réalisé dans le cadre du programme d'Année internationale du listao, a permis de marquer 1.612 poissons, dont 1.412 listaos. La collecte de données sur la pêche et la biologie pour les pêcheries américaines, commerciale et sportive, de thonidés et espèces voisines s'est poursuivie en 1978-79. Les échantillonnages biologiques sur les importations américaines de thonidés à Puerto-Rico ont été poursuivis.

5.12 FRANCE

En 1979, les captures françaises de thonidés ont été de 66.800 TM, dont 57.000 étaient composées d'espèces inter-tropicales.

Deux campagnes de prospection ont permis la recherche des concentrations de

germons à l'échelle de l'Atlantique nord, et la poursuite des opérations d'échantillonnage et de marquage. De nombreux échantillonnages ont également été effectués dans les ports de débarquement sur l'ensemble des espèces. Ils ont permis d'obtenir des résultats intéressants sur la biologie et la dynamique des différents stocks.

5.13 GABON (rapport non présenté)

5.14 GHANA

Pour des raisons économiques, certains bateaux orientaux opérant à Tema ont abandonné la zone de pêche. Pour cette raison, le nombre de bateaux a été réduit à environ 35 en 1979. En 1980, deux senneurs se sont joints à la flottille. La réduction du nombre de bateaux a causé une baisse générale des débarquements de thonidés.

L'unité de recherche sur les pêcheries de Tema a continué ses échantillonnages biologiques habituels. En 1979, 4.280 albacores, 2.900 thons obèses et 5.930 listaos ont été mesurés. La distribution des fréquences de taille montre toujours une prédominance des thonidés hors-taille débarqués au Ghana. Un échantillonnage à bord pour l'étude de la composition par espèce, des gonades et des contenus stomacaux a été réalisé. Malheureusement, les pêcheurs négligent toujours d'employer les imprimés qui leur sont remis pour évaluer le niveau des rejets. Dans l'avenir, la recherche sera axée sur le programme de l'Année internationale du listao, l'accent étant mis sur (a) l'échantillonnage concernant la maturité et la fécondité, (b) l'échantillonnage intensif dans les ports, (c) le prélèvement d'otolithes et de rayons de dorsale, et toute autre activité susceptible de contribuer au succès du programme mis en oeuvre.

5.15 JAPON

La production thonière japonaise dans l'Atlantique s'élève pour 1979 à environ 45.000 TM de thonidés et espèces voisines. La pêcherie palangrière (249 bateaux) a capturé 28.000 TM, dont 80 % de thon obèse, de thon rouge du sud et de thon rouge. Les canneurs basés à Tema (15 bateaux) ont capturé 12.000 TM de thonidés tropicaux. Plus de 87 % de la capture étaient composés de listao. En ce qui concerne l'albacore et le thon rouge, la pêcherie de ces deux espèces obéissait à la réglementation de l'ICCAT.

Le recueil et la compilation des données des pêcheries de l'Atlantique (Tâche I, Tâche II et données biologiques) ont continué à être envoyées à l'ICCAT à la demande du SCRS. La recherche sur la biologie des pêches et l'évaluation des stocks de thonidés de l'Atlantique ont été menées à bien et présentées au SCRS. Pour le programme de l'Année internationale du listao, des campagnes de marquage ont été effectuées par un canneur en location dans le golfe de Guinée durant l'été 1980, ce qui a permis de relâcher marqués 5.983 listaos, 1.042 albacores et 947 thons obèses.

5.16 MAROC (rapport non présenté)

5.17 PORTUGAL

En 1979, les prises des canneurs portugais ont été de 6.566 TM, dont 1.038 à Madère et 5.426 aux Açores. Par espèce, ont été capturés: 3.393 TM de thon obèse, 2.950 de listao, 188 de germon et 26 de thon rouge, senneurs tropicaux non inclus. Les résultats préliminaires de Madère pour 1980 sont de 136 TM, soit une baisse de 90 %.

Au cours de l'année 1980, on a procédé à l'échantillonnage biologique de listao et de thon obèse (aux Açores), ainsi qu'au recueil de données de prise et effort des canneurs. Des mensurations sont également faites à Madère sur les thonidés débarqués. A l'heure actuelle, on procède au recueil des données historiques concernant la prise et l'effort.

5.18 SENEGAL

En 1979, on constate une baisse globale des prises aussi bien pour la flottille des 28 canneurs (- 24 %) que pour celle des trois senneurs (- 80 %); le montant global de ces prises est de 8.241 TM (albacore, listao et patudo). Il faut ajouter à ces prises près de 3.000 TM de petits thonidés et 105 TM d'espadon et de voilier. Les estimations préliminaires pour l'année 1980 indiquent que la prise globale sera sans doute inférieure à celle de 1979, en raison de la cessation d'activité des senneurs et de la diminution de l'effort des canneurs.

Les activités de recherche ont été particulièrement importantes cette année (7 documents SCRS) en raison de la participation du Sénégal à plusieurs activités du programme d'Année internationale du listao (reproduction, âge, marquage, etc.); trois campagnes de marquage ont permis de marquer 229 listaos, 98 albacores et 240 patudos. Le Sénégal se charge également de la compilation et du traitement des données statistiques de toute la flottille thonière franco-ivoiro-marocaine.

5.19 URSS

En 1979 la pêche de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique est a donné 10.533 TM, un niveau considérablement plus faible que ceux de 1977 (19.915 TM) et de 1978 (19.356 TM). La réduction des prises est probablement due au fait que la pêche a été menée exclusivement en dehors des zones économiques de 200 milles adoptées en 1979. En 1979, les captures de thonidés (6.889 TM) étaient moitié moins importantes que les prises de 1978; le gros de la prise se composait de listao, de thon obèse et d'albacore, capturés par des palangriers et des senneurs. En 1979 également, les prises d'espadon ont baissé et se sont élevées à 80 TM seulement.

En 1979 et 1980, la recherche de l'URSS sur les thonidés et les espèces voisines a surtout porté sur les conditions de formation des concentrations commerciales de thonidés (pêchés à la palangre) en fonction du régime océanologique de l'Atlantique tropical ouest et est. Les données sont fournies par saison pour la composition par espèces et le comportement des bancs de thonidés (listao, albacore, thonine, auxide capturés par la pêcherie de senneurs) dans le golfe de Guinée. Le traitement des échantillons ichthyologiques à long terme a fourni des données sur

les périodes et zones de reproduction du thon obèse, de l'albacore, du listao, de la thonine et de l'auxide dans différentes zones de l'Atlantique tropical.

Quatre campagnes de recherche ont été effectuées, deux d'entre elles par des palangriers et deux autres par des senneurs.

5.20 GUINEE EQUATORIALE

Ce pays a remercié l'ICCAT de l'avoir invité à participer aux réunions, et a exprimé un grand intérêt pour les travaux scientifiques de l'ICCAT.

5.21 ITALIE

En 1979, l'Italie a capturé plus de 13.000 TM de thonidés et espèces voisines en Méditerranée. En 1980, la prise à la madrague a été plus faible; par contre, la prise par les senneurs de thon rouge en âge de frayer a été meilleure qu'en 1979, bien que le mauvais temps n'ait permis que quelques jours de pêche.

Les statistiques sur les prises de thon rouge ont été revues et discutées lors de la réunion de Palerme (SCRS/80/28). Les pêcheries importantes de thon rouge ont été contrôlées par les scientifiques. Les études biologiques sur l'espèce ont été poursuivies. Des travaux de recherche conjoints avec les scientifiques espagnols, visant à évaluer la biomasse reproductrice en utilisant des données de prospection larvaire, ont apporté des éclaircissements sur la mortalité des oeufs et des larves.

La prospection des zones de frai pour le germon et les auxides a été poursuivie, et on a étudié le taux de croissance du germon.

5.22 TAIWAN

En 1979, le nombre de palangriers opérant dans l'Atlantique était de 194. En tout, 44 millions d'hameçons ont été utilisés. Pour l'Atlantique, le total des débarquements a atteint 33.500 TM. L'année précédente, c'est-à-dire en 1978, le nombre de bateaux avait été de 227, le nombre total d'hameçons de 66 millions, et le total des débarquements de 33.800 TM.

En 1979, les débarquements de germon ont été de 27.300 TM, dont 7.000 TM de l'Atlantique nord et 20.300 de l'Atlantique sud. Pour cette même année, les débarquements de thon obèse et d'albacore ont respectivement été de 2.200 et 920 TM.

Quant aux statistiques de capture et d'effort, le taux de couverture des carnets de pêche a été de 48,1 % en 1979, alors qu'il avait été respectivement de 20 % et de 30 % en 1977 et 1978.

En 1979, 9.000 germons, 850 thons obèses et 430 albacores ont été mesurés à bord des navires.

Pour 1980, jusqu'en septembre, l'estimation préliminaire des débarquements pour l'Atlantique est de 25.900 TM, dont 21.000 de germon.

Point 6 — Examen de l'état des stocks et brève présentation des principaux documents relatifs à cette question

6-A - THONIDES TROPICAUX

AYF - ALBACORE

AYF-1 Description des pêcheries

L'albacore est capturé dans l'ensemble des eaux tropicales de l'Atlantique et des mers adjacentes par la pêche de surface (surtout canneurs et senneurs) et la palangre. Les tendances des prises par zone, engin et pays sont indiqués au tableau 1.

La prise globale atlantique d'albacore était de 130.000 TM en 1979 (figure 2). Les prises de 1980 sont estimées à 111.000 TM. Après avoir atteint en 1960 un maximum d'environ 56.000 TM, les prises palangrières ont régulièrement baissé jusqu'à 16.000 TM en 1979; les estimations pour 1980 s'élèvent à 13.000 TM.

La pêcherie de surface de l'Atlantique est s'est rapidement développée, tout d'abord depuis la fin des années soixante en tant que pêcherie de canneurs, et ensuite depuis 1970 en tant que pêcherie essentiellement à la senne. Les prises se sont accrues jusqu'à un maximum de 110.000 TM en 1979 et sont estimées à 95.000 TM pour 1980.

Ainsi qu'il est indiqué dans le tableau 1, les prises de 1979 comprennent 8.900 TM de captures sud-africaines, qui proviennent, soit du stock de l'océan Indien, soit du stock atlantique. Pour les besoins des analyses présentées dans ce rapport, le comité a examiné deux cas possibles: que toute la prise provienne du stock de l'océan Indien, ou du stock atlantique. Le choix de l'hypothèse n'affecte pas beaucoup la tendance globale des prises de surface, mais modifierait la tendance des dernières années. Par exemple, si les prises sud-africaines de 1979 proviennent d'un stock atlantique, la baisse des captures entre 1979 et 1980 dans les pêcheries habituelles est plus remarquable (figure 2).

Les prises sont demeurées constantes depuis 1966 dans l'Atlantique ouest, environ 12.000 TM. L'intensité de pêche palangrière a été variable avec une tendance à la hausse pour la période 1956-78 (figure 3). L'effort des pêcheries de surface, comme l'indique la capacité globale de transport des flottilles combinées de canneurs et de senneurs, a régulièrement augmenté entre 1968 et 1980 (figure 4).

AYF-2 Etat des stocks

L'état des stocks d'albacore atlantique a été évalué pour deux hypothèses du stock: un stock unique pour l'ensemble de l'Atlantique et des stocks séparés pour l'est et l'ouest de l'océan (voir la délimitation est-ouest à la figure 1). Ces deux hypothèses, qui sont les mêmes que les années précédentes, sont fondées sur les incertitudes quant à la véritable structure du stock.

(i) Atlantique entier

La CPUE de la flottille FISM de moyens et grands senneurs dans la zone côtière

de l'Atlantique est, zone de référence, a été examinée (figure 5). L'abondance a régulièrement baissé entre 1969 et 1979 (figure 6). La baisse de la CPUE dans cette pêcherie de surface, dans laquelle les prises et l'effort se sont régulièrement accrus au fil du temps, peut ne pas refléter de façon réaliste les modifications de l'abondance globale du stock de l'Atlantique entier, du fait qu'elle concerne surtout l'Atlantique est. Le comité signale qu'il n'est pas prouvé que la CPUE côtière soit un indice fiable de l'abondance de l'albacore dans l'ensemble de l'océan.

Les résultats des analyses du modèle de production effectuées avec l'indice FISM, suggèrent que la PME moyenne se situe entre 119.000 et 144.000 TM (figure 7). Cette gamme est quelque peu inférieure à celle qui avait été présentée en 1979 (113.000 à 175.000 TM). Cette différence est probablement due à l'incorporation de points illustrant des niveaux plus élevés de l'effort qui définissent mieux le côté décroissant de la relation pour les efforts élevés et au fait que les analyses de 1979 employaient diverses séries de CPUE en tant qu'indices de l'abondance.

Les prises actuelles (1979) se trouvent dans la gamme des estimations de la PME. Le niveau actuel de l'effort dépasse de 20-15 % le niveau correspondant à la PME pour les modèles de $m = 1$ et $m = 2$. L'effort se situe au point infini pour $m = 0$, et un accroissement de l'effort donnerait une augmentation modérée de la production.

Ce qui précède montre que le stock est fortement exploité à un niveau proche de la PME. Si les modèles pour $m = 1$ ou $m = 2$ sont ceux qui décrivent le mieux la pêcherie, un accroissement ultérieur de l'effort, bien qu'il puisse donner une augmentation temporaire de la production, entraînerait éventuellement une baisse de la production équilibrée. Si le modèle pour $m = 0$ est celui qui représente le mieux la pêcherie, une augmentation de l'effort devrait en théorie donner un léger accroissement de la production.

Il se peut que les prises sud-africaines de 1979 proviennent d'un stock de l'océan Indien. L'omission de ces prises donne un nouveau point pour 1979 en-dessous de la courbe pour $m = 0$. Ce point, et celui de 1980, sont les premiers qui soient situés en-dessous des trois courbes depuis 1973, et pourraient indiquer que les prises ont atteint un maximum et qu'il faut contrôler de près toute expansion de l'effort.

Comme il est indiqué ci-dessus, l'emploi d'une CPUE côtière comme indice d'abondance pour l'ensemble de l'Atlantique n'est peut-être pas adéquat. Les tendances de la CPUE et les résultats de l'analyse du modèle de production ne s'appliquent qu'aux combinaisons actuelles engin/zone des pêcheries.

En particulier, si l'expansion récente de la pêcherie de l'Atlantique est vers de nouveaux secteurs se poursuit, et si la pêcherie est en mesure de capturer des poissons jusqu'alors peu exploités, la production pourrait dépasser ce que ces résultats indiquent. Une telle augmentation des prises (et de la PME estimée) s'est produite dans la pêcherie d'albacore du Pacifique tropical oriental.

Les résultats des analyses de rendement par recrue présentées les années précédentes montrent qu'un accroissement modéré de la production par recrue globale de la pêcherie a été réalisé depuis 1973. Les répercussions sont différentes pour les engins pris individuellement. La production par recrue des palangriers et des canneurs a diminué, alors que celle des senneurs a augmenté.

(ii) Atlantique est et Atlantique ouest séparés

(a) *Atlantique est*

L'analyse du modèle de production a été effectuée pour deux jeux de données représentant différentes hypothèses de la structure du stock est-atlantique. La première analyse suppose que l'albacore pris par les engins de surface et palangre dans l'Atlantique est appartient à un même stock. La deuxième suppose que ces deux types d'engins capturent des albacores en provenance de différents stocks, et n'analyse que les données de surface.

On suppose que les indices d'abondance présentés pour le stock côtier est-atlantique sont des indices corrects de l'abondance dans l'Atlantique est. Les tendances indiquent une baisse de l'abondance.

Selon les estimations, la PME se situe dans la fourchette 108.000-133.000 TM (figure 8). Cette gamme est plus étroite qu'en 1979 (92.000-162.000 TM), comme celle concernant tout l'Atlantique, et probablement pour les mêmes raisons. Actuellement, la capture se situe dans ces limites. L'effort dépasse de 14-24 % l'effort correspondant à la PME pour les cas où $m = 1$ ou $m = 2$.

Comme dans le cas de l'Atlantique entier, la position du point de 1979 (si l'on omet la capture de l'Afrique du Sud) et celle du point de 1980 indiquent que la forme du modèle où $m = 0$ est moins probable. Ceci suggère que le stock est actuellement exploité à un niveau proche de la PME, et que toute augmentation de l'effort devrait s'accompagner d'une surveillance étroite.

Les incertitudes qui accompagnent l'utilisation de la CPUE côtière comme indice de l'abondance est-atlantique, ainsi que le manque de renseignements complémentaires, suggèrent que ces résultats ne s'appliquent qu'aux pêcheries telles qu'elles sont constituées à l'heure actuelle. Des modifications des caractéristiques de la pêche, ainsi que nous l'avons indiqué pour le stock Atlantique entier, peuvent donner une production plus importante.

L'analyse du stock est-atlantique exploité exclusivement par les pêcheries de surface a donné des estimations de la PME de 94.000 à 127.000 TM (figure 9). Dans ce cas également, la gamme est plus étroite que celle des estimations pour 1979 (97.000-161.000 TM). Les prises se situent actuellement dans la fourchette des valeurs de la PME; l'effort dépasse de 13-24 % le niveau optimum pour les modèles où $m = 1$ et $m = 2$.

Comme pour les autres hypothèses du stock, les positions des points de 1979 et 1980 suggèrent qu'il se peut que la forme pour $m = 1$ ou $m = 2$ soit la plus appropriée.

Les résultats obtenus avec ces formes du modèle semblent indiquer que la pêche travaille à un niveau proche de la PME. Les réserves exprimées précédemment concernant l'emploi de la CPUE côtière comme indice de l'abondance sont également valables pour cette hypothèse de stock, et les résultats ne s'appliquent qu'à la pêche telle qu'elle est constituée actuellement.

(b) *Atlantique ouest*

Aucune nouvelle analyse du modèle de production n'a été présentée cette année dans l'hypothèse d'un stock ouest-atlantique. Le comité a traité des analyses présentées dans le rapport de l'an dernier.

La PME s'est située dans une gamme de 16.000-22.000 TM (figure 10). Les prises actuelles sont inférieures de 31-50 % à la PME. L'effort actuel (1977) est environ le double du niveau optimum.

Le comité a signalé que le stock est surtout exploité par la palangre, et que la PME basée sur les analyses du modèle de production pour cette pêcherie ne reflète probablement pas quelle serait la production équilibrée en cas de développement d'une pêcherie de surface.

Vu ce qui précède, le comité n'a pas pu formuler d'avis concernant les répercussions pour le stock de modifications de l'effort des pêcheries.

AYF-3 Effets des réglementations

En 1972, PICCAT a adopté pour l'albacore une réglementation de taille limite de 3,2 kg (ou 55 cm), avec une marge de tolérance de 15 % du nombre de poissons débarqués. Cette réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1973. Elle était censée améliorer la production par recrue de l'albacore atlantique dans la pêcherie. Les analyses récentes indiquent qu'une légère augmentation s'est produite. Pourtant, en dépit de la réglementation, un grand nombre de poissons continuent d'être pris par la pêcherie de surface est-atlantique. Au cours de la période 1976-79, le pourcentage de poissons de moins de 55 cm de longueur fourche dans la prise a été de 27 à 60 % (une moyenne de 43 %) pour les canneurs et de 28 % à 38 % (une moyenne de 35 %) pour les senneurs (tableau 2).

La réglementation a causé des déclarations faussées, des albacores hors-taille étant signalés comme thons obèses, ainsi que des rejets en mer de ces albacores hors-taille. Les déclarations faussées d'albacore hors-taille en tant que thon obèse devraient diminuer une fois en vigueur (août 1980) la réglementation de taille limite de 3,2 kg adoptée par PICCAT en 1979 pour le thon obèse. La pratique du rejet en mer de poissons hors-taille, déjà morts, continuera cependant à être un problème.

Ces répercussions de la réglementation de l'albacore sur les prises de thon obèse sont l'une des complications rencontrées dans la gestion de la pêcherie plurispécifique de l'Atlantique tropical. D'autres aspects sont traités en détail dans la section sur les interactions plurispécifiques des thonidés tropicaux.

AYF-4 Recommandations

AYF-4.a Statistiques

Le comité recommande que les mesures suivantes soient prises pour améliorer les statistiques sur l'albacore:

(i) Recueillir des données sur le volume et la composition par espèce des prises rejetées en mer par les canneurs et senneurs. Les données peuvent être recueillies à la fois en encourageant les pêcheurs à enregistrer cette information dans les carnets de pêche, et en plaçant à bord des bateaux de pêche des techniciens ayant reçu une formation à cet effet.

(ii) Suivre de plus près les débarquements de prises d'albacore et de thon obèse

dans les principaux ports, en vue d'obtenir des statistiques sur la composition par espèce et les tailles des poissons débarqués. Les flottilles à mieux enquêter sont les senneurs espagnols et les canneurs basés à Téma. Il faut poursuivre l'échantillonnage dans les ports de transit comme Puerto-Rico.

(iii) Recueillir des statistiques plus représentatives de prise et d'effort (Tâche II) sur les canneurs coréens et sur les senneurs espagnols. Il faut pour cela accroître la couverture des livres de bord jusqu'à 50 % au moins de la flottille.

(iv) Recueillir des statistiques sur les prises qui échappent aux débouchés commerciaux normaux. Le premier pas est, dans ce cas, une étude pour évaluer l'amplitude du problème. Le Secrétariat est peut-être le plus à même d'effectuer cette étude.

AYF.4.b Recherche

Le comité recommande que les thèmes de recherche suivants soient considérés prioritaires en 1980-81, et reçoivent l'appui correspondant:

(i) Recueillir les données et analyser l'information sur la croissance des juvéniles. Cette recherche doit envisager l'emploi de nouvelles techniques, telle que la progression modale des albacores juvéniles prélevés dans les estomacs des prédateurs.

(ii) Compiler et analyser des données pour estimer l'importance du recrutement et contrôler le stock reproducteur. Cette recherche doit comprendre des études sur l'emploi des données de CPUE par taille et de l'information sur le recrutement provenant de l'analyse des cohortes.

(iii) Rechercher les rapports entre la pêche palangrière et la pêche de surface. Une méthode à utiliser doit être l'emploi de données de CPUE par taille.

(iv) Rechercher quelle est la structure du stock d'albacore d'où proviennent les prises sud-africaines.

(v) Affiner et amplifier les analyses portant sur diverses solutions de gestion visant à réduire la prise de petit albacore. Le rapport du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles contient des directives à cet effet.

AYF.5.c Gestion

Le comité a fait remarquer que la pêcherie de surface continuait de prendre de grandes quantités de poissons hors-taille. Comme il l'avait déjà fait, le comité a noté que ceci était dû aux activités de plusieurs pêcheries de canneurs et senneurs qui ont eu des difficultés d'ordre pratique pour l'application de la limite de 3,2 kg. Le comité a effectué en 1980 des recherches sur diverses solutions de gestion. Les résultats sont décrits en détail à la section sur les interactions plurispécifiques des thonidés tropicaux. Le comité n'est pas encore à même de formuler de recommandations spéciales quant à d'autres mesures.

ABE - THON OBESE

ABE-1 Description des pêcheries

Réparti dans tout l'Atlantique, le thon obèse est pêché à la fois par les palangriers

et par les pêcheries de surface. La pêcherie palangrière s'étend dans presque tout l'Atlantique (figure 11). Les principales pêcheries de surface exploitant le thon obèse sont les pêcheries de canneurs opérant localement au large de Madère, des Açores, des Canaries, de Dakar et dans le golfe de Guinée. En outre, les flottes de senneurs pêchent le thon obèse dans les eaux tropicales de l'Atlantique est. Le tableau 3 reprend les captures historiques par engin et par pays. La capture palangrière domine tout au long des dernières décennies, ce qui ressort de la figure 12. En 1979, les captures de l'ensemble de l'Atlantique ont été de quelque 42.000 TM. Pour 1980, on les estime à environ 35.000 TM.

La structure du stock n'est pas bien définie. Néanmoins, le comité a utilisé deux hypothèses dans ses évaluations: (1) un stock unique pour tout l'Atlantique, et (2) deux stocks indépendants séparés à environ 5° N de façon à constituer deux stocks, ou sous-populations, nord et sud (figure 1).

ABE-2 Etat des stocks

Comme la capture palangrière se compose entièrement d'adultes, les indices de CPUE pour ces prises devraient indiquer la situation relative du/des stock(s) géniteur(s) (figures 13 et 14). Ces CPUE semblent avoir été affectées, en particulier depuis le développement des pêcheries de surface équatoriales qui prennent un grand nombre de petits poissons. Les analyses indiquent actuellement des niveaux d'abondance d'adultes légèrement supérieurs à la moitié du stock adulte initial. Les pêcheries de surface, surtout les flottes opérant dans l'Atlantique tropical, capturent des quantités importantes de petits poissons.

Les évaluations actuelles peuvent être résumées de la façon suivante:

(i) Stock de l'ensemble de l'Atlantique

Pour le stock de l'ensemble de l'Atlantique, l'évaluation qui se dégage des analyses du modèle de production est presque la même qu'en 1979, et fait penser que le stock subit actuellement un niveau d'exploitation élevé (figure 15). L'effort de pêche actuel est plutôt en-dessous du niveau correspondant à la PME estimée. Des accroissements ultérieurs de l'effort de pêche, selon les caractéristiques actuelles de la pêcherie, aboutiraient probablement à des accroissements marginaux de production.

Les résultats des analyses disponibles de la production par recrue indiquent que l'accroissement de l'âge à la première capture augmenterait la production par recrue équilibrée. Les valeurs définies pour cette hausse sont provisoires. Cependant, on pourrait s'attendre dans un avenir proche à des baisses de la production par recrue, étant donné les accroissements continus de la prise de petits thons obèses (figure 16).

(ii) Hypothèse de deux stocks séparés

Si on considère l'hypothèse de l'existence de deux stocks, il convient de les étudier séparément. Pour ce qui est de l'état actuel du stock de l'Atlantique nord, le modèle de production a essentiellement permis d'aboutir à la même conclusion qu'à la réunion du SCRS en 1979 (figure 17).

On estime que la pêcherie actuelle opère à un niveau légèrement inférieur à celui

qui donne la PME. L'effort actuel suivant le même schéma de pêche donnerait probablement un certain accroissement de la production équilibrée. Toutefois, la production actuelle dépendra des tailles des poissons capturés. S'il se produit un accroissement du nombre de petits poissons capturés, on pourrait s'attendre à ce que la production soit plus faible que si les prises étaient surtout composées de gros poissons.

Pour le stock de l'Atlantique sud, les analyses actuelles ne changent pas les conclusions antérieures sur l'évaluation de ce stock. Les résultats des analyses du modèle de production indiquent que les niveaux récents de pêche sont élevés, de l'ordre du niveau de la PME (figure 18). Par conséquent, l'effort de pêche accru ne donnerait probablement pas d'accroissements importants de la production, avec les caractéristiques actuelles de la pêche. En outre, les prises accrues de petits thons obèses par la pêcherie de surface pourraient avoir un effet négatif sur les captures à venir.

ABE-3 Effets des réglementations

Le comité a recommandé une limite de taille de 3,2 kg, qui n'est entrée en vigueur qu'en septembre 1980, et dont l'intérêt est double: (1) avoir une réglementation parallèle à celle existant pour l'albacore, ce qui contribuerait à résoudre le problème de la déclaration erronée des espèces capturées, et (2) relever en général l'âge à la première capture du thon obèse afin d'augmenter la production par recrue dans toute la pêcherie de cette espèce dans les eaux équatoriales de l'Atlantique. Néanmoins, le comité fait les remarques ci-après, qui reflètent sa préoccupation quant aux effets des réglementations en vigueur.

(i) La nature plurispécifique des prises de petits thons obèses impose d'envisager ensemble toute évaluation des opérations de pêche et la plupart des problèmes biologiques susceptibles de se poser pour cette espèce et pour les autres espèces avec lesquelles il y a des phénomènes d'interaction.

(ii) En principe, la production par recrue à la fois pour l'albacore et le thon obèse pourrait être améliorée en retardant (âge et taille) l'entrée des deux espèces dans les pêcheries, mais dans la pratique il se peut qu'il soit difficile d'y parvenir pour le thon obèse en raison de contingences techniques relatives à l'efficacité des engins de pêche existants et du fait des interactions des espèces, déjà mentionnées ci-dessus.

(iii) Il se peut que la réglementation désormais en vigueur en matière de limite de taille soit une première étape pour atteindre les objectifs visés, à savoir identifier correctement les captures et réduire la mortalité des très petits thons obèses. Toutefois, on risque de ne pouvoir évaluer les effets de la réglementation que dans plusieurs années, et il faudra pour cela que des experts spécialement formés effectuent un échantillonnage en mer dans le cadre d'une vaste campagne d'étude des pêcheries dans les eaux tropicales.

ABE-4 Recommandations

ABE-4.a Statistiques

Les insuffisances des statistiques de capture communiquées pour les thonidés tropi-

caux juvéniles (tâche I), quoiqu'on y ait quelque peu remédié, sont toujours un problème. Le comité a constaté qu'il est nécessaire d'améliorer les données de capture, d'effort et de fréquence de tailles, et il a recommandé que les pays dont les statistiques n'ont pas été présentées de façon satisfaisante soient encouragés à rassembler et à transmettre ces données, ainsi qu'à envisager d'estimer les données historiques, préalablement non disponibles.

Le comité a aussi recommandé qu'un effort supplémentaire soit fourni pour obtenir une répartition plus précise des captures par espèces. Par ailleurs, (1) il faudrait accentuer l'échantillonnage dans les ports de débarquement utilisés par les flottes qui pêchent des quantités importantes de thonidés juvéniles, telles les flottes de surface FISM, de l'Espagne et de Téma; (2) dans les ports de transbordement, comme Puerto-Rico, l'échantillonnage doit être poursuivi; (3) les statistiques espagnoles de débarquement ne font pas de distinction entre l'albacore et le thon obèse, ce qui est nécessaire pour représenter convenablement les prises; (4) les données historiques de capture des pêcheries portugaises ne sont pas encore disponibles et devraient l'être.

ABE-4.b Recherche

Le comité amis l'accent sur la nécessité de mener les recherches suivantes:

(i) Les paramètres de population, tels que le rapport longueur-poids, le taux de croissance (surtout pour les petits poissons) et le taux de mortalité, devraient être réestimés à partir de l'ensemble complet des données disponibles.

(ii) Un vaste programme de marquage devrait être mis en oeuvre pour éclaircir la structure du stock et pour faciliter l'estimation des paramètres de population; le marquage de petits thons obèses devrait être encouragé pendant les opérations de marquage effectuées dans le cadre du programme de l'Année internationale du listao.

(iii) Il faudrait poursuivre la collecte intensive de données détaillées de composition en espèces et en tailles, par banc ou par calée, pour les pêcheries de surface ayant des captures mixtes des trois espèces tropicales de thonidés.

(iv) Il faut étudier les raisons sous-jacentes (biologiques ou autres) pouvant avoir contribué à la hausse récente des prises de petits thons obèses dans le golfe de Guinée.

(v) Les recherches sur la production par recrue potentielle par pêcherie (modèle multi-engin) devraient être poussées davantage pour aider à évaluer l'effort de la réglementation récente limitant la taille de capture.

(vi) Il est nécessaire d'étudier les données de marquage disponibles en vue des analyses de la structure du stock.

(vii) Il faudrait encourager les études sur la structure du stock.

ABE-4.c Gestion

Pour le moment, le comité n'a pas de recommandation précise à formuler. En 1979, dans ses recommandations de gestion, il avait exprimé son point de vue sur les aspects pratiques de la mise en oeuvre de la limitation de taille du thon obèse. Les problèmes d'efficacité que soulève son application et la nécessité de rechercher d'autres stratégies de gestion avaient également été soulignés.

Les réunions du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, à Abidjan (SCRS/80/23) et à Brest (SCRS/80/17), ont permis d'étudier à fond ce dernier problème. Leurs conclusions figurent dans les documents cités ci-dessus et ont fait l'objet de nouvelles discussions dans la section sur les interactions plurispécifiques. Le comité se rallie aux recommandations du groupe de travail, et souhaite insister sur le fait que le succès de la réglementation dépend de son application, ce dont la responsabilité incombe à chaque pays pêcheur.

ASJ - LISTAO

ASJ-1 Examen des données des pêcheries

Les pêcheries de listao existent dans l'Atlantique est et ouest. L'effort de pêche dans l'est de l'Atlantique est particulièrement fourni par les flottilles de senneurs espagnole, américaine et FISM, et par les flottilles de canneurs basées à Téma (japonaise, coréenne, ghanéenne, panaméenne, angolaise et FISM). Les prises de ces flottilles figurent au tableau 4. Une ventilation est-ouest des statistiques de capture a été effectuée pour les besoins du contrôle des stocks. La délimitation utilisée est celle qui est indiquée à la figure 1. En 1979, les prises globales de cette zone se sont élevées à 80.000 TM. Pour 1980, elles sont estimées à 97.000 TM.

Les prises de l'Atlantique ouest sont surtout effectuées par les senneurs et les canneurs du Brésil, du Vénézuéla, des Etats-Unis et de Cuba. Pour l'Atlantique ouest, les prises de listao ont été de 5.400 TM en 1979, et sont estimées à 9.000 TM pour 1980. Les prises pour l'ensemble de l'Atlantique ont augmenté régulièrement depuis 1960, mais ont fluctué de façon prononcée depuis 1974 (figure 19).

ASJ-2 Etat des stocks

Aucun bon indice d'abondance du listao n'est disponible. Le comité a examiné deux séries historiques de CPUE de la pêcherie de surface pouvant servir d'indice. Dans un cas, il s'agit de la CPUE des senneurs FISM pour la zone côtière de référence de l'Atlantique est (figure 20). Cette CPUE enregistre d'importantes fluctuations, qui sont attribuées à la variation de la disponibilité de l'albacore, plutôt qu'à l'abondance du listao, parce que les senneurs FISM ne dirigent leur effort de pêche vers ce dernier que lorsque l'albacore n'est pas disponible.

Dans le second cas, il s'agit de la CPUE de la flottille japonaise de canneurs (figure 20). Cette CPUE fluctue, mais en suivant une tendance à la hausse, depuis 1973. Il s'agit là aussi d'un piètre indice d'abondance du listao, parce qu'il est uniquement basé sur les jours de pêche productive, au lieu de l'être sur le total des jours de pêche et de recherche du poisson.

Faute d'estimation fiable de l'abondance du listao, il n'est pas possible d'extraire des informations utiles du rapport entre la production excédentaire et l'effort de pêche, pour autant que ce rapport existe pour la pêcherie du listao. La figure 21 représente la capture en fonction de l'estimation totale de l'effort de pêche sur la base de la CPUE FISM, et montre la difficulté qu'il y a à déduire des informations utiles de ce rapport, étant donné les statistiques disponibles à l'heure actuelle.

Une analyse de production par recrue portant sur le listao de tout l'Atlantique (figure 22) a été effectuée par le deuxième Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles (SCRS/80/17). Malgré les incertitudes actuelles sur les paramètres de base utilisés, il apparaît qu'il n'y a aucun bénéfice à espérer d'une augmentation de l'âge à la première capture, vu la structure actuelle des pêcheries. La raison en est qu'après un assez court séjour des jeunes listaos dans la zone côtière où ils sont exploités, les poissons restants s'échappent vers les zones du large où ils ne sont plus pêchés, un développement éventuel de pêcheries centrées sur les gros listaos du large amènerait à revoir cette analyse.

L'évaluation de l'état du ou des stock(s) par le comité est la même que l'an dernier; le listao serait à l'heure actuelle exploité à un niveau élevé dans l'Atlantique est, à un niveau médiocre dans l'Atlantique ouest. La production potentielle réelle des stocks est inconnue; les informations disponibles suggèrent cependant que ce potentiel est bien supérieur au niveau actuel des prises.

ASJ-3 Effets des réglementations

Il n'y a pas de réglementation portant sur listao. Cependant, comme les listaos forment souvent des bancs mixtes avec de jeunes albacores et patudos, les mesures actuelles portant sur ces deux dernières espèces pourraient affecter la production de listao.

Les autres mesures envisagées pour la protection des jeunes albacores et des patudos, telles que la fermeture à la pêche de zones du golfe de Guinée, auraient certainement des effets importants sur la pêche du listao. Ceci a été étudié par le deuxième Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, et les conclusions à ce sujet sont fournies dans la section traitant des problèmes plurispécifiques des thonidés tropicaux.

ASJ-4 Recommandations

ASJ-4.a Statistiques

Le comité a relevé que le Sous-comité du listao avait précisé les besoins en matière d'amélioration des statistiques de cette espèce, et que les activités prévues dans le cadre du programme de l'Année internationale du listao en tenaient compte. Le détail de ces besoins précis figure dans le rapport du sous-comité. A ce propos, le comité prend spécialement note de l'importance du recueil de données sur l'exploitation et la biologie pour les pêcheries en cours de développement dans de nouvelles zones, par exemple au large du Brésil et dans les parages de l'île d'Ascension.

Le comité recommande que la Commission continue à soutenir le programme de manière à ce qu'il puisse disposer de meilleures statistiques de pêche pour le listao, et donc évaluer avec davantage de précision la situation des stocks et perfectionner ses avis en matière de gestion. A ce sujet, il semble utile de réitérer quelques recommandations précises émises l'an dernier.

(i) Les statistiques de capture sont relativement bonnes; il faudrait cependant qu'un effort soit fait pour certaines petites flottilles dont les données sont insuffisamment précises.

(ii) Tout en reconnaissant les efforts accomplis ces dernières années, le comité recommande que les statistiques de la Tâche II des senneurs espagnols et des canneurs coréens soient améliorées, afin de pouvoir obtenir dans l'avenir des évaluations de meilleure qualité;

(iii) Enfin, les statistiques d'effort des canneurs japonais devraient comprendre le temps passé à la recherche du poisson, afin de les rendre compatibles avec celles des autres flottilles.

ASJ-4.b Recherche

Pour le listao, des travaux complets de recherche portant sur trois ans sont en cours dans le cadre du programme mis sur pied par l'ICCAT. Le comité recommande que la Commission maintienne son soutien au programme, notamment aux éléments de ce dernier qui requièrent la collaboration des experts nationaux.

ASJ-4.c Gestion

Comme par le passé, le comité constate que les informations scientifiques disponibles sur le listao sont insuffisantes pour élaborer des recommandations fondées en matière de gestion.

C'est pourquoi un programme d'Année internationale du listao a été mis au point expressément pour améliorer l'ensemble des connaissances scientifiques sur cette espèce. Les premiers résultats de ce programme commencent seulement à être obtenus. Pour le moment, le comité n'a donc aucune recommandation de gestion à avancer.

6-B - GERMON

B-1 Examen des données sur la pêcherie

La population de germon de l'Atlantique est supposée être principalement composée d'un stock nord et d'un stock sud, relativement indépendants (voir la ligne de démarcation à la figure 1); il existe des statistiques séparées pour chacun d'entre eux.

Les prises globales du germon de l'Atlantique (tableau 5 et figure 23) se sont accrues depuis les années 20 jusqu'au milieu des années 60, où l'accroissement des prises s'est arrêté. Les prises du stock nord (pêcheries de surface et palangrières) sont restées relativement constantes, à environ 50.000 TM, depuis 1971. Celles de 1979 se sont élevées à 48.400 TM. Les prises du stock sud (palangrières uniquement) ont baissé depuis le début des années 70; celles de 1979 s'élevaient à 22.000 TM.

L'effort de pêche palangrier sur le stock nord a augmenté de façon irrégulière, d'un chiffre pratiquement nul à 117 millions d'hameçons effectifs, durant la période 1957-77. En 1978, l'effort a baissé d'environ 20 % (figure 24). L'effort de surface a baissé d'environ 30 % depuis 1957. Cette baisse est principalement le fait de la pêcherie de ligneurs dont l'effort a décru (figure 25).

L'effort de pêche palangrier sur le stock sud (figure 26) a régulièrement augmenté de 1956 à 1972. Depuis 1972, l'effort a baissé d'environ un tiers jusqu'en 1975, et a ensuite atteint un niveau situé à moins de 10 % du maximum observé (1972).

B-2 Etat des stocks

(i) Stock nord

La capture par unité d'effort (CPUE) de la pêcherie palangrière enregistre une baisse lente et continue depuis 1958 (figure 27). A l'heure actuelle, la CPUE palangrière se situe à environ 25 % de la valeur de 1958. Les pêcheries, tant à l'appât vivant qu'à la ligne traînante, n'enregistrent apparemment aucune baisse de la CPUE (en poids) depuis 1957, bien qu'on constate des fluctuations d'année en année (figures 28 et 29).

L'analyse du modèle de production donne une PME se situant entre 60.000 et 65.000 TM, selon la forme du modèle utilisée (figure 30). L'effort associé à la PME dépasse de 40 % les niveaux actuels estimés. Le modèle de production actuel diffère de ceux de 1977 et 1978 en ce que le nuage de points se situe maintenant du côté gauche de la courbe, tandis qu'antérieurement il se situait près de son sommet ou plus à droite. Le changement des résultats est essentiellement dû aux diverses méthodes de standardisation de l'effort ainsi qu'aux nouvelles données ajoutées. Il faut mentionner les difficultés pratiques et théoriques (telles que la standardisation de l'effort) auxquelles on se heurte pour appliquer le modèle de production à une pêcherie complexe à engins multiples, telle que la pêcherie de germon de l'Atlantique nord.

Les informations dont on dispose indiquent la possibilité d'une hausse du rendement par recrue, du fait d'un déplacement de la capture vers de plus gros poissons. Le rendement par recrue moyen est passé de 3,29 kg pour la période 1969-73 à 4,07 kg dans les années récentes, 1974-78. Des analyses plus poussées sont nécessaires. D'après ce qu'indique la CPUE des poissons d'âge 2 (bonites) pour la pêcherie française à la ligne traînante (figure 31), la tendance du recrutement est relativement stable dans le temps, mais on constate une grande variabilité d'une année à l'autre.

Selon les calculs se fondant sur les analyses des cohortes (figure 31), le recrutement serait variable, avec une légère tendance à la baisse. En ce qui concerne le dernier cas, le recrutement serait variable, mais sans tendance, si on prend seulement en considération les données récentes, celles-ci étant considérées comme plus fiables que les plus anciennes. La figure 32 illustre le rapport géniteur-recrue de ce stock. L'indice du stock parental est égal à 15-20 % du niveau maximum. Des analyses supplémentaires indiquent que la probabilité d'une cohorte plus faible que celle observée en 1974 (la plus faible jamais enregistrée) est d'environ 8-20 %.

Les analyses présentées cette année indiquent que le stock de germon de l'Atlantique nord subit une exploitation relativement forte. Les éléments dont on dispose actuellement aboutissent à un modèle de production qui indique qu'une certaine hausse de la production est possible avec un effort de pêche supplémentaire. Ces conclusions diffèrent de celles obtenues par le passé, et devraient être considérées comme provisoires en attendant une vérification.

Les analyses de la production par recrue indiquent que le stock est fortement exploité, mais, comme l'effort de pêche se déplace apparemment vers de plus gros poissons, le rendement par recrue pourrait augmenter. Les analyses indiquent que le recrutement du germon est variable, et que la probabilité d'un recrutement inférieur à tout niveau observé à ce jour par les pêcheries de surface semble se situer entre 8 et 20 %. Comme on l'a constaté précédemment, l'indice actuel du stock parental est

environ le 1/7ème de celui relevé en 1957. Néanmoins, le stock nord semble être relativement bien portant.

(ii) Stock sud

Le taux de capture de la pêcherie palangrière de germon de l'Atlantique sud (figure 23) a montré un fort déclin de 1959 à 1962, puis une baisse légère et continue depuis 1962.

Aucun nouveau modèle de production n'a été présenté pour le stock sud. On a étudié les analyses qui avaient fait l'objet de discussions l'an dernier (figure 34). La conclusion à laquelle on était arrivé auparavant, à savoir que la PME est environ 30.000 TM suivant les caractéristiques actuelles de la pêche, semble encore valable. Les prises de 1976, 1977, 1978 et 1979 (tableau 5) se trouvent toutes en-dessous de la PME estimée. Toutefois, l'incorporation de ces données dans les analyses ultérieures changerait quelque peu l'estimation de la PME.

Concernant l'analyse du rendement par recrue, les conclusions auxquelles on était arrivé en 1978 ont été reprises (rapport SCRS 1978, page 139). La pêcherie est actuellement à un niveau de production par recrue d'environ 7,65 kg, et il semble que l'on ne puisse attendre qu'un faible accroissement de la production par recrue par suite d'un relèvement de la taille à la première capture. Ceci est dû à ce que la pêcherie palangrière capture principalement des gros germons. Si, toutefois, une pêcherie de surface se développait, ces conclusions changeraient.

Pour le stock sud, il n'a été calculé ni d'indice de recrutement ni de relation stock/recrutement. Sur la base des analyses antérieures, le stock sud-atlantique semble être exploité à des niveaux de prise et effort inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour la PME. La production par recrue est relativement élevée. Il est impossible d'évaluer les niveaux actuels du recrutement. En général, le stock ne paraît pas courir de risque de surexploitation, et quelque accroissement des captures semble possible.

B-3 Effets des réglementations

Aucune réglementation n'est en vigueur à l'heure actuelle pour les stocks nord ou sud.

B-4 Recommandations

B-4.a Statistiques

(i) Surface

- Il faudrait recueillir les données de prise, effort et taille de la pêcherie portugaise dans les secteurs des Açores et de Madère. Cette pêcherie n'avait encore jamais beaucoup pêché le germon, mais est actuellement en développement.

- Il faudrait suivre de près les prises de surface de germon sud-atlantique pour déterminer si elles représentent un pourcentage significatif de la prise totale.

(ii) Palangre

La question de la répartition des prises palangrières historiques de Taiwan semble résolue. Il faut s'assurer qu'un échantillonnage adéquat est effectué à l'avenir pour maintenir le degré de qualité des données.

B-4.b Recherche

(i) Il faudrait procéder à l'analyse du modèle de production du stock sud en utilisant les statistiques révisées de capture.

(ii) Les recommandations de détermination de l'âge dans les prises en fonction du sexe sont toujours valables. Ces mesures doivent être systématiquement définies pour plusieurs pêcheries de germon adulte. Ceci permettrait de comprendre l'écologie des mâles et des femelles, et éventuellement d'expliquer le degré de disponibilité lié au sexe dans la pêcherie palangrière.

(iii) Il faut contrôler la relation géniteur/recrue et le rendement par recrue pour le stock nord.

(iv) Une comparaison des indices d'abondance d'adultes utilisés pour le stock nord devrait être effectuée.

(v) Il faudra examiner diverses méthodes de standardisation de l'effort pour le stock nord.

(vi) Il faut un indice du recrutement pour le stock sud qui est actuellement exploité par la palangre.

B-4.c Gestion

Les inquiétudes formulées par le SCRS ces dernières années en ce qui concerne l'état du stock nord-atlantique ont quelque peu diminué; la tendance à la baisse du recrutement est moindre, et il se peut que la production par recrue augmente. Il existe cependant toujours une possibilité de recrutement médiocre, et il est admis que le recrutement est variable. Il n'y a pas de recommandation spécifique concernant la gestion.

Le stock sud ne semble pas demander actuellement de mesures particulières de gestion car, apparemment, il n'est pas surexploité.

6-C - THON ROUGE**C-1 Description des pêcheries de thon rouge**

Le thon rouge est exploité par de nombreuses pêcheries nationales utilisant des engins particuliers. Les différences portent non seulement sur la distribution dans le temps et dans l'espace de ces pêcheries, mais également sur la taille du poisson pêché. Les prises (voir ci-dessous) ont baissé de 20 % par rapport au niveau élevé de 1976, par suite du déclin des captures de poisson de petite taille en Méditerranée (tableau 6 et figure 35).

Prises de thon rouge (en centaines de TM)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Atl. est*	57	43	57	46	58	99	58	70	83	64
Petits	26	22	34	27	22	43	13	23	23	16
Grands	31	21	23	19	36	56	45	47	60	48
Méditerranée	49	66	53	57	124	111	161	119	78	98
Petits	18	37	29	34	57	45	99	59	52	63
Grands	31	29	24	23	67	66	62	60	26	35
Atl. ouest*	58	71	40	38	33	52	56	66	56	60
Petits	38	37	20	16	12	23	14	14	12	12
Grands	20	34	20	22	21	29	42	52	44	48
Total	164	180	150	141	215	262	275	255	217	222
Petits	82	96	83	77	91	111	126	96	87	91
Grands	82	84	67	64	124	151	149	159	130	131

* Délimitation est-ouest à 30° O.

C-2 Etat des stocks

La répartition géographique des prises palangrières et les données de récupération de marques indiquent qu'il existe un certain échange de poissons entre les zones est et ouest. L'existence de deux zones de frai séparées dans le temps et dans l'espace est par ailleurs certaine. Quoiqu'on ignore encore l'ampleur ou la fréquence de l'échange, les éléments de preuve actuels (qui restent assez faibles) vont dans le sens de l'hypothèse de stocks est et ouest séparés, avec un degré d'échange limité et variable. Néanmoins, les éléments de jugement ne sont pas suffisants pour rejeter l'hypothèse d'un stock unique dans l'ensemble de l'Atlantique. Par conséquent, l'état des stocks a été analysé en fonction des deux hypothèses, celle de deux stocks séparés (l'un à l'est et l'autre à l'ouest) et celle d'un stock unique.

Les tendances de l'abondance et le taux d'exploitation ont été déduits de l'analyse des populations virtuelles (cohortes). On a utilisé dans cette analyse, pour les besoins de la gestion, les lignes de démarcation indiquées à la figure 1 (sauf les données de capture en tonnes métriques).

(a) Hypothèse de stocks séparés

(i) Atlantique est (y compris la Méditerranée)

Selon les calculs, la taille du stock (âges 1 à 12) a oscillé entre 1,8 et 3,6 millions de poissons de 1966 à 1978. Le taux moyen de mortalité par pêche a lentement baissé après 1975, et en 1977 il atteignit le même niveau qu'en 1966. La taille du stock de juvéniles en

nombre de poissons d'âges 1-3, a augmenté pendant la période 1971-75 pour ensuite fléchir en 1976 (figure 36). L'abondance des juvéniles est demeurée assez stable en 1976-78. La taille du stock adulte, d'après l'abondance estimée des poissons d'âges 4-12, a baissé de 50 % pendant la période 1970-76. Elle a légèrement augmenté en 1977, de même qu'en 1978, avec l'arrivée de la forte classe annuelle de 1974.

Le recrutement apparent (taille du stock d'âge 1) s'est régulièrement amélioré à partir d'un niveau inhabituellement faible en 1971. Le recrutement est moyen ou supérieur à la moyenne depuis 1973. Dans les données, la cohorte de 1974 (âge 1 en 1975) est la plus abondante. Apparemment, cette cohorte est environ deux fois plus forte que la moyenne de la période 1976-78. Le recrutement a été moyen en 1976, bien supérieur à la moyenne en 1977, et de nouveau moyen en 1978.

(ii) Atlantique ouest

L'abondance du stock adulte (poissons d'âges 6 et plus) a baissé de 75 % du début des années 60 à 78 (figure 37), puis a augmenté avec le recrutement de la classe annuelle abondante de 1973 par le stock adulte en 1979.

La taille du stock de juvéniles (poissons d'âges 1-5) a diminué de 75 % de 1960 à 1973. La forte cohorte de 1973 a connu des niveaux d'abondance juvénile élevés à partir de 1974 jusqu'à son recrutement par le stock adulte. Des niveaux de recrutement élevés ont existé en 1960-66, et des niveaux relativement faibles en 1967-73 (figure 36). Le niveau de 1974 (classe annuelle de 1973) était 4 ou 5 fois supérieur à la moyenne des autres années, et les niveaux de 1975 et de 1976 ont peut-être été moyens ou légèrement supérieurs à la moyenne. Les niveaux de 1977, 1978 et 1979 sont apparemment inférieurs à la moyenne.

Cependant, les méthodes actuelles ne permettent pas de suivre de façon sûre l'abondance du recrutement. Le taux d'exploitation moyen des juvéniles en 1976-79 est sept fois moins important qu'en 1970-75. Cette chute est un effet direct de la baisse des prises à la senne coulissante par suite des réglementations.

(b) Hypothèse d'un stock pour l'Atlantique entier

L'abondance en juvéniles (âges 1-5) a diminué de moitié de 1960-64 à 1968-72, puis a atteint un maximum en 1975 lors du recrutement des cohortes abondantes de 1973 et 1974. L'importance du stock de juvéniles a apparemment décliné depuis 1975 (figure 38). L'abondance du stock adulte a diminué entre 1960 et 1974, puis a légèrement augmenté depuis lors. L'abondance en poissons de très grande taille (200 cm et plus, âges 10 et au-dessus) a diminué depuis 1972. L'abondance de ces poissons continuera à baisser jusqu'à ce que les cohortes abondantes de 1973 et 1974 pénètrent dans cette catégorie de taille, en 1983.

Le recrutement a augmenté en 1971-75. Les classes annuelles de 1973 et 1974 étaient toutes deux très abondantes, ce qui a donné un recrutement élevé en 1974 et 1975. Les niveaux de 1976 et 1977 étaient moyens ou légèrement au-dessus de la moyenne. Il se peut que le niveau de recrutement de 1978 ait été inférieur à la moyenne.

La production par recrue des pêcheries de petits poissons est actuellement proche du maximum, mais celle des pêcheries de gros poissons enregistrerait une hausse sensible

si le taux de mortalité par pêche des poissons de petite taille diminuait.

C-3 Effets des réglementations

(a) Hypothèse de stocks séparés

(i) Atlantique est (y compris la Méditerranée)

Le stock adulte s'accroît lentement du fait de l'incorporation de la forte cohorte 1974 dans la catégorie adulte. L'abondance du stock de juvéniles est stable. Le recrutement a été moyen en 1976-78.

Suite aux réglementations de PICCAT limitant la mortalité par pêche, les taux d'exploitation n'augmentent pas depuis 1976, qu'il s'agisse des juvéniles, des adultes ou du stock dans son ensemble. En moyenne, la capture annuelle des poissons d'âges 0 et 1 était de 383.000 poissons avant l'entrée en vigueur de la réglementation limitant la taille à 6,4 kg, chiffre à comparer à celui de 236.000 poissons après, soit une diminution de 38 %.

(ii) Atlantique ouest

Le stock adulte a augmenté en 1979 par suite de l'entrée de la forte cohorte 1973 dans la catégorie d'âge correspondante. L'abondance du stock juvénile en 1979 est légèrement inférieure à la moyenne. Le recrutement a été au-dessous de la moyenne pour 1977-79.

Suite aux réglementations de PICCAT limitant la mortalité par pêche, les taux d'exploitation n'augmentent pas depuis 1976, qu'il s'agisse des juvéniles, des adultes ou de l'ensemble du stock. En moyenne, la capture annuelle des poissons d'âges 0 et 1 avant l'entrée en vigueur de la réglementation limitant la taille à 6,4 kg était de 43.000 poissons, chiffre à comparer à celui de 4.000 poissons après, soit une diminution de 90 %.

(b) Hypothèse d'un seul stock pour tout l'Atlantique

L'abondance du stock des juvéniles diminue depuis 1975. L'abondance du stock adulte (âge 6 et plus) a augmenté grâce aux fortes cohortes de 1973 et 1974. Si le niveau actuel des captures, que ce soit en poids ou en nombre d'individus, se maintient, le stock adulte (âge 6 et plus) pourrait diminuer considérablement d'ici à 1985. Si le taux de mortalité par pêche actuel se maintient, la chute ne sera pas aussi forte. La précision de cette projection dépend de l'estimation de l'abondance actuelle de jeunes poissons.

Or les méthodes utilisées ne fournissent pas d'estimations fiables de cette abondance. L'abondance de très gros poissons (200 cm et plus, âge 10 et au-dessus) est faible et continuera à baisser. Les données disponibles indiquent que les poissons de cette taille représentent une part importante du stock reproducteur. Comme les fortes cohortes de 1973 et 1974 constituent apparemment la seule chance de renflouement, les contrôles devraient être maintenues pour éviter la surexploitation de ces classes annuelles.

Suite aux réglementations de PICCAT limitant la mortalité par pêche, les taux d'exploitation n'augmentent pas depuis 1976, qu'il s'agisse des juvéniles, des adultes

ou de l'ensemble du stock. En moyenne, la capture annuelle des poissons d'âges 0 et 1 avant l'entrée en vigueur de la réglementation limitant la taille à 6,4 kg était de 411.000 poissons, chiffre à comparer à celui de 236.000 poissons après, soit une diminution de 50 %.

C-4 **Recommandations**

C-4.a *Statistiques*

(i) La recommandation de l'année dernière au sujet de l'échange non officiel de données entre experts nationaux a permis la réalisation d'importants progrès; cette collaboration devrait être poursuivie.

(ii) En vue de compléter la base de données relatives au thon rouge, le SCRS recommande de continuer à recueillir toutes les données pouvant améliorer les connaissances portant sur l'ensemble des débarquements et sur la structure démographique des prises. Cette recommandation vise tous les pays, mais surtout les pays non membres de l'ICCAT.

(iii) Il est également recommandé que l'analyse des tendances futures du stock géniteur, effectuée en 1980 selon l'hypothèse d'un stock unique pour tout l'Atlantique, soit également faite pour l'hypothèse de stocks séparés est et ouest.

C-4.b *Recherche*

La recherche doit porter à l'avenir sur deux points critiques pour que ses progrès actuels se poursuivent. Le volume et la périodicité des échanges de thon rouge entre l'est et l'ouest sont une question prioritaire. L'étude des marqueurs naturels (par exemple, microspectrométrie, parasitologie) offre un intérêt potentiel, tout comme les expériences de marquage et de recapture. L'émigration de poissons de petite taille de la Méditerranée doit être confirmée. Quelques poissons d'âge 0 pris à la madrague dans le sud de l'Espagne, près de Gibraltar, ont été marqués en 1980. Il convient de poursuivre ce marquage et de l'étendre à la Méditerranée.

Le marquage de petits poissons dans l'Atlantique est et ouest s'est très bien déroulé en 1978, 1979 et 1980. Il est encore nécessaire d'effectuer des marquages avant la saison de pêche afin de confirmer la précision des données sur le recrutement et sur la taille actuelle du stock de juvéniles, ainsi que les estimations de la mortalité par pêche. Les informations actuelles font penser qu'il faut marquer au moins 1.000 poissons de chacune des cohortes concernées pour obtenir des estimations sûres. Certains aspects de la biologie de la reproduction des poissons de 130-200 cm (époque, lieu et importance de la reproduction) sont inconnus, et il faudrait accentuer les travaux de recherche dans ce domaine.

C-4.c *Gestion*

Les observations de l'an dernier, telles qu'elles figurent dans le rapport SCRS 1979 (paragraphe C-vii-3), demeurent valables, de même que les recommandations de gestion en vue du maintien des réglementations concernant la taille minimum et la mortalité par pêche.

6-D - POISSONS PORTE-EPEE

DBL - ISTIOPHORIDES

DBL-1 Description des pêcheries

Les prises de makaire bleu, makaire blanc et voilier/"spearfish" sont effectuées par de nombreuses pêcheries, aussi bien directement qu'accidentellement, dans toutes leur aire de distribution atlantique. Une des principales source de prise résulte de la capture accidentelle par la pêcherie palangrière de plusieurs pays. La seconde en importance est celle des pêcheries sportives, des Etats-Unis et du Sénégal entre autres. La troisième correspond aux pêcheries artisanales et industrielles qui se développent, en particulier au Ghana, et aux prises accidentelles des senneurs pêchant les thonidés tropicaux. Les tableaux 7 et 8 récapitulent les statistiques de prises de ces pêcheries. Ces tableaux représentent les meilleures estimations des prises, d'après le comité qui a passé un certain temps à classer par espèce les captures non ventilées dans les déclarations de nombreux pays. Cette procédure est très délicate surtout pour les flottilles palangrières, du fait que celle du Japon, qui servait de référence pour le calcul des apports d'autres pays, a réorienté son effort vers d'autres espèces de thonidés, surtout les thonidés d'eaux tempérées.

DBL-2 Etat des stocks

En étudiant les captures, le comité a attiré l'attention sur la baisse des prises au cours des dix dernières années (tableau 8). Les tendances de la CPUE pour les makaires blanc et bleu, qui ont été reportés sur un graphique, reflètent également une tendance à la baisse (figures 39, 40, 41 et 42).

En interprétant les données de la CPUE, le comité a utilisé deux hypothèses de stock pour l'analyse, à savoir: (1) un stock unique pour l'ensemble de l'Atlantique, (2) deux stock séparés, cette deuxième hypothèse reposant sur des informations très limitées sur la pêche et la biologie. Il s'agit de stocks nord et sud pour les makaires bleu et blanc, et de stocks est et ouest pour les voiliers (figure 1). Ces hypothèses ont été utilisées antérieurement par le comité; par conséquent, à cause du précédent historique, nos chiffres présentent des observations basées sur ces limites géographiques.

De même, des analyses historiques plus poussées, en particulier celle du modèle de production, ont été utilisées pour l'analyse de ces pêcheries. Ces modèles de production ne sont pas utilisés dans la recommandation de cette année, et ceci pour plusieurs raisons. Il se peut que certains aspects de la méthodologie, s'ils ne sont pas représentés avec précision, entraînent des erreurs en cascade dans les résultats du modèle. Certaines statistiques de prise ne sont pas correctes, du fait de prises "non classifiées", de lacunes dans les déclarations de captures et de l'incertitude concernant la composition par espèce.

Un autre aspect important à considérer est la nature changeante de la pêcherie palangrière japonaise, mentionnée ci-dessus. Les prises accidentelles japonaises d'istiophoridés ont régulièrement baissé par rapport aux débarquements totaux de ces espèces. Ceci implique des changements importants de l'effort nominal, depuis le début de la pêcherie palangrière japonaise dans la zone ICCAT "poissons porte-épée", ainsi que le

mentionnait le rapport de l'an dernier. Ce rapport signalait qu'il fallait prêter une attention toute particulière aux statistiques palangrières pour déterminer l'abondance de cette espèce. Cependant, les prises accidentelles sont utiles pour le contrôle des stocks. Cette année, nous ne considérons pas que la méthodologie puisse rendre compte de manière adéquate des modifications des caractéristiques de la pêche dans le temps et dans l'espace, et des différences entre les types d'engins et d'appâts utilisés.

DBL-2.a Makaire bleu

La CPUE et les prises ont montré une tendance continue à la baisse ces dernières années. Une comparaison de la CPUE pour les pêcheries japonaise et taiwanaise révèle les mêmes tendances à la baisse (figures 39 et 40). L'intensité de pêche globale effective et les débarquements montrent également ces tendances (figure 44). Le comité est incertain de l'état exact des stocks de makaire bleu, mais vu la tendance et les niveaux très faibles de CPUE de ces dernières années, il a exprimé ses inquiétudes sur l'accroissement de l'effort portant sur ces stocks. Il est recommandé que les pêcheries capturant les makaires bleus, accidentellement ou en tant que poisson-cible, soient contrôlés de près et que, si de nouvelles analyses confirmaient ce faible niveau apparent de l'abondance, des mesures pour réduire l'effort de cette espèce soient envisagées.

DBL-2.b Makaire blanc

La CPUE et les prises ont montré une tendance continue à la baisse ces dernières années. Une comparaison des CPUE des pêcheries japonaise et taiwanaise révèle la même tendance à la baisse qui avait déjà été signalée dans le rapport de l'année dernière (figures 41 et 42). Cette tendance peut également être observée en ce qui concerne l'intensité de pêche globale effective (figure 45). Le comité n'est pas certain quant à l'état exact du stock de makaire blanc mais, du fait que la CPUE a tendance à se maintenir à des niveaux très faibles ces dernières années, des inquiétudes sont exprimées en ce qui concerne tout accroissement de l'effort portant sur le stock.

Il faudrait traiter d'un problème plus fondamental. Il existe à l'heure actuelle deux espèces de makaire blanc, et peut-être même trois. Ceci doit être éclairci avant que les prises et les stocks ne puissent être évalués de façon adéquate. Il est recommandé que les pêcheries qui prennent du makaire blanc, accidentellement ou en tant que poisson-cible, soient contrôlées de près et, si une nouvelle analyse venait à confirmer le niveau apparemment faible de l'abondance, que des mesures de réduction de l'effort portant sur cette espèce soient envisagées.

DBL-2.c Voilier

La CPUE de la pêcherie sportive sénégalaise a été comparée à la CPUE palangrière japonaise de l'Atlantique est (figure 43). La ligne de tendance ne fait pas ressortir l'évolution constatée pour les autres espèces, mais il est recommandé d'exercer de même une surveillance étroite à cause du développement d'autres pêcheries, sportives, artisanales et industrielles, le long des côtes de l'Afrique occidentale. La figure 46 donne également l'intensité de pêche effective totale et les débarquements.

DBL-3 Effets des réglementations

Aucune réglementation n'est en vigueur pour les istiophoridés.

DBL-4 Recommandations

DBL-4.a Statistiques

En général, les principaux problèmes ont trait au caractère incomplet ou imprécis des données transmises pour la capture totale, à l'insuffisance des données d'effort, à la pratique consistant à rassembler ou à combiner tout ou partie des espèces de poissons porte-épée lors de la communication des statistiques de pêche, à l'identification des espèces et à la distinction des stocks. Concrètement, le comité recommande que:

(i) Les statistiques de capture et effort de tous les pays soient transmises par zone de $5^{\circ} \times 5^{\circ}$ et par mois pour chacune des espèces de poissons porte-épée; si ceci s'avère difficile à réaliser dans un proche avenir, les statistiques de chaque espèce devraient être au moins transmises par zone "poissons porte-épée" ICCAT et par mois; ces données comprendront la prise numérique et en poids par espèce.

(ii) Les statistiques de capture, pour les voiliers et "spearfish" en particulier, soient enregistrées séparément par pays, afin de faciliter le travail d'évaluation des stocks de ces deux espèces.

(iii) Les données de fréquence de taille soient régulièrement recueillies par sexe toutes espèces, toutes pêcheries.

(iv) Le Secrétariat examine avec soin les communications de captures pour les makaires bleus, blancs et noirs pour vérifier la traduction de nomenclature courante et éviter de la sorte un enregistrement erroné des prises.

(v) Les espèces soient soigneusement identifiées, vu les problèmes de distinction des espèces en ce qui concerne ce qu'on appelle couramment "makaire blanc".

DBL-4.b Recherche

Le manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité, l'identification des espèces et la structure du stock gêne considérablement un grand nombre d'analyses classiques utilisées en dynamique des populations. Afin de combler ces lacunes et obtenir une meilleure base théorique pour les analyses futures, le comité recommande que:

(i) Les études portant sur l'âge et la croissance des poissons porte-épée soient poursuivies pour obtenir des données et paramètres de population précis pour les études de rendement par recrue et les analyses de cohortes et que les premiers résultats soient diffusés;

(ii) Les travaux se poursuivent sur les pêcheries, commerciale et sportive, des poissons porte-épée pour définir des indices de l'abondance qui tiennent compte des changements d'orientation de la pêche palangrière et du problème des prises accidentelles, ainsi que sur les solutions de rechange à l'utilisation de la prise palangrière japonaise pour les besoins de la standardisation;

(iii) Les données de marquage disponibles soient analysées de façon approfondie afin d'arriver à la connaissance essentielle du taux d'exploitation et de déterminer s'il est possible d'utiliser valablement les données de marquage pour l'évaluation des stocks;

(iv) Les stocks de voiliers au large du Sénégal et du Ghana soient surveillés de près, du fait qu'une pêcherie commerciale en développement exploite apparemment cette espèce pendant la période de ponte;

(v) Des études sur l'identification des espèces et la distinction des stocks soient entreprises pour résoudre le problème du makaire blanc et celui des stocks pour toutes les espèces.

(vi) Le comité souligne de nouveau cette année, comme les années précédentes, que les experts scientifiques doivent examiner les problèmes importants que soulèvent de nombreux aspects de la biologie et des données de capture des poissons porte-épée, qui sont à la base des analyses d'évaluation. Ces problèmes sont énumérés dans d'autres sections du rapport. Pour les traiter, il est fortement recommandé d'organiser des journées d'étude dans le courant de l'année 1981. Il est recommandé que les scientifiques de: Brésil, Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Ghana, Japon, Sénégal, Taiwan et tout autre pays intéressé, se réunissent au plus tard en juillet 1981. Les Etats-Unis se sont offerts pour être les hôtes de cette rencontre, au "Southeast Fisheries Center" de Miami, Floride, qui est équipé pour le traitement de l'information. Il est en outre recommandé que le Dr. W.J. Richards (Etats-Unis) préside la rencontre.

DBL-4.c Gestion

Aucune recommandation de gestion n'est faite pour le moment, si ce n'est que le comité met l'accent sur la nécessité de surveiller de près les pêcheries de poissons porte-épée, spécialement celles dont la CPUE et la capture ont montré une tendance récente à la baisse. Si la tendance accusée à la baisse des prises de poissons porte-épée se poursuit, il sera peut-être nécessaire, comme il avait été noté l'an dernier, d'envisager des réglementations pour tous les stocks, ou au moins pour certains d'entre eux.

DSW - ESPADON

DSW-1 Examen de la pêche

L'espadon est principalement capturé par des pêcheries visant directement cette espèce et utilisant la palangre, le harpon et les engins sportifs, ainsi qu'accidentellement par des palangriers recherchant d'autres espèces. En fait, des prises ont été signalées comme ayant été effectuées par des engins de toute sorte. Le total des prises de l'Atlantique a baissé de 35 % en 1971, lorsque la pêche fut réduite suite aux réglementations sur la teneur en mercure formulées par certains pays. Les prises ont augmenté de 30 % en 1978 lorsque des pays assouplirent ces réglementations. Les prises ont décliné légèrement, jusqu'à 17.600 TM en 1979 (tableau 9 et figure 47).

Une partie importante des captures est faite en Méditerranée; ceci pose la question de la relation entre les poissons pris en Atlantique et ceux pris en Méditerranée.

DSW-2 Etat des stocks

Aucune information n'a été présentée qui permette au comité de formuler quelque hypothèse quant à la structure du stock d'espadon de l'Atlantique et de la Méditerranée. Les estimations de la pêcherie palangrière canadienne (dont l'exploitation a repris en 1979) n'indiquent qu'une augmentation minimale du taux de capture pour le stock exploité par cette pêcherie par rapport aux données de 1962-1970 (figure 48). Un léger accroissement de la CPUE ajustée (figure 49) a été observé dans la pêcherie palangrière japonaise, bien que cette pêcherie n'ait pas visé l'espadon, exception faite de la période 1969-73. Ces analyses n'apportent aucune certitude quant à l'état actuel du stock d'espadon dans l'océan Atlantique entier.

Une analyse de la production par recrue a été faite pour la pêcherie palangrière exploitant l'espadon dans le détroit de Floride. Cette pêcherie est relativement nouvelle et se développe rapidement. Cette analyse mène à la conclusion provisoire que le taux d'exploitation est peut-être inférieur au niveau qui provoquerait la production maximum par recrue de cette pêcherie. Il est cependant nécessaire d'étayer la technique de détermination de l'âge et d'analyser les hypothèses avant que le comité ne puisse formuler des conclusions fermes concernant la production par recrue de la pêcherie.

Le manque de données disponibles empêche de tirer des conclusions définitives sur l'état du/des stock(s) ou la structure des stocks. Toutefois, les analyses préliminaires indiquent que toutes ces pêcheries doivent être suivies de près du fait de l'accroissement récent de l'effort, tout particulièrement dans l'Atlantique ouest. Un examen approfondi de l'information disponible est également nécessaire pour cette espèce.

DSW-3 Effets des réglementations

Il n'existe pas de réglementation de l'ICCAT en vigueur pour l'espadon.

DSW-4 Recommandations

DSW-4.a Statistiques

La principale carence est constituée par le manque de données détaillées de capture, d'effort et d'échantillonnage qui seraient communiquées par unités de temps et d'espace appropriées. Le comité recommande ce qui suit:

(i) Les statistiques de capture et d'effort de l'espadon devraient être transmises par zone de $5^{\circ} \times 5^{\circ}$ par mois. Si cela s'avère irréalisable dans un proche avenir, elles devraient au moins l'être par région "poissons porte-épée" ICCAT et par mois. Ces données devraient comporter la capture en nombre d'individus et en poids.

(ii) Les données de fréquence de taille par sexe sur l'espadon devraient être rassemblées régulièrement.

(iii) Il faudrait tenter d'améliorer les statistiques historiques sur l'espadon.

(iv) Les données de prise et effort sur la pêcherie du détroit de Floride devraient être rendues disponibles.

DSW-4.b Recherche

Le manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité et la structure du stock entrave sérieusement beaucoup d'analyses couramment utilisées en dynamique des populations. Pour remédier à cette situation, le comité recommande:

- (i) De poursuivre les études sur l'âge et la croissance de l'espadon, et rendre les résultats détaillés disponibles pour examen.
- (ii) D'entreprendre des études sur la structure du stock d'espadon de l'Atlantique.
- (iii) De commencer des études pour savoir si on peut se servir d'un indicateur de l'effort autre que la pêche palangrière japonaise pour aboutir à des indices d'abondance plus fiables.
- (iv) Comme recommandé dans le rapport sur les istiophoridés, d'organiser dans le courant de l'année une réunion qui étudierait le problème de l'insuffisance des données sur les pêcheries de marlins et d'espadon.

DSW-4.c Gestion

Pour l'heure, aucune mesure de gestion n'est proposée. Cependant, il est recommandé de surveiller étroitement toutes les pêcheries exploitant l'espadon, surtout dans l'Atlantique ouest où l'effort a déjà brusquement augmenté ces toutes dernières années. Un examen de l'information disponible est nécessaire avant de pouvoir tirer des conclusions fermes et formuler des recommandations concernant la gestion.

DSB - THON ROUGE DU SUD

Le thon rouge du sud est surtout exploité par deux pêcheries, une pêcherie australienne de surface où les senneurs et canneurs prédominent actuellement, et la pêcherie japonaise de palangre qui travaille dans la partie sud de l'Océan mondial (son effort variant d'une année à l'autre pour chaque secteur de cet océan). L'Australie et le Japon ont tenté d'évaluer ensemble l'état des stocks; leurs études ont fourni des preuves de l'existence d'un stock unique, largement dispersé à l'âge adulte dans toute la zone de référence. Les principales zones de reproduction se trouveraient dans la partie est de l'Océan Indien.

Le taux par hameçon de la palangre a été relativement stable dans le sud de l'Océan mondial de 1970 à 1978 (90-110 millions d'hameçons/an). Comme nous l'indiquons ci-dessus, la répartition de l'effort change d'année en année. Il s'est récemment dégagé, dans l'Atlantique sud, une tendance à l'accroissement de l'effort, qui est illustrée au tableau 10 sous forme de prises. Une comparaison des caractéristiques de l'effort atlantique et de l'effort total sera fournie l'an prochain pour éclaircir ces questions en ce qui concerne les modifications des caractéristiques de l'effort.

Aucune évaluation de l'état des stocks n'a été effectuée par le comité, les principaux pays pêcheurs intéressés ayant invoqué la question d'un contrôle de leurs flottilles respectives en ce qui concerne les réglementations. Les résultats directs des évaluations ont été traités par le "Stock Assessment Workshop on Tunas and Billfishes in the Pacific and Indian Oceans" (Shimizu, juin 1979).

Le SCRS n'a pas formulé de recommandation spéciale en ce qui concerne la gestion. Il est par contre conseillé d'étudier les répercussions possibles des prises atlantiques sur l'ensemble du stock de thon rouge du sud, vu l'ample distribution géographique de cette ressource.

6-E - PETITS THONIDES

E-1 Etat des stocks

Pour aucune des espèces, il n'a été fait d'évaluation quantitative quant au niveau d'abondance du stock en raison du manque de données suffisantes. Les tendances récentes des captures ont cependant été examinées pour les eaux sénégalaises dans le document SCRS/80/52, pour *Euthynnus alletteratus*, *Sarda sarda* et *Scomberomorus tritor*. On n'a pas abouti à des conclusions définitives à cause de l'absence de séries historiques et de données d'effort adéquates, et du fait des limites géographiques réduites de l'étude.

Le tableau 11, sur les prises, permet d'observer clairement le manque de fiabilité de ces données, lequel est causé par les débarquements non signalés, les fausses déclarations et la non-identification des espèces. A l'heure actuelle, il n'existe pas de réglementations pour les espèces de petits thonides. Quelle que soit l'espèce, l'insuffisance des données empêche toute évaluation.

E-2 Recommandations

E-2.a Statistiques

Comme l'avait souligné le rapport de 1979 du SCRS, et comme on le souligne de nouveau ici, le problème principal est le caractère imprécis et incomplet des statistiques communiquées. Il est dès lors recommandé:

(i) D'essayer de distinguer avec plus de précision les prises de chaque espèce, spécialement en ce qui concerne les poissons classés dans la catégorie "autres";

(ii) De recueillir, autant que possible, les données de capture, d'effort et de fréquence de tailles et de les communiquer, notamment parce que beaucoup de ces espèces sont importantes pour les artisans-pêcheurs dans les eaux tropicales. On a observé, par exemple, que des prises significatives de ces espèces effectuées par les senneurs tropicaux ne sont pas signalées dans les rapports nationaux des pays concernés par cette pêche.

E-2. Recherche

Il est recommandé de poursuivre les études consacrées à la biologie de base, notamment aux paramètres de population des taxons de cette section.

E-2.c Gestion

Aucune mesure de gestion n'a été recommandée.

6-F - INTERACTIONS PLURISPECIFIQUES

-- THONIDES TROPICAUX

F-1 Description des pêcheries

La pêcherie de surface qui exploite les thonidés intertropicaux est composée de senneurs et de canneurs. Ces deux engins exploitent simultanément les trois principales espèces de thonidés tropicaux: albacore, listao et thon obèse. Deux flottilles de canneurs, basées respectivement à Dakar et à Téma, sont actuellement en activité. La flottille de canneurs de Téma, qui travaille dans le golfe de Guinée, y effectue des prises qui comprennent en moyenne une forte proportion de listao (70 % du poids), mélangé à de petits albacores et thons obèses capturés en prise accessoire. La prise des senneurs est en général composée principalement d'albacore, dont un pourcentage significatif est de petite taille (voir section sur l'albacore), en mélange avec des listaos et des thons obèses.

Les trois espèces, albacore, listao et thon obèse, semblent souvent en mélange dans des bancs plurispécifiques, ce qui ne permet pas aux pêcheurs de choisir l'espèce à capturer.

F-2 Limitations de taille pour l'albacore et le thon obèse

La recommandation du SCRS concernant une taille limite de 3,2 kg pour l'albacore a été adoptée par la Commission en 1972 dans le but d'accroître la production par recrue des pêcheries. Malgré l'adoption de cette réglementation, la prise de poissons hors taille est demeurée élevée, et la pratique qui consiste à déclarer de l'albacore hors taille comme thon obèse, ou vice-versa, semble s'être répandue, ce qui affecte le degré de fiabilité des statistiques de capture.

En 1979, en conséquence, le SCRS recommanda une limite commune de 3,2 kg pour l'albacore et le thon obèse, recommandation qui fut adoptée par la Commission. Le SCRS recommandait en outre que, du fait des difficultés rencontrées par certaines pêcheries pour appliquer les recommandations, d'autres solutions susceptibles de limiter ou réduire la capture de poisson hors taille soient envisagées.

Le problème est la plurispécificité des pêcheries atlantiques de thonidés tropicaux, dans lesquelles diverses combinaisons des trois espèces, albacore, thon obèse et listao, sont pêchées. L'optimisation de la production par recrue d'une des espèces au moyen d'une taille limite pourrait avoir des conséquences, biologiques et économiques, sur la production des autres espèces.

Cette situation a été cernée et décrite en 1979 par le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles. Le groupe a également étudié la question de l'emploi de données économiques pour évaluer l'impact de la réglementation de taille limite, et en a conclu qu'il était nécessaire d'élaborer le modèle bio-économique des pêcheries, et que les pays concernés devraient utiliser leurs propres statistiques économiques pour évaluer l'ampleur des répercussions.

F-3 Activités du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles en 1979-80

(a) *Notion de cantonnement*

L'objectif visé par la gestion est toujours de réduire la mortalité par pêche des jeunes albacores et thons obèses afin d'accroître la production par recrue de la pêcherie et maintenir le stock reproducteur à un niveau raisonnable. Cette technique de strates (spatio-temporelles) fermées peut être utilisée pour choisir les strates où les plus fortes concentrations de jeunes albacores/thons obèses sont exploitées par les pêcheries actuelles. Cette fermeture de strates devrait entraîner une baisse sélective de l'effort portant sur les thonidés juvéniles.

(b) *Mises en garde au sujet de l'analyse actuelle*

L'analyse actuelle du groupe de travail dépend des données et méthodes employées.

- Seules les données disponibles ont été utilisées; elles ne sont pas vraiment exactes, du fait de lacune dans les statistiques Tâche II, d'erreurs d'identification des espèces, d'un échantillonnage défectueux de la distribution de tailles pour quelques flottilles de première importance, et de rejets non déclarés d'albacores hors taille, déjà morts.

- La méthode utilisée actuellement (pour des raisons techniques) consiste à considérer le nombre d'albacores /thons obèses hors taille (en-dessous de 3,2 kg) dans chaque strate. Il serait plus réaliste de travailler à partir de la prise d'albacore et de thon obèse de toutes tailles pêchés dans ces strates, ou épargnés par sa fermeture.

(c) *Choix des strates à fermer en vue de la protection des jeunes albacores/thons obèses*

Ses défauts mis à part, l'analyse actuelle montre bien quelles sont les strates (dans le temps et dans l'espace) où les canneurs et senneurs prennent une quantité significative d'albacore/thon obèse. Ces strates sont indiquées à la figure 50 et dans le tableau 12 (zones hachurées).

(d) *Effets à escompter d'un schéma de gestion fondé sur des cantonnements*

Un volume significatif de listao est capturé dans les zones qui sont critiques pour les jeunes albacores/thons obèses.

En conséquence, bien qu'il soit probable qu'une interdiction temporaire de la pêche donne une production accrue d'albacore et de thon obèse pour l'ensemble de la pêcherie, ses répercussions sur la production de listao sont par contre inconnues et dépendront de la structure du stock de listao et de sa disponibilité spécifique de l'âge: si le listao non pêché dans une strate fermée peut toujours être exploité (dans d'autres zones pendant la fermeture ou dans la même zone une fois l'interdiction levée, il se peut que les prises de listao ne soient pas moindres.

Si cette hypothèse est erronée, il se peut que toute la prise de listao dans la strate, ou de moins une partie importante de la prise, soit perdue. En outre, les conséquences

seraient différentes pour chaque engin. Il semble actuellement que les pertes immédiates de listao estimées par le groupe de travail puissent dépasser les bénéfices maximums à escompter d'une augmentation de la production par recrue pour l'albacore et le thon obèse combinés. Le groupe de travail ne peut cependant pas se prononcer avec précision à l'heure actuelle quant aux bénéfices et pertes qui pourraient découler de la fermeture d'une strate.

F-4 Travail futur

Le comité a reconnu que le groupe de travail avait tiré des conclusions utiles, en dépit d'un problème général de lacunes dans les données.

Parmi les sujets d'étude qui pourraient être utiles au comité dans sa recherche de stratégies de gestion et de méthodes d'évaluation appropriées concernant les réglementations actuelles, il convient d'accorder la priorité à l'échantillonnage en mer de la composition, par taille et par espèce, des diverses flottilles dont l'activité est d'importance dans les différentes zones. Il est impossible d'apporter une solution franche à ces deux graves problèmes sans les données en question.

Des problèmes importants ont surgi au fil de ces études, du fait d'une méconnaissance de la structure du stock de listao et de sa disponibilité spécifique de l'âge aux engins actuels. Les études ultérieures devront associer les méthodes modernes d'océanographie biologique aux méthodes traditionnelles de pêche; elles devront également tenir compte des interactions écologiques des espèces. Les considérations d'ordre économique introduiront certainement des complexités dans notre évaluation des effets des réglementations.

Les conséquences, du point de vue économique, de toute solution de gestion, seront différentes pour les divers pays et flottilles. Il faut en évaluer tous les aspects, aussi bien négatifs que positifs. S'il faut procéder à une évaluation économique, les données doivent être rassemblées rapidement. Etant donné les différences de niveau économique des divers pays, et leur politique individuelle à cet égard, les pays devront recueillir et évaluer eux-mêmes les données sur leurs propres pêcheries. Aucune évaluation réaliste des réglementations ne peut être effectuée tant que ceci n'aura pas été fait à grande échelle. Cette question est traitée en détail dans le rapport de l'an dernier et dans le document SCRS/80/23.

Compte tenu des remarques précédentes, ou de toute autre considération d'ordre politique ou socioéconomique, le SCRS est prêt à étudier tout autre schéma de gestion qui lui sera proposé par la Commission.

F-5 Recommandations

F-5.a Statistiques

(i) Estimation de la composition exacte par espèces des prises des pêcheries, tant à la senne qu'à l'appât vivant. Les solutions peuvent comprendre l'élaboration d'un schéma de relevés de carnets de pêche. Le programme listao peut y contribuer.

(ii) Evaluation du volume des débarquements de poissons commercialisés par des circuits inhabituels.

- (iii) Examen approfondi des critères de substitution à partir des données réelles disponibles, et définition des méthodes standard.
- (iv) Vérification et justification précise de la prise mensuelle par taille de la flottille de surface dans les zones retenues D, E et F calculées pendant la réunion.
- (v) Estimation des rejets pour toutes les flottilles.
- (vi) Marquage de l'albacore et du thon obèse à encourager en rapport avec le programme de l'Année internationale du listao.

F-5.b Recherche

- (i) Amélioration de l'évaluation du mélange des espèces et des tailles dans les bancs. Le Programme listao peut ici procurer des informations utiles, mais il faudrait que l'évaluation porte sur toutes les flottes.
- (ii) Examen des modifications de la production par recrue par suite de changements des caractéristiques d'exploitation de la pêche.
- (iii) Etudes sur l'évaluation des paramètres de milieu en fonction des changements de disponibilité et de vulnérabilité des thonidés.

Le groupe a conclu que les tâches avaient été accomplies autant que le lui permettaient les connaissances disponibles en biologie halieutique et la base de données disponible. Les études peuvent progresser par correspondance au fur et à mesure que la base est mise à jour et corrigée, et cela n'exige pas une autre réunion l'an prochain. Le groupe a donc recommandé l'organisation d'une nouvelle réunion en 1982, quand les résultats du programme de l'Année internationale du listao seront connus.

Le comité approuve les conclusions du groupe de travail et recommande fermement que ces diverses tâches soient entreprises par les groupes responsables. Les détails des fondements de ces recommandations peuvent être trouvés dans les documents SCRS/80/17 et SCRS/80/23.

-- THONIDES DE ZONES TEMPEREES

Bien que ceci n'ait jamais été spécifiquement mentionné, il existe des interactions entre les thonidés tempérés, les poissons porte-épée et autres espèces pélagiques. La principale cause de prises plurispécifiques peut être attribuée à l'incapacité des engins de pêche à réaliser une sélection des espèces. Ce problème apparaît lorsque les distributions des diverses espèces présentent des chevauchements et que deux ou plusieurs espèces sont simultanément disponibles à l'engin.

Ci-après des exemples de prises plurispécifiques, normales ou inhabituelles, par divers engins de pêche:

- prises à la senne de thon rouge, de germon et de poissons porte-épée (dans la Méditerranée),
- prises au filet maillant de germons, thons rouges et requins,
- prises à la ligne traînante de thons rouges, listaos et germons,
- prises à la palangre de poissons porte-épée avec des thonidés de zones tempérées.

Recommandations - Recherche

Des études sur les interactions plurispécifiques dans les zones tempérées sont nécessaires pour se procurer des données quantitatives permettant de formuler des avis relatifs à la gestion des pêcheries complexes de ces zones. Les limites du chevauchement de l'habitat dans le temps et dans l'espace doivent être étudiées et évaluées avec soin, en tenant compte de la répartition par espèce en fonction de la taille et des exigences du milieu.

Point 7 - Rapport de la réunion des responsables SCRS

Ce rapport (SCRS/80/26) a été présenté au comité par le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) qui l'avait rédigé. La réunion avait eu lieu le 31 mai 1980 à Brest, à l'occasion de celle du Sous-comité du listao et du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles. Les responsables y passèrent en revue les progrès réalisés par les experts SCRS depuis la réunion de 1979. Les débats s'étaient surtout portés sur la nouvelle organisation prévue pour la réunion de 1980 suite à une recommandation du Groupe de travail sur l'organisation du SCRS.

Les normes concernant la documentation SCRS ont également été débattues. Après quelque délibération, le président du SCRS a décidé de dissoudre le Groupe de travail sur la gestion des données, qui a mené à bien ses travaux.

Le comité a reconnu que la réunion avait été très intéressante, et que ces réunions intérimaires étaient fort utiles pour la réalisation du travail du SCRS.

Point 8 - Rapport du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, et marche des travaux

Le rapport de la réunion du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, tenue du 28 mai au 7 juin à Brest, a été présenté par le président du groupe, M. J.B. Kothias Amon (Côte d'Ivoire) (COM-SCRS/80/17). Son exposé a surtout porté sur la complexité des interactions plurispécifiques étudiées par le groupe, et les répercussions hypothétiques de toute fermeture éventuelle (fermeture de zone ou de saison visant à protéger les thonidés tropicaux juvéniles dans la pêcherie actuelle) sur les autres espèces de thonidés qui n'ont pas besoin de mesures de protection.

Le comité a félicité le président et les membres du groupe pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé. Le rapport (COM-SCRS/80/17) a été adopté par le comité sans modification (Recueil de documents scientifiques, Vol XIII).

Ce rapport a servi de base aux débats sur les interactions plurispécifiques des thonidés tropicaux (point 6-F).

Point 9 - Rapport du Sous-comité du listao, et marche des travaux

Le président du Sous-comité du listao, le Dr. G.T. Sakagawa (Etats-Unis) a présenté le rapport de la réunion du sous-comité, tenue à Brest du 2 au 4 juin 1980 (COM-SCRS/80/16), ainsi que le rapport de la réunion tenue pendant la session annuelle (Appendice 3 ci-joint). Ces deux rapports ont été adoptés. Le président et les membres du sous-comité,

ainsi que le Dr. P.E.K. Symons, Coordinateur listao, ont été chaleureusement félicités pour les excellents résultats déjà obtenus.

Point 10 - Rapport du Sous-comité des statistiques, et examen des statistiques thonnières atlantiques et du système de gestion des données

M. S. Kume (Japon), président du Sous-comité des statistiques, en a présenté le rapport (Appendice 4 ci-joint). Le comité a adopté le rapport et en a endossé toutes les recommandations. Le président et les membres du sous-comité, ainsi que les membres de l'équipe statistique du Secrétariat, ont été félicités pour leur contribution à l'amélioration des statistiques.

Point 11 - Programmes de recherche du SCRS et projets pour l'avenir

Il avait été proposé, à la réunion de 1980 du SCRS, de réserver une journée de la réunion SCRS pour permettre aux scientifiques de traiter d'un sujet d'étude fondamentale précis concernant la biologie générale des thonidés, et non une espèce particulière. Le président a suggéré divers thèmes, tels que les problèmes concernant les modèles de production, les paramètres de population, le milieu, l'écologie, les interactions entre thonidés et autres espèces, etc.

Etant donné qu'il faut au moins un an de préparation avant de pouvoir tenir une session de ce genre, le comité a décidé de procéder dès maintenant à la sélection du sujet et du responsable. Après un bref débat, l'"Interaction des thonidés et poissons-appât" et l'"Evaluation des indices d'abondance par rapport aux effets des éléments de milieu sur l'écologie des thonidés" ont été mentionnés comme thèmes qui pourraient être abordés. Le président a prié les scientifiques du SCRS d'accorder leur attention à cette question et de reprendre leurs débats sur ce sujet lors d'une session ultérieure du SCRS.

Au cours de débats ultérieurs, le SCRS a parlé du sujet précis à traiter au cours de cette journée d'étude en 1981. On a identifié l'évaluation des indices d'abondance dans l'optique des paramètres de milieu comme la question la plus importante, étant donné qu'il s'agit d'un problème commun à toutes les espèces de thonidés. Par ailleurs, le Programme listao, actuellement en cours, pourrait fournir un grand nombre de renseignements nouveaux pour aider à cette évaluation. Le comité a donc décidé de traiter ce sujet à la réunion de 1982.

Le Dr. G.D. Sharp (FAO) a présenté une note sur la "Définition de l'habitat des thonidés et poissons porte-épée et répercussions des variations de milieu sur l'abondance apparente et la vulnérabilité aux engins" comme sujet à traiter en 1981.

La journée de présentation prévue pourrait être consacrée à l'étude et à l'examen des renseignements disponibles sur la répartition des espèces, l'évaluation des répercussions de ces caractéristiques sur les variations de l'abondance "apparente", compte tenu des variations de la disponibilité comme de la vulnérabilité, les caractéristiques du comportement des thonidés et poissons porte-épée qui créent des confusions dans l'interprétation des éléments d'évaluation généralement utilisés (par exemple les modifications du taux palangrier de capture selon différentes profondeurs de mouillage des hameçons, les

études de la dynamique des agrégations dans l'optique de divers phénomènes physico-climatologique et des facteurs de concentration naturels et artificiels).

Le résultat de ces présentations, et des délibérations qui s'ensuivront, devraient permettre de mieux définir les besoins en recherche et les modifications des méthodes d'évaluation à appliquer et juger à l'avenir.

Le comité estime que le thème proposé par le Dr. Sharp est des plus approprié, et serait une très bonne préparation pour le sujet de 1982 (évaluation de l'indice d'abondance). Le comité a décidé que ce thème serait traité en 1981. Le Dr. Sharp a été chargé de la coordination, et a été prié de dresser un plan de travail.

Le Dr. Sharp a insisté sur l'importance de pouvoir compter sur la participation d'éminents spécialistes n'ayant pas encore participé aux travaux de l'ICCAT du fait qu'ils ne sont pas délégués par leurs gouvernements. Le comité, ayant constaté l'intérêt de la participation de ces scientifiques, a soulevé la question d'une aide matérielle à cet égard, mais a conclu que les normes et la situation financière de la Commission ne lui permettaient pas d'envisager ceci. Le comité recommande que divers experts qui n'ont jamais travaillé dans le cadre de l'ICCAT, mais qui ont fait avancer les travaux dans ce domaine d'étude, soient invités à participer au colloque, et que chaque administration nationale tente de trouver un moyen pour financer la collaboration de ces experts.

Le comité estime que le sujet d'étude proposé est suffisamment général pour permettre la collaboration, tant des experts habituels que d'experts de l'extérieur, car il est nécessaire d'envisager la question sous un angle global, au niveau de tout l'océan, plutôt que d'un point de vue très localisé et très spécialisé. En outre, de l'avis du comité, pareil sujet requiert une discussion très complète et complexe, et il ne suffira pas d'une seule journée pour l'étudier à fond. Néanmoins, à condition d'être soigneusement préparé, ce colloque devrait apporter aux scientifiques de l'ICCAT un renouveau d'intérêt et une plus ample vision des domaines dans lesquels ils travaillent.

Le comité a constaté qu'il était proposé d'organiser en cours d'année trois réunions, auxquelles il a donné son approbation:

(i) Journées d'étude sur les poissons porte-épée. Leur ordre du jour provisoire, qui figure à l'Appendice 7 ci-joint, est susceptible d'être révisé. Le Dr. W.J. Richards (Etats-Unis), nommé président, a été prié d'organiser ces journées d'étude avec l'aide de l'équipe de planification prévue à l'Appendice 7. Le comité a insisté sur l'importance de la préparation de ces journées par le rassemblement et l'actualisation de toutes les statistiques disponibles.

(ii) Réunion intérimaire du Sous-comité du listao.

(iii) Réunion des responsables SCRS.

Le comité a décidé que la date et le lieu de ces deux dernières réunions seraient communiqués ultérieurement par correspondance.

Point 12 - Collaboration avec d'autres organismes

Le Secrétaire exécutif a rendu compte des relations que l'ICCAT entretient avec la FAO et ses organismes affiliés (COPACE, WECAFC, IOFC, IPFC, CGPM), avec la Com-

mission inter-américaine du thon tropical (IATTC), avec la Commission du Pacifique Sud (SPC), avec le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique sud-est (ICSEAF), le Conseil océanographique inter-gouvernemental (IOC), l'Organisation des pêcheries de l'Atlantique nord (NAFO), etc.

Le comité a remercié la FAO pour l'assistance que prêtent plusieurs de ses représentants aux réunions de l'ICCAT, et il a exprimé l'espoir que la coopération avec les organismes internationaux se poursuivra. Le COPACE a été tout spécialement remercié pour sa collaboration avec l'ICCAT, notamment pour avoir pris en charge les frais de déplacement des experts de ses pays membres qui ont participé à la réunion de 1980 du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles. Le comité a également recommandé qu'une collaboration plus étroite soit encouragée à l'avenir entre l'ICCAT et le COPACE.

Point 13 - Rapport du Groupe de travail sur les critères de publication, et examen des publications scientifiques

Toutes les publications scientifiques de la Commission ont été passées en revue. Le comité s'est déclaré satisfait de la qualité de la présentation et des caractéristiques des publications, et a recommandé le maintien des critères actuels.

Point 14 - Questions dont le SCRS est saisi, recommandations et priorités

Les recommandations auxquelles ont abouti les groupes s'occupant des diverses espèces sont énumérées à l'Appendice 6 ci-joint.

Point 15 - Date et lieu de la prochaine réunion

Le comité a décidé qu'en 1981, il se réunirait au même endroit que la Commission, une semaine auparavant, et à partir du lundi.

Point 16 - Autres questions

(a) Dialogue entre la Commission et le SCRS

- (i) Questions posées par la Commission pour savoir si le thon obèse doit être considéré comme une espèce tropicale ou tempérée

Le président du SCRS a rappelé qu'au cours de sa dernière réunion, la Commission avait demandé au SCRS si, du point de vue biologique, le thon obèse devait être considéré comme espèce tropicale ou tempérée, pour savoir à quelle sous-commission en confier l'étude. La plupart des experts SCRS ayant déjà quitté Madrid, le président avait donné une réponse provisoire à la Commission. Cette question a été de nouveau abordée et est traitée dans le document COM/80/25. Le comité a ratifié le point de vue du président et recommande à la Commission de se référer à cette annexe quand elle traitera la question.

(ii) Questions posées au SCRS par la Commission

L'an dernier, le SCRS avait prié la Commission de formuler avec précision les questions ou directives qu'elle lui adresse. Il réitère cette année sa demande.

(iii) Nouvelle présentation du rapport du SCRS

Comme il avait été demandé à la réunion de la Commission en 1979, une nouvelle présentation a été adoptée cette année pour le rapport du SCRS. Le SCRS prie la Commission de se prononcer sur cette nouvelle formule et de dire si elle est acceptable.

(iv) Etudes économiques de la pêcherie des thonidés tropicaux

Le SCRS a brièvement examiné les attributions qui lui sont confiées dans la Convention et dans le Règlement intérieur. Ce mandat semble exclure les aspects économiques. La Commission a pourtant demandé au SCRS d'inclure certains de ces aspects dans ses études sur la question des thonidés tropicaux juvéniles. Ces dernières années, le comité avait demandé à la Commission d'éclaircir la situation, pour savoir notamment dans quelle mesure il est censé de s'occuper d'études économiques. La Commission n'a toujours pas fourni de réponse claire, et le comité demande de nouveau des instructions à ce sujet.

(b) Examen de la nouvelle organisation du SCRS adoptée cette année

Le Dr. N.W. Bartoo (Etats-Unis), président du Groupe de travail sur l'organisation du SCRS, a présenté le dernier rapport du groupe, lequel constitue une évaluation de la nouvelle méthode adoptée cette année. Le groupe recommande de maintenir en 1981 le système des rapports A et B du SCRS, tout en proposant quelques modifications.

Le comité a adopté le rapport (Appendice 5 ci-joint) et en a accepté toutes les recommandations et suggestions. Le schéma utilisé cette année pour les rapports A et B devraient être maintenu, mais des instructions très précises et détaillées sur leur présentation devraient être données aux rapporteurs avant le début des réunions de 1981.

(c) Autres questions

Le comité et un groupe de travail temporaire se sont efforcés d'identifier et de mettre au point des indices d'abondance pouvant être utilisés pour contrôler les stocks adultes et le recrutement de chaque stock de thonidés sur de longues périodes. Cette question se pose depuis 1979, mais de l'avis du comité, l'adoption d'indices d'abondance définitifs pour toutes les espèces reste prématurée. Le comité a décidé d'étudier la question dans le courant de l'année et de présenter les résultats de cette étude à sa prochaine session. M. R.H. Pianet (France) a été nommé coordinateur. Il a également été recommandé à tous les experts se servant d'indices d'abondance de fournir au groupe une brève note explicative relative à leurs méthodes de calcul et aux données de base utilisées dans l'estimation des indices.

Point 17 - Adoption du rapport

Le rapport a été adopté.

Point 18 - Clôture

Le président a tenu à féliciter les scientifiques de leur excellent travail, et le Secrétariat de l'effort impressionnant réalisé ces derniers dix jours. Il a également constaté le travail efficace des interprètes.

Les experts américains ont souligné la façon efficace dont le président du SCRS avait dirigé les débats.

Les débats ont été clos.

Tableau 1. Prises d'albacore dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ¹
TOTAL.....	60.1	82.9	93.7	75.1	73.0	93.7	94.3	107.6	124.4	125.9	127.9	134.7	130.0	111.2
Atlantique est.....	53.2	74.4	82.1	61.2	58.0	79.0	84.9	96.3	109.5	114.4	114.6	119.7	116.4	100.1
– Surface.....	38.5	53.8	62.6	45.5	44.4	60.6	60.5	76.5	94.6	99.3	99.1	108.4	109.3	94.5
Canneurs.....	16.8	22.1	15.9	9.4	10.4	12.8	14.3	19.8	9.4	13.1	11.1	9.6	15.1	5.1
Angola.....	.9	1.1	.4	.3	.5	.6	.6	.8	.1	1.0	1.9	2.0	.8	0.
FIS.....	14.4	18.7	14.3	7.5	7.6	7.5	5.5	6.3	2.9	3.7	3.4	2.8	2.1	2.3
Ghana ²	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.1	.3	.7	.8	.6	.3	.3	.3
Japon ²	1.3	2.2	1.0	.8	2.0	3.5	6.5	7.1	1.1	4.9	2.6	1.4	.6	.8
Corée-Panama ² ..	0.	0.	0.	0.	0.	.4	.8	2.8	3.5	2.0	2.1	1.7	2.9	1.1
Espagne ³2	.2	.3	.7	.4	.7	.8	2.0	1.0	.2	.3	.2	.1	.2
Autres.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.5	.1	.4	.3	1.1	8.2 ⁵	.4
Senneurs.....	18.7	29.7	45.1	33.9	32.6	47.8	44.9	53.4	83.4	86.2	87.6	97.6	92.9	89.4
FISMP ⁴	9.0	12.7	15.2	17.2	19.2	24.6	26.7	32.9	45.1	50.5	47.9	53.7	48.9	46.0
Japon ²	5.2	7.5	4.7	1.1	2.0	2.5	1.2	.8	.1	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne ³	2.9	3.1	5.5	6.4	7.2	8.6	13.2	13.7	23.8	33.1	33.2	35.1	40.2	35.5
Etats-Unis.....	.9	5.8	18.8	9.0	3.8	12.0	3.0	5.6	14.0	1.7	6.4	8.1	2.9	4.8
Autres.....	.7	.7	.9	.2	.4	.2	.8	.4	.4	.8	.2	.6	1.0 ⁵	1.0
Autres engins.	3.0	1.9	1.6	2.1	1.4	.0	1.2	3.3	1.9	.0	.4	1.2	1.2 ⁵	2.1
– Palangre.....	14.7	20.6	19.5	15.7	13.6	18.3	24.4	19.8	14.9	15.1	15.5	11.3	7.1	5.6
Chine (Taiwan). .	1.9	6.6	7.0	3.9	3.4	3.5	1.5	1.0	1.3	.6	.2	.2	.2	.1
Cuba.....	0.	0.	0.	0.	1.7	3.6	4.5	3.4	1.7	1.8	2.9	1.9	2.8	2.8
Japon.....	10.1	9.8	6.4	2.5	1.6	2.3	1.3	.7	1.7	.3	.1	.3	.3	.2
Corée-Panama ..	0.	1.6	4.2	9.3	6.9	7.8	17.1	14.7	10.2	10.9	10.6	8.4	3.1	1.7
Autres.....	2.7	2.7	1.9	0.	0.	1.1	.0	0.	0.	1.6	1.8	.5	.7 ⁵	.7

Tableau 1 (suite)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ¹
<i>TOTAL</i>	60.1	82.9	93.7	75.1	73.0	93.7	94.3	107.6	124.4	125.9	127.9	134.7	130.0	111.2
Atlantique Ouest	6.9	8.5	11.6	14.0	15.0	14.7	9.4	11.3	14.9	11.4	13.3	15.0	13.6	11.1
– Surface2	.1	0.	0.	0.	3.4	2.3	1.6	2.0	.6	1.1	4.7	3.9	3.9
– Palangre	3.5	6.2	9.3	11.5	13.5	11.2	7.2	9.7	12.8	10.2	11.3	9.4	8.7	7.2
Chine (Taiwan)8	1.3	3.8	3.2	1.0	1.2	1.2	1.3	1.1	1.1	.1	.2	.8	.5
Cuba	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.6	1.2	.9	.7	0.	.7
Japon	2.7	4.2	3.6	4.3	9.1	4.2	2.5	2.8	2.4	3.1	1.4	1.6	1.7	1.7
Corée-Panama	0.	.7	1.8	4.0	3.0	3.3	1.3	4.0	7.6	3.5	7.2	5.0	4.4	2.5
Autres	0.	.1	.1	0.	.4	2.6	2.2	1.5	1.1	1.3	1.7	2.0	1.8	1.8
– Engins non classés	3.2	2.2	2.3	2.4	1.5	0.	0.	0.	.1	.7	.8	.9	1.0	.2
Rég. non classées	0.	0.	0.	0.	0.	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Surface	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Palangre	0.	0.	0.	0.	0.	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.

1. Les chiffres de capture de 1980 sont provisoires.

2. Ajusté au pourcentage de thon obèse dans la prise d'albacore et thon obèse de la flottille basée à Téma échantillonnée à Puerto-Rico; 1969-74 (21 % BE); 1975 (11 % BE); 1976 (15 % BE); 1977-78 (28 % BE) (SCRS/79/26).

3. Prise de la flottille espagnole de l'Atlantique tropical oriental ajustée au pourcentage de thon obèse dans la prise d'albacore et de thon obèse des senneurs et canneurs FIS, 1969-1978 (SCRS/79/26).

4. France-Côte d'Ivoire-Sénégal-Maroc-Portugal.

5. La prise de l'Afrique du Sud pour 1979 enregistrée à la rubrique "autres" comprend: palangriers 200 TM, canneurs 7.700 TM, senneurs 300 TM, autres 650 TM. Ces prises peuvent être constituées, du moins partiellement, de poisson en provenance des stocks de l'océan Indien.

Tableau 2. Prises en poids (milliers de TM) et nombre (millions de poissons) d'albacore, toutes tailles et hors taille (moins de 3,2 kg), pêcherie de l'Atlantique est. Le pourcentage de prises hors taille est indiqué en poids et en nombre, ainsi que le poids moyen 1976-1979

	Année	CANNEURS			SENNEURS			SURFACE EST			PALANGRE EST			ATLANTIQUE EST		
		N ^o	Poids	\bar{w}	N ^o	Poids	\bar{w}	N ^o	Poids	\bar{w}	N ^o	Poids	\bar{w}	N ^o	Poids	\bar{w}
Nombre et prises totaux (10 ⁶ & 10 ³ t)	1976	3.2	13.0	4.1	4.7	86.2	18.3	7.9	99.2	12.6	.3	15.1	50.3	8.2	114.3	13.9
	1977	1.5	11.0	7.3	5.1	87.5	17.2	6.6	98.8	15.0	.3	15.5	51.2	6.9	114.3	16.6
	1978	1.2	9.4	7.8	6.6	97.4	14.7	7.8	108.0	13.8	.3	11.3	37.8	8.1	119.3	14.7
	1979	1.4	6.9	4.9	4.2	90.6	21.6	5.6	99.7	17.8	NC	6.8	NC	NC	106.5	NC
Nombre et prises hors taille (10 ⁶ & 10 ³ t)	1976	1.9	4.3	2.3	1.8	NC	NC	3.7	NC	NC				3.7	NC	NC
	1977	.4	1.0	2.5	1.9	NC	NC	2.3	NC	NC				2.3	NC	NC
	1978	.5	1.4	2.8	1.9	3.6	2.0	2.4	5.0	2.1				2.4	5.0	2.1
	1979	.6	NC	NC	1.5	3.2	2.2	2.1	NC	NC				2.1	NC	NC
Pourcentages hors taille	1976	59	33		38	NC		47	NC					45	NC	
	1977	27	9		37	NC		35	NC					33	NC	
	1978	42	15		28	4		31	5					30	4	
	1979	43	NC		36	4		38	NC					NC	NC	

NC = non communiquées.

Tableau 3. Prises de thon obèse dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ¹
<i>TOTAL</i>	16.8	21.4	28.0	34.1	49.1	38.9	48.1	58.0	54.6	37.6	45.1	42.9	41.4	35.0
Atlantique Nord	5.5	7.9	9.8	19.6	26.1	18.1	24.1	38.4	36.8	21.3	26.9	24.5	21.1	21.4
– Surface	1.3	1.4	3.0	4.5	7.5	3.3	5.0	12.9	12.2	7.8	11.5	11.2	10.0	9.9
Canneurs	1.3	1.4	2.9	4.3	7.3	3.2	4.9	12.0	11.6	7.0	8.7	10.5	8.5	8.8
FIS	0.	0.	1.4	.7	.3	.1	.5	.5	1.2	1.2	2.5	3.6	1.9	2.2
Portugal	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	8.4	4.7	1.6	2.6	2.9	3.2	3.6
Espagne	1.3	1.4	1.5	3.6	7.0	3.1	4.4	3.2	5.7	4.2	3.6	3.9	3.0	3.0
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.1	.2	.4	0.
Senneurs	0.	0.	.0	.3	.2	.1	.1	.1	.4	.3	1.5	.7	1.2	1.1
FISMP	0.	0.	.0	.2	.1	.1	.1	.1	.3	.1	.9	.4	.7	0.6
Espagne ²	0.	0.	0.	.0	.1	.0	.0	.0	.1	.1	.6	.2	.5	0.5
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	0.	.0	0.
Autres engins	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.7	.2	.5	1.4	0.	.3	.2
– Palangre	4.0	5.6	5.8	11.0	18.6	14.8	19.1	25.6	23.1	12.1	15.3	13.4	11.0	10.8
Chine (Taiwan)3	1.5	3.0	5.1	2.4	.8	1.3	1.1	1.5	.4	.3	.6	.3	.3
Cuba	0.	0.	0.	0.	1.2	.8	1.0	.9	.7	.8	1.4	.5	.8	0.9
Japon	3.4	4.0	2.4	4.7	13.1	11.8	11.1	17.6	12.4	5.9	5.3	5.8	5.1	5.5
Corée-Panama2	.1	.5	1.2	1.8	1.4	5.7	5.9	8.5	5.0	6.6	6.3	4.2	5.3
U.R.S.S.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.2
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	1.8	.2	.3	.3
– Engins non classés . .	.3	.9	1.0	4.1	0.	0.	0.	0.	1.5	1.5	0.	0.	0.	.5

Atlantique Sud	9.5	13.3	18.2	14.5	23.0	20.7	24.0	19.6	17.7	16.2	18.3	18.4	20.3	13.6
– Surface5	1.1	2.0	1.5	2.6	3.0	5.1	6.0	1.5	2.4	4.5	3.5	4.1	2.4
Canneurs4	.6	.5	.5	.8	1.5	2.4	2.8	.7	1.4	2.1	1.4	2.6	1.0
FIS	0.	0.	.3	.2	.3	.4	.4	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Ghana	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.1	.1	.1	.2	.1	.1	-
Japon4	.6	.3	.2	.5	.9	1.7	1.9	.1	.9	1.0	.6	.6	0.3
Corée-Panama	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.2	.7	.4	.4	.8	.7	1.9	0.6
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.1
Senneurs1	.4	1.5	1.1	1.7	1.5	2.7	3.2	.9	1.1	2.5	2.1	1.5	1.4
FISMP	0.	0.	.1	.5	.5	.5	1.8	1.5	.6	.6	1.3	1.1	.7	0.6
Japon1	.4	1.3	.3	.5	.7	.3	.2	.0	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne ²	0.	0.	0.	.1	.2	.2	.4	.7	.2	.4	.8	.6	.6	.6
Etats-Unis	0.	.0	.1	.2	.5	.2	.1	.9	.1	.0	.3	.2	.2	0.2
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	.1	0.	0.
Autres engins	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.0	0.
– Palangre	9.1	12.2	16.2	13.0	20.4	17.7	18.8	13.5	16.2	13.8	13.7	14.9	16.1	11.2
Chine (Taiwan)	1.9	3.8	4.5	2.4	3.1	4.2	2.5	2.0	2.5	2.9	2.7	2.0	1.9	1.9
Cuba	0.	0.	0.	0.	2.0	1.2	1.6	1.5	1.2	.5	.5	1.8	1.5	1.4
Japon	5.2	6.2	7.9	4.3	7.1	6.3	8.8	3.2	5.0	1.4	3.8	3.5	6.8	6.5
Corée-Panama	.1	.2	1.4	3.5	5.5	4.3	2.8	3.3	3.6	3.7	2.2	4.9	3.6	4.5
Autres	1.9	2.0	2.4	2.7	2.7	1.6	3.1	3.6	3.9	5.3	4.6	2.6	2.3	0.2
– Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.2
Reg. non classées	1.7	.2	0.	0.	0.	0.	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	-
– Surface	1.7	.2	0.	0.	0.	0.	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	-
– Palangre	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	-
– Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	-

1. Provisoires

2. Ventilation nord-sud de la prise tropicale espagnole basée sur la ventilation nord-sud de la prise des senneurs FIS.

Tableau 4. Prises de listao dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ¹
TOTAL	21.8	47.2	28.2	49.5	75.1	72.6	76.0	117.2	61.4	77.0	118.2	107.2	90.4	109.2
- Surface - Atlantique Est	19.0	44.6	26.3	46.9	72.4	71.0	72.8	113.2	57.3	73.2	114.6	100.2	84.0	97.2
Senneurs	7.9	24.2	14.8	31.1	50.0	50.6	51.3	76.5	37.6	35.2	63.9	59.3	38.6	64.6
FISM	1.6	5.1	2.8	8.8	14.2	14.8	8.4	24.0	11.5	16.3	30.9	24.8	17.8	27.1
Japon	2.2	6.3	.7	3.5	6.2	3.4	1.5	.9	.1	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne	3.1	8.7	6.4	6.5	12.2	20.2	18.7	31.6	18.1	16.8	27.0	24.9	18.5	32.0
Etats-Unis5	3.2	4.7	11.8	16.2	12.2	21.2	20.0	7.4	1.8	5.9	6.8	2.1	3.5
Autres6	.9	.1	.6	1.2	.1	1.3	.1	.5	.3	.1	2.7	.2	2.0
Canneurs	11.1	20.4	11.4	15.8	22.3	20.2	21.5	36.5	15.2	27.8	41.2	39.0	44.3	31.5
Angola	2.0	4.2	1.8	.9	1.9	1.5	1.3	3.4	.6	1.5	3.8	3.2	3.6	5.1
FIS	3.7	7.3	3.7	4.4	5.8	3.8	3.3	4.5	1.8	2.2	2.7	3.3	3.3	2.9
Ghana	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.7	1.3	2.1	3.5	2.6	3.9	-
Japon	3.7	7.3	4.9	7.5	11.7	10.1	13.0	18.7	3.7	15.0	16.8	14.6	14.7	20.0
Corée-Panama	0.	0.	0.	0.	0.	.7	1.1	3.1	6.3	4.4	7.6	11.1	13.8	
Espagne7	.8	.8	1.8	2.7	4.1	2.6	5.4	.8	.6	.7	.6	1.3	1.5
Autres9	.8	.1	1.1	.1	.0	.1	.7	.7	1.9	6.1	3.5	3.7	2.0
Autres engins	0.	.0	.1	0.	.1	.1	.0	.1	4.5	10.2	9.4	1.9	1.1	1.1
- Surface - Atlantique Ouest	.0	.1	.1	0.	1.6	1.3	2.5	3.1	3.2	3.5	3.0	6.3	5.4	9.0
Brésil	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.4	7.0
Autres0	.1	.1	0.	1.6	1.3	2.5	3.1	3.2	3.5	3.0	6.3	4.0	-
- Surface - Reg.non classées	0.	0.	0.	0.	.2	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
- Engins non classés	2.7	2.5	1.8	2.6	.8	.3	.7	.9	.8	.3	.6	.7	1.0	3.0

1. Les chiffres de 1980 sont provisoires.

Tableau 5. Prises de germon dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>TOTAL</i>	74.2	71.4	76.1	70.7	83.5	83.7	73.7	72.1	61.8	77.0	75.0	72.3	72.0
Atlantique Nord . . .	53.8	42.3	39.8	39.7	50.6	40.4	50.8	51.9	39.9	56.9	52.2	48.2	49.8
– Surface	48.3	37.8	32.0	30.3	40.0	34.9	26.7	37.2	31.0	34.0	32.1	34.4	38.1
Canneurs	17.6	13.8	14.1	14.5	15.5	8.4	8.7	15.6	21.1	20.3	15.6	11.7	15.9
France	3.9	2.2	1.7	2.0	1.6	1.1	1.0	.5	.7	1.1	.6	.4	.2
Espagne	13.7	11.6	12.4	12.5	13.9	7.3	7.7	13.8	19.4	18.8	14.9	11.3	15.6
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.2	1.0	.4	.1	.1	.1
Ligneurs	30.7	24.0	17.9	15.9	24.5	26.5	18.0	21.6	9.9	13.7	16.5	22.6	22.1
France	11.6	11.0	7.7	4.6	8.2	8.7	5.1	8.5	5.4	5.6	6.2	8.4	7.8
Espagne	19.0	13.0	10.2	11.3	16.3	17.8	12.9	13.1	4.5	8.1	10.3	14.1	14.2
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Autres engins. . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.1	.0	.1	.1
– Palangre	5.5	4.5	7.8	9.4	10.6	5.5	24.1	14.7	8.9	22.8	20.1	13.7	11.7
Chine (Taiwan)	.1	1.1	1.5	2.2	2.7	4.1	10.0	8.2	5.4	14.8	13.7	9.3	7.0
Japon	4.8	3.3	4.7	5.9	6.5	1.3	1.5	2.1	1.3	1.3	.8	.5	1.2
Corée-Panama	.6	.1	1.6	1.3	1.5	.1	12.7	4.4	2.0	6.6	5.6	3.8	3.5
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.1	0.	.1	.0

Tableau 6. Prises de thon rouge dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>TOTAL</i>	24.9	15.4	16.7	16.5	18.5	15.3	14.7	21.9	26.3	27.7	25.7	22.6	21.7
Atlantique Ouest . . .	2.8	1.2	2.6	5.7	7.3	4.1	4.1	3.4	5.1	5.8	6.7	5.8	6.3
Petits poissons	2.3	.8	1.2	3.7	3.7	2.0	1.6	1.2	2.2	1.4	1.4	1.2	1.1
—Senneurs	2.3	.8	1.1	3.7	3.6	1.9	1.6	.9	2.1	1.4	1.4	1.2	1.0
Canada	0.	0.	0.	1.2	.9	.3	.6	.1	.3	.3	.3	.2	0.
Etats-Unis	2.3	.8	1.1	2.5	2.7	1.6	1.0	.8	1.8	1.1	1.1	.9	1.0
—Canne/moul.	0.	0.	.1	.1	.1	.1	.0	.3	.1	.0	.1	.1	.1
Etats-Unis	0.	0.	.1	.1	.1	.1	.0	.3	.1	.0	.1	.1	.1
Grands poissons5	.4	1.4	1.9	3.5	2.0	2.3	2.0	2.8	4.2	5.2	4.5	5.0
—Senneurs	0.	0.	0.	.8	.5	.5	.2	.1	.3	.2	.2	.1	.4
Etats-Unis	0.	0.	0.	.8	.5	.5	.2	.1	.3	.2	.2	.1	.4
—Canne/moul.1	.2	.9	.5	1.0	1.0	.5	.6	.2	.6	.6	.4	.4
Canada1	.2	.2	.2	.1	.2	.2	.4	.2	.3	.3	.2	.2
Etats-Unis	0.	0.	.7	.4	.8	.8	.2	.1	0.	.2	.3	.2	.2
—Palangre1	0.	.0	.1	1.6	0.	1.1	.9	1.5	2.9	3.7	3.2	3.6
Japon	0.	0.	0.	.1	1.5	0.	1.1	.9	1.5	2.9	3.7	3.1	3.6
Autres1	0.	.0	0.	.1	0.	.0	.0	0.	0.	.0	.0	.0
—Autres engins3	.3	.5	.5	.4	.5	.5	.5	.8	.6	.8	.8	.7
Canada3	.3	.4	.3	.1	0.	.1	.3	.1	.2	.4	.2	.0
Etats-Unis	0.	0.	.1	.2	.3	.5	.4	.3	.7	.4	.4	.6	.6
—Engins non classés	0.	0.	0.	.1	.1	.1	.2	.2	.1	.2	.1	.1	.2
Atlantique est	12.6	5.8	5.8	5.7	4.4	5.8	4.7	5.8	10.0	5.7	7.0	8.4	4.7
Petits poissons	3.6	1.7	2.2	2.6	2.2	3.4	2.7	2.2	4.3	1.3	2.3	2.3	1.6
—Canneurs	1.6	1.2	1.5	2.2	2.2	2.9	2.2	1.6	1.7	.9	1.6	2.3	1.4

Autres.8	.3	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Méditerranée	8.7	7.9	8.0	4.9	6.6	5.3	5.7	12.4	11.1	16.0	11.8	8.4	10.5
Petits poissons	2.1	3.6	3.3	1.8	3.7	2.9	3.4	5.7	4.5	9.9	5.9	5.2	6.2
—Senneurs	2.1	3.0	2.9	1.2	3.1	2.3	2.6	5.0	3.9	9.3	5.3	5.1	6.2
France.	1.5	2.5	1.5	1.1	2.2	1.1	1.4	1.8	1.6	3.8	3.2	1.6	1.5
Italie.3	.3	1.1	0.	.5	1.0	1.0	2.9	2.1	4.9	1.2	2.4	3.5
Maroc3	.2	.3	.1	.4	.2	.2	.3	.2	.6	.9	1.0	1.2
Yougoslavie	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
—Autres engins	0.	.6	.4	.6	.6	.6	.8	.7	.6	.6	.5	.1	0.
Italie.	0.	0.	0.	.5	.5	.5	.5	.5	.5	.5	.5	.1	0.
Espagne.	0.	.6	.4	.1	.1	.1	.3	.2	.1	.1	0.	0.	0.
Grands poissons	6.5	4.3	4.7	3.1	2.9	2.4	2.3	6.7	6.6	6.2	6.0	3.2	4.3
—Senneurs8	.4	.7	1.2	.8	1.0	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9
Italie.8	.4	.7	1.2	.8	1.0	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9
—Madrague.	3.4	2.9	3.4	1.7	1.9	1.2	.8	1.4	1.1	1.0	1.1	.8	1.0
Italie.	1.9	1.7	1.3	1.0	1.0	.8	.4	.7	.7	.7	.7	.2	.2
Libye8	1.0	2.0	.5	.6	.3	.4	.5	.3	.3	.3	.6	.6
Maroc0	.0	0.	0.	.0	.0	.0	.0	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne.3	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Tunisie3	.2	.1	.2	.2	.1	.1	.1	.1	.1	.1	0.	.1
—Palangre	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.2	2.2	1.3	1.0	.6	.1	.2
Espagne.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.1	.1
Japon	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.2	2.2	1.3	1.0	.5	.1	.1
Autres.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
—Autres engins	2.3	1.0	.6	.2	.1	.0	0.	.1	.1	.1	.1	.1	.2

Tableau 7. Prises d'istiophoridés dans l'Atlantique et la Méditerranée

		<i>VOILIER</i>	<i>MAKAIRE NOIR</i>	<i>MAKAIRE BLEU</i>	<i>MAKAIRE BLANC</i>	<i>TOTAL</i>
1977						
Sénégal	Sport	93				93
Sénégal	Uncl.	72				72
Argentine	LL				2	2
Brésil	LLHB	80			10	90
Chine (Taiwan)	LLFB	230		765	459	1,454
Cuba	LL	95		316	189	600
Grenade	UNCL	50		165	99	314
Japon	LLHB	47		135	106	288
Japon	LLFB			113	76	189
Corée	LLFB	151		503	302	956
Panama	LLFB	43		143	86	272
Etats-Unis	SPORT	308		295	109	712
URSS	UNCL	13		13		26
Vénézuela	LL			241		241
Total	LL	646		2,216	1,230	
Total	SPORT	401		295	109	
Total	UNCL	135		178	99	
TOTAL		1,182		2,689	1,438	5,309
1978						
Sénégal	SPORT	79				79
Sénégal	UNCL	71				71
Brésil	LLHB	154	159	93	54	460
Chine (Taiwan)	LLFB	182		42	282	506
Cuba	LLFB	75		265	160	500
Grenade	UNCL	44		271	42	357

Japon	LLHB	21 (?)*		73 (140)*	43 (95)*	137
Corée	LLFB	49		300	46	395
Panama	LLFB	11		68	11	90
Etats-Unis	SPORT	308		295	109	712
URSS	UNCL	5		7		12
Vénézuela	LL	35		216	33	284
Total	LL	527	159	1,057	629	
Total	SPORT	387		295	109	
Total	UNCL	120		278	42	
TOTAL		1,034 (?)*	159	1,630 (1,697)*	780 (832)*	3,603

* Estimation maximale de la prise comprenant les espèces rejetées mortes en mer dans la zone de conservation des pêcheries des Etats-Unis.

Tableau 8. Prises d'istiophoridés dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 ¹
<i>TOTAL</i>	5.0	7.0	6.9	6.8	7.0	4.9	4.7	6.1	4.8	5.0	6.6	5.7	5.5
Argentine	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	0.	0.	.0	.0	0.	0.
Barbade	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.4	.3	.3	.3
Brésil	0.	.1	.1	.1	.1	.2	.1	.1	.1	.2	.5	.4	.3
Chine(Taiwan)9	2.2	3.4	3.2	2.8	2.4	1.8	1.3	.9	1.2	1.5	.5	.4
Cuba	1.7	1.3	.6	.6	.5	.3	1.0	2.3	1.4	.7	.6	.5	.8
Ghana	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.0	.0	.8	1.9	2.7
Grenade	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.3	.4	.0
Japon	2.4	3.0	2.3	2.3	2.8	1.1	.8	.8	1.2	.9	.3	.1(.2) ¹	.2
Corée	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.9	1.0	1.0	.4	.2
Panama	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.7	0.	0.	.0	.3	.1	0.
Sénégal	0.	0.	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.2	.2	.2	.1
Etats-Unis	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.7	.7	0.
URSS	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.1	1.3	.0	.0	.0	.0	0.
Vénézuela	0.	.4	.5	.5	.6	.6	0.	.1	.1	.2	.2	.3	.4
Ventilation par espèces ²													
Makaire bleu	1.1	.9	1.0	1.0	1.4	.4	.4	.3	1.0	.5	2.7	1.6(1.7) ¹	.4
Makaire noir	0.	0.	0.	0.	.0	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1
Makaire blanc7	1.1	.8	.7	1.0	.6	.4	.4	.4	.6	1.4	.9	.4
Voilier7	1.0	.5	.7	.6	.5	.3	.4	.9	.5	2.1	3.0	3.0
Istiophoridés non classés	2.6	4.0	4.5	4.4	4.0	3.4	3.6	4.9	2.5	3.4	.4	.3	1.6

1. Estimation de la prise comprenant la mortalité des istiophoridés rejetés morts en mer dans la zone de conservation de la pêcherie des Etats-Unis (Recueil de documents scientifiques Vol. XIV).

2. Provisoire.

Tableau 9. Prises d'espadon dans l'Atlantique et la Méditerranée (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 ¹
TOTAL.....	13.0	13.1	14.2	15.7	10.2	12.2	11.7	12.6	12.9	12.7	13.5	17.9	17.9
—Atlantique et zones non classées..	10.0	10.2	12.1	12.8	5.9	6.9	7.3	8.2	9.0	8.6	8.7	12.6	12.7
Argentine.....	.1	.3	.5	.4	.1	.1	.0	.0	.0	.1	.1	.0	0.
Brésil.....	.1	.1	.2	.1	0.	.1	.1	.3	.3	.3	.3	.2	.3
Bulgarie.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Canada.....	4.8	4.4	4.3	4.8	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.1	2.3	3.0
Chine (Taiwan)	0.	0.	0.	0.	0.	.8	1.1	.8	.9	.9	.9	0.	1.3
Cuba.....	.2	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.6	.7	.6	.4
Irlande.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	0.	0.
Italie.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.
Japon.....	.8	1.1	2.3	3.2	1.6	1.8	1.0	1.4	1.5	.8	.8	.9(1.0) ²	1.0(1.0) ²
Corée.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.5	1.1	1.2	1.3	.6
Mexique.....	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.0	0.	0.	0.	.0	0.
Maroc.....	.2	.2	.3	.2	.4	.3	.0	.2	.0	.2	.0	.2	.0
Norvège.....	.3	.2	.6	.4	.2	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Panama.....	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.4	0.	0.	.0	.1	.2	0.
Pologne.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	0.	0.	0.	0.	.0	0.
Portugal.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0
Roumanie.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.
Afrique du Sud.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0
Espagne.....	2.7	3.6	3.5	3.2	3.4	3.2	3.8	2.9	3.7	2.8	3.3	3.6	2.6
Etats-Unis.....	.5	.3	.2	.3	.0	.2	.4	1.1	1.7	1.4	.9	3.0	3.4
URSS.....	0.	0.	.1	.2	.2	.2	.2	1.4	.3	.2	.1	.2	.1
Vénézuela.....	.4	0.	.1	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.0	.0	.0	.1

Tableau 9 (suite)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 ¹
TOTAL.....	13.0	13.1	14.2	15.7	10.2	12.2	11.7	12.6	12.9	12.7	13.5	17.9	17.9
—Méditerranée .	3.0	2.9	2.1	2.9	4.4	5.3	4.4	4.4	3.9	4.0	4.8	5.3	5.1
Algérie	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.1	.2	.5	.4	.4	.3	.5
Chypre.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.1	.1	.1	.1
Italie.....	1.9	1.4	2.0	1.8	2.9	3.7	2.8	3.3	3.0	3.3	3.3	4.0	3.4
Japon.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	.0	.0
Libye.....	.3	.5	0.	0.	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Malte.....	0.	0.	0.	.1	.2	.2	.2	.2	.2	.2	.2	.1	.1
Maroc.....	.0	.0	0.	0.	.0	.0	.2	.0	.1	0.	.1	.0	.2
Espagne.....	.7	1.0	0.	.9	1.1	1.3	1.1	.7	.1	.1	.7	.7	.8
Tunisie.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.	.0	0.	0.	0.
Turquie.....	.1	0.	.1	.1	.1	.1	0.	.0	0.	0.	0.	0.	0.

1. Les chiffres de 1979 sont provisoires.

2. Estimation de la prise comprenant la mortalité de l'espadon rejeté mort en mer dans la zone de conservation de la pêcherie des Etats-Unis (SCRS/80/70).

Tableau 11. Prises de petits thonidés dans l'Atlantique (en milliers de TM)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Thon à nageoires noires (BLF) <i>(T. atlanticus)</i>1	.2	.2	.2	.2	.4	.5	.3	.2	.1	.3	.3	.6
Thonine (LTA) <i>(E. alletteratus)</i>	8.9	8.1	9.0	13.6	10.9	8.0	7.4	7.8	2.3	2.4	4.8	15.1	10.8
Bonite à dos rayé (BON) <i>(S. sarda)</i>	49.1	31.9	61.5	28.9	21.6	16.3	12.4	17.7	13.1	10.7	16.4	11.6	11.7
Auxide (FRI) <i>(A. thazard)</i>	9.3	9.3	11.0	12.6	10.9	13.5	9.7	11.9	9.1	7.3	17.5	4.8	7.7
Thazard (KGM) <i>(S. cavalla)</i>	12.4	12.4	12.6	12.0	12.5	15.1	18.1	21.2	8.5	10.8	11.5	14.0	11.3
Maquereau espagnol (SSM) <i>(S. maculatus)</i>	6.4	7.9	9.0	10.7	6.0	11.3	14.0	6.6	15.0	14.6	15.4	14.9	13.5
Autres	24.1	16.7	23.0	24.0	19.7	25.5	19.2	10.5	12.2	10.2	15.6	8.8	7.6
TOTAL	110.2	86.6	126.3	102.1	81.7	90.0	81.3	75.9	60.4	56.2	81.6	69.6	63.4

Tableau 12. Strates zone-mois (hachurées) dans lesquelles de grandes quantités de petits albacores et thons obèses (moins de 3,2 kg) ont été capturées par les canneurs et senneurs, 1976-78.

Zone	Année	Jan.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Déc.	
		BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS	BB	PS
A	76																								
	77														x		x								
	78																								
B	76																								
	77										x	xx		x											
	78																								
C	76																								
	77																								
	78								xx		xx														
D	76		x	x	xx	x	xx									xx		xx		xx		xx		xx	
	77	xx		x		x		x								x			xx		xx				
	78								xx					x				xx		xx		xx			
E	76	x		xx						x		x		xx	x	xx	xx	xx	x	x	xx		x	xx	
	77	x	xx		xx							x	xx	x		x	xx	xx	xx	xx	xx		xx		xx
	78	x	x	x		x				xx	x				xx		xx		x		x		x		x
F	76		x													xx		xx		xx		xx			x
	77													x	xx		xx		xx		xx				xx
	78		xx									xx				xx		xx		xx					xx

x = 50-100 TM/zone/mois, xx = 100 TM et plus/zone/mois (extrait du document SCRS/80/17).

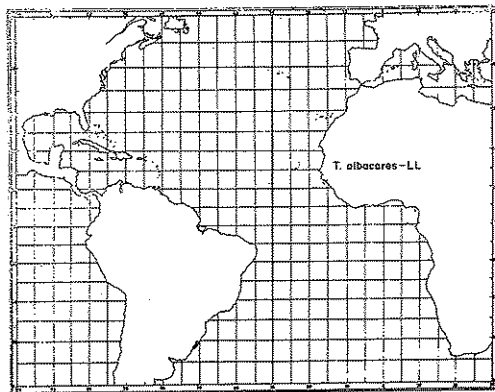
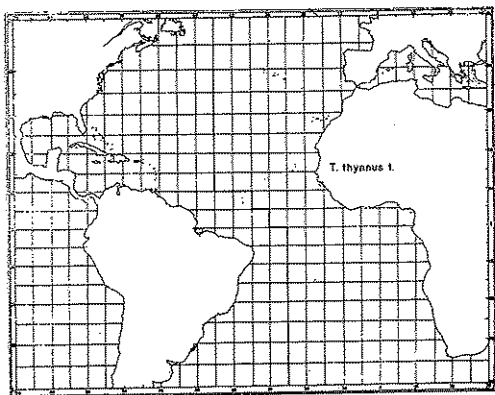
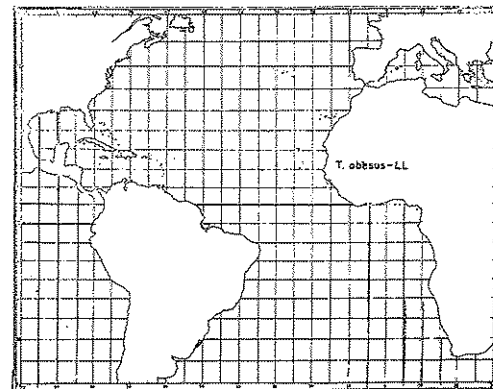
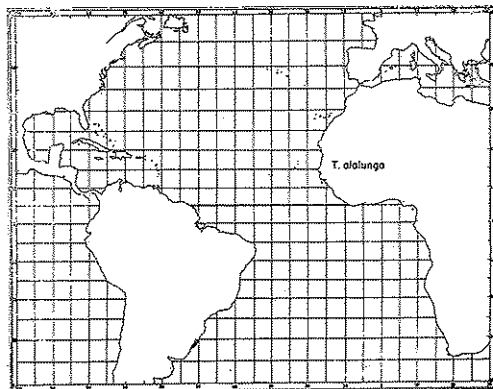
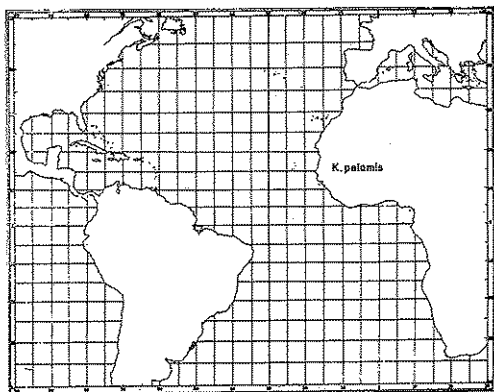


Fig. 1 Division par zone utilisée dans le présent rapport pour contrôler l'abondance des stocks.

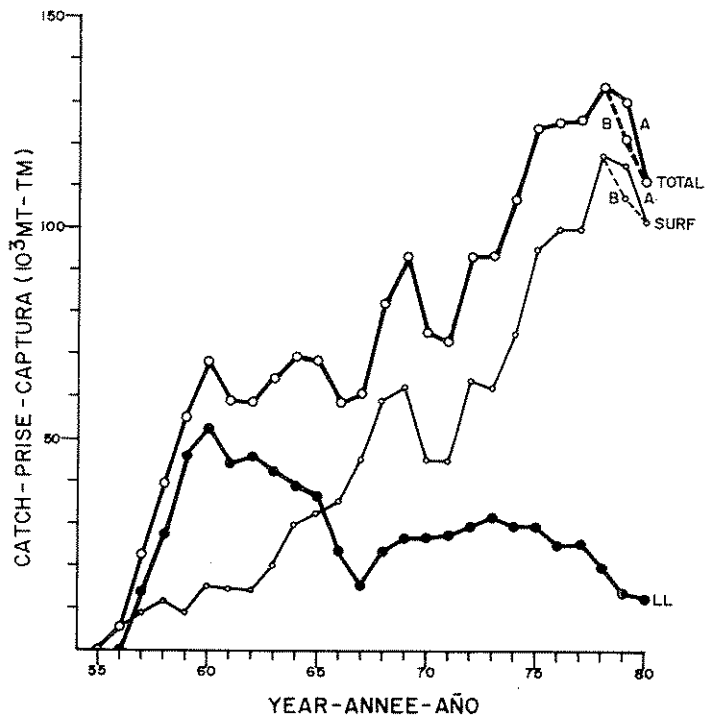


Fig. 2 Prises d'albacore dans l'océan Atlantique par engin de surface, palangre et tous engins combinés, 1955-80. Les tendances de 1978-80 sont indiquées: (A) prises de 1979 Atlantique sud comprises, (B) non comprises.

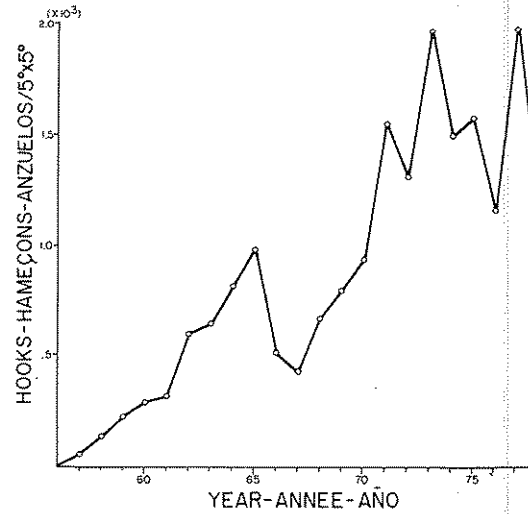


Fig. 3 Tendence annuelle de l'intensité de l'effort palangrier sur l'albacore dans l'Atlantique (hameçons par carré de $5^0 \times 5^0$, SCRS/80/66).

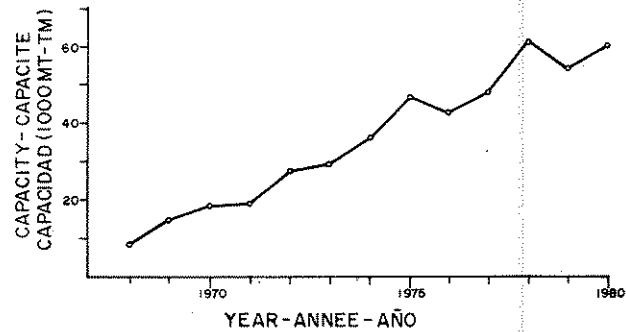


Fig. 4 Capacité de transport de la flottille tropicale de canneurs-senneurs dans l'Atlantique est, 1968-80.

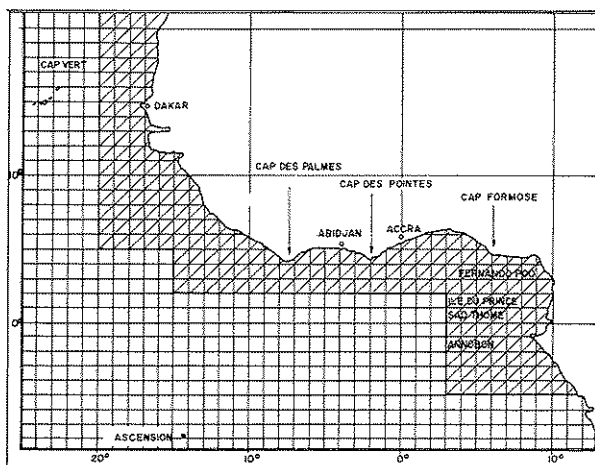


Fig. 5 "Zone de référence côtière est-atlantique" utilisée pour calculer les indices de CPUE cherchant à estimer l'abondance de l'albacore.

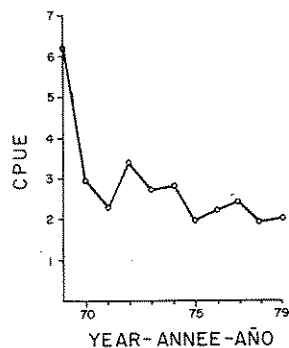


Fig. 6 CPUE moyenne de l'albacore pour la zone côtière de référence de l'Atlantique est par carré de $10^{\circ} \times 10^{\circ}$ et quinzaine pour les senneurs moyens FISM; la CPUE combinée des grands senneurs figure en TM par douzaine d'heures de pêche.

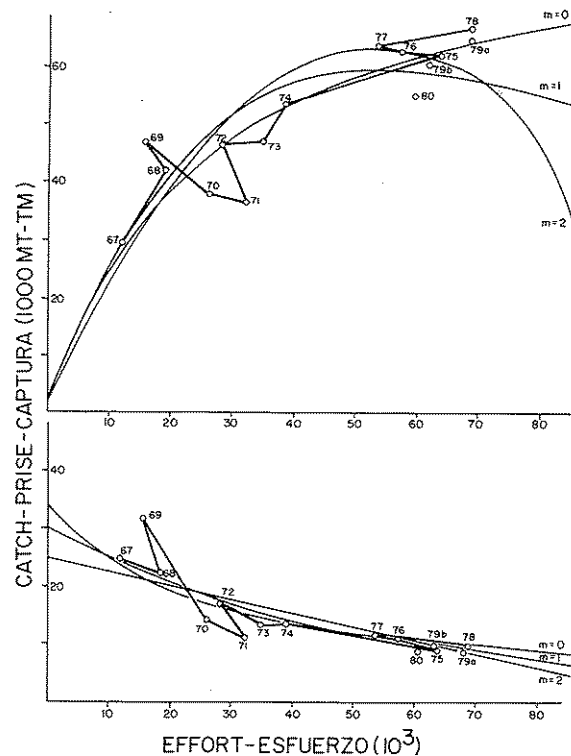


Fig. 7 Modèle de production de l'albacore dans l'hypothèse d'un stock unique dans l'Atlantique, exploité par les pêcheries de surface et à la palangre ($k = 3$, $m = 0, 1, 2$). Point 79-a = prises sud-africaines comprises; 79-b = non comprises. (Effort calculé à partir de la CPUE FISM/ $10^{\circ} \times 10^{\circ} / 15$ journées de pêche, zone côtière).

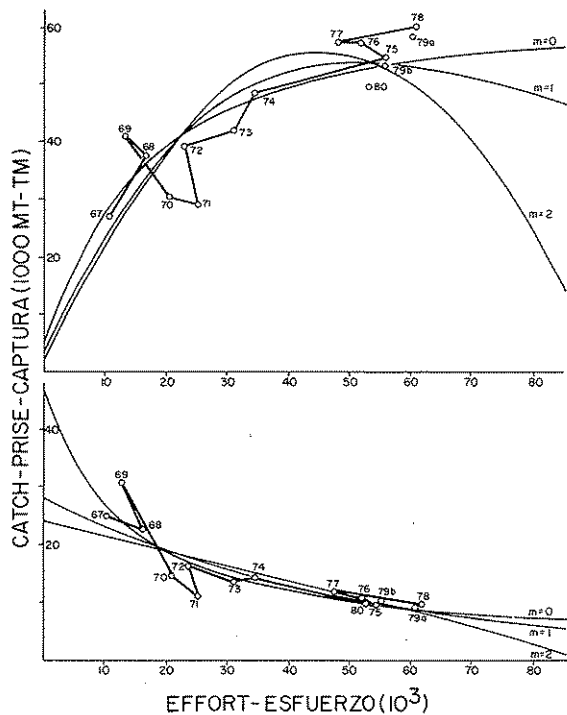


Fig. 8 Modèle de production de l'albacore dans l'hypothèse d'un stock atlantique est exploité par les pêcheries de surface et de palangre. Les courbes de production équilibrée calculées avec $k = 3$ (3 classes d'âge significatives) sont indiquées pour $m = 0, 1, 2$. Point 79-a = prises sud-africaines comprises; 79-b = non comprises. (Effort calculé à partir de la CPUE FISM/ 10×10^3 / 15 journées de pêche, zone côtière).

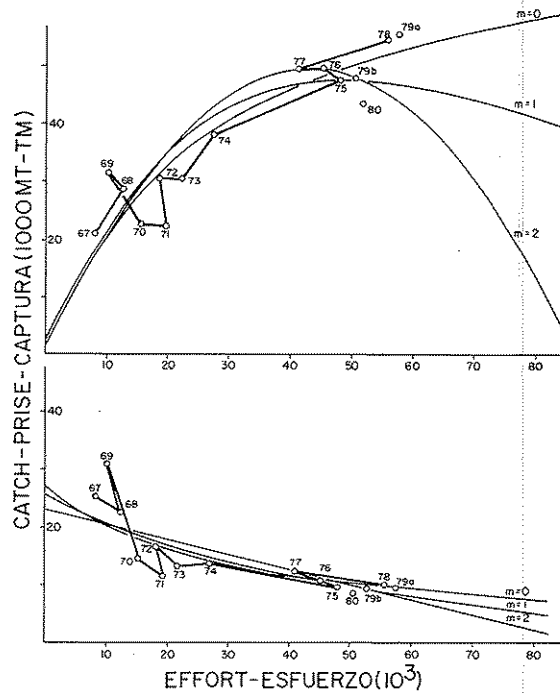


Fig. 9 Modèle de production de l'albacore dans l'hypothèse d'un stock atlantique est exploité exclusivement par les pêcheries de surface ($k = 3, m = 0, 1, 2$).

Point 79-a = prises sud-africaines comprises; 79-b = non comprises. (Effort calculé à partir de la CPUE FISM/ 10×10^3 / 15 journées de pêche, zone côtière).

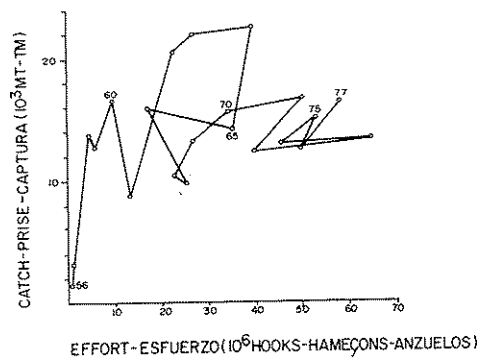


Fig. 10 Prises (10^3 TM) et effort (10^6 hameçons) de l'albacore dans l'Atlantique ouest. Les prises de cette figure ont été compilées par l'auteur et peuvent ne pas être les mêmes qu'au tableau 1.

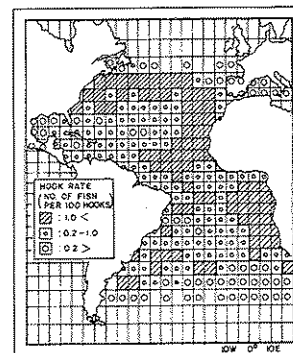


Fig. 11 Distribution annuelle du thon obèse pris dans l'Atlantique par la pêche palangrière, calculée en prenant les taux mensuels par hameçon les plus élevés (Kume & Morita, 1977).

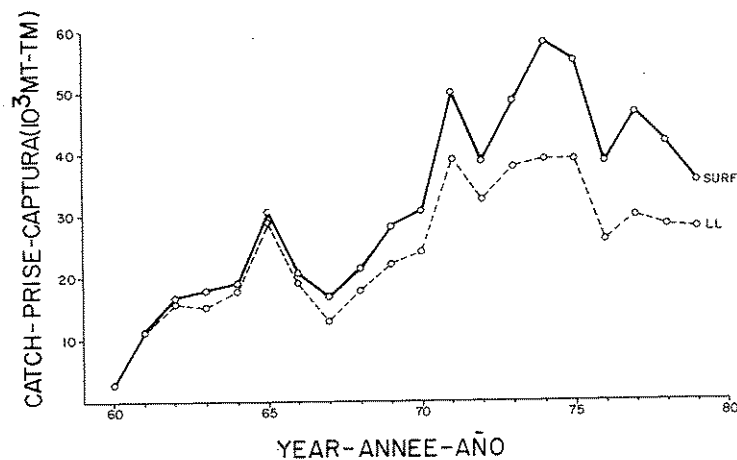


Fig. 12 Prises annuelles de thon obèse dans l'océan Atlantique effectuées par les pêcheries palangrière et de surface, 1960-79.

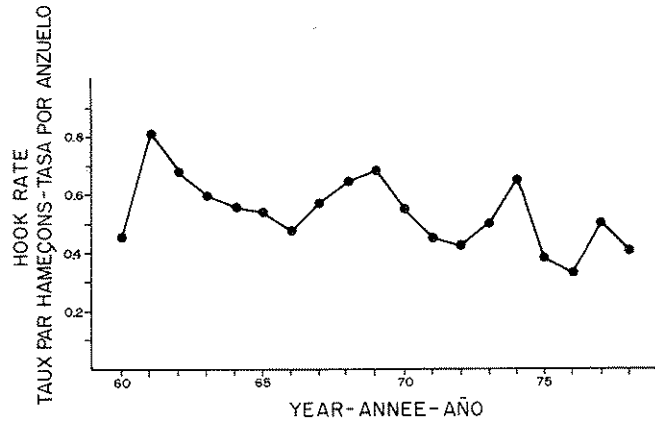


Fig. 13 Taux annuels par hameçon du thon obèse dans l'ensemble de l'Atlantique, 1960-78.

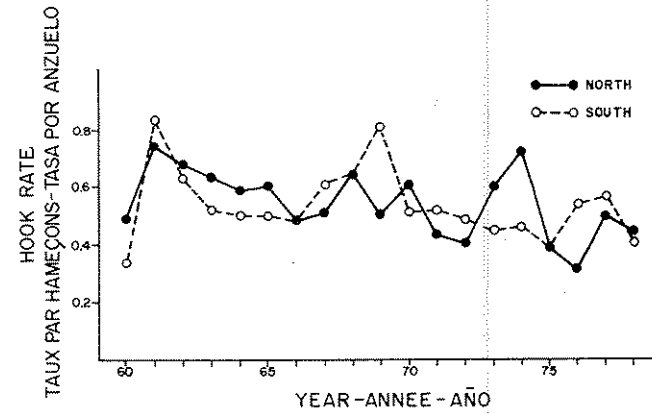


Fig. 14 Taux annuels par hameçon du thon obèse dans l'Atlantique nord et sud, 1960-78.

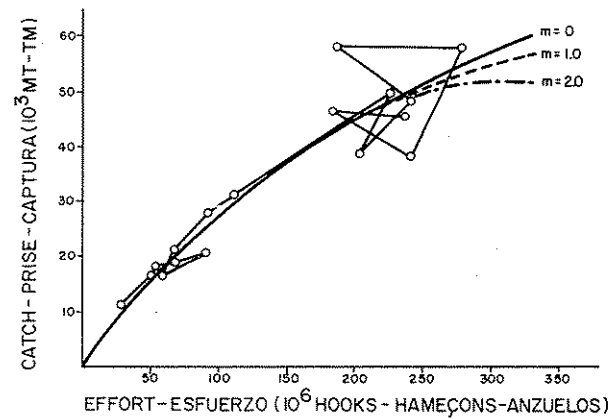


Fig. 15 Courbes de production obtenues à partir de l'analyse du modèle de production pour le thon obèse dans l'ensemble de l'Atlantique, 1961-78.

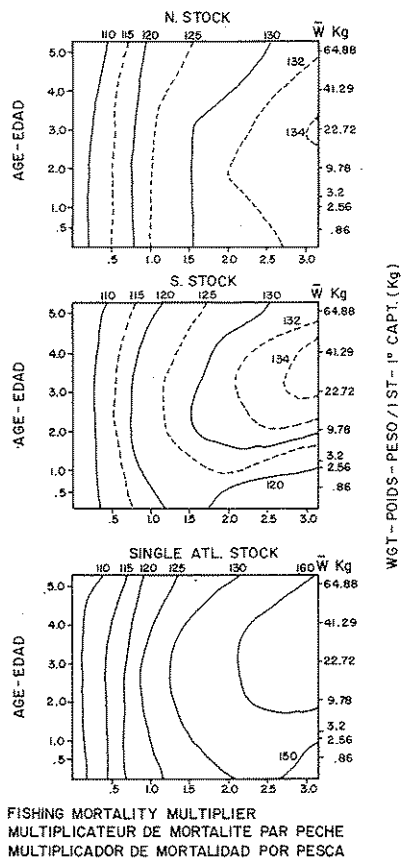


Fig. 16 Production équilibrée par recrue pour le thon obèse de l'Atlantique pour des combinaisons du multiplicateur de la mortalité par pêche et de l'âge (poids) à la première capture: (A) stock nord, (B) stock sud, (C) stock de l'ensemble de l'Atlantique.

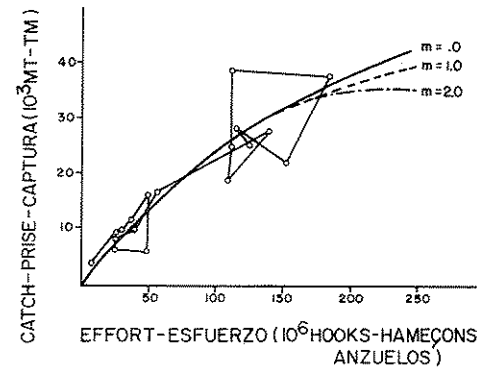


Fig. 17 Courbes de production obtenues à partir d'analyses du modèle de production pour le thon obèse de l'Atlantique nord, 1961-78.

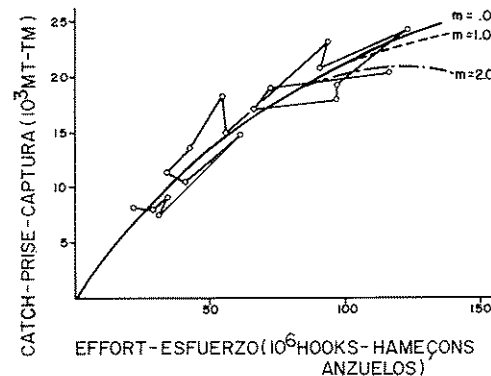


Fig. 18 Courbes de production obtenues à partir d'analyses du modèle de production pour le thon obèse de l'Atlantique sud, 1961-78.

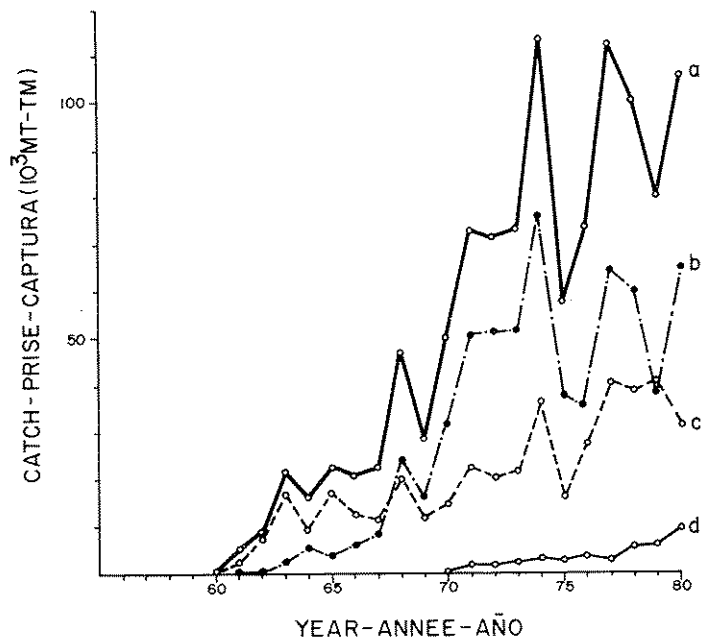


Fig. 19 Historique des prises de listao de l'Atlantique (en TM). Les chiffres de 1980 sont des estimations provisoires.

- a - Atlantique entier,
- b - senneurs Atlantique est, comprend les flottilles FISM, Espagne, Etats-Unis, Japon, Congo et URSS,
- c - canneurs Atlantique est, comprend les flottilles FISM, Japon et Corée (basées à Téma), Angola, Portugal et Espagne,
- d - senneurs Atlantique ouest, comprend les flottilles de: Brésil, Etats-Unis et Cuba.

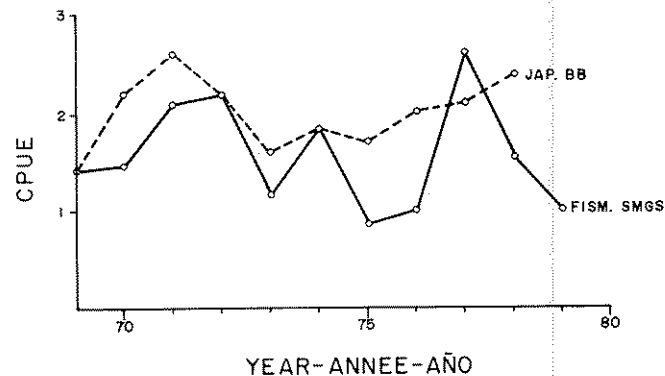


Fig. 20 Indices standard de CPUE pour la zone traditionnelle de l'Atlantique est utilisés comme indices d'abondance du listao (indice FISM extrait du SCRS/80/57, indice canneurs japonais extrait du SCRS/80/118).

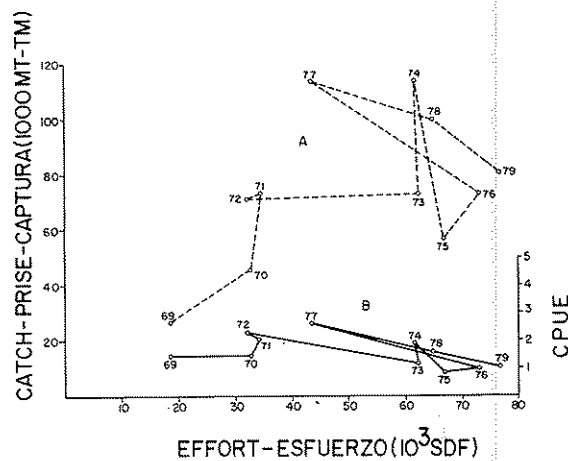
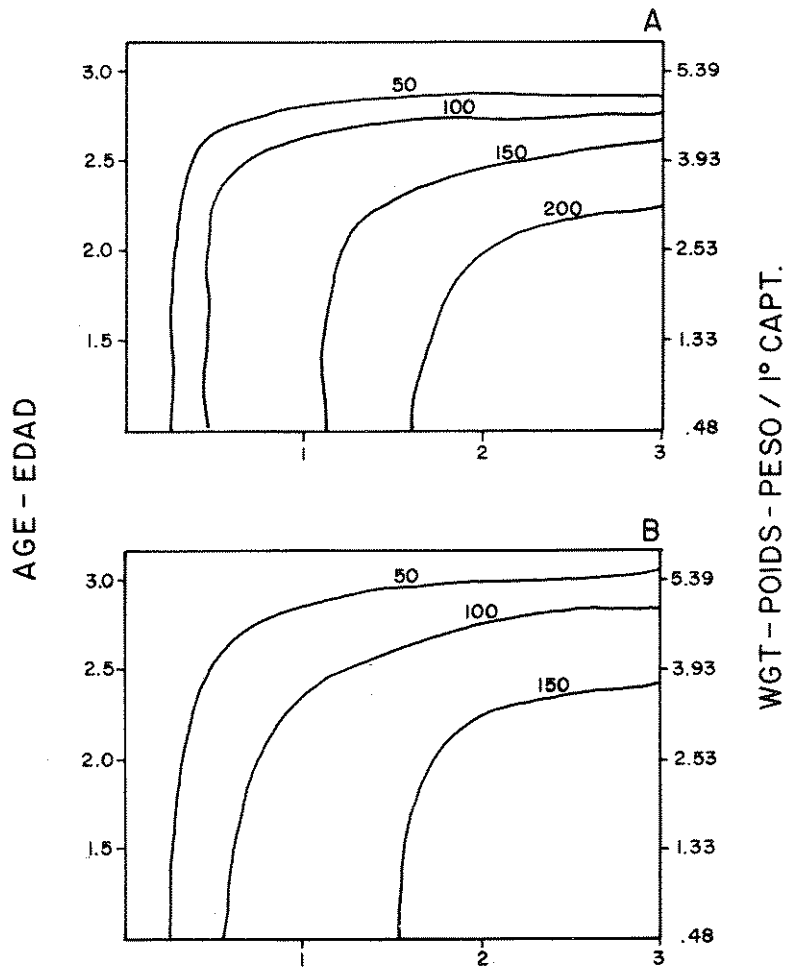


Fig. 21 Relation entre prise (TM) et effort (jours de pêche standard) (a) et CPUE (TM/jour de pêche standard) et effort (b) pour le listao, 1969-79 (SCRS/80/57).



FISHING MORTALITY MULTIPLIER

Fig. 22 Production équilibrée par recrue pour le listao de l'Atlantique pour deux niveaux hypothétiques du recrutement (A = recrutement élevé de 356×10^6 poissons, B = recrutement faible de 143×10^6 poissons) pour une combinaison du multiplicateur de la mortalité par pêche et de l'âge (poids) à la première capture. X = situation actuelle (SCRS/80/17).

WGT - POIDS - PESO / 1° CAPT.

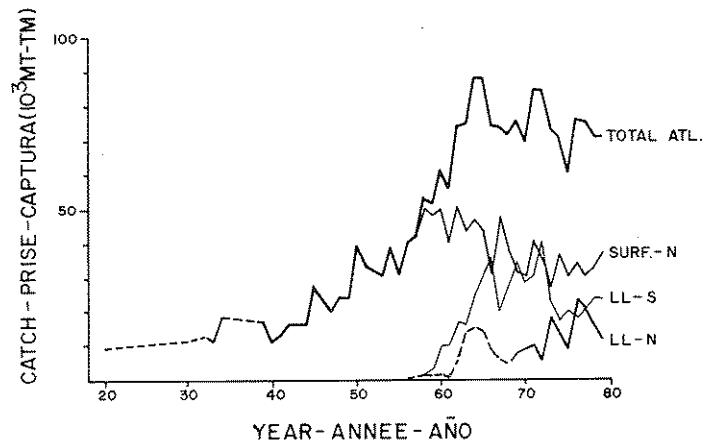


Fig. 23 Prises de germon de l'Atlantique par principaux stocks et pêcheries.

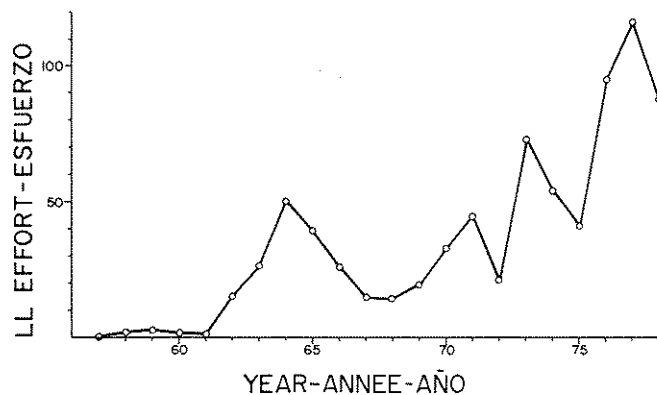


Fig. 24 Effort effectif palangrier (millions d'hameçons) pour le stock nord de germon de l'Atlantique (SCRS/80/62).

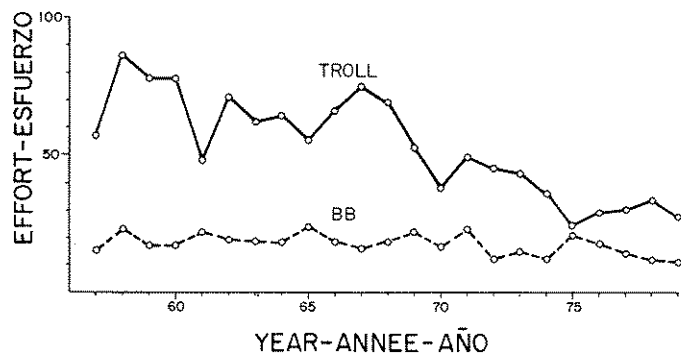


Fig. 25 Effort nominal des canneurs et ligneurs pour le stock nord de germon (1000 journées de pêche) (SCRS/80/62 et 84).

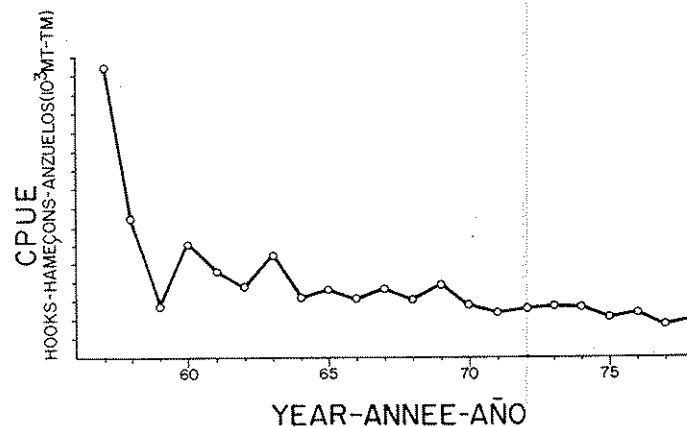


Fig. 27 CPUE de la pêcherie palangrière de germon de l'Atlantique nord, 1957-78.

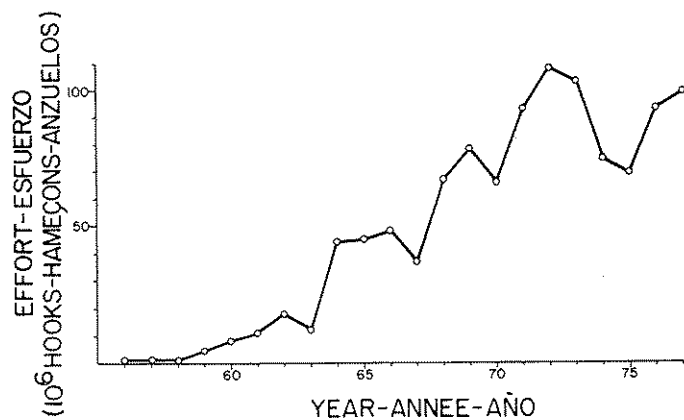


Fig. 26 Effort effectif palangrier du stock sud de germon (millions d'hameçons) (SCRS/79/53).

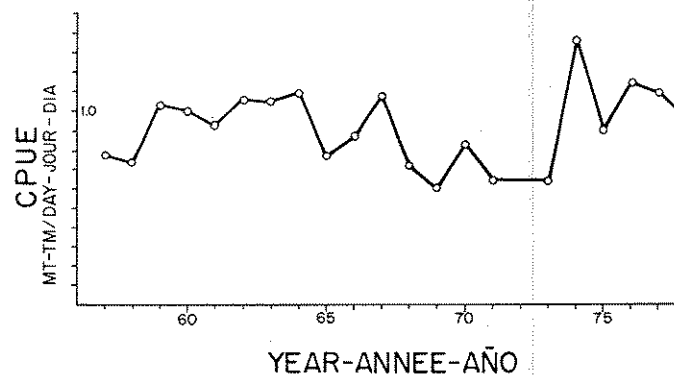


Fig. 28 CPUE de la pêcherie de canneurs de germon de l'Atlantique nord, 1957-78.

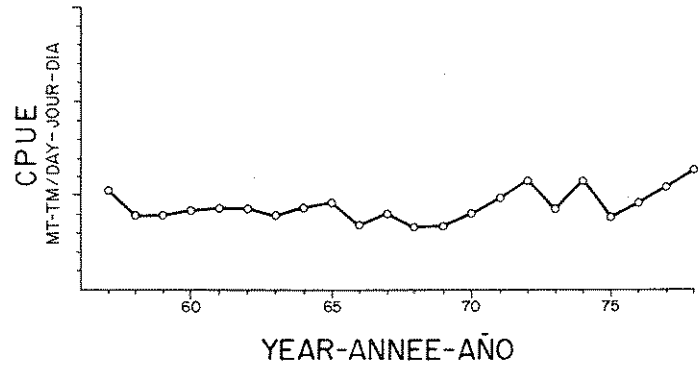


Fig. 29 CPUE de la pêcherie de ligneurs de germon de l'Atlantique nord, 1957-78.

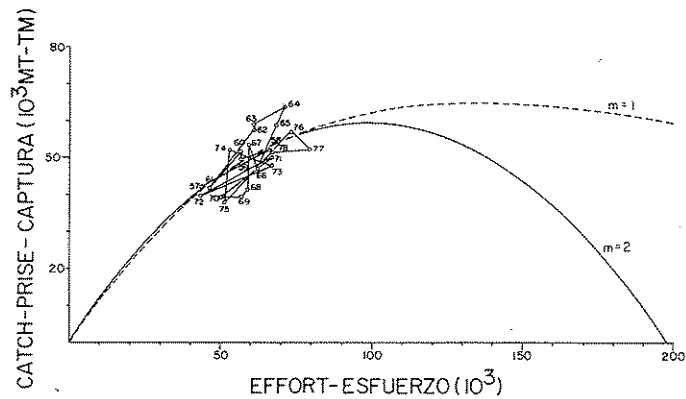


Fig. 30 Ajustement du modèle de production aux données de prise et effort de la pêcherie de germon de l'Atlantique nord, 1957-78 (SCRS/80/62).

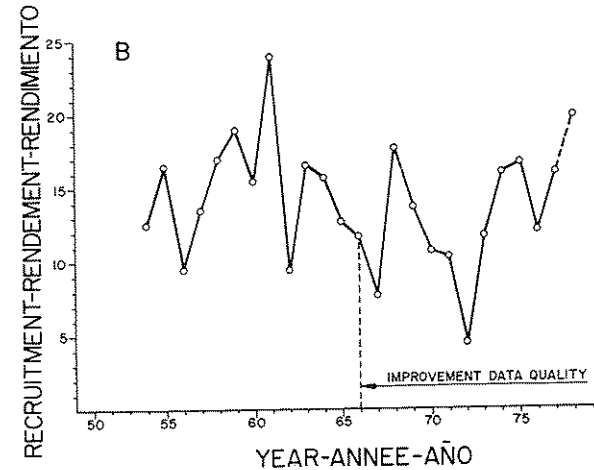
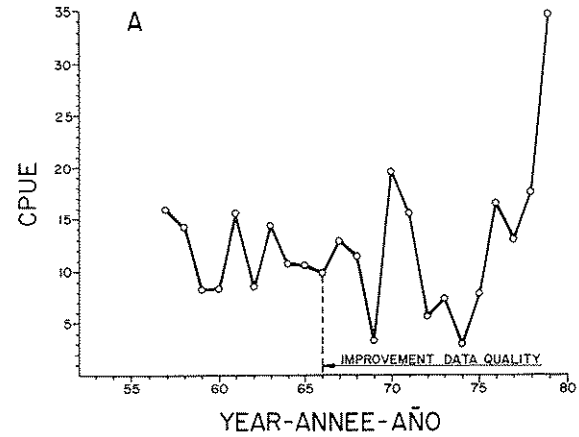


Fig. 31 (A) CPUE de bonites des ligneurs français, (B) estimations du recrutement de bonites (millions de poissons) à partir des analyses de cohortes.

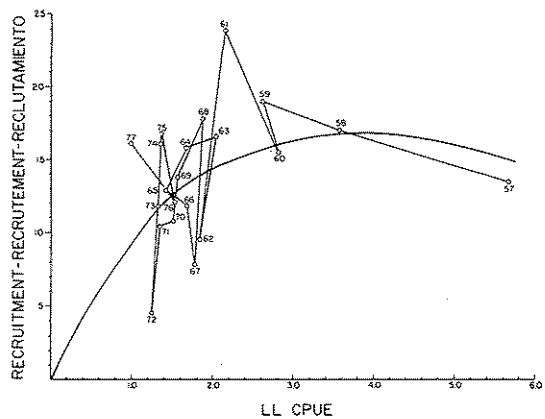


Fig. 32 Relation stock/recrutement, stock de germon de l'Atlantique nord.

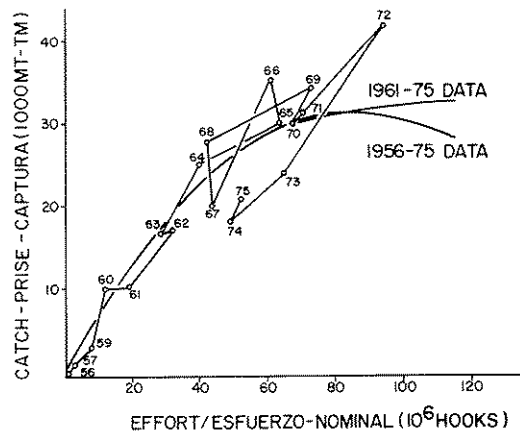


Fig. 34 Modèle de production ajusté aux données de prise et effort du germon sud-atlantique, pour deux séries temporelles (SCRS/78/77).

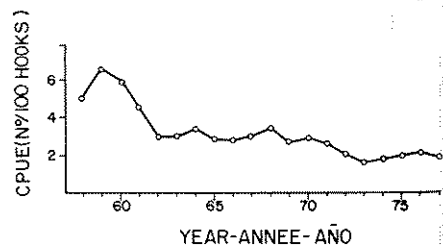


Fig. 33 Capture par unité d'effort de la pêche palangrière du germon de l'Atlantique sud.

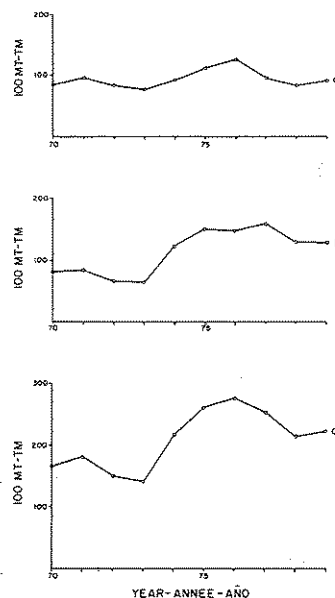


Fig. 35 Prises de thon rouge dans l'Océan Atlantique et la Méditerranée: a = petits poissons, b = gros poissons, c = total des prises.

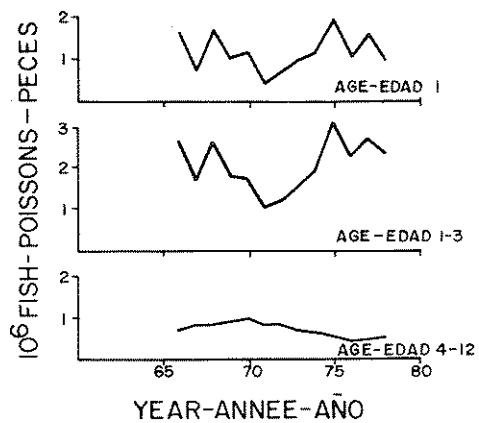


Fig. 36 Estimations de l'importance du stock de thon rouge de l'Atlantique est par classes d'âge.

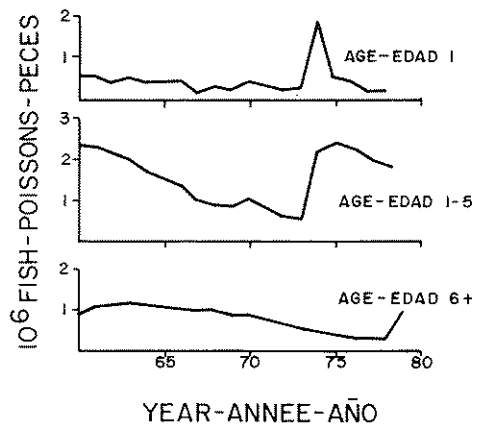


Fig. 37 Estimations de l'importance du stock de thon rouge de l'Atlantique ouest par classes d'âge.

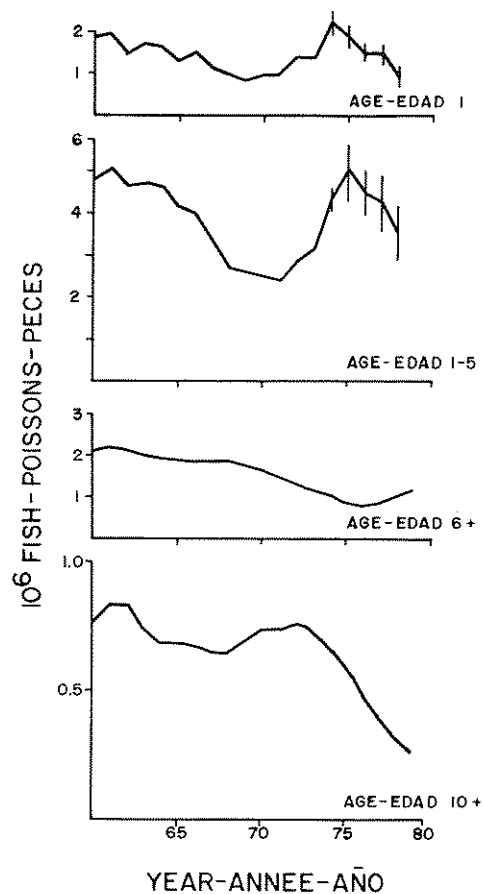


Fig. 38 Estimations de l'importance du stock de thon rouge de l'ensemble de l'Atlantique par classes d'âge.

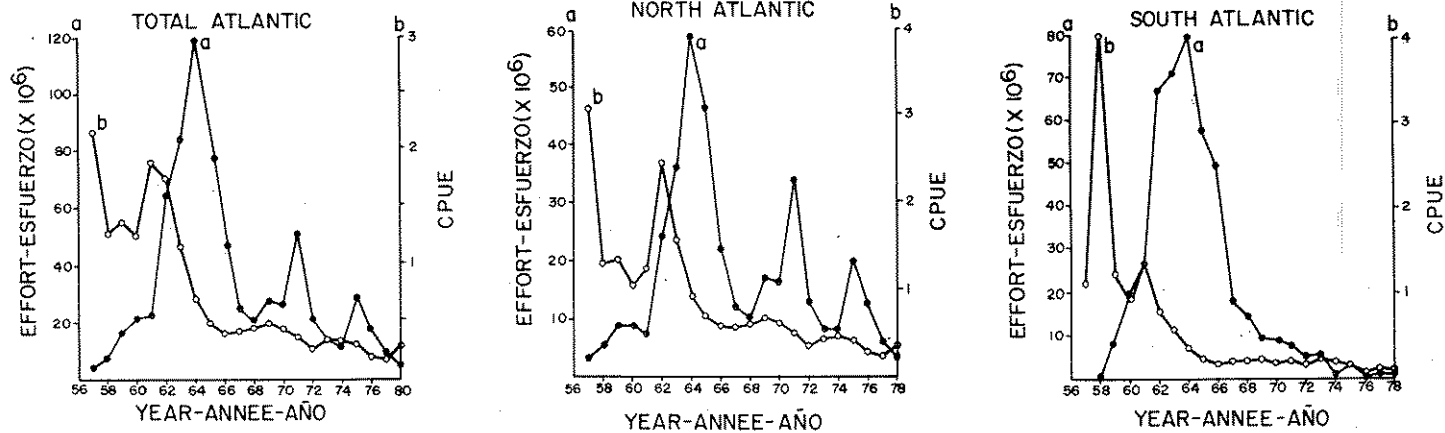


Fig. 39 Effort effectif (nombre d'hameçons) et prise par unité d'effort (poissons par 1000 hameçons) du makaire bleu de l'Atlantique, 1957-78. Données provenant toutes de la pêche palangrière japonaise (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).

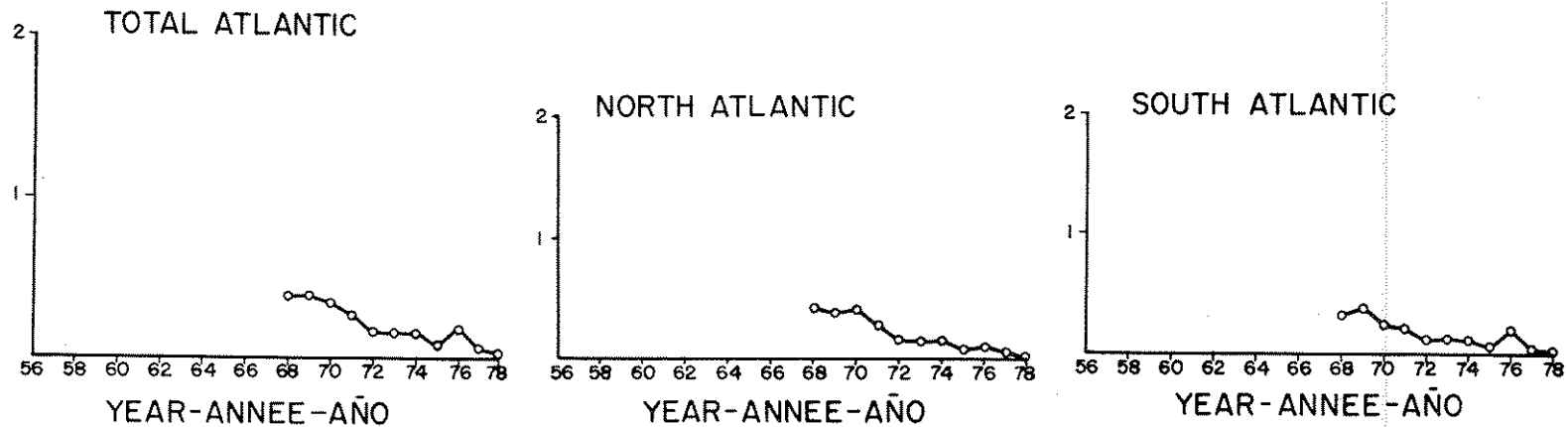


Fig. 40 Prise par unité d'effort (poissons par 1000 hameçons) du makaire bleu de l'Atlantique à partir des données de la pêche palangrière taiwanaise (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).

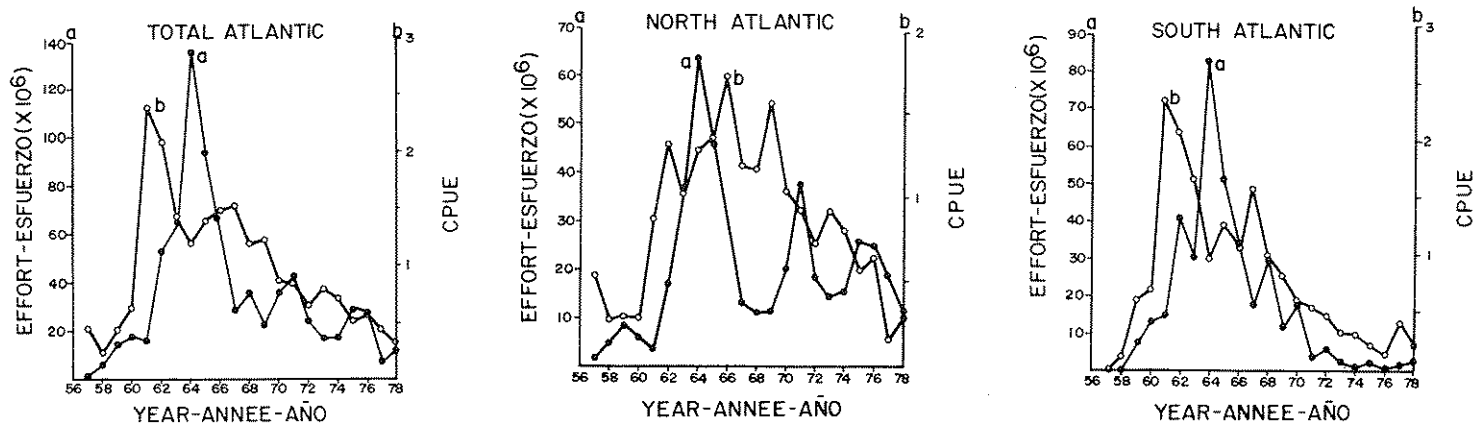


Fig. 41 Effort effectif (nombre d'hameçons) et prise par unité d'effort (poissons par 1000 hameçons) du makaire blanc de l'Atlantique, 1957-78. Données provenant toutes de la pêche palangrière japonaise (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).

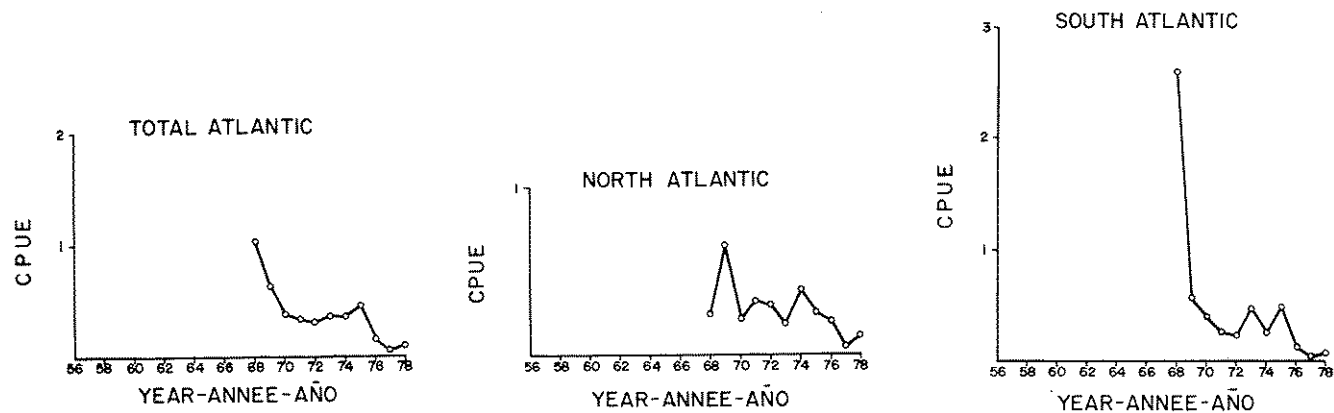


Fig. 42 Prise par unité d'effort (poissons par 1000 hameçons) du makaire blanc de l'Atlantique à partir des données de la pêche palangrière taiwanaise (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).

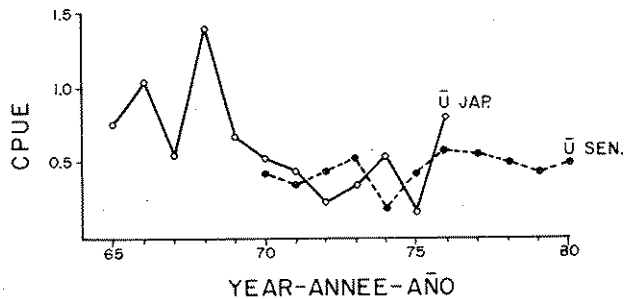
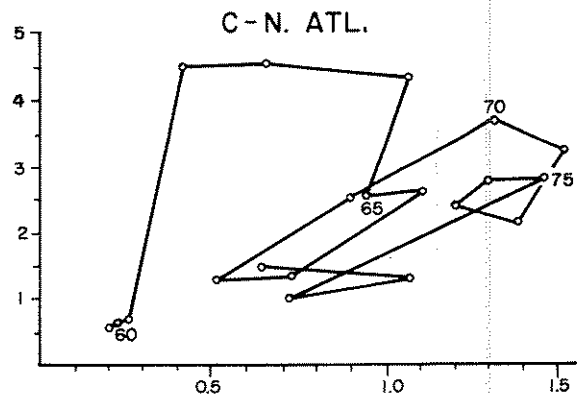
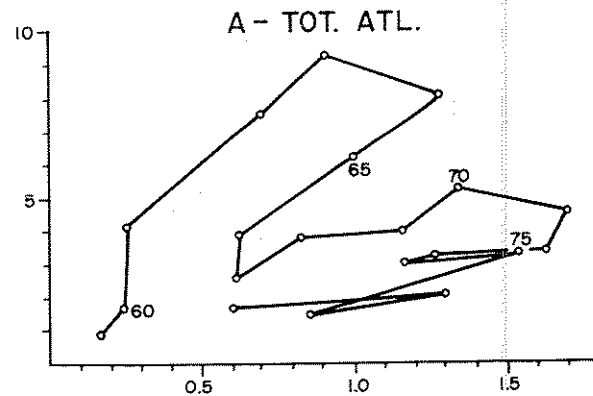
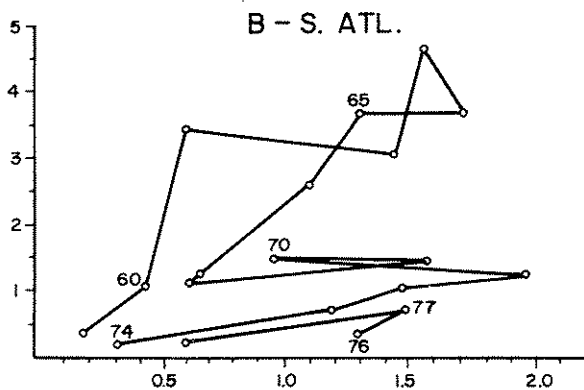
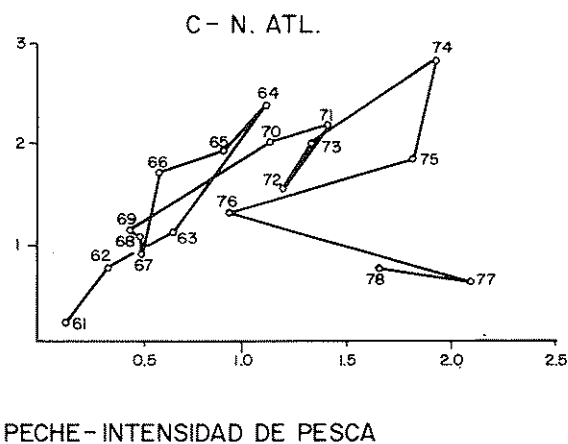
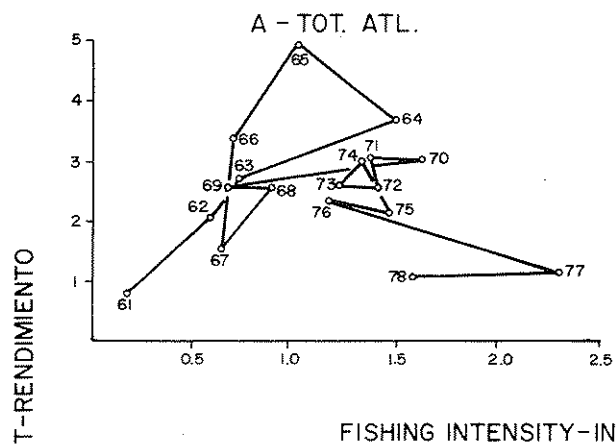


Fig. 43 Prise par unité d'effort (\bar{U} - milliers d'hameçons par carré de 50x50) des palangriers japonais (\bar{U} JAP) et de la pêche sportive sénégalaise (\bar{U} SEN), SCRS/80/55.



FISHING INTENSITY-INTENSITE DE PECHE-INTENSIDAD DE PESCA

Fig. 44 Intensité de pêche globale effective (1000 hameçons par carré de 50x50) et débarquements de makaire bleu de l'Atlantique selon deux hypothèses de structure du stock (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).



FISHING INTENSITY-INTENSITE DE PECHE-INTENSIDAD DE PESCA

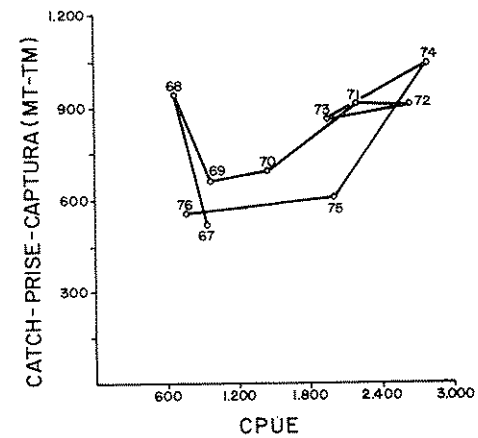
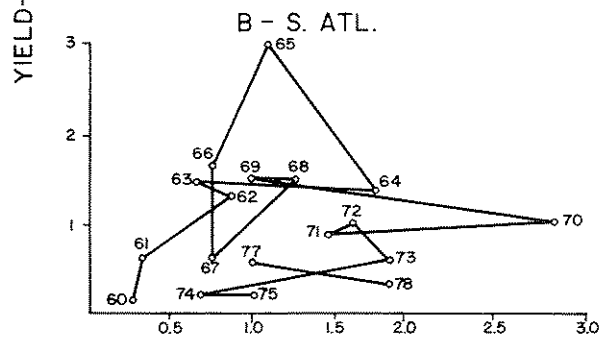


Fig. 45 Intensité de pêche globale effective (1000 hameçons par carré de 5°x5°) et débarquements de makaire blanc de l'Atlantique selon deux hypothèses de structure du stock (voir Recueil de documents scientifiques, vol. XIV).

Fig. 46 Intensité de pêche globale effective (1000 hameçons par carré de 5°x5°) et débarquements de voiliers dans l'Atlantique est, et résultats observés au cours de la période 1967-76 (SCRS/80/55).

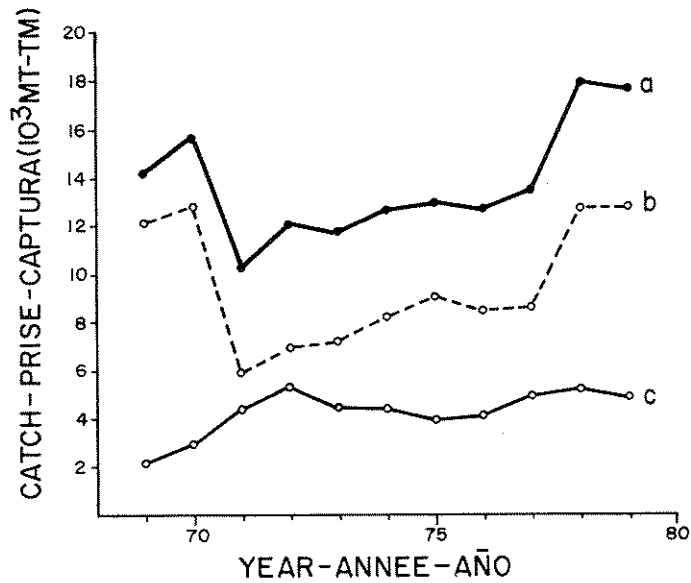


Fig. 47 Prises d'espadon dans l'Atlantique et la Méditerranée (en milliers de TM): a = Atlantique + Méditerranée, b = Atlantique, c = Méditerranée.

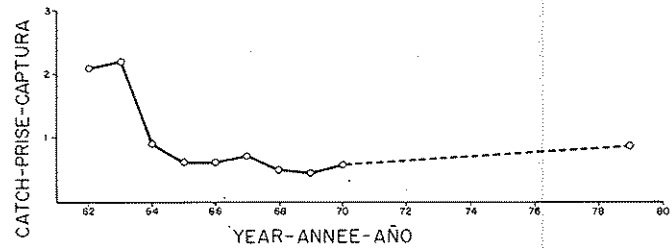


Fig. 48 Données de CPUE (poids en TM du poisson manipulé par 1000 hameçons) de la pêcherie palangrière canadienne à l'espadon (SCRS/80/48).

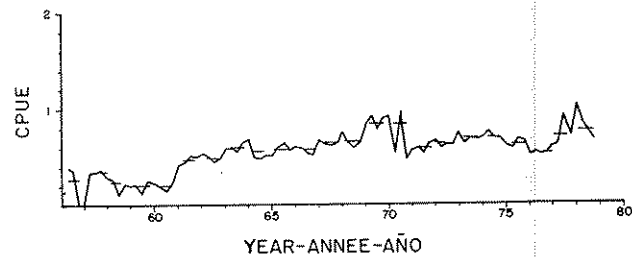


Fig. 49 Modifications annuelles de la CPUE (poissons par 1000 hameçons effectifs) de l'espadon dans l'ensemble de l'Atlantique, 1956-78 (SCRS/80/70).

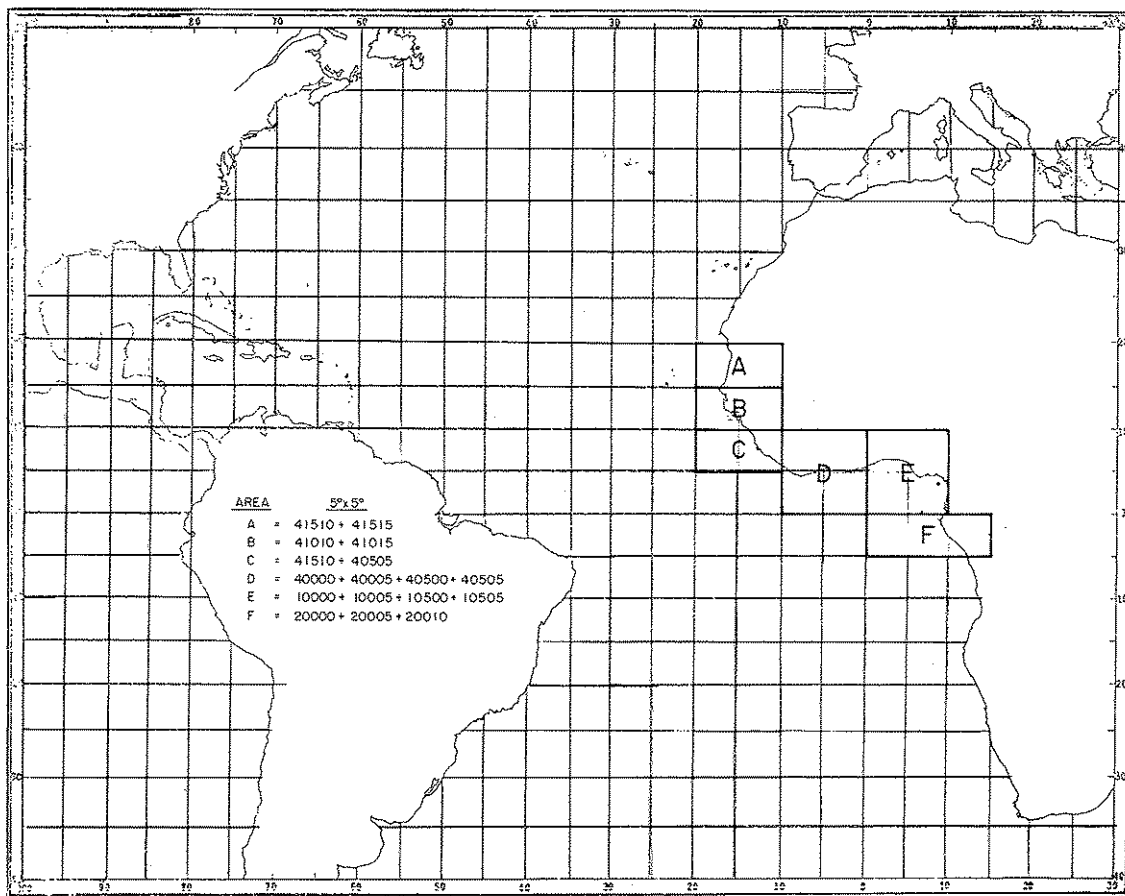


Fig. 50 Zones sélectionnées pour une étude approfondie des poissons hors taille (SCRS/80/17).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Admission d'observateurs
4. Admission de documents scientifiques
5. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche
6. Examen de l'état des stocks, et brève présentation des principaux documents relatifs à cette question
 - A) Thonidés tropicaux
AYF - Albacore
ABE - Thon obèse
ASJ - Listao
 - B) Germon
 - C) Thon rouge
 - D) Poissons porte-épée
DBL - Istiophoridés
DSW - Espadon
DSB - Thon rouge du sud
 - E) Petits thonidés
 - F) Interactions plurispécifiques
-- Thonidés tropicaux
-- Thonidés d'eaux tempérées et poissons porte-épée
7. Rapport de la réunion des responsables SCRS
8. Rapport du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, et marche des travaux
9. Rapport du Sous-comité du listao, et marche des travaux
10. Rapport du Sous-comité des statistiques, et examen des statistiques thonières atlantiques et du système de gestion des données
11. Programmes de recherche du SCRS et projets pour l'avenir
12. Collaboration avec d'autres organismes
13. Rapport du Groupe de travail sur les critères de publication, et examen des publications scientifiques
14. Questions dont le SCRS est saisi, recommandations et priorités
15. Date et lieu de la prochaine réunion
16. Autres questions
17. Adoption du rapport
18. Clôture

*Appendice 2 à l'Annexe 8***LISTE DE DOCUMENTS**

- SCRS/80/1 Ordre du jour provisoire du SCRS
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire du SCRS
- 3 Horaire provisoire
- 4 Ordre du jour provisoire du Sous-comité des statistiques
- 5 Organisation de la réunion de 1980 du SCRS
- 6 Normes de présentation des documents
- 7 Recueil de Données Vol. 15
- 8 Recueil de Données Vol. 16
- 9 Séries Statistiques 9
- 10 Bulletin statistique -Série historique (projet)
- 11 Rapport de la réunion de 1979 du SCRS
- 12 Rapport SCRS 1980 "A" (document de travail)
- 13 Rapport SCRS 1980 "B" (résumé présenté à la Commission)
- 14 Bulletin statistique Vol. 10
- 15 Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche
- 16 Rapport du Sous-comité du listao - Brest, 2-4 juin 1980
- 17 Rapport du Groupe de Travail sur les Thonidés Tropicaux Juvéniles - Brest, 28 mai-7juin 1980
- 18 Programme Listao - Autorisations pour navires et avions
- 19 Programme Listao - Rapport sur le déroulement du programme
- 20 Recueil de Documents Scientifiques Vol. IX(1)
- 21 Recueil de Documents Scientifiques Vol. IX(2)
- 22 Recueil de Documents Scientifiques Vol. IX(3)
- 23 Recueil de Documents Scientifiques Vol. X
- 24 Recueil de Documents Scientifiques Vol. XI
- 25 Recueil de Documents Scientifiques Vol. XII
- 26 Réunion de 1980 des responsables SCRS - Brest, 31 mai 1980
- 27 Report of the tenth session of the Coordinating Working Party on Atlantic Fishery Statistics - Madrid, July 22-29 1980
- 28 Rapport de la réunion sur les données thon rouge de la Méditerranée, Palerme, 7-8 juillet 1980

- 29 Statistiques tunisiennes sur le thon rouge, Mission de H. Farrugio, juin 1980
- 30 The procedures adopted in revising Task I catch statistics for yellowfin and bigeye, up to 1978 (as of April, 1980)
- 31 Review of United States fisheries and research activities on tunas and tuna-like fishes of the Atlantic Ocean for 1979-80 – SEFC-SWFC
- 32 Japanese tuna fishery and research in the Atlantic 1979-80 – S. Kume
- 33 Korean fisheries and research activities for tuna and tuna-like fishes in the Atlantic Ocean in 1979
- 34 Ghana national report - Tuna fishery, 1979
- 35 Evolution des populations de germon (*Thunnus alahunga*) dans le nord-est atlantique – F. Delaporte
- 36 Norwegian bluefin tuna (*Thunnus thynnus L.*) catches in 1979 – S. Myklevoll
- 37 Migración de bonitos (*Sarda sarda*) y bacoreta (*Euthynnus alletteratus*) entre el Mediterráneo y el Atlántico – J. C. Rey, J. L. Cort
- 38 Areas de puesta del atún, melva y bonito en las costas de España y Marruecos – J. Rodríguez-Roda, A. Dicenta
- 39 An assessment of the status of stocks of blue marlin (*Makaira nigricans*) and white marlin (*Tetrapturus albidus*) in the Atlantic Ocean – M. I. Farber, R. J. Conser
- 40 Swordfish (*Xiphias gladius*) dynamics in the Straits of Florida – S. A. Berkeley, E. D. Houde
- 41 Ageing western Atlantic bluefin (*Thunnus thynnus*) using tagging data, caudal vertebrae and otoliths – M. I. Farber, D. W. Lee
- 42 Abundance of bluefin tuna larvae and estimates of spawning stock sizes in the Gulf of Mexico in 1977 and 1978 – W. J. Richards, T. Potthoff, E. D. Houde
- 43 An assessment of the Atlantic bluefin tuna resource – M. L. Parrack
- 44 Recent yield-per-recruit trends of Atlantic bluefin tuna – S. Nichols
- 45 Analysis of catch/effort trends in bluefin tuna – S. Brunenmeister
- 46 Canadian national report, 1979-80 – T. D. Iles, P. C. F. Hurley, C. D. Burnett
- 47 Analysis of catch and effort data from the Canadian bluefin tuna rod and reel fishery – P. C. F. Hurley, G. A. P. Black, T. D. Iles
- 48 A review of the Canadian swordfish fishery – P. C. F. Hurley, T. D. Iles
- 49 Age and growth of bluefin tuna taken in Canadian waters in recent years – P. C. F. Hurley, T. D. Iles, C. A. Dickson
- 50 Mercado de atunes en el Golfo de Vizcaya durante el verano de 1980 – J. L. Cort, J. C. Rey, A. Lavin

- 51 South African national report, 1979 – C. S. de V. Neppen
- 52 Premières données relatives à l'exploitation et à la biologie de quelques "petits thonidés et espèces voisines": *Euthynnus*, *Sarda*, *Scomberomorus*, au Sénégal – T. Diouf
- 53 Croissance de la thonine (*Euthynnus alletteratus* Rafinesque 1810), établie à partir de coupes transversales du premier rayon de la nageoire dorsale – P. Cayré, T. Diouf
- 54 Maturité sexuelle, fécondité et sex ratio du listao (*Katsuwonus pelamis*) des côtes d'Afrique de l'ouest (20°N-0°N), étudiés à partir des débarquements thoniers (1977 à 1979) au port de Dakar (Sénégal) – P. Cayré
- 55 Pêche et aspects de la biologie du voilier de l'Atlantique (*Istiophorus platypterus*) sur les côtes sénégalaises - C. Limouzy, P. Cayré
- 56 Note sur le mode de calcul de la P.U.B. des senneurs FISM – A. Fonteneau
- 57 Analyse de l'état des stocks d'albacore (*Thunnus albacares*) et de listao (*Katsuwonus pelamis*) de l'Atlantique, au 30 septembre 1980 – A. Fonteneau, P. Cayré
- 58 Relationships of *Katsuwonus pelamis*, Linnaeus 1758, caught in the south and southeast of Brazil: length-weight and gilled/gutted weight-weight – A. F. de Amorim, S. A. Antunes, C. A. Arfelli
- 59 Resultados preliminares del marcaje de listado (*K. pelamis*) en aguas de Canarias – Al. Santos G., S. Torres N.
- 60 Résultats de la pêche du thon rouge en Méditerranée française en 1979 – H. Farrugio
- 61 Etude de l'évolution du stock de thons rouges de 1 à 12 ans en Est Atlantique et Méditerranée de 1966 à 1978, par analyse des cohortes – H. Farrugio
- 62 A production model analysis of North Atlantic albacore (*Thunnus alalunga*), 1957-1978 - A. González-Garcés
- 63 Relationship between effort and fishing mortality in the Atlantic albacore surface fishery – A. González-Garcés, J. A. Pereiro
- 64 Informe sobre la pesca e investigación española de túnidos en 1979 y 1980 – A. González-Garcés
- 65 A preliminary analysis on mixing of species within schools fished by the Tema-based Japanese baitboat fleet during 1979 and 1980 – Z. Suzuki
- 66 Overall fishing intensity, catch, catch by size of yellowfin tuna in the Atlantic tuna longline fishery, 1956-1978 – M. Honma
- 67 Estimation on north-south breakdown of the albacore catch by the Taiwanese longline fleet in the Atlantic, 1976-78 – S. Kume, R. T. Yang
- 68 Progress report on Japanese activity for the International Skipjack Year Program in 1980 – S. Kume

- 69 An approach to evaluate the stock status of Atlantic bigeye tuna by production model – S. Kume
- 70 Overall fishing effort and catch with a comment on the status of stock for the swordfish (*Xiphias gladius*) in the Atlantic Ocean – S. Kikawa, M. Honma
- 71 Analysis on the Atlantic bluefin tuna stock caught by longline fishery – C. Shingu, K. Hisada
- 72 Report on research and fisheries of tunas and relative species in Brazil during the period 1978-79 – J. A. Negreiros Aragao
- 73 Madurez gonadal del rabil (*Thunnus albacares*) en el sudeste y sur del Brasil (20°S-32°S) – L. A. Zavala-Camin, R. W. von Seckendorff
- 74 Statistiques de la pêche thonière FISM durant la période 1969-1979 – A. Fonteneau, M. Slepoukha
- 75 An updated stochastic spawner/recruit relationship for North Atlantic albacore – N. W. Bartoo
- 76 Length and age composition of yellowfin tuna catches in the eastern Atlantic Ocean, 1966-1977 – A. L. Coan, E. Weber
- 77 Review of the catch compositions by species caught by Korean baitboat fishery based in Tema for 1977-1979 – Y. Gong, J. U. Lee, W. S. Yang
- 78 Comments on the use of water temperature to delimit tropical tuna distributions – R. Evans
- 79 A baseline economic analysis of surface tuna fishing activities in the eastern tropical Atlantic – S. Herrick
- 80 Rapport national de la Côte d'Ivoire – L. Koffi, F. X. Bard, J. B. Kothias Amon
- 81 Preliminary results of a 1980 skipjack tuna tagging cruise in the western Atlantic and Caribbean Sea – R. Rinaldo, R. Evans, P. Vergne
- 82 Report on the scientific research on tunas conducted by the U.S.S.R. in 1979-80
- 83 Rapport de recherches 1979 pour la France – D. Guérault
- 84 Commentaires sur l'état du stock de germon (*Thunnus alalunga*) nord-atlantique en 1980 – L. Antoine, A. González-Garcés
- 85 Rapport sur la pêche et la recherche thonière au Sénégal en 1979-80 – P. Cayré
- 86 Informe de la pesquerías cubanas de túnidos en aguas del océano Atlántico correspondientes a 1979, así como actividades de investigación efectuadas en dicho año

RAPPORT DU SOUS-COMITE DU LISTAO

1. Le Sous-comité du listao s'est réuni le 6 novembre 1980 à l'hôtel Castellana, à Madrid, sous la présidence du Dr. G.T. Sakagawa (Etats-Unis). Le Dr. P.E.K. Symons (Secrétariat) a été nommé rapporteur.

2. Le président a attiré l'attention sur les documents COM-SCRS/80/16 (rapport de la réunion du Sous-comité du listao à Brest), COM-SCRS/80/18 (autorisations pour bateaux et avions) et COM-SCRS/80/19 (rapport sur la marche du Programme listao). En ce qui concerne les autorisations des bateaux, le sous-comité a de nouveau prié les pays membres d'activer les autorisations, étant donné que le fait de ne pas les avoir obtenues a empêché le marquage de listao dans plusieurs zones importantes de l'Atlantique est et ouest.

3. Le président a prié le sous-comité d'étudier le document COM-SCRS/80/19 traitant des progrès réalisés depuis le mois de juin, et de confirmer ou réviser les projets pour 1981.

3.1 Marquage avec marques à dard

Jusqu'à présent 10.735 poissons ont été marqués avec des marques jaunes et 257 avec marques rouges. Les détails et les plans révisés pour 1981 figurent ci-dessous.

Pays participant	Expert responsable	Nombre de poissons marqués en 1980		Nombre de poissons à marquer en 1981	
		jaune	rouge	jaune	rouge
Cuba	S. Valle	--	--	5.500	--
France/					
C. d'Ivoire	F.X. Bard	476	12	16.000	1.800
Japon	S. Kume	7.971	--	6.000	--
Corée	?	?	--	3.000	--
Portugal	J.M. Pereira	--	--	1.000	--
Sénégal	P. Cayré	495	36	13.000	?
Espagne	Al. Santos	435	5	1.500	?
Etats-Unis	W.W. Parks	1.352	204	--	--
URSS	Y. Vialov	?	?	5.000	?

Bien que la majorité des poissons marqués par la plupart des pays ait été du listao, quelques albacores, thons obèses, thons à nageoires noires et autres thonidés ont également été marqués. Les campagnes consacrées au marquage en 1980 sont reprises au tableau 1.

Le sous-comité a revu les procédures de récompense pour retours de marques, et a

confirmé que les chemisettes devaient seulement être données comme récompenses. Elles ne doivent pas être portées par l'équipage des bateaux ni par les experts, et ne devraient être ni offertes ni vendues.

Le sous-comité a également fait remarquer que le choix entre un tee-shirt et une récompense en espèce devrait être fait par le personnel distribuant les récompenses et en fonction de la demande de l'inventeur. Les tee-shirts peuvent être donnés comme récompenses pour les retours de marques trouvées dans l'Atlantique sur des thonidés autres que des listaos.

Le montant des récompenses distribuées par l'ICCAT sera à charge des pays dont les marques auront été récupérées (et pour lesquelles des récompenses auront été payées), moyennant des débits à intervalles réguliers.

La liste révisée des stations de récupération de marques est la suivante:

<i>Pays participant</i>	<i>Emplacement des stations</i>	<i>Expert responsable</i>
ANGOLA	Lobito, Angola	M. Pina Fernandez
BRESIL	Rio de Janeiro, Brésil	J.A.N. Aragao
CAP VERT	--	(à préciser-Coordinateur)
CUBA	La Havane, Cuba	S. Valle
FRANCE/C.IVOIRE	Abidjan, Côte d'Ivoire	F.X. Bard
FRANCE	Pointe Noire, Congo Martinique	R.H. Pianet
GHANA	Téma, Ghana	M.A. Mensah
JAPON	Shimizu, Japon	S. Kume
COREE	Téma, Ghana	K.B. Hwang
PORTUGAL	--	(à préciser-Coordinateur)
SENEGAL	Dakar, Sénégal	P. Cayré
ESPAGNE	Santander, Espagne Tenerife, Canaries	J.M. Garcia Mamolar Al. Santos Guerra
ETATS-UNIS	La Jolla, Calif., USA Puerto-Rico	W.W. Parks
URSS	Kaliningrad, URSS	Y. Vialov

3.2 *Marquage acoustique*

On a examiné de nouveau les plans de marquage acoustique, comme suit:

Campagne expérimentale 1

Zone/durée: Annobon (SJ 73), 15-31 juillet 1980

Bateau traqueur: N/O Nizery (France)

Navire océanographique: Capricorne (France)

Scientifique responsable: R.H. Pianet (France)

Remarques: L'URSS est en train de considérer la possibilité de mener une campagne océanographique dans la zone d'Annobon durant la période de la campagne expérimentale 1. Des données océanographiques supplémentaires seraient recueillies dans les zones adjacentes à celle du traquage.

Campagne expérimentale 2

Zone/durée: Iles Canaries (SJ 75), septembre 1981

Bateau traqueur: ?

Bateau océanographique: ?

Scientifique responsable: ?

Remarques: Le sous-comité a recommandé qu'une campagne soit organisée par un scientifique espagnol. Il est demandé au coordinateur de continuer à étudier la possibilité d'une participation espagnole.

Les Etats-Unis ont confirmé qu'on pouvait compter sur une équipe qualifiée pour le marquage et le traquage, ainsi que sur des marques acoustiques et un hydrophone, à condition qu'un bateau traqueur, des frais de déplacement, des allocations de séjours et l'installation du matériel soient fournis. L'ICCAT pourrait intervenir d'une façon limitée dans les frais de déplacement d'une équipe de deux personnes.

3.3 *Echantillonnage au port*

Le tableau 2 fait état d'une liste de contrôle révisée de la couverture de données d'échantillonnage au port. La Corée et l'Espagne ont signalé qu'actuellement aucun de leurs bateaux n'effectuait de débarquement ni de transbordement au Vénézuéla. Le sous-comité a constaté avec satisfaction l'accroissement de la couverture des nouveaux plans remis par l'Espagne et le Portugal pour 1981.

3.4 *Echantillonnage intensif*

En 1980 des campagnes expérimentales de marquage intensif ont été menées par la France, le Japon et l'Espagne. Les observateurs qui sont prévus en 1981 à bord des bateaux mentionnés ci-dessous embarqueront sur des senneurs, exception faite des observateurs à bord de canneurs japonais. Les insuffisances remarquées antérieurement sont restées inchangées; sauf en ce qui concerne l'accroissement du nombre d'observateurs prévu par l'Espagne.

<i>Pays</i>	<i>Nombre de bateaux avec observateurs</i>			
	<i>1980</i>		<i>1981</i>	
	<i>Requis</i>	<i>Promis</i>	<i>Requis</i>	<i>Promis</i>
ANNOBON (juin-août 1981)				
France	1-2	1	10	10
Ghana	1	0	2	2
Côte d'Ivoire	1	0	2	2
Japon	1	1	3	1
Corée	1	0	5	0
Espagne	1	2	6	2
Etats-Unis	1	0	5	0
URSS	1	0	?	?
CAP-VERT (août-septembre 1981)				
France	0	0	10	0
Côte d'Ivoire	0	0	2	0
Maroc	1	0	1	0
Sénégal	1	0	1	0
Espagne	1	0	5	0

3.5 Pêche d'exploration

Les recommandations et les plans suivants n'ont pas changé, sauf dans le cas du Brésil, qui a intensifié son programme (information à fournir par le délégué du Brésil).

<i>Zone d'exploration</i>	<i>Activité nécessaire</i>	<i>Observations/prévisions</i>
ATLANTIQUE OUEST		
Caraïbes (SJ 81-82-83)	Prospection aérienne	Vois à réaliser par Cuba au-dessus des eaux cubaines
Vénézuéla (SJ 83)	Prospection aérienne	Rien de prévu
NE du Brésil (SJ 80)	Campagnes bateau, environ 90 jours	Rien de prévu
ATLANTIQUE EST		
Angola littoral (SJ 74)	Campagnes bateau, environ 80 jours	Campagne URSS, septembre-octobre
Ascension littoral (SJ 78)	Campagne avion ou bateau	Rien de prévu
Annobon littoral (SJ 73)	Prospection aérienne	1 mois et demi, juillet-août, France

3.6 Pêche-océanographie

On indique ci-dessous de petites modifications apportées aux programmes présentés antérieurement par la France et par l'Espagne, ainsi que les programmes confirmés par d'autres pays.

Pêche-océanographie - Recueil de données sur les couches d'eau sous-jacentes en 1981

<i>Pays</i>	<i>Navire de recherche</i>	<i>Bateau commercial</i>	<i>Satellite</i>	<i>Bouées</i>	<i>Remarques</i>
BRESIL	oui	non	oui	non	
CUBA	4 campagnes	non	non	non	
FRANCE	juillet-août, 3 campagnes	oui	oui	3 à la dérive ou fixes	10 senneurs et 3 cargos
ESPAGNE					
Canaries	oui	non	non	non	
Tropiques	non	non	non	non	
ETATS-UNIS	1 campagne	oui	oui	non	3 senneurs
URSS	1 campagne de 6 mois	non	non	non	

3.7 Maturité-fécondité

Les projets de prélèvement de gonades ont été remis par le Japon et le Portugal et révisés par l'Espagne. Le tableau révisé n'indique pas le nombre d'échantillons à recueillir, ceci devant être établi par les scientifiques responsables des pays participants.

<i>Pays</i>	<i>Expert responsable</i>	<i>Niveau d'analyse*</i>	<i>Remarques</i>
ATLANTIQUE OUEST			
Brésil	J.A.N. Aragao	1 ou 2	..
Cuba	S. Valle	1, 2	..
Etats-Unis	W.W. Parks	1, 2	Prélèvements à Puerto-Rico

* Niveau 1: pesée du poisson et des gonades et évaluation à l'oeil nu du degré de maturité, peut être fait à bord.

Niveau 2: à faire en laboratoire, consiste à prélever un sous-échantillon de gonade de 100-200 mg et à mesurer au microscope le diamètre des oeufs.

<i>Pays</i>	<i>Expert responsable</i>	<i>Niveau d'analyse</i>	<i>Remarques</i>
ATLANTIQUE EST			
Ghana	M.A. Mensah	1, 2	Niveau 2, analyse peut-être à Dakar
Côte d'Ivoire	F.X. Bard	2	--
Japon	S. Kume	--	Prélèv. uniquement Tema
Portugal	J.A. Pereira	2	Prélèv. Madère-Açores
Sénégal	P. Cayré	2	--
Espagne			
- Santander	A.M. Fernandez	1	Niveau 2, analyse à Dakar
- Canaries	A. Santos Guerra	1	
Etats-Unis	W.W. Parks	2	Recueil difficile, analyse possible si échantil. transmis
URSS	Y. Vialov	2	--

L'échantillonnage au Cap-Vert demeure un problème, mais qui ne devrait pas tarder à être résolu, étant donné qu'une personne (Mme H. Santa-Rita Vieira) s'est vue confier les travaux relatifs aux pêcheries de thonidés de ce pays.

Un petit groupe de travail présidé par M. P. Cayré a été créé pour travailler avec le Coordinateur à la mise au point des détails de coordination des prélèvements d'échantillons par zone et par saison. Ce groupe a convenu que sur place ces prélèvements devraient être reportés chaque mois sur une carte des zones listao ICCAT divisées par carrés de 1° x 1°. Transmises au Coordinateur, ces cartes indiqueront la couverture de l'échantillonnage dans les différentes zones de pêche.

3.8 Détermination de l'âge

Au cours de la présentation du rapport de la réunion du Sous-comité du listao à Brest (SCRS/80/16), il est apparu que des modifications et des précisions devaient être apportées en ce qui concerne l'échantillonnage et l'analyse des pièces dures, activité du Programme listao. Ci-après la planification actuelle.

<i>Pays</i>	<i>Pièces récoltées*</i>	<i>Pièces analysées*</i>	<i>Lieu de l'analyse</i>
Portugal	S - O	S	Açores
Côte d'Ivoire	S - O	--	--
Sénégal	S - O	S	CRODT, Dakar
Etats-Unis	S - O	O	NMFS, La Jolla
URSS	S	S	URSS
Espagne	S	S	IEO, Santander
France	--	S - O	CNEXO, Brest

* S: rayons épineux
O: otolithes

Les discussions ont révélé certaines difficultés dans la lecture des coupes transversales. Les personnes intéressées se sont mises d'accord pour se rencontrer à Brest, vraisemblablement en décembre 1980, afin de standardiser les méthodes de lecture. En ce qui concerne les otolithes, une réunion a déjà eu lieu (La Jolla - A. Wild, L. Antoine).

Une fois les méthodes définies et normalisées, il sera procédé à l'échange d'otolithes entre les Etats-Unis et la France, et de rayons épineux entre l'Espagne, le Sénégal, l'URSS, le Portugal et la France.

A partir de janvier 1981, tout pays échantillonneur devra remettre au Coordinateur, qui se chargera de la diffusion, une carte trimestrielle signalant la distribution des zones d'échantillonnage.

3.9 Analyses des contenus stomacaux

Les plans actuels de prélèvement et de traitement des échantillons stomacaux sont les suivants:

<i>Recueil/traitement Pays</i>	<i>Expert responsable</i>	<i>Nombre d'échantillons</i>
Brésil*	L.A. Zavala	?
Japon	S. Kume	400
URSS	Y. Vialov	500

* Les plans du Brésil seront transmis prochainement.

3.10 Identification biochimique des stocks

Le coordinateur a été prié de s'occuper de la suite donnée aux suggestions éventuelles du sous-comité pour trouver un laboratoire pouvant analyser des échantillons sanguins.

3.11 Prospection larvaire

Le sous-comité a passé en revue la question du prélèvement et du traitement des échantillons larvaires. Outre les pays mentionnés dans le tableau ci-après pour le traitement, le Dr. C. Piccinetti (Italie) a confirmé être disposé à traiter, au besoin, un certain nombre d'échantillons. Le Brésil s'est proposé pour traiter un nombre limité d'échantillons américains. Le nombre d'échantillons à prélever reste à préciser.

<i>Echantillonnage</i>		<i>Traitement</i>	
<i>Pays</i>	<i>Expert responsable</i>	<i>Pays</i>	<i>Expert responsable</i>
Brésil	Y. Matsuura	Brésil	Y. Matsuura
Cuba	M. Juarez	Cuba	M. Juarez
Côte d'Ivoire	F.X. Bard	France	R.H. Pianet
			(à confirmer)
Etats-Unis	W.W. Parks	Etats-Unis	W.W. Parks
Etats-Unis	W.W. Parks	Brésil	Y. Matsuura
URSS	Y. Vialov	URSS	Y. Vialov

3.12 Manuels et formulaires

Après la rédaction d'un premier projet par le Secrétariat, les Etats-Unis s'occupent de la préparation des versions définitives de ces manuels et formulaires. Les derniers en date de ces projets ont été examinés à Madrid par les pays intéressés membres du sous-comité.

3.13 Documentaire

Le coordinateur a signalé que les premières estimations du coût d'un film documentaire d'une durée de 15-20 minutes variaient entre 50 et 75.000 \$. Deux façons de procéder ont été envisagées, dont chacune devrait être explorée:

- a) Un film pourrait être tourné par des experts et des techniciens, à peu de frais, et servir de référence lors d'entretiens ou être monté en documentaire;
- b) un film professionnel pourrait être financé sur demande par l'industrie ou par des organismes susceptibles de s'intéresser à la question.

4. Budget

Le Secrétaire exécutif a signalé que le supplément budgétaire prévu par le sous-comité pour la fin de 1980, et devant permettre l'avancement des travaux au début de l'année 1981 avant le versement des premières contributions, avait été obtenu. Le président a félicité le sous-comité pour sa planification, et estimé qu'aucune modification de celle-ci n'était nécessaire pour le moment.

5. Réunion dans le courant de l'année 1981

Le sous-comité a décidé d'organiser une réunion en même temps que la réunion des responsables SCRS vers le milieu de l'année 1981.

6. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté.

7. Clôture

La séance a été levée.

Tableau 1. Campagnes effectuées en 1980 (au mois de novembre)

<i>Pays</i>	<i>Dates</i>	<i>Secteur</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Nom du bateau</i>	<i>Responsable</i>
SENEGAL	1-15 mai	Cap Vert au large	Marquage	Laurent Amaro	P. Cayré
	août	Cap Vert littoral	Marquage	Laurent Amaro	P. Cayré
	début octobre	Cap Vert littoral	Marquage	Laurent Amaro	P. Cayré
COTE D'IVOIRE et FRANCE	14 juillet-13 août	NW Annobon	Marquage	Nizery	F.X. Bard
	22 sept.-4 octobre	NW Annobon	Marquage	Nizery	F.X. Bard
	13-26 octobre	SW Annobon	Marquage	Nizery	F.X. Bard
ESPAGNE	3 juin-13 juillet	Annobon	Marquage	Itxas Norte	A.M. Fernandez
	30 juillet-3 sept.	Cap Vert	intensif	Txori Eder	J.M. Garcia Mamolar
	15 juin-15 juillet	Canaries	Marquage	San Eduardo	Al. Santos Guerra
	novembre	Canaries	Marquage	San Eduardo	Al. Santos Guerra
JAPON	28 juillet-28 sept.	Annobon	Marquage et échant. intensif	Katsushio-Maru	S. Kume
URSS	juin-juillet	Cap Vert	Pêche/oc. et âge	Altair	Y. Vialov
	novembre-décembre	Angola	Marquage	Nekton	Y. Vialov
ETATS-UNIS	2 février-26 avril	Caraïbes et Guyane française	Marquage	Rhonda Sue	W.W. Parks

Tableau 2. Echantillonnage au port - Mise à jour de l'inventaire de la couverture actuelle des données (à novembre 1980)

<i>Port/pays</i>	<i>Pavillon/engin*</i>	<i>Degré couverture**</i>		<i>Observations</i>
		<i>Carnets pêche</i>	<i>Echant. tailles</i>	
Abidjan, Côte d'Ivoire	FISM/PS	S	S	
	Espagne/PS	S	S	
Benguela, Angola	Angola/BB	NI	NI	(délégué absent)
Iles Canaries, Espagne	Espagne/BB	S	S	
	Espagne/Trop. PS	NI	NI	Augmentation de la couverture prévue pour 1981
Cap Vert	Cap Vert/BB	NI	NI	Rien de prévu pour 1981 - Si développement Espagne/BB 1981, couverture nécessaire
Congo	Congo/PS	NI	NI	Rien de prévu pour 1981
Cumana, Vénézuéla	Vénézuéla/PS	NI	NI	Chances d'amélioration médiocres id.
	Vénézuéla/BB	NI	NI	
Dakar, Sénégal	FISM/BB	S	S	
	FISM/PS	S	S	
	Espagne/PS	S	S	
Atlantique est	URSS/bateau mère	NI	S	Mesures prises pour obtenir couverture complète en 1981
Madère, Açores, Portugal	Portugal /BB ou ligne à main	NI	NI	Augmentation de la couverture prévue pour 1981

Maroc	Maroc/PS	NI	NI	Rien de prévu pour 1981 (délégué absent)
Puerto Rico	Etats-Unis/PS	S	NI	Efforts à faire pour améliorer l'échantillonnage de taille
Rio de Janeiro et Brésil nord, Brésil	Brésil/BB	?	?	Actuellement recueil statistiques nouvelles pêcheries
	Brésil/PS	?	?	Si développement de la pêche d'ici 1981, couverture nécessaire
Tema, Ghana	Japon/BB	S	S) Rien de prévu pour améliorer
	Corée/BB	NI	S) couverture livres de bord d'ici
	Ghana/BB	NI	S) 1981 - nécessaire améliorer
	Panama	NI	S) qualité échantillonnage tailles

* BB: canneur, PS: senneur

** S: satisfaisant, NI: amélioration nécessaire

RAPPORT DU SOUS-COMITE DES STATISTIQUES

1. Ouverture

Les débats ont été ouverts le 10 novembre 1980 par le président, M. S. Kume (Japon), qui a constaté les progrès considérables réalisés par les scientifiques et le Secrétariat dans le recueil de statistiques adéquates et précises sur les pêcheries thonières de l'Atlantique. M. Kume a ensuite signalé que le développement des études sur les populations exige des statistiques plus détaillées et plus affinées.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour (Addendum 1) a été adopté sans modification, et le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a été nommé rapporteur.

3. Progrès réalisés par les administrations nationales

Le sous-comité a passé en revue les progrès réalisés par chacun des pays dans la transmission des statistiques en 1979 et 1980. Le rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (COM-SCRS/80/15 - ci-après dénommé Rapport statistique du Secrétariat), ainsi que les tableaux qui y étaient joints, a également été examiné sous l'angle des progrès réalisés. Le tableau illustrant ces derniers a été mis à jour et est annexé au présent rapport (tableau 1). Le sous-comité a été heureux de constater que ce tableau est désormais présenté par espèce et par pêcherie au lieu de l'être par pays, conformément à la recommandation faite à la réunion de 1979.

Il a également été relevé que le tableau présente le taux de couverture des données de capture et d'effort communiquées (Tâche II), et si possible le rapport entre le nombre de poissons mesurés et la capture de l'espèce, pour chaque pêcherie. Ces nouveaux éléments qui ont été ajoutés au tableau semblent très utiles pour l'évaluation, par le sous-comité, de la qualité des statistiques. Le sous-comité a recommandé que le Secrétariat remplisse autant de rubriques que possible dans les colonnes du tableau.

On a fait remarquer que le tableau Tâche II de prise et effort présente deux types de taux: la couverture de l'échantillonnage, et celle des données reçues au Secrétariat. Le sous-comité a recommandé de n'y indiquer que les taux d'échantillonnage, et d'y ajouter deux colonnes pour préciser si les données transmises sont extrapolées, non extrapolées, ou les deux à la fois. Ci-après d'autres suggestions:

(i) Que les pays qui n'effectuent pas de captures soient séparés dans le tableau des pays qui réalisent des prises mais pour lesquels aucun renseignement n'a été reçu. Ces deux cas correspondent à des blancs dans le tableau de 1980.

(ii) Que les pays qui effectuent des prises peu importantes non signalées au Secrétariat et, partant, non incluses dans le tableau figurent avec une note en bas de page.

Le Secrétaire exécutif adjoint a signalé que le système actuel de transmission des

données statistiques du pays par l'intermédiaire d'un correspondant local pour les statistiques avait résolu de nombreux problèmes pour la plupart des pays, mais ne s'avérait pas efficace pour les pays où de nombreux chercheurs et organismes éloignés les uns des autres étudient différentes espèces de thonidés. Il a suggéré que la situation serait de beaucoup améliorée si l'on pouvait désigner plus d'un scientifique dans ce cas; ceci est déjà une réalité en France.

Le sous-comité a renouvelé sa proposition. Il a examiné et mis à jour toutes les statistiques scientifiques des pays membres (tableau 2). Le sous-comité a également examiné les recommandations pertinentes formulées à la réunion de 1979, et a passé en revue les progrès réalisés. Les tâches à mener à bien figurent dans la prochaine section du présent rapport (point 4).

4. Problèmes concernant la qualité des statistiques et la rapidité de transmission des données

Le sous-comité a examiné le tableau 1 du présent rapport et l'Appendice 6 du rapport du SCRS, qui résument toutes les recommandations formulées dans le courant de la réunion du SCRS lors de l'analyse de l'état des stocks. Cet appendice comprend également toutes les recommandations émises en 1979 et qui restent à appliquer.

Le sous-comité a discuté des façons de résoudre les principaux problèmes concernant les statistiques.

(a) *Statistiques des poissons porte-épée*

Le sous-comité a relevé le problème sérieux que constitue la mauvaise qualité des statistiques, vu notamment l'absence de données biologiques, d'indices d'abondance, de chiffres précis de captures par espèces et de répartition géographique et temporelle des prises et de l'effort.

Le sous-comité a renouvelé sa proposition d'organiser une réunion sur les poissons porte-épée dans le courant de l'année 1981 dans le but de résoudre ces problèmes. Il recommande aux experts et au Secrétariat de s'efforcer de résoudre ces questions en vue de cette réunion.

(b) *Statistiques des thonidés tropicaux juvéniles*

Les problèmes concernent: a) l'amélioration des statistiques de rejets, b) la répartition correcte par espèces des prises déclarées, c) l'évaluation de la quantité de poissons écoulée par des débouchés commerciaux inhabituels, d) l'amélioration de l'échantillonnage biologique et e) le recueil d'informations sur les bancs mixtes.

Le sous-comité a mis l'accent sur l'importance de ces problèmes, qui requièrent une attention spéciale de la part des pays intéressés, et insisté sur le fait que le seul espoir de solution réside dans un effort poussé de recherche (vraisemblablement pendant de nombreuses années). Les problèmes a) et e) mentionnés ci-dessus requièrent l'intervention d'experts à bord des bateaux.

Par ailleurs, il a été relevé que les études relatives aux problèmes b), c) et d) peuvent être entamées dans les ports. Le sous-comité estime que pour l'essentiel, la solu-

tion des problèmes dépend des experts nationaux. Dans ce domaine, et comme première mesure, un expert détaché par l'ICCAT pourrait contribuer à l'amélioration des systèmes statistiques.

Le sous-comité a constaté qu'en 1980, le Secrétariat avait projeté d'envoyer un statisticien dans les zones où se posent des problèmes, mais que ce programme avait été ajourné, le Secrétariat n'ayant pas reçu d'autorisation ou d'instructions claires du SCRS en la matière.

Le président du sous-comité a demandé à un petit groupe (R.H. Pianet, W.W. Parks, F.X. Bard et E.A. Kwei, ainsi qu'A. Fonteneau et S. Kume de par leurs fonctions) d'étudier la nécessité d'une telle mission et, si elle s'impose, de définir clairement les attributions et la qualification du statisticien en question, les lieux et l'époque de ses visites, etc. A une séance ultérieure, le sous-comité a reçu et adopté le rapport de ce groupe et en a repris à son compte toutes les recommandations. Ce texte est joint au présent rapport en tant qu'Addendum 2.

(c) Statistiques du thon rouge de la Méditerranée

Le Secrétaire exécutif adjoint a signalé que M. H. Farrugio (France) avait représenté l'ICCAT lors de son voyage en Tunisie pour recueillir les statistiques des pêcheries tunisiennes à la madrague (SCRS/80/29). Le Secrétariat a également organisé une réunion informelle d'experts spécialisés à Palerme. Le rapport de Palerme est présenté dans le document SCRS/80/28.

A la suite de ces efforts, de nombreuses captures non déclarées antérieurement sont devenues disponibles en 1980. Les captures italiennes de thon rouge ont été distinguées selon la taille des poissons (gros ou petits) et en fonction du lieu de pêche (mer Tyrrhénienne ou Adriatique). En revanche, le problème de l'absence d'échantillonnage biologique des prises italiennes n'a pas été résolu. Le sous-comité a constaté que lors de la réunion informelle des experts en thon rouge à Palerme, ce problème avait été discuté à fond, et que des mesures étaient en train d'être prises pour rendre possible cet échantillonnage.

Comme il avait été recommandé lors des journées d'étude sur le thon rouge à Santander (1979), les bases de données sur le thon rouge ont également été complétées par M. M.L. Parrack (données biologiques) et par le Secrétariat (capture et effort).

Il a été noté que les palangriers japonais étaient les seuls dont on avait signalé l'activité en Méditerranée en 1980 pendant leur saison de pêche ouverte, et que leurs prises avaient également été déclarées.

(d) Capture palangrière de germon répartie entre le nord et le sud de l'Atlantique

Le sous-comité a noté que les prises de germon de Taiwan en 1976, 1977 et 1978 avaient été réparties entre nord et sud en recourant aux statistiques d'arrivage de tous les ports de transbordement, grâce à un effort conjoint des experts de l'Université de Taiwan, des experts japonais et du Secrétariat (SCRS/80/67). Le sous-comité s'en est réjoui et a recommandé qu'une répartition d'une aussi grande qualité soit maintenue dans les années à venir.

(e) Programme ICCAT d'échantillonnage dans les ports

Le sous-comité a été informé du développement du programme d'échantillonnage dans les ports à Cumana (Vénézuéla) et à Montévidéo (Uruguay). Ces ports s'ajoutent à ceux où l'échantillonnage avait déjà lieu (Le Cap, Las Palmas, Tenerife et St. Maarten). Pourtant, il reste certains problèmes à résoudre. Il a été fortement recommandé de continuer à étendre l'application de ce programme tout au long de l'année 1981.

(f) Obligation de tenir le Secrétariat de l'ICCAT immédiatement au courant des changements apportés aux statistiques des rapports scientifiques

Le Secrétariat a fait observer que les experts ne s'acquittaient pas bien de cette obligation, et que la mise à jour des statistiques suscitait donc certaines difficultés. Le sous-comité a recommandé aux experts de signaler au Secrétariat toute nouvelle statistique utilisée dans leurs travaux.

5. Progrès réalisés par le Secrétariat**5.1 TACHES BIOSTATISTIQUES**

Le Secrétaire exécutif adjoint a mentionné le rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (SCRS/80/15), et il a expliqué que le Dr. M. Laurent, bio-statisticien, avait quitté la Commission à la fin de l'année 1979. Le Secrétariat n'a pas engagé de nouveau statisticien en 1980 mais, par contre, a réalisé des programmes indépendants sous contrat temporaire, comme l'avait proposé le SCRS lors de sa réunion de 1979. Les principales tâches accomplies sont les suivantes:

- (a) Séparation nord-sud des captures de germon (voir point 4-d du présent rapport),
- (b) Statistiques du thon rouge de la Méditerranée (voir point 4-c du présent rapport).
- (c) Examen de l'échantillonnage des thonidés tropicaux capturés par les pêcheries de surface (voir point 4-b du présent rapport),
- (d) Travail concernant la base de données (voir point 5.2 du présent rapport).

Le sous-comité a également constaté que la charge de travail statistiques du Secrétariat ne cessait d'augmenter, et a reconfirmé que le Secrétariat avait besoin en permanence d'un bio-statisticien. Les attributions de ce bio-statisticien doivent comprendre toutes celles qui avaient été prévues lors de la création du poste, par exemple l'évaluation globale du système d'échantillonnage dans l'Atlantique. La personne engagée serait la plus indiquée pour effectuer la mission décrite à la section 4-b. Le sous-comité a recommandé l'engagement d'une personne hautement qualifiée pour occuper ce poste.

Par ailleurs, le sous-comité a recommandé que le comité autorise le Secrétariat à utiliser une partie du crédit prévu au budget pour le bio-statisticien pour un ou plusieurs contrat(s) temporaire(s) afin de résoudre les divers problèmes qui se posent, au cas où l'engagement d'un bio-statisticien à titre définitif serait repoussé.

5.2 BASE DE DONNEES

Le Secrétaire exécutif adjoint a examiné la base de données ICCAT mise à jour et le travail réalisé (SCRS/80/15).

(a) *Mise à jour*

Suite à la décision formulée par le SCRS en 1979, la base de données de la Tâche I a été mise à jour et comprend, à quelques exceptions près, les meilleures estimations de prise nominale réalisées par les scientifiques travaillant sur chaque espèce, plutôt que les statistiques officielles. Le Secrétariat a utilisé les tableaux de capture qui avaient été proposés pour chaque espèce à la réunion de l'ICCAT en 1979, a rectifié ensuite les tableaux en éliminant toutes les erreurs, y a ajouté de nouvelles données en séparant les prises de thon obèse en nord-sud (plutôt qu'est-ouest), et a amélioré la séparation nord-sud du germon et celle, est-ouest, de l'albacore, en se basant sur les statistiques de prise et effort de la Tâche II. En conséquence, les tableaux de capture préparés par le Secrétariat pour chaque groupe d'espèces ont été utilisés par les scientifiques avec très peu de changements, sauf en ce qui concerne les poissons porte-épée.

Le sous-comité a confirmé de nouveau que la base de données de la Tâche I devrait contenir les meilleures estimations scientifiques, plutôt que les statistiques officielles, et a recommandé au Secrétariat de préparer des tableaux de prise par espèce pour l'année prochaine en se fondant sur cette base de données.

Le sous-comité a recommandé que les erreurs figurant dans toute publication statistique antérieure soient corrigées dans la base de données, et que des errata soient diffusés.

(b) *Bulletin statistique historique*

Le Secrétariat a préparé début 1980 un jeu d'imprimés d'ordinateur qui ont été révisés par les scientifiques nationaux correspondants. Lors de la réunion de responsables SCRS tenue en cours d'année, il a été recommandé qu'une version préliminaire contenant toutes les corrections suggérées soit préparée et distribuée à la réunion de 1980 du SCRS. Le sous-comité a constaté que ceci avait été réalisé.

La procédure à suivre pour corriger et mettre à jour les statistiques historiques, ainsi que pour mettre au point le bulletin avant sa publication définitive, a fait l'objet de longs débats. Il a été décidé qu'un collaborateur scientifique serait désigné comme collaborateur pour chaque espèce, afin d'aider le Secrétariat à recueillir d'autres statistiques. Les collaborateurs suivants ont été désignés:

Listao	R.H. Pianet
Albacore	G.T. Sakagawa
Thon obèse	S. Kume
Germon	F.X. Bard
Thon rouge	M.L. Parrack, H. Farrugio
Petits thonidés	Secrétariat
Thon rouge du sud	S. Kume

On espère que les journées d'étude sur les poissons porte-épée qui auront lieu en 1981 pourront résoudre le problème des istiophoridés et celui de l'espadon. L'aide de plusieurs scientifiques travaillant sur chaque espèce serait très appréciée. La date limite pour l'achèvement des travaux a été fixée au 31 août 1981. Les collaborateurs devront faire parvenir avant cette date leurs dernières appréciations quant à la nécessité de nouvelles améliorations et à la possibilité de publier officiellement les statistiques. Suivant les décisions de ces collaborateurs, le Secrétariat publiera d'ici la prochaine réunion du SCRS, soit un bulletin historique officiel, soit une nouvelle version provisoire.

(c) *Préparation de fichiers de données pour la réunion du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles*

Le sous-comité a constaté que toutes les données, exception faite des données FIS, utilisées à la réunion du groupe de travail avaient été préparées par le Secrétariat avec sa base centralisée. Il a également fait remarquer que le Centre océanologique de Bretagne avait mis gracieusement à notre disposition ses installations informatiques lors de cette réunion, et que la plus grande partie du traitement des données avait été faite sur place.

5.3 PUBLICATION ET DIFFUSION DES DONNEES

Le sous-comité a passé en revue toutes les publications statistiques, telles que le Bulletin statistique, les Séries statistiques et le Recueil de données. Le sous-comité a estimé que toutes les publications étaient satisfaisantes, et que les procédures actuelles doivent être maintenues. Il a également été constaté que les scientifiques échangent souvent des données sur bande magnétique, et que le Secrétariat est un centre d'échange de fichiers de données. Ceci a été vivement encouragé.

6. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS

De nombreuses recommandations ont été formulées par le sous-comité à chaque point spécifique de l'ordre du jour. En outre, l'Appendice 6 du rapport SCRS récapitule un grand nombre de recommandations faites par le comité.

7. Autres questions

L'ICCAT et la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique sud-est (ICSEAF) ont organisé conjointement la 10ème séance du Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche de l'Atlantique (CWP) qui s'est tenue à Madrid les 22-29 juillet 1980. L'analyste de systèmes représentait l'ICCAT, et le rapport est présenté en tant que document SCRS/80/27.

8-9. Adoption du rapport - Clôture

Le rapport a été adopté, et les débats ont été clos.

Tableau 1. Progrès réalisés dans le recueil de données des Tâches I et II de 1979 (au 11 novembre 1980)

Espèces Engin et Pays	TACHE I				TACHE II PRISES & EFFORT							BIOLOGIQUES (TAILLE)						Observations		
	Reçu le		Effort	Amplies zones	Reçu le		Zone	Période	o/o Couv.	Effort	Poids	Nbre pois.	Reçu le		Zone	Période	Extrapolé		Non extrap.	Nbre pois. échant./ Prise totale (TM)
	1980	1979			1980	1979							1980	1979						
Tropiques - Surface																				
<i>BB</i>																				
Angola	May 12*	May 25	x	x	Oct 10	Aug 30	5x5	mo	100	x	x		Sep 3	Aug 30	5x5	mo	x	14908/547		
Brésil	Jul 31*	Mar 20	x	x																
Cuba	May 2	Apr 30	x	x									Jul 4	Apr 30	ICCAT	qtr	x	7913/787		
FISM	Jul	Aug 28	x	x	Jul		1x1	mo	100	x	x									
Ghana	Feb 13	Jun 1	x	x	Sep 17	Jun 1	1x1	mo		x	x		Sep 17	Jun 1	5x10	qtr	x			
	Sep 17		x	x											10x20					
Japon	Apr 16	Jul 20	x		Oct 27	Jul 20	1x1	mo		x	x		May	Jul 20	5x5	mo	x			
	Jul 23*			x											5x10					
Corée	Apr 18*	Nov	x	x	Aug 19	Aug 27	1x1	mo	52	x	x		Aug 19	Aug 27	5x10	mo	x	x		
Panama			x	x																
Portugal					Jun 17	Oct	5x5	mo			x									
					Oct 1		5x5	mo	100		x									
					Nov 3		5x5	mo		x	x									
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23		1x1	mo		x	x		Jun 16		1x1	mo	x	100/93		
Espagne (Can.)	Aug 20	Jun 4	x	x									Nov 9		5x5	mo	x			
<i>FS</i>																				
Cuba	May 2	Apr 30	x	x										Apr 30						
FISM	Jul	Aug 28	x	x	Jul		1x1	mo	100	x	x									
Maroc	Aug 11			x	Aug 11	May 14	1x1	mo			x									
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23	Mar 16	1x1	mo		x	x		Jun 16	Mar 16	1x1	mo	x	130/22		
Espagne	Aug 20	Oct	x	x	May	Oct	1x1	mo		x	x		May	Oct	1x1	mo	x			
																			Tâche II: comprend flot. basées Ghana. Données taille 1976, 77, 78.	
																			Source: ICCAT. Madère seule, données 1977,79. Madère seule, 1980. Açores seules.	
																			Données 1979, 80.	
																			Données Tâche II 1978.	

Etats-Unis	Jul 28 Sep 2	Jul 16	x	x	Aug	Jul 16	1x1	mo	x	x	Aug	Jul 16	1x1 ICCAT	mo	x	1752/6189
URSS	Aug 11	Jul 14			Jun 23	Aug 9	FAO	mo		x						
<i>Uncl & Others</i>																
Angola	May 12*	May 25	x	x												
Brésil	Jul 31*	Mar 20		x												
Maroc	Aug 11			x	Aug 11	May 14	1x1	mo		x						
Portugal	Sep 22	Oct		x		Oct										
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23	Mar 16	1x1	mo	x	x						
Etats-Unis	Jul 28	Jul 16	x	x												
URSS	Aug 11	Jul 14		x	Jun 23	Aug 9	FAO	mo		x						
Vénézuela	Mar 31*			x												
Germon - Surface																
<i>BB</i>																
France	Sep 1		x	x												
Portugal					Jun 17	Oct	5x5	mo		x						
					Nov 3		5x5	mo	x	x						
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23		1x1	mo	x	x	May 22		1x1	mo	x	193/7
Espagne (Can.)	Aug 20	Jun 4	x	x							Nov 9		5x5	mo	x	
Espagne (Pen.)	Aug 20	Oct	x	x												
<i>Troll</i>																
France	Sep 1		x	x		Aug 16										
Espagne	Aug 20	Oct	x	x												
<i>Uncl & Others</i>																
Brésil	Jul 31*	Mar 20		x												
Portugal	Sep 22	Oct		x		Oct										
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23	Mar 16	1x1	mo	x	x						
Etats-Unis	Jul 28	Jul 16	x	x												
	Sep 2			x												
URSS	Aug 11	Jul 14		x	Jun 23	Aug 9	FAO	mo		x						

Source: FAO

Madère seule.
Données 1977,79.
Açores seules.
Données taille 1980.
Données 1979,80.

Source: FAO.

Tableau 1. (suite)

Espèces Engin et Pays	TACHE I				TACHE II PRISES & EFFORT							BIOLOGIQUES (TAILLE)					Observations			
	Reçu le		Effort	Amplex zones	Reçu le		Zone	Période	o/o Couv.	Effort	Poids	Nbre pois.	Reçu le		Zone	Période		Extrapolé	Non extrap.	Nbre pois. échant./ Prise totale (TM)
	1980	1979			1980	1979							1980	1979						
Thon rouge - Surface																				
<i>BB</i>																				
France(Gasc.) Portugal	Sep 1		x	x	Jun 17	Oct	5x5	mo			x									Madère seule, Données 1977, 79. Açores seules. Données 1979,80. Prises Med. non comprises.
Espagne (Can.) Espagne (Pen.)	Aug 20 Aug 20	Jun 4 Oct	x x	x x	Nov 3		5x5	mo		x	x		Nov 9	5x5	mo		x			
<i>PS</i>																				
Canada		Mar 2				Mar 2								Feb 15						Pas de pêche 1979, aucune donnée 80.
France(Med.) Italie(Med.)	May 19 Jul 7	Mar 12 May 16	x x	x x	May 19	Mar 12	5x5	mo	65	x	x		May 19	Mar 12	5x5	mo		x		Prises Adriatique non comprises
Maroc Norvège Etats-Unis	Aug 11 Mar 18 Jul 28 Sep 2			x x x x	Mar 18 Jul 28	Jul 16	5x5 1x1 5x5	mo mo	99.37 100		x x	x	Mar 18 Jul 28	Jul 16	5x5 1x1 5x5	mo mo		x x		161/60 1298/1425
<i>Trap</i>																				
Canada Italie Espagne Tunisie	Aug 25 Jul 7	Mar 2 May 16 Oct	x x	x x	Aug 25	May 9	1x1	mo	100	x	x									Données 1979-80. Prise/ef. 1976-79.
					Jun 19		5x5	mo		x	x	x	Jun 19		5x5	mo		x		552/82

Uncl. & Others

Canada	Aug 25	Mar 2	x	x	Aug 25	Mar 2	1x1	mo	100	x	x								
France(Med.)	May 19	Mar 12		x		Mar 12													
Mexique	Sep 22			x															
Maroc					Aug 11	May 14	1x1	mo			x								
Portugal	Sep 22	Oct		x		Oct													
Etats-Unis	Jul 28	Jul 16		x	Jul 28		5x10 10x20	yr	100		x		Jul 28	Jul 16	5x5	mo	x	x	4119/872

Source: FAO.

Source: FAO.

Palangre - Toutes espèces

Brésil	Jul 31*	Mar 20	x	x	Sep 22		5x5	mo		x	x								
	Sep 22			x															
Canada	Aug 25	Mar 2	x	x	Aug 25		5x5	mo	18	x	x								
Chine(Taiwan)	May*	Apr 2	x	x			5x5	mo	60	x	x				ICCAT	mo	x	x	13215/9194
		Oct 17			Oct 21	Oct	5x5	mo	100	x	x	x	Oct 16		5x5 ICCAT	qtr		x	
Cuba	May 2	Apr 30	x	x	Sep 29	Apr 30	5x5	mo	100	x		x		Apr 30					
Japon	Apr 16	Jul 20	x			Sep 11							May	Jul 20	5x10 10x20	mo		x	
	Jul 23*			x															
Japon basée Brésil						Oct*	5x5	mo	100	x	x								
Corée	Apr 18*	Nov	x	x	Aug 19	Aug 27	5x5	mo	38	x	x		Aug 19	Aug 27	10x20	qtr	x	x	
Panama			x	x			5x5	mo	50	x	x				ICCAT	mo	x	x	
Afrique du Sud	Jul 23	Mar 16	x	x	Jul 23		5x5	mo		x	x								
Espagne	Aug 20	Oct	x	x		Oct													
Etats-Unis	Jul 28	Jul 16		x															
URSS	Aug 11	Jul 14		x	Jun 23	Aug 9	FAO	mo		x	x			Aug 9					
Vénézuéla	Mar 31*			x															

Prise/ef. 1978-80.

Tâche II: échant. port ICCAT Nat'l. Taiwan University.

Données taille 1971,77,78. Données janv-juin, 1980.

Echant. port ICCAT

Prises Med. non comprises.

* Préliminaires.

Tableau 2 - Correspondants ICCAT pour les statistiques

(liste établie lors de la réunion de novembre 1980)

ANGOLA	F. Jardim
BENIN	A.L. Fagbohoun
BRASIL	J.A.N. Aragao
CANADA	P.C.F. Hurley
CAP-VERT	H. Santa-Rita Vieira
CUBA	B. Garcia Moreno
FRANCE	L. Antoine (Alb) H. Farrugio (BF) A. Fonteneau (Trop)
GABON	J. Rogombe
GHANA	M.A. Mensah
COTE D'IVOIRE	F.X. Bard
JAPON	S. Kume
COREE	J.U. Lee
MAROC	R. Biaz
PORTUGAL	M.L. Portugal
SENEGAL	P. Cayré
SOUTH AFRICA	C.S. de V. Neppen
ESPAÑA	A. Gonzalez-Garces
ETATS-UNIS	G.T. Sakagawa (statistiques générales)
URSS	Y. Vialov

*Addendum 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 8***ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Progrès réalisés par les administrations nationales
4. Problèmes concernant la qualité des statistiques et la rapidité de transmission des données
5. Progrès réalisés par le Secrétariat
 - 5.1 Tâches bio-statistiques
 - 5.2 Base de données
 - 5.3 Publication et diffusion des données
 - 5.4 Autres questions
6. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS
7. Autres questions
8. Adoption du rapport
9. Clôture

Addendum 2 à l'Appendice 4 à l'Annexe 8

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROBLEMES STATISTIQUES
CONCERNANT LES THONIDES TROPICAUX JUVENILES**

Jusqu'à présent, l'échantillonnage de jeunes thonidés tropicaux dans la pêche plurispécifique du golfe de Guinée a soulevé de nombreux problèmes difficiles à résoudre. Les estimations actuelles des prises et des fréquences de taille du petit albacore, thon obèse et listao sont donc inadaptées. Il est difficile pour le SCRS de faire une évaluation du stock, en particulier en ce qui concerne la protection des thonidés juvéniles.

Le sous-comité recommande donc que le bio-statisticien de l'ICCAT, ou un expert en technique d'échantillonnage, soit envoyé dans les ports africains où des thonidés juvéniles (albacore et thon obèse) sont débarqués avec du listao. Le bio-statisticien ou expert, qui doit être une personne hautement qualifiée, examinera le système d'échantillonnage et aidera les scientifiques nationaux à développer un schéma d'échantillonnage efficace pour résoudre ce problème complexe. Cet expert devra également aider les scientifiques nationaux à estimer les circuits commerciaux inhabituels et le rejet en mer de poissons hors taille.

Les directives à suivre pour ce travail seraient:

- (1) Aider les scientifiques nationaux à établir un schéma d'identification des espèces.
- (2) Aider les scientifiques nationaux à améliorer l'échantillonnage par taille des débarquements d'espèces mélangées.
- (3) Aider à faire une prospection des circuits commerciaux inhabituels.

(4) Aider à mettre au point un système d'enquête concernant les rejets, de façon à ce que les résultats puissent être comparés avec les observations faites dans le cadre du programme de l'Année internationale du listao.

Bon nombre de ces problèmes existent à divers niveaux à Abidjan (senneurs) et Téma (canneurs). La plupart des débarquements y sont effectués entre juillet et novembre. L'expert de l'ICCAT devra passer environ 30 jours à Abidjan et Téma, et peut-être à Madrid et Las Palmas. Le rapport de ses activités sera remis à l'ICCAT.

*Appendice 5 à l'Annexe 8***RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DU SCRS**

Le Groupe de travail sur l'organisation du SCRS s'est réuni pour juger de la procédure suivie pour le déroulement de la réunion et la présentation des rapports pendant la session de 1980. A l'issue de cette discussion, le groupe a recommandé que la présentation des rapports et la méthode de travail utilisées cette année soient maintenues en 1981. Plusieurs petites améliorations ont pourtant été proposées.

Rapport A du SCRS

1. En 1981, la rédaction du rapport A devrait se faire comme en 1980, en faisant un effort pour réduire au minimum le nombre de versions provisoires.
2. Les versions provisoires devraient porter un numéro de révision.
3. Les groupes de travail des diverses espèces devraient se réunir simultanément (autant que possible) pour préparer les sections du rapport A traitant essentiellement des variations de l'abondance des stocks. Une autre réunion permettrait de traiter des questions concernant les juvéniles et les pêcheries plurispécifiques.
4. Il faudrait constituer un nouveau groupe de travail, dit "d'interactions plurispécifiques", qui s'occuperait des problèmes communs à plusieurs espèces. Ce groupe devrait se réunir peu après l'achèvement des discussions de base des groupes traitant de chaque espèce individuellement.

Rapport B du SCRS

5. Le rapport B devrait rester un texte synthétique et concis, sans schématisation. La limite actuelle de cinq pages semble satisfaisante.
6. Le rapport B présenté aux délégués devrait se composer des éléments suivants:
 - 1) page de garde avec le nom de l'espèce,
 - 2) tableau(x) des captures
 - 3) évolution chronologique des prises,
 - 4) texte:
 - a) description des pêcheries,
 - b) état des stocks,
 - c) effets des réglementations en vigueur,
 - d) recommandations,
 - 5) figures.

Le Secrétariat pourra modifier la mise en page en vue de la publication.

Organisation de la réunion

7. Le calendrier de la session (trois jours pour les réunions consacrées aux espèces, le reste pour les séances plénières) semble convenir et devrait être maintenu.

8. Au début, la réunion des rapporteurs et du président du SCRS le lundi matin devrait accueillir tous les experts présents. Le président devrait y rappeler le schéma des travaux et la présentation souhaitée des rapports A et B.

9. Afin d'améliorer les travaux du comité, des groupes de travail rassemblant les personnes intéressées et mis sur pied par les présidents des sous-comités devraient se réunir le jeudi soir. Ces réunions devraient servir à actualiser les tableaux et à rassembler les informations nécessaires avant les réunions des sous-comités.

LISTE DES TACHES A REALISER PAR LE SCRS

Statistiques

ALBACORE

Volume et composition par espèce rejets
flottilles surface (couverture au moins
50 0/o)

Composition par espèce et taille poisson
débarqué, surtout Espagne et basés Téma

Amélioration couverture carnets pêche,
BB Corée, PS Espagne (< 50 0/o)

Etudier statistiques prises non écoulées
débouchés habituels

Poursuite échantillonnage Puerto-Rico:
information à USA

LISTAO

Données pêche et biologie sur pêcheries
en développement (Brésil, Ascension)

Encourager ISYP qui améliore tous les
problèmes statistiques cernés

(a) Amélioration statistiques petites
flottilles, peut-être imprécises

(b) Recueil données Tâche II, PS Espagne,
BB Corée

(c) Statistiques effort BB Japon avec temps
recherche

THON OBESE

Ventilation exacte par espèce jeunes BE

Echantillonnage port flottes FISM, Espagne,
basée Téma, lieux débarquement juvéniles

Recherches

Etudes croissance juvéniles

Contrôle importance recrutement et
stock géniteur

Etudes interactions palangre/surface

Analyse plus poussée autres solutions
gestion pour réduire prises petits YF

Encourager ISYP

Nouvelle évaluation paramètres popula-
tion (longueur/poids, croissance, morta-
lité, surtout petits poissons)

Statistiques

THON OBESE (suite)

Amélioration données capture, effort, taille (ventilation YF, BE prises historiques Espagne)

Données historiques capture Madère, Açores, Canaries

Echantillonnage Puerto-Rico

GERMON

Données capture, effort et taille pêcheries en développement (Açores, Madère)

Poursuite échantillonnage adéquat pour ventilation exacte S-N prises LL Taiwan

THON ROUGE

Maintenir échanges données entre experts nationaux, non-membres inclus

Obtention données Méd. et Atl. est, pays non membres

Recherches

Echantillonnage intensif (marquage petits poissons encouragé par ISYP)

Recueil données détaillées espèces et tailles par banc (calée)

Recherche raisons hausse récente petits BE golfe de Guinée

Etudes production par recrue multi-engins spécifique pêcherie

Analyse données marquage disponibles pour structure stock

Analyse modèle de production état des stocks à faire avec données révisées

Définir mesures sex ratio fonction taille pour prises diverses pêcheries adultes

Contrôle stock/recrutement stock nord

Définir indices stock/recrut. stock sud

Comparaison indices adultes stock nord

Comp. méthodes normalisation effort

Etudes parasites et marqueurs naturels

Poursuite et extension Méd. marquage poissons âge 0 madragues sud Espagne

Marquage petits poissons avant saison, Atl. est et ouest

Recherches biologie poissons 130-200 cm

Statistiques

POISSONS PORTE-EPEE

Signaler prises et effort LL par mois et espèce
5°x5° ou du moins zone ICCAT/mois

Prises et effort en nombre poissons et poids

Séparation voiliers/"spearfish"

Fréquences de taille par sexe, périodiquement, toutes pêcheries

Vérifier traduction noms vernaculaires

Identification soignée des espèces, surtout pour makaire blanc

ESPADON

Signaler prises et effort par 5°x5°/mois
ou du moins zone échantillonnage Bill/mois

Statistiques prise et effort nombre et poids

Fréquences de taille par sexe, périodiquement

Estimation volume prises non déclarées
pendant interdiction pêche cause mercure

PETITS THONIDES ET THON ROUGE DU SUD

Petits thonidés:

Identification précise prises, surtout "autres"

Recueil données prise, effort, taille, là où réalisable, surtout espèces importantes
pêcheries artisanales

Thon rouge du sud:

Rien

Recherches

Poursuite études âge et croissance

Contrôle stock voiliers au large Sénégal

Définir indice effort autre que LL Japon
pour normaliser effort Atlantique

Réunion intérimaire sur base données

Analyse données marquage disponibles

Poursuite études âge et croissance

Etude structure stock

Définir indice effort autre que LL Japon
pour normaliser effort Atlantique

Réunion intérimaire sur base données

Etude biologie de base, paramètres de
population

Etudes effets possibles prises atlantiques
sur ensemble stock thon rouge

Statistiques

INTERACTIONS PLURISPECIFIQUES

Thonidés tropicaux

Distribution spécifique tailles thonidés tropicaux

Etude des critères de substitution

Amélioration des statistiques, flottille tropicale Espagne, canneurs Corée, Panama, Ghana

Données carnets de pêche sur les calées (PS USA, tropicale Espagne)

Marquage d'albacore et de thon obèse

Amélioration statistiques Tâche II

Thonidés d'eaux tempérées

Rien

Recherches

Prise calculée par taille, vérification et justification données flottilles surface, surtout FIS

Nouvel examen, ventilation par espèce données FIS 1977-78, petits poissons

Enquête sur rejets (flottille basée Ghana)

Amélioration courbe croissance albacore

Analyse données prises et tailles Ghana

Paramètres disponibilité thonidés/paramètres de milieu

Indice gonado-somatique Ghana

Mélanges espèces dans cohortes, et taille

Etude sensibilité de la production par recrue aux paramètres

Estimations de M comme sources d'erreur

Rapports longueur/poids

Croissance de l'albacore

Production par recrue/changements pêche

Analyse cohorte réelle pour thon obèse

Rien

Appendice 7 à l'Annexe 8

REUNION INTERIMAIRE DE L'ICCAT SUR LES POISSONS PORTE-EPEE
(y compris l'espadon)

DATE: à préciser (avant le 31 juillet 1981)
LIEU: Southeast Fisheries Center, Miami (Floride)
PRESIDENT: Dr. W.J. Richards (Etats-Unis)
EQUIPE RESPONSABLE: P.C.F. Hurley (Canada), J.N. Aragao (Brésil), M.A. Mensah (Ghana), S. Kume (Japon), B.U. Lee (Corée), P. Cayré (Sénégal), J.C. Rey (Espagne), R.T. Yang (Taiwan), M.I. Farber (Etats-Unis) et Secrétariat

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | |
|-----------------------|---|
| 1 ^{er} jour | Présentation des participants
Buts de la réunion
Adoption de l'ordre du jour
Examen des recherches actuelles et des documents présentés |
| 2 ^{ème} jour | Problèmes posés par les espèces
Distinction des espèces de makaira blanc
Examen de la structure du stock par espèces |
| 3 ^{ème} jour | Examen des paramètres de population par espèces
Age, croissance, migrations, mortalité, biologie de la reproduction et cycle vital |
| 4 ^{ème} jour | Examen des données disponibles sur les pêcheries
Bases de données disponibles par espèces
Répartition des prises par espèces
Données de capture et d'effort et tendances par espèces et par stock de chaque espèce |
| 5 ^{ème} jour | Poursuite de l'examen des points du 4 ^{ème} jour |
| 6 ^{ème} jour | Dynamique des populations et évaluation des stocks
Débats d'orientation sur:
a) méthodologies appropriées
b) modes d'analyse autres que ceux utilisés actuellement
c) problèmes d'interactions plurispécifiques |

Débats sur les besoins de la recherche:

- a) problèmes des bases de données des pêcheries
- b) problèmes relatifs aux paramètres de population

7^{ème} jour

Synthèse et projet de rapport

Conclusions

Définition des problèmes

Futures orientations

Recommandations au SCRS

(Les participants devraient prévoir un jour de plus pour le cas où le calendrier de la réunion s'avérerait trop chargé).

Espèces:

Makaire bleu	<i>Makaira nigricans</i>
Makaire blanc	<i>Tetrapturus albidus</i>
"Big-scale marlin"	<i>Tetrapturus georgei</i>
"Hatchet marlin"	<i>Tetrapturus?</i>
"Spearfish"	<i>Tetrapturus pfluegeri</i>
"Mediterranean spearfish"	<i>Tetrapturus belone</i>
Voilier	<i>Istiophorus platypterus</i>
Makaire noir	<i>Makaira indica</i>
Espadon	<i>Xiphias gladius</i>

La date de la réunion sera fixée par le pays hôte et le Secrétariat de l'ICCAT d'ici le 1^{er} janvier 1981.

CHAPITRE III

Rapports Nationaux

RAPPORT NATIONAL DE L'AFRIQUE DU SUD

par
C.S. de V. Neppen

1. Pêche

Au début de l'année 1979, suite à la découverte d'importants bancs d'albacore au sud du cap Agulhas, les prises de thonidés et l'effort de pêche ont fortement augmenté. Un certain nombre de bateaux ont cessé leurs activités de pêche habituelles et ont été employés pour la capture de thonidés à la canne.

En tout, 9.352 TM de thonidés ont été capturés, dont 8.910 TM d'albacore, 382 TM de germon, 19 TM de thon obèse, 12 TM de listao et 29 TM d'espardon.

Du total des thonidés capturés, 83,4 % ont été pris à la canne, 5,4 % par la pêche sportive, 5,1 % à l'appât vivant, 3,3 % à la senne, 25 % à la palangre et 0,3 % par la pêche au chalut.

2. Echantillonnage biologique

On a mesuré 230 albacores débarqués par les bateaux sud-africains. On a relevé la taille d'albacores provenant de 110 transbordements réalisés par des bateaux étrangers dans le port de Table Bay.

3. Milieu

Des études ont été réalisées pendant cinq mois dans la région d'affleurement du cap Peninsula, en recourant fréquemment à la radiométrie à infrarouge à bord d'avions. On a également étudié la couleur de l'eau.

Une croisière a été menée dans la région de la Pointe du Cap au mois de novembre, pour la collecte d'oeufs et de larves de poissons pélagiques, ainsi que de données hydrographiques.

Rapport original en anglais.

**RAPPORT SUR LA RECHERCHE ET LA PECHE
DE THONIDES ET ESPECES VOISINES AU BRESIL
PENDANT LA PERIODE 1978-79**

par
J.A. Negreiros Aragao

1. Pêche

1.1 Evolution de la pêcherie

La flottille thonière au Brésil est en expansion depuis 1976. Ce développement n'a pas été aussi rapide que prévu, mais peut être jugé satisfaisant, surtout depuis 1979.

Deux flottilles palangrières travaillent actuellement le long des côtes brésiliennes. L'une, composée de cinq petites unités modernes (24 m), est basée à Santos (Sao Paulo); l'autre, qui comprend cinq bateaux japonais en location, a son port d'attache à Rio Grande (Rio Grande do Sul). Une flottille de 33 canneurs pêche également le long des côtes de l'état de Rio de Janeiro.

Les flottilles palangrières travaillent depuis un certain temps et ont déjà été mentionnées dans de précédents rapports. L'expansion rapide de la flottille de canneurs, qui a commencé ses activités en 1979, est due aux bonnes captures réalisées. La plupart des bateaux ont été reconvertis, car ils provenaient d'autres pêcheries; ils mesurent de 12 à 25 m.

Les thonidés et espèces voisines sont également capturés par la flottille artisanale qui pêche au nord-est à la ligne traînante et au filet maillant, surtout dans les états de Ceará et Rio Grande do Norte.

1.2 Principales zones de pêche

Les flottilles palangrières travaillent dans le sud-est/sud, surtout dans la région entre le sud de l'état de Bahia (15°S) et la ligne de démarcation des eaux brésiliennes et uruguayennes (33°48'S). Les bateaux en location centrent leurs efforts dans les eaux de l'état de Rio Grande do Sul, alors que les bateaux brésiliens pêchent entre le cap Frio (23°00'S) et le cap de Santa Marta (28°36'S). Les palangriers travaillent toujours sur le talus continental (figures 1, 2 et 3).

La pêche de la flottille de canneurs récemment créée se limite aux eaux côtières de l'état de Rio de Janeiro et est surtout active aux alentours des plate-formes pétrolières (figure 4).

Rapport original en anglais.

Au nord-est, la flottille artisanale travaille tout le long de la côte, les principaux lieux de pêche étant les eaux de Rio Grande do Norte et de Ceará.

1.3 *Tendance de la prise et de l'effort en 1976-79*

Les prises se sont accrues avec l'évolution de la flottille. La prise totale de 1979 était de 7.964,4 TM, alors qu'elle avait été de 3.329,3 TM en 1976. Cette hausse est due à la pêche des palangriers en location et au développement rapide de la pêche à l'appât vivant. La pêche totale de 1979 se composait de 1.336 TM des palangriers en location, 1.229 des palangriers brésiliens et 2.345,4 des canneurs. La prise de la flottille artisanale au nord-est a été d'environ 3.050 TM.

On s'attend à ce qu'en 1980 les prises palangrières restent au même niveau qu'en 1979. Il devrait néanmoins se produire une hausse substantielle de la part des canneurs si l'expansion de la flottille se poursuit. On estime que les prises seront de 8 à 10 milliers de tonnes.

Les diverses flottilles ont travaillé comme suit :

(a) Palangriers

L'effort de pêche de la flottille basée à Rio Grande n'a été que de 273.825 hameçons au cours de sa première année d'existence, avec une prise de 417,3 TM et un taux de capture de 152,3 kg/100 hameçons/jour. Les poissons porte-épée représentaient 50 % des prises. La flottille n'a travaillé que de septembre à décembre, en concentrant son activité dans le sud-est, entre 15°S et 20°S, ce qui explique en quelque sorte la prise importante de poissons porte-épée (tableau 1).

En 1978, l'effort était de 1.733.413 hameçons, dont une petite partie (moins de 20 %) a porté dans le nord-est au début de l'année. Le reste de l'effort a porté dans le sud-est/sud entre 20°S et 30°S. La prise totale a été de 1.718,1 TM, avec un taux de capture de 99,1 kg/100 hameçons/jour.

Malgré la baisse du taux de capture, il s'est produit une hausse des prises d'albacore, germon et thon obèse d'environ 70 % du poids total, la zone comprise entre 15°S et 20°S où abondent les poissons porte-épée ayant été évitée. Cette période comprend également des chiffres sur la pêche de deux bateaux basés à Sao Sebastiao, dont les prises ont été très réduites du fait d'une série de problèmes opérationnels entraînant un faible taux de capture.

En 1979, l'effort a été de 1.176.277 hameçons, avec une prise totale de 1.336,0 TM et un taux de capture de 113,6 kg/100 hameçons/jour. L'effort s'est surtout concentré au sud dans la région de Rio Grande do Sul, et la production a été meilleure que l'année précédente. Le taux de capture élevé d'albacore, germon et thon obèse a été maintenu. Une autre espèce qui représentait une partie significative des prises (11 % du poids) était l'espadon.

La réduction de l'effort est due à l'amélioration de la production, et à la cessation

des activités des deux bateaux basés à Sao Sebastiao, activités qui ne reprirent qu'au mois d'octobre à Rio Grande.

Pendant toute la période d'activité de la flottille, l'effort total a été de 3.183.515 hameçons, avec une prise totale de 3.471,4 TM et un taux de capture de 109,1 kg/100 hameçons/jour. La composition par espèce, sans les données de 1979, était la suivante: thon obèse 25,6 %, albacore 24,0, germon 19, thon rouge 0,8, espadon 9,0, makaire blanc 7,0, makaire bleu 1,0, voiliers 1,8, autres espèces 11,8.

Les statistiques sur l'effort des bateaux coréens actifs en 1976 ne sont pas disponibles. On ne dispose pour cette année-là que de la prise total, 496,5 TM (tableau 1).

En 1977, l'effort s'est élevé à 1.273.062 hameçons; un pourcentage significatif de ce chiffre, 61 % était concentré dans la zone de pêche située entre 5° S et 10° S de latitude. La prise globale enregistrée, 883,4 TM, correspond à un taux de capture de 69,4 kg/100 hameçons/jour. Bien que cette production soit plus faible que celle de la flottille opérant dans la zone sud/sud-est, il y a eu abondance d'albacore, germon et thon obèse, représentant environ 83 % du poids total. En 1977, on estime pour cette flottille un effort total de 1.739.966 hameçons pour une prise de 1.207,2 TM.

Comme l'indique le tableau 1, l'effort et les prises de la flottille nationale basée à Santos est restée stable au cours de la période 1976-79; la moyenne des hameçons était de 1.227.821, correspondant à une prise moyenne de 1.265 TM, sauf pour 1978, année où les prises montrèrent une forte baisse (40 %) par rapport à la moyenne des autres années.

Le taux moyen des prises, 1978 non inclus, était de 103 kg/100 hameçons/jour. En 1978, le taux de capture n'a été que de 60,7 % kg/100 hameçons/jour.

Les prises d'albacore étaient les plus importantes, environ 32,4 % du poids total; les prises d'espadon représentaient 19,2 %, celles de germon 11,6, celles de thon obèse 9,8, celles d'autres poissons porte-épée 8,3 et celles d'autres espèces 18,7.

(b) Canneurs

Etant donné l'expansion rapide de la flottille, on ne dispose pas d'information précise sur les tendances de l'effort et des prises de 1979. Selon les registres tenus par le "Fisheries Research and Development Program" de Rio de Janeiro, la flottille, qui se composait au départ de 2 bateaux, est passée à 23 bateaux à la fin de l'année 1979. En 1980, il y avait déjà 33 bateaux en opération.

Sur la base des données recueillies pendant le premier semestre de 1980, la production des trois principales espèces a été estimée à 8,2 TM/jour.

La prise globale s'est élevée à 2.345 TM en 1979, et à 3.213,5 TM au cours des six premiers mois de 1980. La plus forte concentration de l'effort a été observée dans la partie sud de la zone. La ventilation par espèces des prises est la suivante: listao environ 80 %, thon à nageoires noires environ 6 %, albacore 2 %. Parmi les autres espèces capturées, il convient de signaler l'auxide (tableaux 2, 3 et 4).

(c) Pêcheries artisanales dans le nord-est

Les données disponibles sur l'effort et les prises des pêcheries du nord-est ne sont pas suffisantes pour permettre une analyse approfondie. Exception faite de l'efficace système d'enregistrement de données des pêcheries de thon à nageoires noires dans la zone de la baie Formosa, état de Rio Grande do Norte, et de celles de thazard et maquereau espagnol dans l'état de Ceara, on ne dispose pas de données de débarquement. Le tableau 1 montre que, durant la période 1978-79, les prises artisanales du nord-est se sont élevées à environ 3.200 TM; elles se composaient des espèces suivantes: thon à nageoires noires, thazard et maquereau espagnol, voiliers, bonite à dos rayé et albacore. D'autres espèces ont été capturées en quantités négligeables.

Dans la baie Formosa, la prise moyenne de thon à nageoires noires en 1977-79 était de 72,5 TM, capturées par une moyenne de 71 bateaux de pêche à raison de 2.104 voyages/année et correspondant à un taux de capture de 34,5 kg/sortie d'une journée. Cette pêcherie est saisonnière et a lieu au cours des premier et dernier trimestres de l'année, probablement du fait que les espèces se trouvent plus près des côtes pendant ces périodes (tableau 5).

Les taux de capture du thazard et du maquereau espagnol de Ceará ne sont pas très élevés; ceci peut être attribué, soit à la rareté de ces espèces, soit au peu d'efficacité des engins utilisés, en particulier la ligne traînante. La deuxième hypothèse semble plus probable puisque, de 1965 à 1975, il s'est produit une baisse de la prise par unité d'effort de ces deux espèces, suivie d'un accroissement de 1976 à 1978 (tableau 6), probablement dû au différent type de bateau utilisé.

2. Recherche

Plusieurs programmes de recherche ont été réalisés, parmi lesquels: recueil de statistiques, collecte de données biologiques et études océanographiques. La pêche d'exploration s'est poursuivie dans l'état de Rio Grande do Norte, accompagnée d'un peu de marquage. Du marquage doit être effectué à Rio de Janeiro par des canneurs.

La plupart des activités se sont centrées sur l'Année internationale du listao. Les résultats obtenus figurent dans plusieurs documents qui ont été présentés au SCRS; d'autres travaux sont en préparation.

Les centres de recherche qui ont pris part aux activités mentionnées ci-dessus sont les suivants:

- Oceanographic Institute of the University of Sao Paulo (IO-USP),
- Fisheries Institute of the State of Sao Paulo (Inst. de Pesca SP),
- State Enterprise for Agriculture and Cattle Research of the State of Rio de Janeiro (PESAGRO-RJ),
- Sciences of the Sea Laboratory of the Federal University of Ceará (LABOMAR-UFC),
- National Institute for Space Research (INPE),
- Superintendency for the Development of Fisheries (SUDEPE).

Tableau 1. Prises annuelles de thonidés et espèces voisines effectuées au large du Brésil, par engin et zones de pêche, 1976-79

An.	Zone	Engin	Effort (No./ham.)	Total prises	Prises par espèce (TM)													
					BFT	YFT	ALB	BET	BLF	SWO	WHM	BUM	SAI	SJT	KGM	WAH	SSM	Autres
76	SE-S ¹	LL	1,085,005	1,276.1	—	375.5	156.8	99.9	0.4	309.8	25.8	—	94.8	—	—	—	—	213.1
	NE	LL		496.5	—	221.6	123.6	69.9	—	22.3	26.4*	—	—	—	—	—	—	32.7
	NE	Troll		1,556.7	—	(485)	—	—	56.4	0.3	25.2	10.9	61.9	83.2	546.0	4.8	283.0	—
	Total			3,329.3	—	1,082.1	280.4	169.8	56.8	332.4	77.4	10.9	156.7	83.2	546.0	4.8	283.0	245.8
77	SE-S ¹	LL	1,250,335	1,290.5	—	326.2	157.0	133.3	—	275.2	9.7	—	79.8	—	—	—	—	309.3
	SE-S ²	LL	273,825	417.3	0.2	40.4	55.3	57.8	—	8.5	188.9*	—	—	—	—	—	—	66.2
	NE	LL	1,739,966	1,207.2	—	455.5	329.8	219.6	—	41.2	18.8	29.4	34.5	—	—	—	—	78.4
	NE	Troll		2,980.0	—	(485)	—	—	272.5	12.3	3.1	51.9	119.1	187.5	790.2	72.9	985.5	—
Total			5,895.0	0.2	1,307.1	542.1	410.7	272.5	337.2	220.5	81.3	233.4	187.5	790.2	72.9	985.5	453.9	
78	SE-S ¹	LL	1,281,380	777.4	—	292.6	64.8	66.6	—	115.0	17.0	9.8	82.0	—	—	—	—	129.6
	SE-S ²	LL	1,733,413	1,718.1	11.9	398.3	374.2	426.1	—	128.9	119.5	24.0	34.1	—	—	—	—	201.1
	NE	Troll		3,466.1	—	(485)	—	—	189.6	4.9	1.9	1.7	89.5	279.9	844.6	46.6	1,522.4	—
	Total			5,961.6	11.9	1,175.9	439.0	492.7	189.6	248.8	138.4	35.5	205.6	279.9	844.6	46.6	1,522.4	330.7
79	SE-S ¹	LL	1,294,565	1,229.0	—	488.8	150.7	148.1	—	177.7	13.7	10.1	35.1	—	—	—	—	204.8
	SE-S ²	LL	1,176,277	1,336.0	8.7	335.1	215.6	355.3	—	144.0	92.5	3.2	21.6	—	—	—	—	160.0
	SE-S	BB		2,345.4	—	586.4	—	—	351.8	—	—	—	—	1,407.2	—	—	—	—
	NE	Troll		3,054.2	—	429.3	—	—	172.6	1.2	3.9	12.7	83.9	246.4	847.6	65.9	1,190.7	—
Total			7,964.4	8.7	1,839.6	366.3	503.4	524.4	322.8	110.1	26.0	140.6	1,653.6	847.6	65.9	1,190.7	364.7	

Obs: Les prises à la ligne traînante de la zone nord est se réfèrent à la pêche artisanale.

*Total poissons porte-épée.

1 Flottille des palangriers nationaux.

2 Flottille des palangriers en location.

() - Estimation.

Source: Système de contrôle des débarquements et système d'enregistrement des données de livres de bord - DARP/PDP/SUDEPE
Fishery Institute - Santos (SP)

Tableau 2. Prises mensuelles de thonidés de espèces voisines effectuées par les canneurs dans l'Etat de Rio de Janeiro - 1979*

<i>Mois</i>	<i>Points de débarquement</i>		<i>Total</i>
	<i>Industries</i>	<i>Rio de Janeiro</i>	
Janvier	50,737	7,807	58,544
Février	218,746	7,652	226,398
Mars	48,698	13,504	62,202
Avril	16,010	39,934	55,954
Mai	120,078	34,524	154,602
Juin	188,272	1,910	190,182
Juillet	104,183	1,347	105,530
Août	329,163	4,600	333,763
Septembre	350,654	1,386	352,040
Octobre	219,140	3,872	223,012
Novembre	170,627	13,323	183,950
Décembre	138,276	20,165	158,441
Total	2,195,367	150,024	2,345,391

*Source: Système d'enregistrement des données de livre de bord SUDEPE/PDP Rio de Janeiro.

Tableau 3. Prises mensuelles de thonidés et espèces voisines effectuées par les canneurs dans l'Etat de Rio de Janeiro - premier semestre de 1980*

<i>Mois</i>	<i>Industries</i>	<i>Points de débarquement</i>	
		<i>Rio de Janeiro</i>	<i>Total</i>
Janvier	26,289	35,545	61,834
Février	75,310	48,749	124,059
Mars	183,155	42,536	224,691
Avril	909,931	15,295	747,955
Mai	808,925	7,220	816,145
Juin	1,052,167	8,428	1,060,595
Total	3,055,777	157,773	3,213,550

*Source: Système d'enregistrement des données de livre de bord SUDEPE/PDP

Tableau 4. Prises totales par espèces effectuées par les canneurs dans l'état de Rio de Janeiro, premier semestre de 1980.*

<i>Espèce</i>	<i>Prises (kg)</i>	<i>Pourcentage de Composition par poids</i>
Albacore (Thunnus albacares)	55,160	1.72
Thon à nageoires noires (Thunnus atlanticus)	151,068	4.70
Thon obèse (Thunnus obesus)	1,986	0.06
Auxide (Auxis thazard)	4,262	0.13
Listao (Katsuwonus pelamis)	3,001,074	93.39
Total	3,213,550	100.00

*Source: Système d'extraits de livres de bord, SUDEPE/PDP, Base de Rio de Janeiro.

Tableau 5. Prises, effort (nombre de sorties) et CPUE (capture/sortie) portant sur le thon à nageoires noires, pêcherie de la baie Formosa (état de Rio Grande do Norte), dernier trimestre de 1977, 1978 et 1979.

<i>Années</i>	<i>Mois</i>	<i>Nbre. de bateaux</i>	<i>Nbre. de sorties</i>	<i>Moyenne sortie/bateau</i>	<i>Prises (kg)</i>	<i>Prises par sortie (kg)</i>
1977	Octobre	70	917	13.10	22,184	24.19
	Novembre	69	780	11.30	42,807	54.88
	Décembre	65	518	7.97	23,464	45.30
	Total	--	2,215	10.86	88,455	39.94
1978	Octobre	64	488	7.60	4,198	8.60
	Novembre	82	950	11.60	38,877	36.70
	Décembre	74	458	6.20	14,762	32.20
	Total	--	1,896	8.60	53,837	28.40
1979	Octobre	75	716	9.55	16,888	23.60
	Novembre	74	747	10.09	30,698	41.40
	Décembre	70	737	10.53	24,564	33.30
	Total	--	2,200	10.05	72,150	32.80

Source: Système de contrôle des débarquements, SUDEPE/PDP, Base de Rio Grande do Norte.

Remarques: marées (sorties avec retour le même jour).

Tableau 6. Données de production et effort pour le thazard, *Scomberomorus cavalla*, et le maquereau espagnol, *Scomberomorus brasiliensis*, pêchés au large de l'état de Ceara en 1979.

Mois	Prise enregistrée (Nbre. d'individus)			Effort des pêcheries documentées			Indice d'abondance (Nbre. pois./100 hameçons/jour)		
	Thazard	Maq. esp.	Total	Nbre. de jours pêche	Nbre. de pêcheurs/jour	hameçons/jour	Thazard	Maq. esp.	Total
Janvier	557	358	915	72	198	337	165.3	106.2	271.5
Février	302	138	440	36	103	275	109.8	50.2	160.0
Mars	488	137	625	76	171	378	129.1	36.2	165.3
Avril	301	80	381	43	94	230	130.9	34.8	165.7
Mai	330	90	420	49	77	228	144.7	39.5	184.2
Juin	153	90	243	24	39	116	131.9	77.6	209.5
Août	263	238	501	45	86	212	124.1	112.3	236.3
Septembre	278	316	594	52	87	222	125.2	142.3	267.6
Octobre	322	231	553	57	98	236	136.4	97.9	234.3
Novembre	499	289	788	77	121	318	156.9	90.9	247.8
Décembre	511	279	790	64	93	260	196.5	107.3	303.8

Source: "Sciences of the Sea Laboratory", Université fédérale de Ceara.

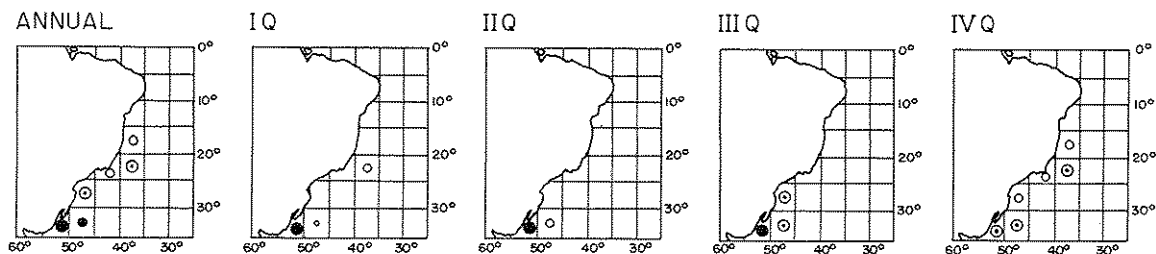


Fig. 1. Distribution annuelle et trimestrielle de l'effort (en centaines d'hameçons) par carré de 50x50, flottille japonaise en location, 1979.

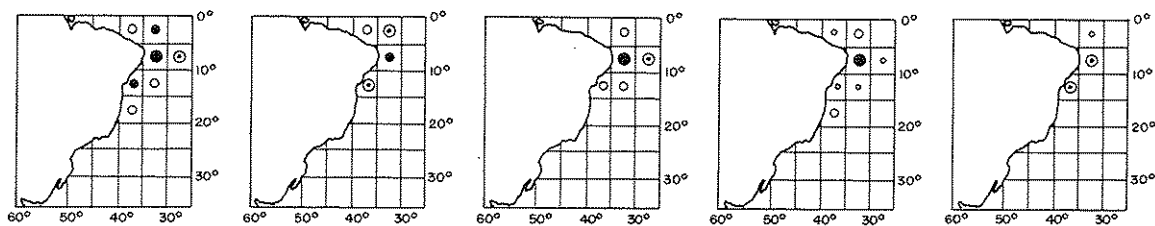


Fig. 2. Distribution annuelle et trimestrielle de l'effort (en centaines d'hameçons) par carré de 50x50, flottille coréenne en location, 1977.

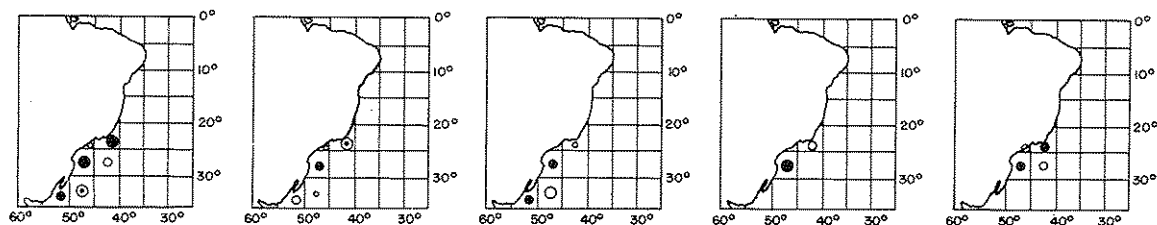


Fig. 3. Distribution annuelle et trimestrielle de l'effort (en centaines d'hameçons) par carré de 50x50, flottille nationale, 1979.



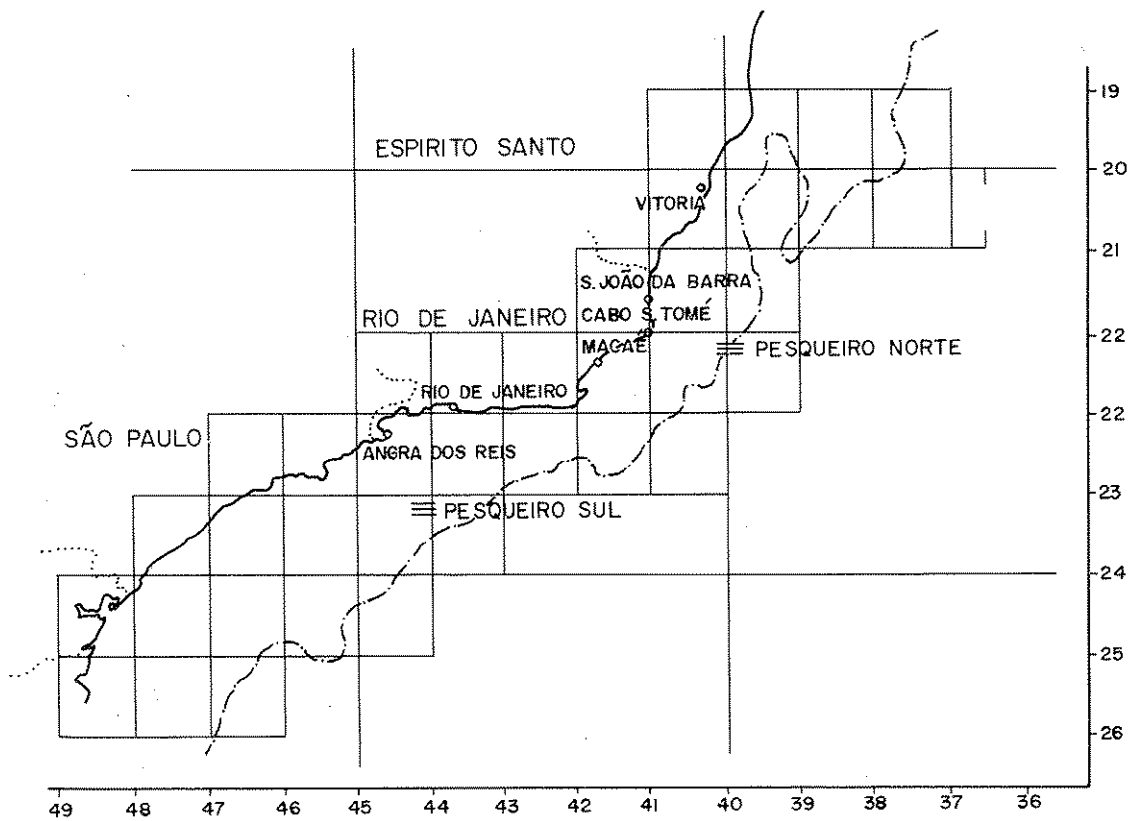


Fig. 4. Zone d'opération de la flottille de canneurs.

RAPPORT NATIONAL DU CANADA, 1979-80

par
T.D. Iles, P.C.F. Hurley, C.D. Burnett

1. Pêche

1.1 *Espadon*

La prise nominale d'espadon au Canada en 1979 s'est élevée à 2.970 TM, la plus grande partie des captures étant transbordées sur des bateaux américains et écoulées aux États-Unis. La délivrance de licences de pêche et un quota de 3.000 TM sont devenus cette année normes de cette pêcherie.

1.2 *Thonidés*

Les débarquements canadiens de thon rouge effectués en 1979 ont été de 245 TM, soit 64 % de moins que l'année précédente. Les madragues à maquereau de la baie de Sainte-Marguerite n'ont donné que 31 TM de thon rouge géant, alors que 214 TM de poisson de cette catégorie ont été pris par la pêcherie à la canne et au moulinet.

Le Canada n'a pas pêché à la senne dans l'Atlantique en 1979.

La durée de la saison, comme le nombre de licences délivrées, ont été augmentés en 1979 pour la pêcherie à la canne et au moulinet. Un quota de 2.200 thons rouges a été fixé pour la pêche de cette espèce dans les eaux canadiennes. Les autres mesures demeurent inchangées.

2. Recherche spécialisée

2.1 *Espadon*

Dans le but d'évaluer les changements survenus dans la pêcherie au cours des neuf dernières années, des observateurs se sont embarqués sur divers bateaux commerciaux pour étudier les méthodes de pêche et effectuer de l'échantillonnage biologique. On a recueilli en outre des extraits détaillés de livre de bord correspondant à environ 22 % des prises. Une analyse préliminaire des données de capture et effort n'indique qu'un redressement partiel du stock exploité par cette pêcherie.

Un espadon porteur de marque a été repris en 1979. Il avait été capturé au harpon au large de la Nouvelle-Ecosse en 1968, et fut repris à la palangre au large des côtes est de

la Floride 3.995 jours plus tard. Ce laps de temps record entre marquage et recapture a fourni des données sur la croissance qui tendraient à signaler un taux de croissance très lent chez cette espèce.

2.2 *Thonidés*

On a enregistré le poids de 501 thons rouges géants capturés dans les eaux canadiennes en 1979, ce qui représente à peu près 90 % de la prise totale; on a recueilli par ailleurs des extraits de livre de bord pour environ 75 % de l'effort. Il s'est de nouveau produit une légère hausse, 3,6 %, du poids moyen du poisson capturé à la canne et au moulinet dans le golfe du Saint-Laurent. Le poids du poisson oscillait entre 250 et 601 kg, la moyenne étant de 424 kg. En dépit d'un accroissement de presque 25 % de l'effort canne et moulinet dans le golfe du Saint-Laurent, la prise n'a pas montré de hausse dans ce secteur. Les captures au large de l'île du Prince-Edouard ont baissé de 437 poissons en 1978 à 317 en 1979, alors que celles de la baie de Chaleur ont légèrement augmenté jusqu'à atteindre 75 poissons. Par ailleurs, il s'est produit une hausse des prises, de 17 à 111 poissons, dans la baie de Saint-Georges, en Nouvelle-Ecosse, par suite de la délivrance de nouvelles licences de pêche et d'un accroissement accusé de l'effort dans ce secteur.

La pêche à la madrague de la baie de Sainte-Marguerite a diminué de nouveau de façon spectaculaire en 1979. La prise est en effet passée de 948 poissons en 1977 à 530 en 1978, puis à 72 en 1979. Cette prise médiocre découle probablement d'une conjonction de basses températures de l'eau et d'une diminution de l'abondance de poisson-fourrage dans le secteur.

L'échantillonnage du thon rouge s'est poursuivi à divers endroits en 1979. Des données détaillées sur la morphométrie ont été recueillies pour 125 thons rouges géants, les otolithes de 105 d'entre eux étant prélevés.

Aucun thon rouge n'a été marqué dans les eaux canadiennes en 1979. Trois thons rouges porteurs de marque ont été repris; deux d'entre eux avaient été capturés à la canne et au moulinet dans la baie de Chaleur en 1975 et 1977 et furent repris dans le même secteur; le troisième, qui avait été capturé à la canne et au moulinet au large des côtes atlantiques de Nouvelle-Ecosse, fut repris par le même moyen au sud de Puerto-Rico en avril 1979.

3. Rapport préliminaire 1980

Les réglementations canadiennes concernant le thon rouge établies en 1979 ont été adoptées en 1980 avec quelques changements minimes. Le quota a été porté à 3.500 TM, et la délivrance des licences de pêche s'est terminée au milieu de la saison. Les rapports préliminaires indiqueraient que la saison a été fructueuse.

Une campagne canadienne de prospection sur l'espadon, d'une durée de 50 jours, et s'étendant du cap Hatteras au Grand Banc, a été menée en 1980. Elle a permis de réunir

des éléments d'étude pour l'identité des stocks, la migration, la détermination de l'âge, la croissance, la nutrition, la reproduction, la contamination par parasites, mercure et autres facteurs du milieu, éléments d'étude qui font actuellement l'objet d'analyses. En outre, on a marqué 48 espadons, 1 thon rouge, 1 thon obèse, 183 requins pélagiques et 5 autres poissons pélagiques pris à la palangre. Dix-sept autres espadons pris au harpon ont également été marqués.

Les réglementations canadiennes concernant le thon rouge introduites pendant la saison de 1979 sont demeurées en vigueur avec des changements minimes. Les premiers chiffres de capture des pêcheries de thon rouge géant dans les eaux canadiennes pour 1980 n'indiquent qu'une légère amélioration des prises. La pêche à la canne et au moulinet de l'île du Prince-Edouard a capturé 407 poissons, alors que la pêcherie de la baie de Chaleur en a pris 234. La pêche de la baie de Saint-Georges a donné environ 30 poissons, mais ne ferme qu'à la mi-novembre. Les madragues de la baie de Sainte-Marguerite ont pris 112 poissons.

Les senneurs canadiens n'ont pas pêché dans l'Atlantique en 1980.

On a marqué 13 thons rouges pris à la canne et au moulinet dans la baie de Chaleur dans le courant de la semaine précédant l'ouverture de la saison 1980 de pêche à la canne et au moulinet dans le golfe du Saint-Laurent. Deux de ces poissons ont été repris le jour même de l'ouverture, après 5 jours de liberté, dans le même secteur. Aucun des autres poissons n'a été repris dans le courant de la saison.

Deux autres recaptures de thon rouge ont été signalées. L'un de ces poissons, qui avait été capturé à la canne et au moulinet en 1974 dans la baie de Chaleur, fut repris par un palangrier japonais fin février 1980 dans le golfe du Mexique. L'autre, également capturé à la canne et au moulinet dans la baie de Chaleur, mais en 1975, fut repris pendant la saison de cette année dans le même secteur.

4. Publications

BURNETT, C.D., P.C.F. HURLEY et T.D. ILES

1980 MS Report to the ICES Bluefin Tuna Working Group - Canadian Report for 1979. 5 pp.

HURLEY, P.C.F. et T.D. ILES

1980 A review of the Canadian swordfish fishery.

HURLEY, P.C.F., G.A.P. BLACK et T.D. ILES

1980 Analysis of catch and effort data from the Canadian bluefin tuna rod and reel fishery.

HURLEY, P.C.F., T.D. ILES et C.A. DICKSON.

1980 Age and growth of giant bluefin tuna taken in Canadian waters in recent years.

RESUME DE LA SITUATION DE LA PECHE AUX THONIDES REPUBLIQUE DU CAP-VERT

par
M.H. Santa Rita Vieira

La Direction Générale des Pêches, organe chargé de la définition d'une stratégie de développement de ce secteur en République du Cap-Vert, n'existe que depuis 4 ans. L'insuffisance de cadres qualifiés ajouté à des limitations d'ordre budgétaire n'ont pas encore permis l'installation d'un appareil administratif compatible avec l'importance du secteur dans l'économie du pays.

La *pêche industrielle* est essentiellement tournée vers la pêche aux thonidés, activité saisonnière pratiquée pendant les mois de mai à novembre.

Les principales espèces capturées sont, par ordre de tonnage, le *Katsuwonus pelamis*, le *T. albacares* et le *T. obesus*, pêchés à la canne et à l'appât vivant.

En gros, 70 % de la capture est exportée en congelé et 30 % mis en boîte dans de petites conserveries semi-artisanales (voir tableau).

<i>Année</i>	<i>Captures</i>	<i>Congelé</i>	<i>P/Conserve</i>	<i>Conserve</i>
1979	1.702 T	1.207 T	495 T	165 T
1980 (jusqu'à septembre)	1.223 T	768 T	455 T	143 T

Dans le but de favoriser une meilleure coordination du développement de la pêche industrielle, une entreprise d'Etat, INTERBASE a été créé en 1979, assurant la congélation, conservation et exportation de thonidés, ainsi que la vente d'espace frigorifique et autres services aux flottes de pêche travaillant dans la région.

La *pêche artisanale* se destine surtout au ravitaillement des populations en poisson frais et s'intéresse surtout aux espèces démersales.

Une entreprise d'Etat, la SCAPA, assure l'organisation des circuits de commercialisation.

Un tonnage négligeable de thonidés capturés artisanalement vient grossir l'exportation, à condition que la demande interne soit satisfaite.

En 1981-82 le Secteur de la pêche disposera d'un premier noyau de recherche et statistique permettant une meilleure participation aux travaux de PICCAT.

Rapport original en français.

PÊCHE ET RECHERCHE DE LA COREE CONCERNANT LES THONIDES ET ESPECES VOISINES DANS L'OCEAN ATLANTIQUE EN 1979

1. Pêche

En 1979, les prises commerciales de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique se sont élevées à 37.957 TM, ce qui représente une baisse par rapport à 1978 et 1977, où les prises avaient atteint 39.458 et 45.051 TM respectivement (tableau 1).

La prise globale peut être ventilée comme suit par type d'engin: 20.767 TM (28,6 0/o de moins que l'année précédente) pour 66 palangriers, et 17.188 TM (65,8 0/o de plus que l'année précédente) pour 18 canneurs.

1.1 Palangriers

Les prises des palangriers coréens ont fortement décliné en 1979 par rapport aux deux dernières années.

La ventilation par espèce est la suivante: 6.997 TM d'albacore (33,7 0/o du total des prises), 3.875 TM de germon (18,6 0/o), 17.305 TM de thon obèse (35,2 0/o) et 606 TM d'espadon (2,9 0/o).

Depuis 1977, les prises de ces espèces montrent une tendance à la baisse; ceci est attribuable au fait que le nombre de bateaux de pêche est passé de 120 unités en 1977 à 66 en 1979, et que les prises d'espèces cibles telles que l'albacore et le thon obèse ont diminué (tableau 2, figure 1).

1.2 Canneurs

En 1979, 18 canneurs coréens ont pris part à la pêche aux thonidés tropicaux dans l'Atlantique est. La flottille a capturé 17.188 TM, 65,8 0/o de plus que l'année précédente et la capture la plus forte de la période 1973-79 (tableau 1, figure 2).

La ventilation par espèce (tableau 3) est comme suit: 2.871 TM d'albacore (16,7 0/o), 1.712 TM de thon obèse (10,0 0/o) et 12.017 TM de listao (69,9 0/o). Ceci est dû à l'accroissement de la prise par unité d'effort et de la couverture effective du lieu de pêche.

2. Recherche

Des analyses ont été faites régulièrement à partir des données de prise et effort ras-

semblées sur les navires coréens; les données de 1979 ont été envoyées à FICCAT en tant que statistiques des tâches I et II. Ces études seront poursuivies dans le but d'améliorer nos statistiques de pêche pour l'Atlantique.

En 1979, dans le cadre du Programme international du listao de FICCAT, 3.000 marques et des affiches destinées au marquage avec marques à dard dans l'Atlantique tropical est ont été envoyés aux 18 canneurs coréens.

Tableau 1. Nombre de bateaux coréens et prises (en TM) de thonidés et espèces voisines dans l'océan Atlantique, 1964-1979

Année	Nombre de bateaux			Prises (TM)		
	Palangriers	Canneurs	Total	Palangriers	Canneurs	Total
1964	1	—	1	167	—	167
1965	9	—	9	520	—	520
1966	54	—	54	7,114	—	7,114
1967	56	—	56	12,836	—	12,836
1968	49	—	49	12,624	—	12,624
1969	57	—	57	12,594	—	12,594
1970	105	—	105	34,865	—	34,865
1971	117	—	117	36,737	—	36,737
1972	105	2	107	35,736	—	35,736
1973	106	3	109	32,051	1,822	33,873
1974	124	8	132	33,568	4,412	37,980
1975	118	8	126	38,819	7,653	46,472
1976	121	6	127	31,575	3,339	34,914
1977	120	15	135	38,849	6,202	45,051
1978	97	20	117	29,094	10,364	39,458
1979	66	18	84	20,767	17,188	37,957

Tableau 2. Prises par espèces (en TM) et pourcentages (en italiques) de thonidés et espèces voisines pris par les palangriers coréens dans l'océan Atlantique, 1971-1979

Année	Thon rouge	Albacore	Germon	Thon obèse	Listao	Espadon	Non classées et autres	Total
1971	3,039	9,901	11,539	7,353	47		4,858	36,737
	<i>8.3</i>	<i>27.0</i>	<i>31.4</i>	<i>20.0</i>	<i>0.1</i>		<i>13.2</i>	
1972	30	11,078	13,577	5,730	45		5,276	35,736
	<i>0.1</i>	<i>31.0</i>	<i>38.0</i>	<i>16.0</i>	<i>0.1</i>		<i>14.8</i>	
1973	66	12,844	8,525	5,829	—		4,787	32,051
	<i>0.2</i>	<i>40.1</i>	<i>26.6</i>	<i>18.2</i>	—		<i>14.9</i>	
1974	56	15,518	5,216	7,376	116		5,286	33,568
	<i>0.2</i>	<i>46.2</i>	<i>15.5</i>	<i>22.0</i>	<i>0.3</i>		<i>15.7</i>	
1975	23	15,344	6,073	10,162	196	451	6,570	38,819
	<i>0.1</i>	<i>39.5</i>	<i>15.6</i>	<i>26.2</i>	<i>0.5</i>	<i>1.1</i>	<i>16.9</i>	
1976	10	11,211	8,755	6,747	26	1,147	3,679	31,575
	<i>0.0</i>	<i>35.5</i>	<i>27.7</i>	<i>21.4</i>	<i>0.1</i>	<i>3.6</i>	<i>11.7</i>	
1977	3	16,347	9,345	7,610	9	1,240	4,295	38,849
	<i>0.0</i>	<i>42.1</i>	<i>24.1</i>	<i>19.6</i>	<i>0.0</i>	<i>3.2</i>	<i>11.1</i>	
1978	—	11,512	4,418	9,182	42	1,333	2,607	29,094
	—	<i>39.6</i>	<i>15.2</i>	<i>31.6</i>	<i>0.1</i>	<i>4.6</i>	<i>9.0</i>	
1979	2	6,997	3,875	7,305	2	606	1,982	20,769
	<i>0.0</i>	<i>33.7</i>	<i>18.6</i>	<i>35.2</i>	<i>0.0</i>	<i>2.9</i>	<i>9.5</i>	

Tableau 3. Prises par espèces (en TM) et pourcentages (en italiques) de thonidés et espèces voisines pris par les canneurs coréens dans l'océan Atlantique 1973-1979

Année	Albacore	Thon obèse	Listao	Non classées et autres	Total
1973	900	—	922	—	1,822
	<i>49.4</i>	—	<i>50.6</i>	—	
1974	2,169	—	2,123	120	4,412
	<i>49.2</i>	—	<i>48.1</i>	<i>2.7</i>	
1975	1,259	1,750	4,469	175	7,653
	<i>16.5</i>	<i>22.9</i>	<i>58.4</i>	<i>2.3</i>	
1976	365	810	1,948	216	3,339
	<i>10.9</i>	<i>24.3</i>	<i>58.3</i>	<i>6.5</i>	
1977	1,075	640	3,600	887	6,202
	<i>17.3</i>	<i>10.3</i>	<i>58.0</i>	<i>14.3</i>	
1978	941	965	8,132	326	10,364
	<i>9.1</i>	<i>9.3</i>	<i>78.5</i>	<i>3.1</i>	
1979	2,871	1,712	12,017	588	17,188
	<i>16.7</i>	<i>10.0</i>	<i>69.9</i>	<i>3.4</i>	

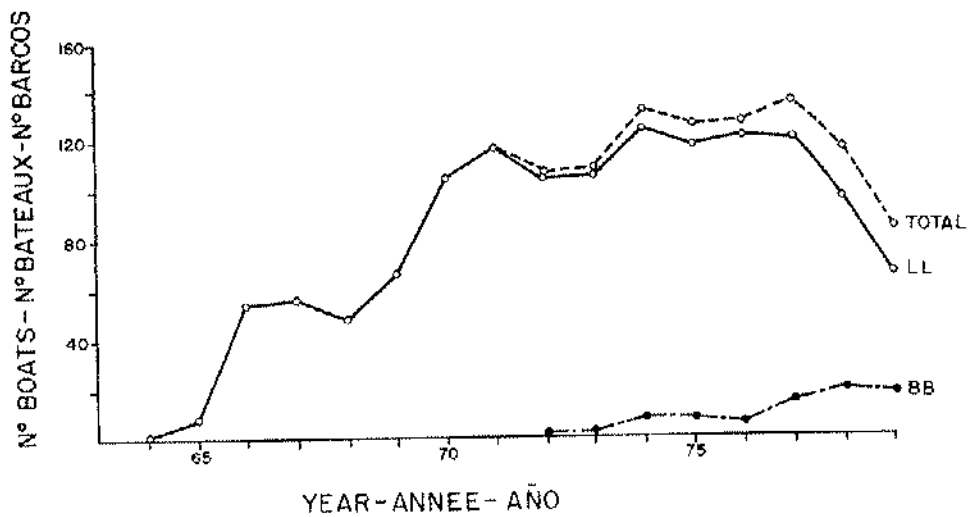


Fig. 1. Nombre annuel de bateaux de la pêche thonière coréenne dans l'Atlantique, 1964-1979.

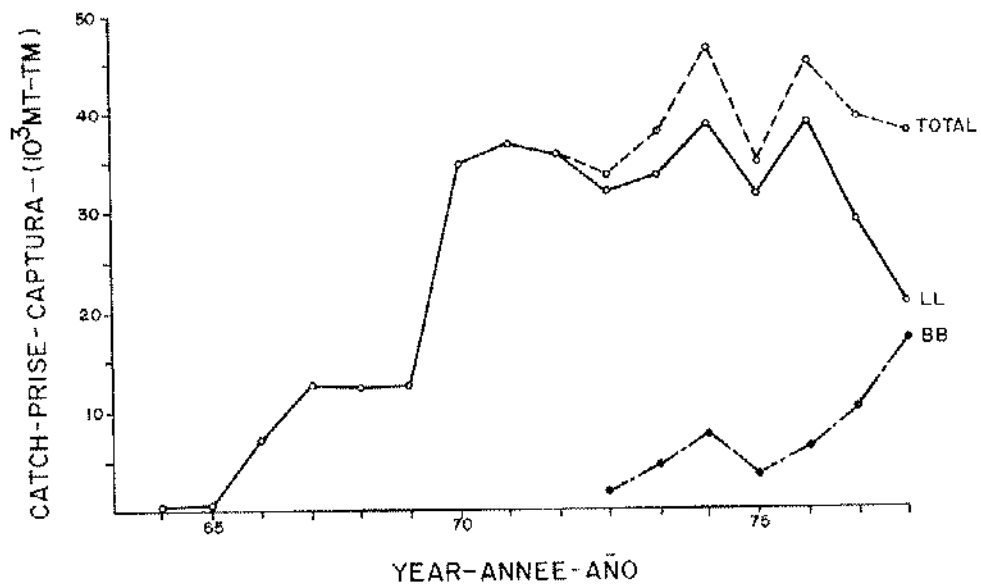


Fig. 2. Production annuelle des pêcheries coréennes dans l'Atlantique, 1964-1979.

RAPPORT NATIONAL DE LA COTE D'IVOIRE

par

L. Koffi, F.X. Bard, J.B. Amon Kothias

1. Evolution de la flottille ivoirienne et des captures

De deux unités en 1970 (un moyen sennear: MS, un grand sennear: GS), la flottille ivoirienne est passée à 4 unités en 1975, à 7 unités en 1977 (2 MS et 5 GS) et à 8 unités en 1979.

Les prises, qui étaient de 10.530 TM en 1976, et qui ont atteint 16.354 TM en 1977, ont baissé à 13.018 TM en 1979, réparties entre les espèces comme suit:

Albacore (YF)	8.981 TM
Listao (SJ)	3.804 TM
Patudo (BE)	207 TM
Germon (GE)	26 TM

En 1980, les estimations partielles pour la période allant de janvier à octobre donnent 12.574 TM.

2. Conserves

Elles représentent 6.310 TM, soit 48,47 0/0 du tonnage des captures.

3. Statistiques

Les statistiques propres aux thoniers ivoiriens des Tâches I, II et III sont regroupées avec celles des flottilles française, sénégalaise et marocaine (FISM) fournies séparément.

Par ailleurs, les statistiques relevées à Abidjan concernent aussi les thoniers marocains et français basés dans ce port. Le volume des débarquements ainsi effectués à Abidjan en 1970 a été de 54.029 TM. On note une baisse d'environ 26 0/0 par rapport aux tonnages records de 1975 (72.880 TM) et de 1976 (73.118 TM). Celle-ci est le fait de la désaffectation du port d'Abidjan par les thoniers asiatiques, et du désarmement de certains navires dû à la conjoncture économique difficile, liée elle-même au surenchérissement du coût du carburant dont l'incidence est prépondérante dans les charges d'exploitation des thoniers.

Les débarquements de 1979 (54.029 TM) ont été couverts à 98 0/0 pour les Tâches

I et II, à 30 0/0 pour la Tâche III. Le nombre de poissons effectivement mesurés représente 2 0/0 des débarquements.

4. Recherche

Le CRO d'Abidjan participe activement au Programme listao, pour la durée duquel il a recruté un technicien afin de soutenir son effort spécial d'échantillonnage des listaos débarqués.

En 1979, le CRO a prélevé des pièces biologiques de listaos travaillés dans les usines. Cette opération a été maintenue en 1980.

Les chercheurs du CRO ont pris une part active aux travaux des réunions de l'intersession de PICCAT qui a eu lieu à Brest (France) du 27 mai au 7 juin 1980. M. Amon Kothias a présidé à cette occasion la deuxième réunion du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles.

5. Notes scientifiques

LEVENEZ, J.J., A. FONTENEAU, R. REGALADO

- a) Evolution numérique et pondérale des calées de la flottille de senneurs FISM ayant débarqué à Abidjan de janvier 1976 à juillet 1979. Doc. SCRS/79/52.
- b) Résultats d'une enquête sur l'importance des dauphins dans la pêche FISM. Doc. SCRS/79/105.

BARD, F.X.

Etude de la composition spécifique des bancs de thonidés pêchés par la flottille FISM en 1978 et 1979. Doc. WJJ/80/10.

**RAPPORT NATIONAL - PECHERIES CUBAINES DE THONIDES
DANS L'ATLANTIQUE ET ACTIVITES DE RECHERCHE
EFFECTUEES EN 1979**

1. Flottille thonière

La flottille cubaine qui a travaillé dans l'Atlantique, composée de 24 navires, a pêché dans la Mer des Caraïbes et l'Atlantique oriental, principalement dans la région centreouest. La prise globale, s'est élevée à 6.100 TM.

L'unique senneur de cette flottille a opéré dans l'Atlantique oriental, et a obtenu une prise totale de 800 TM, surtout composée d'albacore et de listao. La flottille qui pêche sur la plate-forme continentale cubaine et ses alentours, composée de 60 petits canneurs, a capturé 2.000 TM de listao au cours de la campagne de pêche de 1979. Des petits palangriers et ligneurs ont pêché environ 600 TM d'espadon et de maquereau espagnol dans les eaux cubaines.

2. Captures

En 1979, les prises cubaines se sont élevées à 9.500 TM. Elles se composaient, par ordre d'importance, de: 3.400 TM d'albacore, 2.300 TM de thon obèse, 2.100 TM de listao, 800 TM d'istiophoridés et d'espadon et de maquereau espagnol de 400 TM chacune.

Prises cubaines de thonidés dans l'océan Atlantique - 1975-79

<i>Espèces</i>	<i>1975</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>
Albacore	2600	3600	3900	3000	3400
Germon	100	100	100	100	-
Thon obèse	1900	1300	1800	2300	2300
Listao	2600	3000	2500	2000	2100
Thazard	600	500	400	600	400
Istiophoridés	1400	700	600	500	800
Espadon	-	600	700	600	400
Autres	1000	400	100	100	100
TOTAL	10200	10200	10100	9200	9500

3. Recherche

Les activités de recherche se sont centrées sur le listao, qui habite dans les eaux cubaines et ses zones adjacentes.

En 1979, des échantillonnages mensuels de composition poids/longueur des prises ont été effectués dans les principaux ports de débarquement; des voyages de prospection et de contrôle des pêcheries ont également été réalisés.

Plusieurs expériences ont été menées à bien dans le but d'obtenir une diminution de la mortalité de l'appât utilisé dans les opérations de pêche.

Dans le cadre de l'Année Internationale du listao, les préparatifs nécessaires aux diverses activités de recherche auxquelles Cuba participe se sont poursuivis.

RAPPORT SUR LA PECHE ET LA RECHERCHE DE L'ESPAGNE PORTANT SUR LES THONIDES, 1979-1980

par
A. González-Garcés*

1. Prises

En 1979, les prises espagnoles de thonidés se sont élevées à 99.304 TM, ce qui signifie une baisse de 7.000 TM par rapport à l'année précédente. Cette baisse est principalement due aux prises de listao qui sont passées de 29.000 à 19.800 TM, 31 % de moins que les années précédentes.

La prise globale en TM par espèce des trois dernières années est la suivante:

<i>Année</i>	<i>Albacore</i>	<i>Listao</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Germon</i>	<i>Petites espèces</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
1977	37.549	29.795	3.561	2.207	25.155	4.616	2.664	105.547
1978	39.946	28.932	3.850	3.661	25.404	4.320	1.625	107.738
1979	41.458	19.836	2.975	1.843	29.810	3.382	-	99.304

On peut observer une baisse générale de toutes ces espèces, mis à part l'albacore et le germon.

L'Espagne pêche les thonidés dans trois zones bien définies: le golfe de Guinée, les îles Canaries et la péninsule ibérique.

1.1 Golfe de Guinée

La flottille qui pêche dans le golfe de Guinée se compose de 42 senneurs (34 d'entre eux de 400 à 1000 TJB) et qui capturent principalement de l'albacore et du listao. En 1979, les prises d'albacore ont légèrement augmenté dans cette zone, atteignant 41.313 TM alors que les prises de listao ont brusquement baissé à 18.506 TM, ce qui montre une chute de 36 % des prises par rapport à 1978. Selon des estimations préliminaires, les prises de 1980 semblent s'être normalisées, et on s'attend à ce que les prises retrouvent le niveau de 1978.

* Instituto Español de Oceanografía, Apartado 130, La Coruña, Espagne.

1.2 Iles Canaries

La flottille qui opère dans cette zone se compose de petits canneurs, la plupart d'entre eux jaugeant moins de 20 TJB. Cette flottille se compose de 265 bateaux de moins de 20 TJB, 36 de 20 à 50 TJB et 24 de 51 à 150 TJB.

En 1979, les prises ont légèrement baissé par rapport aux années précédentes, et se sont élevées en tout à 5.812 TM, réparties comme suit:

Espèces (TM)

Albacore	145
Listao	1.330
Thon obèse	2.975
Thon rouge	758
Germon.	604

1.3 Péninsule ibérique

On utilise fondamentalement dans cette zone quatre types de pêche: appât vivant, ligne traînante, palangre et madrague. En 1979, 253 canneurs, 273 ligneurs, 140 palangriers et 4 madragues y ont été actifs.

Les prises ont augmenté par rapport à celles des années précédentes, ceci étant principalement dû à la hausse des prises de germon. La prise globale s'est élevée à 33.673 TM, réparties comme suit:

Espèces (TM)

Thon rouge	1.085
Germon	29.206
Espadon	3.382

La hausse des prises de germon est due à la bonne pêche des canneurs qui ont augmenté de 5.000 TM par rapport à l'année précédente sans que l'effort se soit pour autant accru d'une façon significative (10.023 journées de pêche en 1978 et 10.175 en 1979).

Les canneurs ont surtout pêché du germon, bien qu'une petite partie de la flottille se soit consacrée à la pêche au thon rouge. Les ligneurs ont uniquement capturé du germon, alors que les palangriers se sont portés sur l'espadon. Les madragues ont capturé du thon rouge et des petits thonidés.

2. Recherche

Au cours de 1979-80, les recherches effectuées dans la zone du golfe de Guinée ont visé, entre autres, à augmenter la couverture des données statistiques de la Tâche II de

PICCAT. Cette couverture a atteint environ 60 % et on espère qu'en 1980 ce pourcentage sera plus élevé. D'autre part, l'échantillonnage s'est accru et deux scientifiques ont été envoyés dans cette zone à bord de bateaux commerciaux pour participer à l'activité d'échantillonnage intensif de l'Année internationale du listao. En 1979, on a échantillonné dans cette zone 7.300 albacores, 6.400 listaos, 625 thons obèses et 1.000 exemplaires d'autres espèces de thonidés, principalement de la thonine et de l'auxide.

Aux îles Canaries et dans la péninsule ibérique, le travail de routine en matière de recherche s'est poursuivi. Pour ce qui a trait à la biologie, ont été échantillonnés: 6.000 germons, 3.000 thons rouges, 1.500 espadons et 1.000 thons obèses. Plusieurs campagnes de marquage ont permis de marquer 300 thons rouges, 400 germons, 514 listaos, 870 bonites à dos rayé (*S. sarda*) et 100 thonines (*E. alleteratus*).

En matière de dynamique des populations, des études ont été faites sur la situation des stocks d'albacore, listao, thon obèse, germon et thon rouge; les analyses ont été présentées à la réunion de 1980 du SCRS.

3. Documents présentés au Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

ANTOINE, L. et A. GONZALEZ-GARCES

Commentaires sur l'état du stock de germon (*Thunnus alalunga*) nord atlantique en 1980.

CORT, J.L., J.C. REY et A. LAVIN

Marcado de atunes en el Golfo de Vizcaya durante el verano de 1980.

GONZALEZ-GARCES, A.

- a) A production model analysis of North Atlantic albacore (*Thunnus alalunga*), 1957-78.
- b) Informe sobre la pesca e investigación española de túnidos entre 1979 y 1980.

GONZALEZ-GARCES, A. et J.A. PEREIRO

Relationship between effort and fishing mortality in the Atlantic albacore surface fishery.

REY, J.C. et J.L. CORT

Migración de bonitos (*Sarda sarda*) y bacoretas (*Euthynnus alleteratus*) entre el Mediterráneo y el Atlántico.

RODRIGUEZ-RODA, J. et A. DICENTA

Areas de puesta del atún, melva y bonito en las costas de España y Marruecos.

SANTOS G., Al. et S. TORRES N.

Resultados preliminares del marcaje de listao (*K. pelamis*) en aguas de Canarias.

**EXAMEN DE LA PECHE ET DE LA RECHERCHE DES ETATS-UNIS
PORTANT SUR LES THONIDES ET ESPECES VOISINES
DE L'OCEAN ATLANTIQUE, 1979-1980***

par
National Marine Fisheries Service

1. Pêche

Les prises commerciales de thonidés et espèces voisines effectuées par les Etats-Unis dans l'Atlantique en 1979 ont baissé d'environ 40 0/0 par rapport à celles de 1978 (tableau 1). Les prises de thon rouge se sont accrues de 19 0/0; les prises d'albacore, thon obèse et listao ont diminué de 67, 14 et 63 0/0 respectivement. Celles d'espadon ont subi une hausse de 11 0/0.

La pêche au thon rouge a été soumise à des limites de taille, de capture et de saison. La pêcherie américaine de thonidés tropicaux a opéré dans le cadre d'une limitation de taille de 3,2 kg pour l'albacore, avec une marge de tolérance de 3 0/0 en poids par débarquement pour la prise accidentelle de poissons hors taille.

1.1 Thonidés tropicaux

En 1979, une grande partie de la pêche effectuée par des navires américains a eu lieu dans l'Atlantique tropical oriental. Sept senneurs y ont travaillé, quinze de moins qu'en 1978 (tableau 2), réalisant environ 720 journées de pêche. Les prises se composaient principalement d'albacore (2.073 TM) et de listao (2.073 TM), avec une quantité minime de thon obèse, de germon et de thonine.

Les taux de capture s'élevaient à 3,9 TM par journée de pêche pour l'albacore et 2,2 TM pour le listao. Ces taux sont à peu près les mêmes que ceux de 1978 (tableau 2).

En 1979, les prises d'albacore hors taille par la flottille américaine s'élevaient à environ 0,2 0/0 du total des prises de cette espèce.

On estime qu'en 1980 10 senneurs américains ont pris part à la pêche aux thonidés tropicaux. On présume que la prise globale des thonidés tropicaux de l'Atlantique s'élèvera à environ 8.500 TM en 1980, soit 21 0/0 de plus que celle de 1979.

* Rédigé par l'équipe du "Southwest Fisheries Center", La Jolla, California, et celle du "Southeast Fisheries Center", Miami, Florida.

1.2 *Thonidés tempérés*

En 1979, les Etats-Unis ont capturé 2.297 TM de thon rouge dans l'Atlantique nord-ouest. Le gros de la prise (1.425 TM) a été capturé à la senne; 450 TM ont été prises à la ligne à main, 250 TM par les engins sportifs et 141 TM au harpon; 31 TM ont été capturées par des engins non classifiés.

Des réglementations semblables à celles qui avaient été établies en 1979, étaient en vigueur pour la pêcherie en 1980. Les estimations préliminaires du total des prises de 1980 sont de 2.040 TM.

1.3 *Espèces voisines diverses*

La pêche commerciale américaine au maquereau espagnol et au thazard s'est déroulée au large des côtes de la Floride. En 1979, les débarquements ont été moindres que l'année précédente. Dans l'ensemble, la tendance des débarquements de cette pêcherie est assez stable depuis douze ans.

2. Recherche

Le laboratoire de Miami du "Southeast Fisheries Center" et celui de La Jolla du "Southwest Fisheries Center" se partagent la recherche américaine sur les thonidés et espèces voisines. En 1979-80, les études ont porté sur l'évaluation des stocks et de la pêcherie et autres sujets annexes répondant aux besoins nationaux de gestion et aux recommandations formulées par le SCRS de l'ICCAT.

La recherche sur le thon rouge atlantique et les poissons porte-épée a été menée à Miami; le laboratoire de La Jolla s'est chargé des études sur les thonidés tropicaux et le germon.

2.1 *Thonidés tropicaux*

En 1979-80, les recherches se sont poursuivies sur l'évaluation des stocks et sur la pêche de ces espèces dans l'Atlantique. La pêcherie américaine a été suivie de très près, et des données recueillies sur la biologie et la pêche. A Puerto-Rico, les thonidés pris dans l'Atlantique et destinés à l'importation ont été échantillonnés (8.984 poissons échantillonnés en 1979) à la recherche d'information biologique. On a mis à jour les bases de données de capture, effort et biologie des thonidés de l'Atlantique.

On a procédé à l'analyse des données sur la pêche, la biologie et l'environnement. De même, on a étudié les changements de la structure démographique des prises d'albacore dans l'Atlantique est en utilisant les toutes dernières données. Les critères de séparation de l'effort des espèces multiples au moyen de la température de l'eau ont été examinés de nouveau. Les données de base disponibles nécessaires pour l'évaluation économique des pêcheries de thonidés tropicaux de l'Atlantique est ont fait l'objet d'une étude.

En 1980, les Etats-Unis ont mené une croisière de marquage d'une durée de 74 jours pour le marquage de listaos dans les Caraïbes et l'Atlantique ouest. Cette tâche, effectuée dans le cadre de l'Année internationale du listao de l'ICCAT, a permis de marquer 1.612 poissons, dont 1.412 listaos.

2.2 *Thonidés d'eaux tempérés*

La recherche sur le thon rouge s'est poursuivie à un rythme intense en 1979-80. Les analyses sur l'état des stocks ont été mises à jour et des études sur la détermination de l'âge et la croissance se sont poursuivies à partir des données supplémentaires obtenues pour les poissons de taille moyenne. La röntgenographie a de nouveau été utilisée pour l'identification des stocks. Les estimations de l'abondance des larves du golfe du Mexique ont été étudiées, et environ 3.041 jeunes thons rouges ont été marqués, puis relâchés, en vue d'estimer les paramètres de population et surtout les taux d'exploitation de la pêche américaine. Les données sur les prises, l'effort et les fréquences de taille des débarquements de poissons ont été rassemblés pour les besoins de la recherche.

Les recherches sur le germon de l'Atlantique se sont poursuivies. Au moyen des données nouvelles et révisées, on a surtout insisté sur la vérification des probabilités d'échec du recrutement du stock nord-atlantique à partir des rapports géniteurs/recrues.

2.3 *Poissons porte-épée*

Les recherches américaines sur les poissons porte-épée ont porté d'une part, sur la mise à jour des analyses pour l'évaluation de l'état des stocks de l'Atlantique, et d'autre part, sur la collecte de données concernant la pêcherie sportive américaine et la pêcherie palangrière étrangère.

3. Documents présentés à la réunion de 1980 du SCRS

BARTOO, N.

An updated stochastic spawner/recruit relationship for North Atlantic albacore.

BERKELEY, S.A. et E.D. HOUDE

Swordfish (*Xiphias gladius*) dynamics in the Straits of Florida.

BRUNENMEISTER, S.

Analysis of catch/effort trends in bluefin tuna.

COAN, A.L. et E. WEBER

Length and age composition of yellowfin tuna catches in the eastern Atlantic Ocean, 1966-1977.

EVANS, R.

Comments on the use of water temperature to delimit tropical tuna distributions.

FARBER, M.I. et R.J. CONSER

An assessment of the status of stocks of blue marlin (*Makaira nigricans*) and white marlin (*Tetrapturus albidus*) in the Atlantic Ocean.

FARBER, M.I. et D.W. LEE

Ageing western Atlantic bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) using tagging data, caudal vertebrae and otoliths.

HERRICK, S.

A baseline economic analysis of surface tuna fishery activities in the eastern tropical Atlantic.

NICHOLS, S.

Recent yield-per-recruit trends of Atlantic bluefin tuna.

PARRACK, M.L.

An assessment of the Atlantic bluefin tuna resource.

RICHARDS, W.J., T. POTTHOFF et E.D. HOUDE

Abundance of bluefin tuna larvae and estimates of spawning stock sizes in the Gulf of Mexico in 1977 and 1978.

RINALDO, R., R. EVANS et P. VERGNE

Preliminary results of a 1980 skipjack tuna tagging cruise in the western Atlantic and Caribbean Sea.

Tableau 1. Prises et débarquements (TM) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique effectuées par les pêcheurs américains, 1967-1979¹

Année	Thon rouge	Alba- ^{2,3} core	Germon	Thon ² obèse	Thonine	Listao ²	Bonite à dos rayé	Espadon	Maquereau espagnol	Thazard	Non classés	Total
1967	2,320	1,136	0	0	7	493	22	474	3,577	2,767	10	10,806
1968	807	5,941	0	18	6	3,314	43	274	5,342	2,813	2	18,560
1969	1,226	18,791	0	148	7	4,849	98	171	4,952	2,814	1	33,057
1970	3,327	9,029	0	195	158	11,752	83	287	5,506	3,050	—	33,387
1971	3,169	3,764	0	544	5	16,224	90	35	4,713	2,571	50	31,165
1972	2,138	12,342	10	212	212	12,290	24	246	4,863	2,213	—	34,550
1973	1,294	3,590	0	113	20	21,246	261	406	4,437	2,710	—	34,077
1974	1,857	5,621	13	865	51	19,973	92	1,125	4,990	4,747	1	39,335
1975	2,823	14,335	1	67	67	7,567	117	1,700	5,288	3,095	19	35,079
1976	1,931	2,252	0	28	5	2,285	23	1,429	6,385	4,053	30	18,421
1977	1,956	7,208	2	331	53	6,179	268	912	5,453	3,837	71	26,270
1978 ⁴	1,852	9,747	9	248	113	8,492	224	3,039	3,310	2,507	31	29,572
1979 ⁴	2,297	3,182	11	212	12	3,102	502	3,405	2,926	2,204	11	17,864

1/ Estimations de la prise pour le thon rouge, l'albacore, le germon, le thon obèse, le listao et la thonine. Chiffres de débarquement pour toutes les autres espèces. Prises sportives non comprises, sauf pour le thon rouge.

2/ Comprend des prises de senneurs battant pavillon des Bermudes, des Antilles Néerlandaises, du Nicaragua et de Panama.

3/ Comprend jusqu'en 1975 de petites quantités de thon obèse.

4/ Chiffres préliminaires.

Tableau 2. Résumé d'estimations provenant de livres de bord, des prises et du taux de capture de l'albacore et du listao par les senneurs¹ américains dans l'Atlantique tropical oriental

Année	Nombre de senneurs	<i>Albacore</i>		<i>Listao</i>	
		Prise (TM)	Taux de capture (TM/journée de pêche)	Prise (TM)	Taux de capture (TM/journée de pêche)
1967	3	1,000	7.8	500	3.8
1968	8	6,200	23.3	3,200	12.0
1969	25	19,800	10.9	4,400	2.4
1970	24	9,100	4.0	11,400	5.1
1971	22	4,400	2.7	16,100	10.0
1972	35	10,900	3.3	12,200	3.7
1973	21	2,600	2.2	20,400	17.0
1974	26	5,600	2.8	20,000	8.7
1975	32	14,000	5.6	7,400	2.7
1976	7	1,706	5.2	1,766	5.1
1977	12	6,400	4.4	5,859	3.8
1978	22	8,131	3.2	6,797	2.4
1979	7	2,884	3.9	2,073	2.2

1/ Comprend des senneurs battant pavillons des Bermudes, des Antilles Néerlandaises, de Panama et des Etats-Unis. Données recueillies par l'"Inter-American Tropical Tuna Commission" aux termes d'un contrat.

RAPPORT DE RECHERCHES 1979 POUR LA FRANCE

par
D. Guéroult*

1. Etat de la pêche en France

En 1979, on estime à 66.800 TM les captures globales de thonidés effectuées en métropole et outre-mer. Ce chiffre représente une baisse de l'ordre de 7.000 TM par rapport à celui de 1978.

2. Evolution des captures de 1973 à 1979

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Germon	6,1	9,0	6,1	6,7	6,8	8,4	8,0
Albacore	32,3	31,5	38,0	48,0	37,9	41,6	38,7
Listao	12,7	24,5	11,4	18,4	24,8	19,9	15,2
Patudo	2,5	0,5	0,04	1,0	3,0	2,2	3,1
Thon rouge	1,5	2,3	2,3	3,8	3,7	2,3	1,8
<i>Total</i>	<i>55,1</i>	<i>67,8</i>	<i>57,8</i>	<i>77,9</i>	<i>76,2</i>	<i>74,4</i>	<i>66,8</i>

(milliers de TM)

2.1 Thon blanc (germon)

Les bons rendements des thoniers ligneurs français (170 navires environ) compensent une diminution de l'ordre de 20 % de l'effort de pêche déployé en 1979 par rapport à 1978. Cette diminution est essentiellement due à un appareillage tardif de la flottille.

2.2 Thon rouge

Les captures de thons rouges ont été de 1.850 TM pour l'année 1979, dont 1.578 en Méditerranée et 272 en Atlantique.

* Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, B.P. 1049, 44037-Nantes, France.

L'échantillonnage des captures en Méditerranée a porté sur 42.826 thons rouges pesant 1.002.556 TM, soit 65 % des débarquements totaux. Les 24 canneurs qui ont participé à la campagne ont totalisé 68 sorties positives.

2.3 Thons tropicaux: *albacore*, *listao*, *patudo*

Le total des captures est de l'ordre de 57.000 TM, contre 64.000 en 1978. Cette baisse de la production est imputable à une diminution sensiblement égale des captures d'albacore et de listao.

3. Recherche

Trois organismes participent aux recherches sur les thonidés, l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM), le Centre océanologique de Bretagne (COB) et l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).

3.1 ISTPM

a) Germon

Deux campagnes de prospection germonière ont été effectuées par l'ISTPM en 1979. La première campagne s'est déroulée du 12 juillet au 11 août. Elle a été réalisée par le N/O "Cryos" et a permis la prospection, dans l'Atlantique nord-ouest, d'un vaste secteur compris entre le nord de l'archipel des Açores et le sud du Grand Banc de Terre-Neuve. Elle a permis de mettre en évidence la présence de gros germons (jusqu'à 18 kg) pêchables en surface à la ligne de traîne dans le nord-ouest des Açores. Sur un total de 104 germons capturés, 81 individus ont été remis à l'eau, porteurs d'une ou deux marques. Il faut d'autre part signaler la capture de 38 listaos dans le sud du Grand Banc de Terre-Neuve.

La campagne de prospection du N/O "La Pélagia" s'est déroulée du 2 au 29 août au large des côtes françaises. Elle a été fortement perturbée par le mauvais temps et n'a permis la capture que de 153 germons (56 individus ont été marqués).

b) Thon rouge

Le travail effectué en Méditerranée a été essentiellement consacré à l'analyse quantitative et qualitative des débarquements, qui a montré que la majeure partie des captures effectuées en 1979 était composée de poissons de 2 et 3 ans (85 % de l'effectif et 80 % du poids total annuel). L'étude de la croissance du thon rouge méditerranéen a été achevée. Des travaux concernant la validité des captures par unité d'effort en Méditerranée ont été effectués en collaboration avec l'Italie.

3.2 ORSTOM

Elles concernent les thonidés tropicaux et sont menées dans le cadre de programmes nationaux de recherches. Elles sont à ce titre exposées dans les rapports nationaux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Les traitements globaux des statistiques de la flottille FISM sont effectués à l'Antenne ORSTOM située au COB (Brest); ils ont été utilisés pour plusieurs études sur l'état des stocks.

3.3 COB (CNEXO)

a) Germon

Comme en 1978, les statistiques d'effort et de captures ont été collectées, en collaboration avec les chercheurs de l'Institut océanographique espagnol. Une étude de l'état du stock en 1979 a été faite en fonction de ces données, ainsi que de données sur la pêche palangrière fournies par les pays membres de la CICTA et des bulletins statistiques de celle-ci.

Une étude de la croissance, d'après la section des rayons épineux de la nageoire dorsale, a permis d'établir un jeu de courbes de croissance distinguant les mâles des femelles, permettant d'établir une nouvelle table démographique synthétique. Diverses hypothèses ont été émises quant à la biologie du germon, pouvant avoir des répercussions quant à l'évaluation des paramètres de mortalité d'une part, de fécondité d'autre part. Cependant, davantage d'informations sur le sex ratio des captures seraient nécessaires pour en vérifier le bien-fondé.

b) Thon rouge

La pêche franco-espagnole du golfe de Gascogne a été suivie, en collaboration avec les chercheurs espagnols. Une courbe de croissance établie sur l'étude des sections de rayons de la nageoire dorsale a été proposée. Enfin, une évaluation du recrutement apparent à l'ouest de Gibraltar (Atlantique est) a été proposée.

c) Etudes générales

Une nouvelle méthode d'analyse pluricohorte a été proposée, prenant en compte deux classes d'âge successives. Une application a été faite dans l'évaluation des mortalités par pêche et du recrutement pour le germon.

4. Programme listao

La France contribue de manière importante aux activités du programme listao. Les trois organismes (CNEXO, ISTPM et ORSTOM) y participent, et leurs activités sont coor-

données au niveau national. L'année 1979 a été pour l'essentiel consacrée à la mise en place du programme dont les activités de terrain ont débuté dès 1980 par des marquages, la mise au point d'un nouveau système statistique, l'envoi d'un observateur à bord de thonniers et la collecte de pièces dures pour l'étude de la croissance.

5. Documents présentés à la réunion de 1980 du SCRS

ANTOINE, L. et A. GONZALES-GARCES

Commentaires sur l'état du stock de germon (*Thunnus alalunga*) de l'Atlantique Nord en 1980.

DELAPORTE, F.

Evolution des populations de germon (*Thunnus alalunga*) dans le nord est Atlantique.

FARRUGIO, H.

- a) Etude de l'évolution du stock de thon rouge de 1 à 12 ans en est Atlantique et Méditerranée, de 1966 à 1978 par analyse des cohortes.
- b) Résultats de la pêche du thon rouge en Méditerranée française en 1979.

FONTENEAU, A.

Note sur le mode de calcul de la PUE des senneurs FISM.

FONTENEAU, A. et P. CAYRE

Analyse de l'état des stocks d'albacore (*Thunnus albacares*) et de listao (*Katsuwonus pelamis*) de l'Atlantique est, au 30 septembre 1980.

FONTENEAU, A. et M. SLEPOUKA

Statistiques de la pêcherie thonière FISM durant la période 1969-1979.

GUERALT, D.

Rapport de recherches 1979 pour la France.

RAPPORT NATIONAL DU GHANA PECHERIES DE THONIDES EN 1979

1. Flottille thonière

En 1979, des cinquante deux thoniers inscrits au Ghana, quarante sept ont été actifs (trente neuf à pavillon étranger et huit ghanéens).

La flottille ghanéenne se composait des unités suivantes:

<i>Bateau</i>	<i>Engin</i>	<i>TB</i>
Mary Radine	Canneur	283.88
No Catch No Pay	"	284.73
Fernanda Marisa	"	282.94
Nick 'T'	"	282.99
Joy	"	253.88
Afko 301	"	254.46
Afko 302	"	253.94
Azuma Maru 2	"	284.76

Les bateaux étrangers suivants ont travaillé:

<i>Pavillon</i>	<i>Engin</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe TB</i>
Japon	Canneur	19	253.94 - 379.59
Panama	"	9	252.18 - 454.71
Corée	"	8	188.84 - 416.95
Honduras	"	2	456.77 - 457.11
Pays-Bas	"	1	245

La flottille artisanale ghanéenne a également continué en 1979 de pêcher des thoni-dés et espèces voisines.

2. Débarquements

Ci-après les débarquements en TM des bateaux étrangers et ghanéens en 1979:

Rapport original en anglais.

<i>Espèces</i>	<i>Pavillon étranger</i>	<i>Ghana-flotte industrielle</i>	<i>Ghana-flotte artisanale</i>	<i>Total</i>
Albacore	2475.018	288.130	239.600	3002.748
Thon obèse	3451.729	115.416	55.300	3622.445
Listao	31695.561	3905.144	292.144	35893.005
Thonine	129.248	131.237	-	260.485
Auxide	-	-	4286.400	4286.400
Autres	1410.427	1136.908	8106.600	10653.935
<i>Total</i>	<i>39161.983</i>	<i>5576.835</i>	<i>12980.200</i>	<i>57719.018</i>

Débarquements trimestriels totaux en TM de la flottille industrielle

<i>Espèces</i>	<i>1^{er} Trim.</i>	<i>2^e Trim.</i>	<i>3^e Trim.</i>	<i>4^e Trim.</i>	<i>Total</i>
Albacore	572.186	593.138	771.797	826.027	2763.148
Thon obèse	752.054	628.094	1109.018	1077.979	3567.145
Listao	9828.392	7911.754	11051.435	6809.124	35600.705
Thonine	103.337	95.117	36.811	25.220	260.485
Autres	131.200	203.285	790.466	1422.384	2547.335
<i>Total</i>	<i>11387.169</i>	<i>9431.388</i>	<i>13759.527</i>	<i>10160.734</i>	<i>44738.818</i>

3. Recherche

Les recherches sur la biologie et la dynamique des populations de thonidés se sont poursuivies cette année.

3.1 Echantillonnage biologique

(i) L'échantillonnage d'albacore, de listao et de thon obèse s'est poursuivi pour les besoins des études sur la distribution de fréquences de taille, la maturité et la nutrition des thonidés tropicaux. En tout, 4.280 albacores, 5.930 listaos et 2.900 thons obèses ont été mesurés cette année.

La distribution des fréquences de taille continue à montrer une prédominance de jeunes thonidés au large du Ghana.

(ii) Les études (qui comprennent les indices gonado-somatiques et les contenus stomacaux) sur la biologie des thonidés juvéniles capturés par la flottille ghanéenne et destinés aux conserveries locales se sont également poursuivies.

(iii) Outre l'échantillonnage au port, un échantillonnage en mer a été effectué en collaboration avec la "Star-Kist Int". Des scientifiques ghanéens, à bord de thoniers travaillant pour cette compagnie, ont obtenu d'intéressantes informations, parmi lesquelles des données sur la composition par espèce des bancs, l'importance des rejets de petits thonidés et le volume d'appât capturé. Cinq croisières de ce genre ont été menées à bien dans le courant de l'année.

3.2 Rejets

Le problème des rejets d'albacore hors taille a continué d'attirer l'attention de la "Fishery Research Unit". Des formulaires ont été distribués à la flottille thonière afin d'obtenir des renseignements sur le volume et le pourcentage d'albacore hors taille rejeté en mer. L'attitude de la flottille thonière à cet égard s'est révélée peu encourageante, et seuls 36 formulaires ont été remplis au cours de l'année 1969.

Sur la base de ces données, on a estimé qu'en 1979 un poids total de 3.259.000 TM d'albacores juvéniles avait été rejetés par les canneurs à pavillon étranger basés à Tema.

4. Programme de recherche pour 1980-81

4.1 La "Research Unit" participera pleinement au programme de l'Année internationale listao, surtout en ce qui concerne:

- a) l'échantillonnage destiné aux études sur la maturité et la fécondité,
- b) l'échantillonnage intensif et au port,
- c) le recueil d'otolithes et de rayons épineux,
- d) la collecte de contenus stomacaux.

De plus, la "Research Unit" fournira des techniciens pour le marquage avec marques à dard.

4.2 Le programme de recherche portera également sur:

- a) les indices gonado-somatiques et l'alimentation des thonidés juvéniles,
- b) l'amélioration des statistiques de la Tâche II et de l'échantillonnage par taille,
- c) l'amélioration de la couverture des carnets de bord.

PECHE ET RECHERCHE DU JAPON CONCERNANT LES THONIDES DE L'ATLANTIQUE, 1979-80

par
S. Kume

Far Seas Fisheries Research Laboratory

1. Pêche

En 1979, la pêche japonaise de thonidés de l'Atlantique a donné 44.480 TM de thonidés et espèces voisines capturés à la palangre et à la canne, 14,4 % de plus que l'année précédente. Cette hausse est attribuable à la prise palangrière (augmentation d'environ 27 %), alors que la prise des canneurs est demeurée la même, apportant 38 % de la prise totale. Les prises de 1979 ont été les plus élevées des cinq dernières années (tableau 1 et figure 1).

Au cours du premier semestre de 1980, la pêche des deux principaux engins japonais a plus ou moins suivi la tendance de 1979.

1.1 Palangriers

Les palangriers capturent en même temps une grande variété de thonidés et poissons porte-épée. La composition par espèce des prises varie donc selon la saison, la zone et l'espèce recherchée. Les activités de la flottille palangrière diffèrent totalement ces dernières années de ce qu'elles étaient vers le milieu des années soixante, années record de la pêche palangrière, avec 60 % de germon et albacore dans les prises. La prise palangrière a donné en 1979 27.613 TM, se composant pour la plupart des trois espèces suivantes: thon obèse (11.957 TM), thon rouge du sud (6.192 TM) et thon rouge (4.350 TM), ce qui signale un déplacement des lieux de pêche des espèces visées (tableau 3). En 1979, 249 palangriers, tous basés au Japon, pêchaient dans l'Atlantique, 15 % de plus qu'en 1978 (tableau 2). Les deux tiers étaient concentrés dans la zone de pêche au thon rouge du sud, au sud de l'Afrique, surtout pendant le premier semestre.

Au cours du premier semestre de 1980, 70 à 160 palangriers pêchaient chaque mois dans l'Atlantique, chiffre comparable à celui de 1979. De même, la plupart des bateaux étaient concentrés dans le secteur de pêche au thon rouge.

Depuis l'entrée en vigueur en 1975 de la réglementation ICCAT sur le thon rouge, les pêcheurs japonais se sont soumis aux mesures gouvernementales appropriées. Un patrouilleur a de nouveau été envoyé dans l'Atlantique pour surveiller la flottille palangrière pendant la saison de pêche au thon rouge en mai et juin 1980. La prise de thon rouge

dans l'Atlantique en 1979 a été de 4.350 TM, en augmentation légère par rapport à 1978, mais encore inférieure la moyenne (5.000 TM) des cinq dernières années.

1.2 *Canneurs*

Les canneurs japonais basés à Tema, Ghana, étaient en 1979 au nombre de 15, qui recueillirent 16.867 TM, dont 87 % de listao (tableaux 2 et 4). La prise de canneurs ne comptait que 70% d'albacore et de thon obèse, à part égale. Les rejets déclarés en 1979 par suite de la réglementation de taille limite de l'albacore s'élevaient à 776 TM.

Au cours du premier semestre de 1980, les canneurs japonais basés à Tema n'étaient plus que 12, qui débarquèrent environ 7.000 TM, dont 86 % de listao.

2. Recherche

Les recherches sur les thonidés et poissons porte-épée se sont poursuivies en 1979-80. En mai-juin 1980, des scientifiques japonais ont pris part aux réunions suivantes, tenues à Brest: programme d'Année internationale du listao, Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles, responsables SCRS.

2.1 *Statistiques de pêche*

Les statistiques de capture annuelle (Tâche I) ont été transmises à l'ICCAT jusqu'à 1979 pour les canneurs (données définitives) et les palangriers (données provisoires). En outre, la prise estimée par espèce pour le premier semestre de 1980 a été mise à disposition au mois de septembre.

Les statistiques de prise et effort (Tâche II) ont également été remises à l'ICCAT de façon régulière. Les données définitives suivantes sont maintenant disponibles: 1979 pour les canneurs, 1978 pour la palangre.

Les statistiques de fréquence de taille (Echantillonnage biologique) se sont améliorées de façon remarquable grâce aux efforts soutenus de la flottille thonière dans l'Atlantique pour le recueil à bord de mensurations de taille. Les données de longueur de 1978, compilées pour les thonidés et poisson porte-épée ont déjà été transmises à l'ICCAT.

Depuis avril 1979, un nouveau système de recueil de statistiques a été établi pour obtenir une information détaillée au niveau du banc pour la pêcherie de canneurs. Les données sont maintenant traitées pour analyse.

2.2 *Campagne de marquage de listao*

Deux campagnes de marquage de listao ont été menées dans le golfe de Guinée en août-septembre 1980 dans le cadre du programme d'Année internationale du listao. Elles ont permis de marquer 5.976 listaos, 1.042 albacores et 947 thons obèses. Des renseignements détaillés au niveau du banc ont été recueillis simultanément avec l'échantillonnage biologique intensif.

2.3 *Biologie des thonidés et évaluation du stock*

Deux experts ont assisté à la réunion de Brest sur le Programme listao et les Thonidés tropicaux juvéniles. Une étude analysant l'effort de pêche des canneurs japonais a été présentée au Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles.

En ce qui concerne la normalisation de l'effort, le FSFRL continue d'estimer l'effort effectif et l'intensité globale de pêche des palangriers pour les années jusqu'à 1978. Une estimation de la ventilation nord-sud des prises de germon effectuées par les palangriers taiwanais dans l'Atlantique de 1976 à 1978 a été réalisée en collaboration avec des experts taiwanais, suite à une recommandation formulée par le SCRS en 1979.

Les conclusions d'études sur la biologie et la dynamique des populations des ressources atlantiques en thonidés et espèces voisines seront présentées à la réunion ordinaire du SCRS en 1980. La liste des travaux en préparation figure au point 3 du présent rapport.

3. Références

3.1 *Document présenté à la réunion du Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles*

KUME, S.

Estimation on fishing effort of the Japanese baitboat fishery based at Tema.

3.2 *Documents présentés à la réunion de 1980 du SCRS*

HONMA, M.

Overall fishing intensity, catch, catch by size of yellowfin tuna in the Atlantic tuna longline fishery, 1956-1978.

KIKAWA, S. et M. HONMA

Overall fishing effort and catch with a comment on the status of stock for the swordfish (*Xiphias gladius*) in the Atlantic Ocean.

KUME, S.

- a) Progress report on Japanese activity for the International Skipjack Year Program in 1980.
- b) Approach to evaluate the stock status of Atlantic bigeye tuna by production model.

KUME, S. et R.T. YANG

Estimation on north-south breakdown of albacore catch by Taiwanese long-line fleet in the Atlantic, 1976-1978.

SHINGU, C. et K. HISADA

Analysis of the Atlantic bluefin tuna stock caught by the longline fishery.

SUZUKI, Z.

A preliminary analysis on mixing of species within schools fished by the Tema-based Japanese baitboat fleet during 1979 and 1980.

Tableau 1. Prises japonaises (en TM) de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique et en Méditerranée par type de pêcherie, 1975-1979

<i>Type de pêcherie</i>	<i>1975</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>
Total	38.610	42.288	42.842	38.882	44.480
Palangriers					
Sous-total	32.429	20.678	21.855	21.690	27.613
Esquifs sur bateau mère	259	-	-	-	-
Bateaux basés au Japon	32.170	20.678	21.855	21.690	27.613
Senneurs simples	291	-	-	-	-
Canne et hameçon	5.890	21.610	20.987	17.192	16.867

Tableau 2. Nombre de thoniers japonais actifs dans l'Atlantique et en Méditerranée, 1975-1979

<i>Type de pêcherie</i>	<i>Catégorie</i>	<i>1975</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>
Palangriers						
Esquifs sur bateaux-mères	201 - 500	1	-	-	-	-
Bateaux basés au Japon	201 - 500	228	146	179	216	249
Senneurs (simples)	201 - 400 401 -	1 -	- -	- -	- -	- -
Canneurs	151 -	24	15	18	19	15

Tableau 3. Prises (en TM) de thonidés et espèces voisines pris par la pêcherie japonaise dans l'Atlantique, 1975-1979

<i>Année</i>	1975	1976	1977	1978	1979
TOTAL	32,429	20,678	21,855	21,690	27,613
ATLANTIQUE					
Sous-total	31,169	19,707	21,335	21,627	27,511
Germon	1,637	1,418	930	666	1,324
Thon obèse	17,391	7,297	9,137	9,301	11,957
Thon rouge	4,413	4,875	5,252	3,721	4,251
Thon rouge du sud	636	692	3,168	4,651	6,192
Albacore	4,192	3,366	1,467	1,923	1,986
Listao	1	0	0	0	0
Espadon	1,500	808	792	853	968
Makaire bleu	608	264	135	69	134
Makaire blanc	418	543	106	41	57
Voilier	150	137	47	20	39
Autres	223	307	301	382	603
MEDITERRANEE*					
Sous-total	1,260	971	520	63	102
Germon	0	1	0	0	0
Thon rouge	1,260	968	520	61	99
Thon obèse	0	1	0	0	0
Espadon	0	1	0	2	3

* Mer Méditerranée.

Tableau 4. Prises (en TM) de thonidés et espèces voisines par les canneurs japonais dans l'Atlantique, 1975-1979

<i>Année</i>	1975	1976	1977	1978	1979
TOTAL	5,890	21,610	20,987	17,192	16,867
Germon	0	0	2	0	0
Thon obèse	328	3,588	1,144	1,201	582
Albacore	1,270	2,225	2,451	807	573
Listao	4,100	15,042	16,845	14,614	14,686
Auxide	17	14	89	---	---
Autres	175	741	456	570	1,026

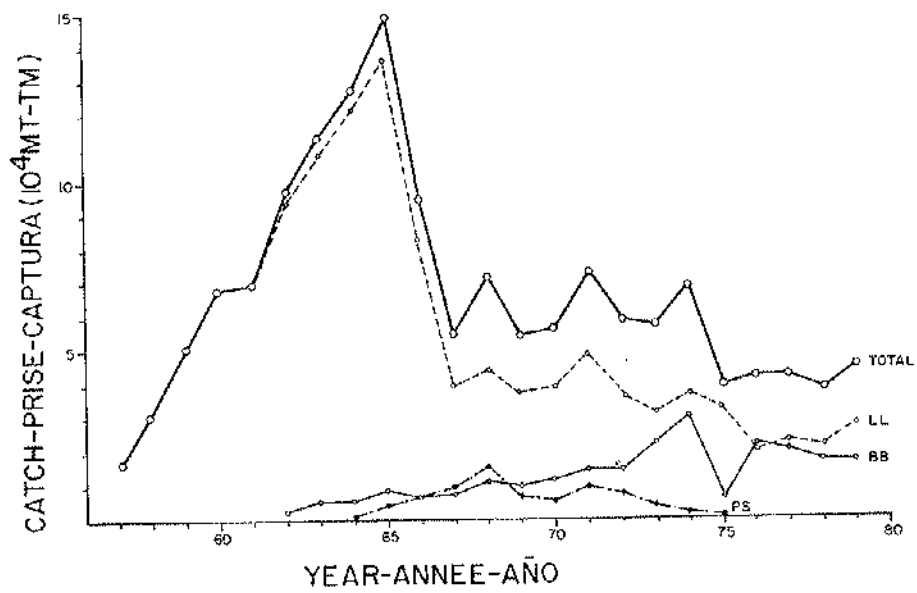


Fig. 1. Production annuelle des pêcheries thonières japonaises dans l'Atlantique, 1957-79.

RAPPORT SUR LA PECHE ET LA RECHERCHE THONIERE AU SENEGAL EN 1979-1980

par
P. Cayré

1. La pêche thonière

1.1 *Albacore, listao et patudo*

Les débarquements et transbordements de thon à Dakar en 1979 et 1980 sont récapitulés dans le tableau 1.

En 1979, la flottille thonière basée à Dakar comprenait 30 canneurs et 3 senneurs. Le nombre de canneurs est similaire en 1979 à celui de 1978 (29 canneurs), mais leur effort global est sensiblement supérieur (+ 19 0/0); en revanche, le nombre de senneurs en 1979 est en baisse (3 au lieu de 6 en 1978), et leur effort a diminué en conséquence (- 64 0/0). La tendance globale des prises est à la baisse (canneurs: - 24 0/0, senneurs: - 80 0/0), en raison de la diminution importante de l'effort des senneurs et des baisses observées dans les prises d'albacore (- 32 0/0) et de patudo (- 24 0/0) des canneurs.

Les transbordements de la flottille FIS au port de Dakar sont légèrement inférieurs en 1979 (10.589 tonnes) à ceux de 1978 (12.000 tonnes).

Les débarquements des trois espèces en 1980 ne devraient pas être très différents de ceux présentés dans le tableau 1, bien que ces chiffres aient été arrêtés au 30 septembre, et ceci en raison de l'arrêt de nombreux canneurs dès les mois d'août et septembre. La prise globale des canneurs (28 bateaux) en 1980, 7.348 TM, est sensiblement inférieure à celle de 1979, mais l'effort de ces bateaux est lui aussi en baisse (- 28 0/0). On constate qu'une diminution des prises de listao a été compensée par une augmentation de celles de patudo. La prise globale en 1980 sera sans doute inférieure à celle de 1979, en raison de la cession complète d'activité des senneurs et de la diminution de l'effort des canneurs.

On note également une baisse (- 27 0/0) dans les transbordements de la flottille FIS à Dakar en 1980, 7.726 TM. Il est pour le moment impossible de donner le tonnage exact des transbordements de thon des navires espagnols; une estimation grossière indiquerait qu'ils seraient d'environ 15.000 TM.

1.2 *Autres espèces*

Les débarquements de petits thonidés (3 espèces) pour les années 1978 et 1979

sont mentionnés dans le tableau 2 pour les deux pêcheries, industrielle (600 TM) et artisanale (2.368 TM); on remarquera l'importance de ces tonnages (environ 3.000 TM en 1979), jusqu'à présent non mentionnés à l'ICCAT.

Les débarquements d'espadon voilier pour les années 1979 et 1980 (30 septembre) sont donnés dans le tableau 3; la forte augmentation des prises de la pêche artisanale en 1980 est due à la création d'un débouché économique (usine de fumage) à cette espèce qui était jusqu'alors peu recherchée par cette pêcherie.

2. La recherche

Les activités d'échantillonnage et de recueil des statistiques se sont poursuivies, ainsi que les études concernant la dynamique des stocks.

L'échantillonnage des thoniers espagnols transbordant ou débarquant leur prise à Dakar a été normalement effectué, selon les termes de l'accord passé avec l'Institut océanographique espagnol en 1976. Un intérêt tout particulier a porté cette année sur la pêche et la biologie des petits thonidés (documents SCRS/80/52 et 53); de même, un inventaire statistique des prises de "voilier" au Sénégal a été fait pour la première fois (document SCRS/80/55).

Les activités de recherche sur le listao ont été particulièrement suivies, 1980 étant la première année du programme international de recherches sur cette espèce; dans le cadre de ce programme, 3 campagnes de marquage ont été faites par le N/O "Laurent Amaro" au large des côtes du Sénégal, et ont permis de marquer 229 listaos (dont 36 injectés à la tétracycline), 98 albacores et 240 patudos. Les résultats un peu décevants de ces 3 campagnes sont dus, pour une part aux problèmes liés à la capture et à la conservation de l'appât vivant à bord, et d'autre part au fait que les autorisations de travail pour le navire dans les eaux étrangères ne sont pas arrivées à temps.

La collecte des rayons de nageoire dorsale pour l'étude de la croissance du listao a été normalement faite: 400 échantillons récoltés.

Pour l'étude de la reproduction de l'espèce, près de 900 gonades de listao ont été recueillies et traitées au niveau 2 décrit dans le Programme listao. Les données recueillies depuis 1977 ont permis de présenter une première publication sur le sujet (document SCRS/80/54), laquelle permettra d'orienter les activités de recherche du Programme listao en la matière, étant donné les résultats et hypothèses qui y sont présentés.

Les statistiques thonières de l'ensemble de la flottille FISM ont été, comme l'an passé, compilées et traitées à Dakar, et ont fait l'objet de plusieurs publications (SCRS/80/56, 57 et 74).

3. Travaux présentés par le CRODT de Dakar à la réunion de 1980 du SCRS

CAYRE, P.

Maturité sexuelle, fécondité et sex ratio du listao (*Katsuwonus pelamis*) des côtes

d'Afrique de l'ouest (20°N-0°N) étudiés à partir des débarquements thoniers (1977 à 1979) au port de Dakar (Sénégal).

CAYRE, P. et T. DIOUF

Croissance de la thonine (*Euthynnus alletteratus*, Rafinesque 1810) établie à partir de coupes transversales du premier rayon de la nageoire dorsale.

DIOUF, T.

Premières données relatives à l'exploitation et à la biologie de quelques "petits thonidés et espèces voisines": *Euthynnus*, *Sarda*, *Scomberomorus*, au Sénégal.

FONTENEAU, A.

Note sur le mode de calcul de la P.U.E. des senneurs FISM.

FONTENEAU, A. et P. CAYRE

Analyse de l'état des stocks d'albacore (*Thunnus albacares*) et de listao (*Katsuwonus pelamis*) de l'Atlantique, au 30 septembre 1980.

FONTENEAU, A. et M. SLEPOUKHA

Statistiques de la pêche thonière FISM durant la période 1969-1979.

LIMOUZY, C. et P. CAYRE

Pêche et aspects de la biologie du voilier de l'Atlantique (*Istiophorus platypterus*) sur les côtes sénégalaises.

Tableau 1. La pêche thonière à Dakar, 1979-80

Pêcherie	1979						1980 ¹					
	No. de bateaux	Effort	YF	SJ	BE	Total	No. de bateaux	Effort	YF	SJ	BE	Total
Dakaroise												
– Canneurs	30	3495	2067	3339	1972	7378	28	2529	2265	2923	2160	7348
– Senneurs ²	3	323	285	510	68	863	0	---	---	---	---	0
Total	33	3818	2352	3849	2040	8241	28	2529	2265	2923	2160	7348
Etrangère (transbordements)												
– FIS	30	1272	8506	1687	396	10589	21	977	4742	2763	221	7726
Total ³	30	1272	8506	1687	396	10589	21	977	4742	2763	221	7726
Total général	63	5090	10858	5536	2436	18830	49	3506	7007	5686	2381	15074

1. Données provisoires arrêtées au 30 septembre 1980.

2. Senneurs basés à Dakar: 2 ex-SOSAP et Vendôme.

3. Ces chiffres ne comprennent pas les transbordements espagnols (environ 15.000 TM).

Tableau 2. Débarquements (TM) de petits thonidés au Sénégal (1978-79)

<i>Espèces</i>	1978			1979		
	<i>Pêche artisanale</i>	<i>Pêche industrielle</i>	<i>Total</i>	<i>Pêche artisanale</i>	<i>Pêche industrielle</i>	<i>Total</i>
Thonine (<i>E. alletteratus</i>)	1036	410	1446	1097	600	1697
<i>Scomberomorus</i> tritor	1054	0	1054	1112	0	1112
<i>Sarda sarda</i>	523	0	523	159	0	159
TOTAL	2613	410	3023	2368	600	2968

Tableau 3. Débarquements (TM) d'espardon voilier (*Istiophorus americanus*) au Sénégal (1979-80)

<i>Pêche artisanale</i>	1979		<i>Pêche artisanale</i>	1980*	
	<i>Pêche sportive</i>	<i>Total</i>		<i>Pêche sportive</i>	<i>Total</i>
28.4	76.8	105.2	177.6	50.6	228.2

* Données arrêtées au 30 septembre.

RAPPORT SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LES THONIDES MENEÉ PAR L'URSS EN 1979-80

par
l'AtlantNIRO

1. Prises

Au cours de cette période, les experts soviétiques ont recueilli et traité les données bio-statistiques sur le thon obèse et l'albacore. Les statistiques de capture par classe de taille et mois sont disponibles pour 1965-78 (albacore des zones ICCAT 14 et 15, et thon obèse des zones ICCAT 44 et 45).

Les statistiques de capture de 1979 pour l'Atlantique tropical oriental ont été analysées. La prise totale de thonidés et espèces voisines a été de 10.533 TM, dont 4.304 prises à la palangre et 4.020 à la senne. La prise comprenait 2.229 TM de thon obèse, 1.161 de listao, 806 d'albacore, 59 de germon et 80 d'espadon. La prise accessoire se composait de thonine, d'auxide et de bonite à dos rayé.

2. Espèces exploitées à échelle commerciale - Palangre

Les données obtenues au cours de deux campagnes de recherche menées par l'AtlantNIRO dans l'Atlantique tropical (septembre-mai 1980) indiquent que des zones de reproduction ont été détectées en décembre-janvier à proximité des zones frontales et d'affleurement côtier au large de l'Angola, et en janvier-février près de la partie extérieure du golfe de Guinée en bordure du contre-courant équatorial. Un front hydrologique important a été observé dans la zone au nord de l'île de San Paolo (Atlantique tropical ouest), ce qui s'est révélé favorable à la formation de secteurs hautement productifs du point de vue biologique dans la zone d'interaction du courant équatorial des alizés du nord et du contre-courant nord-équatorial. Les thons obèses et albacores, en phase d'alimentation intensive dans ce secteur, présentaient des gonades en voie de maturation et formaient des concentrations stables d'importance commerciale. Les thons obèses mesuraient de 90 à 190 cm (143 en moyenne), les albacores de 105 à 165 cm (147 en moyenne).

3. Espèces exploitées à échelle commerciale - Senne

Les données recueillies au cours de deux campagnes de recherche dans la partie extérieure du golfe de Guinée ont permis d'établir que la formation de fronts est liée à

Rapport original en anglais.

l'effleurement observé en bordure sud du courant de Lomonosov. On y a observé en surface en août-janvier des bancs de listaos de 36 à 73 cm (57 cm), de jeunes albacores de 36 à 52 cm (43,2 cm) et de thons obèses de 38 à 45 cm (41,1 cm).

Les concentrations de thonidés étaient liées aux zones d'affleurement, se maintenant à la profondeur du thermocline. L'échauffement des eaux (jusqu'à 25-26° C) qui a lieu dans le golfe de Guinée de septembre à novembre entraîne la migration de thonidés vers le sud.

L'étude de la répartition des bancs de thonidés dans la partie est de l'océan permet d'identifier les zones suivantes comme susceptibles de se prêter aux recherches et à la pêche du listao: eaux à la hauteur du Sierra Leone (février-mars), centre du golfe de Guinée (juin-septembre) et Angola (octobre-décembre).

L'analyse, par espèce, de la structure des bancs de thonidés exploités en surface dans la zone côtière du golfe de Guinée (avril-mai), dans la partie extérieure du golfe de Guinée (septembre-novembre) et dans les eaux au large du Sierra Leone montrent que dans le premier secteur les bancs contiennent 30,0 % de listao, 25,0 % d'albacore, 30 % de thonine et 15,0 % d'auxide; dans le deuxième secteur, ce pourcentage est de 78 % de listao, 13,0 % d'albacore, 6,0 % de thon obèse et 3,0 % d'auxide; en comparaison avec le deuxième secteur, la composition par espèce des bancs du troisième secteur était de 93,5 %, 4,2 %, 0,2 % et 2,1 %. La thonine s'en tient donc surtout aux zones côtières à certaines époques, alors que le listao préfère la haute mer.

Les bancs mixtes (listao et albacore) prédominent en décembre-janvier dans le sud du golfe de Guinée. Les albacores matures et juvéniles s'y trouvaient ensemble. Les bancs étaient escortés de nombreux vols d'oiseaux, les poissons bondissaient hors de l'eau. En haute mer (5° N), deux types de bancs prédominaient, surtout composés de listao. Le premier type peut être décrit ainsi: petits bancs dispersés avec poissons sauteurs et un petit nombre (50-100) de mouettes. Le second type correspond à des bancs denses (jusqu'à 300 TM) en déplacement produisant un frémissement en surface.

Le traitement des données de long terme sur la reproduction des thonidés a donné les renseignements suivants:

i) Thon obèse

La ponte du thon obèse a lieu en juillet-septembre dans les eaux au nord proches de l'équateur. Dans les eaux au sud, la ponte a lieu dans toute la zone, surtout entre 0-10° S et 0-15° N en janvier-mars et, peut-être, dans les eaux au large de l'Angola.

ii) Albacore

La ponte de l'albacore a lieu sur la côte et en haute mer toute l'année, sauf pendant la période juillet-septembre. A en juger par la présence des larves, la ponte est bien plus intense sur la côte.

iii) Listao

La ponte du listao a surtout lieu dans le golfe de Guinée et les eaux adjacentes en janvier-mars.

La ponte des petits thonidés (thonine et auxide) a lieu dans la zone de Freetown (janvier-mars), celle du golfe de Guinée (avril-juin) et celle de Pointe-Noire (avril-juin).

Au cours de la période de référence, quatre campagnes de recherche ont été effectuées (deux à la palangre et 2 à la senne).